



**HAL**  
open science

## Deux villages en guerre (1954-1962). Vie quotidienne dans deux villages de Grande-Kabylie pendant la guerre d'indépendance algérienne: Aït-Bouadda et Moknéa

Lydia Hadj-Ahmed

### ► To cite this version:

Lydia Hadj-Ahmed. Deux villages en guerre (1954-1962). Vie quotidienne dans deux villages de Grande-Kabylie pendant la guerre d'indépendance algérienne: Aït-Bouadda et Moknéa. Histoire. 2015. dumas-01239357

**HAL Id: dumas-01239357**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01239357>**

Submitted on 14 Dec 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris I Panthéon-Sorbonne  
UFR Histoire – Mention Histoire des sociétés occidentales contemporaines

Lydia Hadj-Ahmed

## **Deux villages en guerre (1954-1962)**

*Vie quotidienne dans deux villages de Grande-Kabylie pendant la  
guerre d'indépendance algérienne : Aït-Bouadda et Moknéa*

**Mémoire de Master 2**

Sous la direction de Raphaëlle Branche

Jury :

Raphaëlle Branche, professeure à l'Université de Rouen

Sylvie Thénault, directrice de recherche au CNRS

2014 – 2015

*A Thomas,*

*A mes parents.*

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à ma directrice de recherche, Raphaëlle Branche, dont les conseils avisés, les relectures attentives, la confiance et l'exigence d'un travail rigoureux m'ont été des plus précieux.

Je remercie également les chercheurs et chercheuses qui m'ont aidée dans mon parcours : Marie-Bénédicte Vincent pour ses conseils sur l'enquête orale et son enthousiasme, François-Xavier Hauteux pour les pistes de réflexions qu'il a ouvert dès le Master 1, Sylvie Thénault, pour ses conseils avisés en séminaire, sa patiente relecture du plan et sa présence au sein du jury de soutenance.

Je remercie mes parents pour le soutien qu'ils m'accordent et tout particulièrement mon père. Il a su, par sa connaissance intime de la région que j'étudie et un sens aigu de la débrouille, me faire découvrir les saveurs de l'enquête de terrain en Algérie.

Je suis redevable à Kenza, qui m'a accordée de son temps pour m'aider dans le travail long et délicat de transcription et de traduction de certains entretiens. Ses compétences linguistiques m'ont permis d'être sensible aux subtilités, aux finesses et aux variations de formulation propres à la langue kabyle.

Enfin, je tiens à remercier profondément tous ces anonymes, ces Algériens et ces Algériennes de l'ombre, qui ont vécu la guerre depuis leurs campagnes et dont les témoignages sont particulièrement riches. Ils ont accepté, avec pudeur, de me raconter un passé difficile, de me livrer la complexité de leurs souvenirs, de me faire entrer dans leur vie quotidienne d'hier et d'aujourd'hui.

# Introduction

Se tromper sur la guerre, c'est se tromper sur la société.  
Pierre Clastres, *Archéologie de la violence. La guerre dans les sociétés primitives*,  
1977<sup>1</sup>.

## Quels acteurs en guerre ?

### 1) Les Algériens dans l'historiographie de la guerre d'indépendance algérienne

L'histoire de la guerre d'indépendance algérienne est une histoire à plusieurs facettes. L'historiographie récente ne s'est pas cantonnée au récit d'un affrontement entre deux camps : les nationalistes d'un côté, l'armée française de l'autre. Le renouvellement actuel trouve au contraire sa dynamique et sa richesse dans la multiplicité des acteurs, des lieux, des discours et des pratiques que la guerre mobilise entre 1954 et 1962. Notre étude entend tout d'abord interroger la notion complexe d'acteurs en guerre.

Ceux qui ont fait la guerre ont laissé des traces. Au premier rang desquels, les militaires français. Cela explique en partie la place prépondérante accordée aux sources militaires, et ce, *a fortiori* depuis l'ouverture des archives du Service Historique de la Défense (SHAT) en 1992. Ces sources de la répression ont permis aux historiens de démontrer, de comprendre et d'expliquer en quoi les « événements » d'Algérie recouvraient la réalité d'une guerre totale ; dont la spécificité fut l'utilisation systématique de violences illégales<sup>2</sup> c'est-à-dire de violences interdites par la loi ainsi que l'arbitraire de l'arrestation et de la détention. Ils permirent de comprendre qu'un pouvoir de plus en plus fort était accordé aux militaires, jusqu'à la reprise en main du politique dans les dernières années du conflit. Dans ce qui fut aussi une guerre coloniale, l'enjeu majeur fut le maintien de l'Algérie française. Les moyens

---

<sup>1</sup> Pierre Clastres à propos de l'œuvre de Claude Lévi-Strauss et de l'anthropologie des sociétés primitives, cité par Stéphane Audoin-Rouzeau, *Combattre : anthropologie historique de la guerre moderne (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Seuil, coll. « Les livres du nouveau monde », 2006, 327 p, p. 14.

<sup>2</sup> Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Gallimard, 2001, 474 p.

déployés pour conserver l'Algérie ont entraîné la mise en place d'un régime d'exception, où l'élément militaire a pris le pas sur l'élément politique. La militarisation progressive du territoire s'est accompagnée d'un quadrillage et d'une répression exceptionnelle des nationalistes algériens et de leurs sympathisants. Il s'agissait enfin d'une guerre de libération, où l'indépendance était le seul horizon envisagé, où le recours à la lutte armée le seul moyen possible. Le choix a été fait de se tenir, tout au long de notre étude, à l'emploi de l'expression de « guerre d'indépendance algérienne », justifiée par l'historienne Sylvie Thénault, dans une synthèse écrite en 2005<sup>3</sup>. Pour l'auteure, cette expression a en effet le mérite d'insister sur les enjeux de la guerre et d'asseoir un certain « équilibre » entre les deux belligérants.

Dans l'historiographie du conflit, les acteurs de la guerre sont pour ainsi dire réduits à ceux qui ont fait la guerre, qui l'ont menée de front par divers moyens (militaires, politiques, sociaux, intellectuels ou culturels). Il existe une forme de paradoxe à constater que les Algériens qui ont subi le conflit, c'est-à-dire ceux qui l'ont vécu dans leur chair et dont l'expérience en a été profondément marquée, n'ont pas réellement fait l'objet d'études à part entière. Seuls certains travaux de masters, circonscrits à la région de la Grande et de la Petite Kabylie ont tenté d'approcher la question par le biais de questionnement sur les communautés villageoises<sup>4</sup>. Dans l'historiographie actuelle de la guerre d'indépendance algérienne, tout se passe comme si les civils étaient à la fois partout et nulle part. Traités en biais ou par le prisme de questionnements plus larges, le quotidien des Algériens n'ayant pas pris les armes pendant le conflit est mal connu.

En 2003, un ouvrage collectif paraît sous le titre *Des hommes et des femmes en guerre* sous la direction de Jean-Charles Jauffret<sup>5</sup>. Dans cet ouvrage très dense, issu d'un colloque<sup>6</sup>, le choix a été fait de s'interroger sur ces « hommes et ces femmes qui firent la guerre avec ou sans uniforme ». Or, dans la partie « Des civils en guerre<sup>7</sup> », onze articles sont consacrés à la section « Européens » contre trois articles seulement pour la section « Algériens. ». Certes, la

---

<sup>3</sup> Sylvie Thénault, *La guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, 2005, 303 p, pp.14-15.

<sup>4</sup> Cf. Souria Guiddir, « Le monde rural kabyle à l'épreuve de la guerre d'indépendance d'Algérie 1954-1962 : Histoire intérieure de la région sud-est de Michelet », mémoire de maîtrise sous la direction d'Omar Carlier, Université Paris I, 298 p et Zoubir Ghanem, « Les déplacés de la guerre d'Algérie dans la vallée de la Soummam (1956-1962) », mémoire de master sous la direction de Nadine Picardou, Université Paris I, 2009, 177 p.

<sup>5</sup> Jean-Charles Jauffret (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Autrement « Mémoires/Histoire », 2003, 574p.

<sup>6</sup> Le colloque international d'histoire militaire comparée, co-organisé par l'Unité mixte de recherche du CNRS de Montpellier-III (Etats, Sociétés, Idéologies, Défense) et le Centre d'études d'histoire de la défense (château de Vincennes).

<sup>7</sup> Jean-Charles Jauffret (dir.), *Des hommes et des femmes...op.cit*, pp. 35-260.

coloration militaire du colloque explique aussi la part très importante des études centrées sur les aspects militaires du conflit et des combattants qui en ont été les protagonistes. Cette disproportion dans le traitement de la question de civils semble être à l'image de toute la production historiographique sur la guerre.

Elle résulte en partie d'un effet de sources car les Algériens ont peu ou pas écrit sur eux-mêmes pendant la guerre. Il existe certes des témoignages d'anciens combattants du Front de Libération Nationale (FLN) ou encore d'écrivains célèbres tels que Mouloud Feraoun ou Mouloud Mammeri. Mais ces témoignages, pour certains exceptionnels, ne permettent pas suffisamment d'approcher la question de l'expérience d'anonymes algériens vivant le conflit à l'échelle d'une ville ou d'un village, de leurs sentiments. Les simples paysans, commerçants ou encore ouvriers vivant le conflit en dehors des maquis ou des rangs des supplétifs de l'armée française n'ont laissé que peu de traces de cette histoire. Pour l'écrasante majorité des paysans algériens, l'analphabétisme était un phénomène de masse. D'autre part, l'histoire du conflit du point de vue des Algériens en tant que « civils » (nous reviendrons plus tard sur l'usage de cette expression) est un objet difficile à circonscrire. Les disparités géographiques d'un territoire aussi vaste que l'Algérie sont grandes et s'allient à une chronologie de la guerre plus ou moins éclatée en fonction des territoires.

Néanmoins, l'histoire des Algériens a pu être écrite comme une histoire des Algériennes. De fait, celles-ci n'ont que très peu participé au conflit du point de vue des opérations militaires. L'historiographie a démontré que les femmes combattantes ont été un phénomène mineur, et peu répandu en Algérie durant la guerre<sup>8</sup>. L'histoire des femmes pendant la guerre d'indépendance a été l'une des manières d'approcher l'histoire des anonymes de la guerre, en marge du militaire mais aussi en marge de la chronologie des grands événements politiques. S'interroger sur l'extension possible de la notion d'acteurs en guerre, c'est à la fois inscrire notre étude dans cette historiographie centrée sur l'histoire des femmes, mais c'est aussi chercher à comprendre les trajectoires et les expériences de l'ensemble des individus en situation d'occupation militaire. Dès lors, être acteur de la guerre, ce ne serait pas seulement faire la guerre, c'est aussi la subir. Parce que ces acteurs embrassent une catégorie très large d'individus, la manière de les désigner pose problème.

---

<sup>8</sup> Cf. Djamila Amrane, *Les femmes algériennes dans la guerre*, Plon, 1991, 298 p et *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, Edition Les Afriques, 1994, 218 p

## 2) Désigner les Algériens pendant la guerre

Cet ensemble flou et indéterminé d'Algériens ayant vécu le conflit pour l'indépendance du côté des victimes pose des difficultés quant à la manière de les désigner. Les catégories coloniales pour désigner les Algériens n'ayant pas « pris le maquis » peuvent être replacées dans le contexte spécifique d'une Algérie coloniale où la citoyenneté et la nationalité ont été dissociées jusqu'à la fin du code de l'indigénat. Les sources écrites émanant des autorités militaires et civiles évoquent une pluralité d'appellations : il peut être question de « Français Musulmans », d'« indigènes », de « populations musulmanes », de « la population » au singulier, de « civils » ou encore de « Français de Souche Nord-Africaine » (souvent désignés avec l'acronyme « FSNA »). Nous devons prêter une attention toute particulière à ce vocabulaire colonial employé par les acteurs de l'époque. L'historien fait donc face à une réalité indistincte, difficile à cerner.

Cette difficulté n'est pas propre aux acteurs dont nous souhaitons étudier le quotidien en guerre. Il existe, par exemple, une même difficulté à nommer les anciens supplétifs de l'armée française sans « emboîter le pas à telle ou telle connotation produite après les événements<sup>9</sup>. » Autrement dit, il semble difficile pour l'historien de ne pas se faire le porte-parole de tel ou tel groupe tant il est vrai qu'en histoire, nommer, ce n'est jamais une affaire neutre. Pour des mots tels que « rebelle » ou « indigène » par exemple, dont la connotation coloniale est forte, les replacer dans leur contexte de production constitue la règle que nous observerons et qui justifie l'emploi des guillemets. Or, pour une histoire qui, semble-t-il n'est pas encore « banalisée<sup>10</sup> », la rigueur et la prudence dans l'emploi des termes doivent être redoublées. Il existe une hésitation dans l'analyse, liée à la difficulté de savoir qui sont ces Algériens.

Se pose donc la question des catégories de l'analyse historique. L'historien fait face à une sorte de dilemme : il y a d'une part la tentation d'inventer ses propres concepts pour désigner la réalité qu'il décrit mais au risque de tomber dans ce que Lucien Febvre nommait le « péché des péchés<sup>11</sup> », c'est-à-dire l'anachronisme. Pourtant, cette tentation peut se révéler

---

<sup>9</sup> R. Branche, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* Seuil, coll. « L'histoire en débats », 2005, 450 p, p.354.

<sup>10</sup> S.Thénault, *La guerre d'indépendance algérienne...op.cit.*, p.14.

<sup>11</sup> Lucien Febvre, *Le Problème de l'incroyance au XVIème siècle. La religion de Rabelais*, Albin Michel, Coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 2003 (1<sup>ère</sup> éd. 1968), 588 p, p. 15.



éclairante dans la mesure où l'historien qui « écrit le passé avec les mots du présent<sup>12</sup> » peut et doit toujours expliciter l'écart temporel qui sépare le concept qu'il emploie du contexte historique auquel il l'applique. Mais il y a d'autre part, l'écueil qui consiste à se réapproprier les mots du passé c'est-à-dire les catégories de l'époque coloniale sans en faire la critique ou l'explicitation.

Dans une somme imposante sur la politique française, *Les Algériens musulmans et la France*, l'historien Charles-Robert Ageron choisit de parler « d'Algériens musulmans. » Ce choix n'est pas neutre car il permet de distinguer les Algériens musulmans des Algériens d'extraction européenne et rend compte de l'existence d'une nation en gestation au cœur de l'Etat colonial ou du moins, d'une « algérianité » de ceux que le pouvoir colonial nommait indifféremment « indigènes. » Ce terme englobe l'ensemble de la société algérienne colonisée de l'époque et inclut l'histoire des nationalistes. Or, dans le cadre de notre étude, ce terme demeure trop large pour désigner ceux qui n'ont pas directement ou activement pris part au combat pour l'indépendance.

Dès lors, le terme « civils » pourrait *a priori* convenir. Il possède l'avantage de s'opposer aux « militaires » et désigne ainsi l'ensemble de la société civile, composée d'individus n'ayant pas pris les armes pendant le conflit. La pertinence de l'emploi du terme « civil » doit pourtant être posée car, à bien des égards, la guerre d'indépendance algérienne est un conflit aux logiques spécifiques. Il s'agissait en effet d'une guerre non conventionnelle, dont l'enjeu n'était pas simplement de remporter la victoire sur le plan militaire mais aussi sur le plan politique. Le « maintien de l'ordre » était aussi le maintien de l'Algérie française. De sorte que la multiplication des activités de propagandes, effectuées et relayées par les cinquièmes bureaux de l'armée française (jusqu'en 1961), avaient explicitement pour but de montrer les bienfaits de l'Algérie française et, en ce sens, de gagner l'adhésion de la population algérienne. D'autre part, la politique active des nationalistes algériens prend également la société algérienne pour enjeu : elle doit être convaincue de la justesse du combat pour l'indépendance. Cette réalité d'une guerre « totale » rend l'emploi du terme « civils » problématique dans la mesure où les frontières de la guerre conventionnelle sont de plus en plus brouillées, mettant les populations algériennes au cœur même du combat, à mesure que le conflit s'enlise et se poursuit.

---

<sup>12</sup> Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, 1996, 330 p, pp.280-281.

Parce que nous proposons de rehausser ces Algériens au rang d'acteurs, le choix de recentrer le regard sur eux suppose de dépasser cette vision binaire et manichéenne de l'armée française d'un côté et des nationalistes algériens, représentés par le FLN de l'autre. En effet, notre hypothèse de travail consistera, tout au long de l'étude, à démontrer qu'il s'agissait bel et bien d'acteurs sociaux, mobilisant des stratégies individuelles et collectives dans le quotidien de la guerre. Aussi, le choix a été fait de les définir par ce que ces Algériens ont de commun c'est-à-dire le partage d'un même espace social, le village. Cette unité spatiale sera étudiée dans sa dimension géographique, sociale, politique et culturelle. Le village renvoie à un espace de productions de représentations, cristallisé autour de la formation d'une « communauté villageoise<sup>13</sup> ». Nous emploierons néanmoins cette expression de « communauté villageoise » avec parcimonie et prudence car il s'agit davantage d'un outil au service d'une analyse anthropologique, qui peut *a priori* négliger les effets d'évolutions liés à la guerre et tendre à fournir un discours figé sur les individus qui font partie de cette communauté. Le village peut néanmoins constituer une référence à la fois assez large et assez restreinte pour caractériser les individus que nous étudions. Nous parlerons donc de « villageois » car ce terme a pour avantage de présenter une certaine neutralité (les individus sont définis par leur lieu de résidence) et de nouer un lien particulier avec l'espace en guerre.

Ce choix présente néanmoins des limites qu'il faut souligner : il peut être artificiel dans la mesure où il pourrait négliger la mobilité des individus (un villageois ne l'est pas nécessairement pendant toute la guerre) et peut être réducteur dans la mesure où les individus ne se définissent pas seulement par leur lieu de vie mais aussi par des indicateurs sociologiques tel que l'âge, le sexe ou encore leur travail. Or, le village permet d'interroger efficacement la notion d'espaces en guerre et de son évolution au cours de celle-ci. Le choix a donc été fait de se concentrer sur un espace en particulier, la Grande-Kabylie, tout en circonscrivant l'étude à deux villages en particulier, Aït Bouadda et Moknéa.

---

<sup>13</sup> Expression tirée de l'ouvrage d'Alain Mahé, *Histoire de la Grande Kabylie. XIXème - XXème siècles. Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Editions Bouchène, 2001, 650 p.

## Quel(s) espace(s) en guerre ?

### 1) Faire l'histoire de la Grande-Kabylie au prisme de la guerre d'indépendance algérienne

La Grande-Kabylie est marquée par un certain nombre de spécificités locales liées à sa langue, sa géographie, son économie, sa culture et plus largement à la société tout entière qui la compose. L'historien Charles Robert Ageron a mis en évidence les spécificités du « mythe kabyle<sup>14</sup> » qui a traversé l'histoire coloniale de la Grande-Kabylie. Il démontre ainsi combien la politique du « diviser pour mieux régner » était emprunte de stéréotypes coloniaux bien enracinés et à l'origine de véritables projections mentales du colonisateur. L'historien décrit et déconstruit ainsi ce « mythe kabyle » ayant guidé l'action de l'administration française pendant des années et, de manière accrue entre 1870 et 1890. La principale particularité des Kabyles tient à leur langue puisqu'ils ne parlent pas l'arabe mais le berbère ou « tamazight. » Or, le mythe colonial est un discours fixiste cherchant à faire des Kabyles des êtres à part, dotés de caractéristiques physiques et morales spécifiques et supérieures à celles des Arabes. Dans un article du *Temps* datant du 28 août 1898 que cite l'historien, il est question de « Kabyles [aux] qualités particulières, qui doivent en faire des auxiliaires précieux de la colonisation.<sup>15</sup> » Les Kabyles seraient politiquement différents des Arabes avec des formes d'organisation sociale décrites comme plus démocratiques.

C-R Ageron montre donc combien la « politique berbère » de l'administration française ne correspond pas à un désir « d'assimilation mais [à une] différenciation entre deux prétendues races de l'Algérie<sup>16</sup>. » Il mesure ainsi les effets de cette représentation nouée autour du « mythe kabyle » dans les pratiques administratives françaises. Si le contexte de la lutte armée est spécifique, il n'en reste pas moins que la stratégie qui consiste à isoler les Algériens les uns des autres et à encourager les divisions fait écho à un certain nombre de thèmes et de modes d'actions hérités de la période coloniale durant la guerre d'indépendance. Ces logiques de division et de domination ont pu se matérialiser à travers la politique de recrutement d'auxiliaires pendant la guerre.

La grande somme, sur laquelle nous avons appuyé notre étude est celle d'Alain Mahé

---

<sup>14</sup> C-R Ageron, *Les Algériens musulmans et la France...op.cit.*, p.268.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 875.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p.873.

et son *Histoire de la Grande Kabylie. XIXème - XXème siècles. Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*. Cette somme sur la région met en évidence les caractéristiques de la Grande-Kabylie et de l'organisation villageoise d'un point de vue anthropologique, social, politique et culturel. La spécificité de pratiques sociales et la transformation politique de la Grande-Kabylie sont saisies sur le temps long de la colonisation jusqu'à nos jours. Il étudie ainsi l'évolution de ces pratiques en fonction des bouleversements induits par le système colonial puis par le pouvoir algérien indépendant. L'auteur se montre néanmoins beaucoup plus rapide que dans les autres thèmes, dans sa partie consacrée à la période de la guerre d'indépendance<sup>17</sup>. Cela n'est pas étonnant car, ayant choisi d'étudier les structures traditionnelles et symboliques, des « communautés villageoises », l'historien démontre que durant cette période, celles-ci sont bouleversées et tendent progressivement à ne plus fonctionner. Enfin, en raison du parti-pris anthropologique, la dimension militaire d'une Grande-Kabylie en proie à la guerre d'indépendance est totalement absente de l'ouvrage.

En effet, l'historiographie de la Grande-Kabylie est marquée par un manque notable de travaux portant sur la question des opérations militaires dans cette région. Il n'existe pas encore de travaux de synthèse sur le déroulement des opérations militaires françaises propres à l'espace kabyle. Certains travaux se sont attachés à des moments spécifiques de la guerre, telle que l'opération « Oiseau bleu<sup>18</sup> », d'autres, à certains acteurs, tel que les combattants de l'ALN<sup>19</sup>. Il s'agit globalement d'un chantier de recherche encore important. Or, cette guérilla se caractérise par une très grande diversité des espaces à l'échelle locale. Parce que cette guerre a durablement marqué les espaces que nous étudions, un tour d'horizon de l'évolution des combats dans cette région s'impose.

Nous pouvons nous appuyer à cet égard sur un article datant de 2004, rédigé par A. Mahé et Moula Bouaziz, qui pose les jalons de cette histoire<sup>20</sup>. Trois phases du déroulement de la guerre en Grande-Kabylie ont été identifiées par les auteurs : la première, faite d'escarmouches et de harcèlements s'étend de 1954 à 1956. Cette première partie de la guerre se traduit par une relative homogénéité dans sa manifestation côté algérien. L'année 1956 a

---

<sup>17</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande Kabylie...op.cit.*, pp.

<sup>18</sup> Camille Lacoste-Dujardin, *Opération oiseau bleu. Des kabyles, des ethnologues et la guerre d'Algérie*, La Découverte, 1997, 308 p.

<sup>19</sup> Dalila Aït-El-Djoudi, *La guerre d'Algérie vue par l'ALN. 1954-1962*, Autrement, 241 p.

<sup>20</sup> M. Bouaziz, A. Mahé, « La Grande-Kabylie durant la guerre d'indépendance algérienne » in », in Mohammed Harbi, Benjamin Stora (dir.), *La guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Robert Laffont, 2004, pp.225-265, p.250.

été retenue comme étant une rupture dans l'histoire de la guerre en Kabylie. Elle est celle qui, après le congrès de la Soummam, consacre la naissance de la Wilaya 3 à laquelle Aït Bouadda et Moknéa appartiennent. Le Congrès de la Soummam a été, en 1956, l'un des marqueurs d'une volonté de rationalisation de la lutte d'un point de vue politique : il s'agissait de doter le FLN de structures politiques capables d'en faire un appareil crédible aux yeux de la scène internationale. Pourtant, comme le rappelle Mohamed Harbi, de novembre 1954 à août 1956, « l'empirisme prévaut » et « le FLN-ALN se présente comme une constellation d'appareils fonctionnels décentralisés agissant sans référence à une stratégie commune<sup>21</sup>. »

Le Congrès de la Soummam avait en effet jeté les bases de l'organisation territoriale selon une tripartition entre wilayas, zones et secteurs. Les directives du sommet devaient donc théoriquement filtrer jusqu'à la plus petite base de commandement. La deuxième phase identifiée par les auteurs, 1958-1959, correspond selon eux à un déclin de la wilaya 3 en raison de la « disproportion des forces engagées<sup>22</sup>. », notamment avec la mise en place de l'opération dite « Jumelles » en 1959, à l'initiative de Maurice Challe, retenue par l'historiographie comme l'étape décisive dans le démantèlement des maquis algériens en Grande-Kabylie, et dans la reprise en main, du point de vue militaire de ce territoire.

Cette opération, qui a aussi pris le nom de « plan Challe » a modifié le visage de la « rébellion » en Grande-Kabylie à partir de juillet 1959. Son objectif était double : démanteler l'Organisation Politico-Militaire (ou OPA) que le FLN-ALN avait implanté dans la région et, dans le même temps, isoler au maximum les populations de « l'influence rebelle » de cette organisation politico-militaire à l'échelle des villages. Le verdict tombe sans appel dès 1960 et l'opération dite « d'éclatement » a été considérée comme une réussite dans l'ensemble de la Grande-Kabylie. L'une des conséquences de « Jumelles » qui nous intéresse plus particulièrement concerne l'avancement et l'intensification du processus de militarisation du territoire kabyle. Enfin, la dernière phase de la guerre d'indépendance algérienne en Grande-Kabylie (1959-1962) est marquée par une multiplication des purges au sein de l'ALN, à la faveur de la nouvelle tête de la wilaya 3, le colonel Amirouche.

Aït Bouadda et Moknéa sont deux villages dans lesquels affrontements entre

---

<sup>21</sup> Mohammed Harbi, *Le FLN, mirage et réalité. Des origines à la prise de pouvoir (1945-1962)*, Éditions Jeune Afrique, 1980, 446 p., p. 172.

<sup>22</sup> M. Bouaziz, A. Mahé, « La Grande-Kabylie durant la guerre d'indépendance algérienne » in *op.cit.*, p. 248.

indépendantistes algériens d'un côté et unités françaises de l'autre se sont déroulés durant tout le conflit. Le choix d'axer la recherche sur deux villages en particulier répond à des choix méthodologiques qu'il nous faut définir.

## 2) L'histoire à l'échelle locale de deux villages : la place de l'analyse spatiale

Les « jeux d'échelles<sup>23</sup> » constituent l'un des outils dont l'historien peut se saisir pour appréhender la réalité d'espaces spécifiques, afin d'éclairer la diversité des enjeux entre les différentes échelles d'analyse. Cette recherche n'entend pas se placer dans l'historiographie italienne de la *microstoria*, où l'étude du plus petit voire du minuscule est quasiment érigé en manifeste. L'ambition de cette recherche est plus modeste, en raison notamment de la nature de nos sources qui ne nous permettent pas assez de pénétrer dans l'infime de l'expérience individuelle. Le choix de deux villages et non d'un seul résulte d'une part de la volonté d'adopter une perspective comparative et dynamique. D'autre part, étudier deux villages permet de les insérer dans un cadre spatial médian, la région d'Ifigha<sup>24</sup>, en ce qu'elle constitue un espace social structurant pour les villageois d'Aït Bouadda et Moknéa. La fragmentation des expériences des individus selon le territoire où ils ont vécu la guerre nous a poussé à choisir un territoire cohérent et homogène du point de vue géographique, pour observer finement les conditions de vie des individus dans le cadre de la guerre.

Parce que nous raisonnons sur des espaces, la géographie est d'une aide précieuse pour comprendre la vie quotidienne en Algérie durant la guerre d'indépendance. Il s'agit plus que d'un outil mis au service de l'enquête historique. L'approche géographique structure notre problématique car les logiques spatiales sont prédominantes. Il est question de « villages » en guerre c'est-à-dire de territoires plus ou moins identifiés comme des espaces homogènes, en milieu rural et majoritairement peuplés de paysans algériens (journaliers agricoles, bergers, etc.) Parce qu'ils sont structurés et marqués par la guerre, les villages que nous étudions sont des territoires où il est possible d'identifier les traces que le conflit a laissé au quotidien c'est-à-dire des marques de la guerre.

Ces espaces sont physiquement marqués par la guerre, de manière très concrète et

---

<sup>23</sup> Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard/Le Seuil, 1996, 243 p.

<sup>24</sup> L'orthographe est hésitante dans les sources (on retrouve parfois « Iffira », en raison de la prononciation du lieu). Nous avons retenu « Ifigha ».

observable. C'est le cas du point de vue des marquages du territoire et de son appropriation progressive par les autorités militaires locales. La guerre recompose le territoire au profit de logiques qui lui sont propres et qui sont imposées par les autorités militaires : la facilitation de la surveillance, le renforcement des contrôles, la multiplication de la répression de ceux qui contreviennent à ces règles. C'est donc bien un ensemble de logiques guerrières qu'il nous faut étudier : en recomposant l'espace, ces logiques influent durablement sur le mode de vie des villageois

Dans la pratique spatiale des individus, elle impose en effet un rythme de déplacements différent. La présence militaire quadrille un espace de vie qui s'amointrit au fur et à mesure que le conflit s'enlise et que les combats acharnés entre nationalistes algériens et autorités françaises se durcissent. Cela pose donc la question de l'espace vécu et de l'évolution de la perception de cet espace. Les espaces sont également associés à leurs fonctions. Autrement dit, du point de vue spatial, il s'agit de savoir si les Algériens de Aït Bouadda et Moknéa ont vécu la guerre comme une forme inédite d'occupation ou si au contraire, il s'agit d'une continuité coloniale d'un espace déjà largement approprié avant la guerre. Dans cette optique, le quotidien doit être appréhendé comme le passage du « quotidien en paix » à celui de « quotidien en guerre ».

## **Être en guerre au quotidien**

### **1) Ecrire l'histoire du quotidien**

En voulant écrire l'histoire du quotidien de la guerre d'indépendance algérienne, nous ne pouvons ignorer l'existence de travaux portant sur d'autres périodes et d'autres espaces qui ont tenté d'approcher la question du quotidien. L'existence d'un courant historiographique allemand, « l>Alltagsgeschichte » ou « histoire du quotidien », né dans les premières années d'après-guerre doit être souligné. Inspiré de l'anthropologie culturelle et sociale, ce courant s'est développé en Allemagne et en Grande-Bretagne (*history of the every-day-life*) en réponse à une historiographie qui, selon ses auteurs, aurait totalement ignoré l'existence et le destin des « petits ». Erigé en véritable programme pour l'écriture de l'histoire, cette historiographie propose d'écrire une histoire qui ne porterait pas seulement sur les faits mais où « l'important est bien davantage la vie et la survie des sans-noms de l'histoire, leurs peines

quotidiennes comme leurs “défoulements” occasionnels » écrit l’historien allemand Alf Lüdtke, dans une synthèse sur la question<sup>25</sup>. Il propose ainsi de « réajuster le regard<sup>26</sup> » dans le sens d’une « histoire vécue » c’est-à-dire incarnée. L’esprit de cette historiographie correspond *a priori* à un certain nombre des préoccupations de notre étude puisqu’elle a pour particularité, notamment, de privilégier le recours à l’enquête orale et de centrer le regard sur les « contextes locaux spécifiques » pour plus d’efficacité dans l’analyse. D’autre part, cette historiographie porte une attention toute particulière aux domaines de l’informel qui échappent en partie aux grandes organisations et structures étatiques<sup>27</sup>. Néanmoins, nous ne nous situons pas pour autant dans le sillage de cette historiographie.

D’abord, l’objet de notre étude est beaucoup moins vaste que celui que propose cette historiographie : certes, nous souhaitons mettre en avant les pratiques sociales des individus au quotidien mais dans le strict cadre de la guerre et de ses manifestations. D’autre part, nous nous intéressons à un contexte spécifique qui est celui de l’occupation militaire française en Algérie entre 1954 et 1962. En cela, l’historiographie des occupations est intéressante d’un point de vue méthodologique car la présence française se mue progressivement en une occupation au sens militaire du terme. Certes, la spécificité de cette présence militaire et des objectifs qui sont les siens ont été analysés par l’historiographie de la guerre d’indépendance algérienne. Les travaux portant sur les occupations de la Seconde guerre mondiale et, plus spécifiquement, l’Occupation de la France entre 1940 et 1944 peuvent être féconds du point de vue de notre propre réflexion sur l’Algérie. Tout en se gardant d’anachronisme, l’intérêt de ces travaux est d’avoir développé une réflexion large et théorique sur les modes d’occupation au quotidien et leurs effets sur les individus occupés. La réflexion sur la situation d’occupation nous a permis de développer une armature théorique sur les concepts du « vivre » et du « survivre » face à l’oppression de l’occupant notamment<sup>28</sup>. Ces travaux nous ont également permis d’être particulièrement attentifs à la question de la chronologie, à la fois cruciale et complexe quand il faut interroger le quotidien en guerre.

---

<sup>25</sup> Alf Lüdtke (dir.), *Histoire du quotidien*, Editions de la Maison des sciences de l’homme, Paris, 1994, 341 p, p.1.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p.7.

<sup>27</sup> A. Lüdtke (dir.), *Histoire du quotidien...op.cit.*, p.159.

<sup>28</sup> Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, Payot, 1995, 371 p



## 2) La question de la chronologie

Se saisir du quotidien comme objet d'histoire pose un certain nombre de problèmes méthodologiques. En effet, le quotidien obéit à une chronologie spécifique qui échappe à la chronologie politique des grands événements. L'historien cherchant à appréhender le quotidien fait face aux mêmes difficultés que rencontre un historien effectuant une enquête orale ; c'est-à-dire à ce que Philippe Joutard nomme « l'insensibilité aux grands événements qui scandent la vie des peuples<sup>29</sup> ». Un paradoxe apparent semble opposer le concept de « quotidien » à celui de « guerre ». L'un est fait d'un temps cyclique, long, répétitif tandis que l'autre s'associe volontiers à l'idée de changements, d'évolutions et à l'origine de situations exceptionnelles. En somme, le quotidien est *a priori* associé à la paix, bien plus qu'à la guerre.

Parce qu'il fait partie du banal, de l'anodin voire de l'anecdotique, le quotidien semble largement échapper à la grande histoire politique qui jalonne la guerre d'indépendance algérienne. Or, bien que le choix du cadre chronologique allant de 1954 à 1962 soit celui de notre étude, il ne s'agit pas de restituer les grandes logiques de la chronologie militaire ou politique du conflit. Nous chercherons à restituer une chronologie informelle, où les saisons sont tout aussi importantes que les mois ou les années. L'hiver, par exemple, prend une place tout à fait fondamentale dans le quotidien de la survie. Le choix d'un plan thématique s'est imposé bien que les trois parties soient totalement liées par les thèmes qu'elles abordent. Il s'en dégage cependant une certaine chronologie liée aux changements induits par les politiques des autorités civiles et militaires françaises à l'échelle locale. L'ambition est celle d'entrelacer les décisions venues d'en haut et d'en mesurer les effets sur les trajectoires individuelles des uns et des autres, au ras des individus et de leurs stratégies personnelles.

L'histoire de ces villageois, de ces « petites gens » qui n'ont pas laissé de traces écrites nous invite à interroger la question de leur capacité d'action et de réaction à des mesures d'exceptions et d'oppressions exercées par en haut en temps de guerre. Notre étude prend le parti de réintroduire une dimension concrète des pratiques au quotidien : se nourrir, se laver, se déplacer, se quereller, s'entraider sont des actions quotidiennes qui méritent notre attention. Or, la proximité des opérations militaires et leur ampleur jouent dans la structuration des expériences vécues par les villageois qui, pour certaines, sont des expériences propres à la

---

<sup>29</sup> Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Hachette, 1983, 268 p. p.174.

guerre. Mais il ne s'agit pas d'écrire une chronique des faits qui se sont déroulés dans cette région ni d'écrire une histoire de la guerre et de son développement dans les villages. Il s'agit d'analyser la manière dont la guerre a influencé ou même reconfiguré ces gestes des plus banals en ce sens que, parce que la guerre fait irruption dans le quotidien, elle le structure et le travaille continuellement. Parce que le choix a été fait de se saisir de pratiques du quotidien dont le lien est fort avec la guerre, d'autres pratiques, relevant davantage de l'intime (notamment la sexualité ou, plus largement les questions d'hygiène) ne seront pas systématiquement traités. Les gestes banals du quotidien, dont nous faisons l'hypothèse qu'ils entretiennent un lien fort avec les logiques guerrières de 1954 à 1962, sont matières à observation et analyse. Ceux-ci sont en effet saturés de sens pour les acteurs de l'époque qui cherchent à les contrôler. Dans cette histoire, il faut prêter attention aux petits faits journaliers, dont les significations sont bouleversées par la guerre et ses propres règles.

A cet égard, nous avons été particulièrement sensibles à l'un des rares récits, celui de M. Feraoun, déployé sous forme de chronique et dont le statut, celui d'être un journal, illustre parfaitement la dimension de quotidien en guerre. Son journal échappe en un sens à une catégorisation précise car, ni tout à fait source primaire ni tout à fait source secondaire, nous concevons ce récit comme une approche intime et individuelle du conflit, bien qu'exceptionnelle à bien des égards. L'écrivain est en effet qualifié « d'inclassable<sup>30</sup> » par l'historienne Sylvie Thénault même si « c'est pour l'historien la quasi-perfection du témoignage puisqu'il est écrit au moment des faits et pratiquement ni revu ni corrigé<sup>31</sup>. » L'écrivain apporte un regard conscient et lucide sur le terrible engrenage dans lequel la population algérienne était prise, c'est-à-dire celui l'engrenage « terrorisme-répression<sup>32</sup>. » Son pouvoir d'évocation s'affirme à travers les nombreuses descriptions qui parcourent le journal et qui se révèlent éclairantes pour l'historien car elles fournissent moins un intérêt sur la réalité des faits que sur l'arrière-plan mental des Algériens pendant la guerre. Ce genre de récits sur le passé ne livre évidemment pas une expérience généralisable à tous les autres Algériens car M. Feraoun fait bien partie de cette minorité de lettrés qui a laissé une trace de son vécu. Or, parce que l'ambition de cette étude est de rendre compte du quotidien des villageois en guerre, du point de vue des villageois eux-mêmes, les sources et la manière dont nous les appréhendons sont à définir.

---

<sup>30</sup> S. Thénault, « Mouloud Feraoun, un écrivain dans la guerre », *Vingtième Siècle*, n°63, septembre-décembre 1999, pp. 65-74, p. 65.

<sup>31</sup> Art.cit., p. 69.

<sup>32</sup> Art.cit., p. 70.

## **Une histoire « par en bas » ? La question du corpus des sources**

L'historiographie de l'Algérie coloniale, par le biais de sources écrites abondantes, a rendu compte des relations entretenues entre Algériens et autorités française, dans l'optique d'une continuité coloniale des processus de domination et de répression. Mais les relations entre Algériens eux-mêmes sont moins informées. Des ouvrages majeurs ont éclairé certains pans de ces relations entre Algériens en situation coloniale et de guerre de libération. Dans cette veine, les historiens du nationalisme algérien ont été les pionniers. Mohammed Harbi, en tant qu'acteur, témoin et historien a tracé à grands traits l'histoire du FLN et de ses relations avec la population algérienne tandis que *L'histoire intérieure du FLN* de Gilbert Meynier a fait date en tant que livre-somme sur la question de l'ancrage du FLN dans la société algérienne en guerre. Notre étude tentera d'examiner à la fois les relations nouées avec les autorités en place (qu'il s'agisse des autorités civiles et militaires françaises, des cadres locaux du FLN ou encore des figures d'autorités intermédiaires telles que garde-champêtres, harkis ou encore chef de village) mais aussi les relations entre villageois. C'est pourquoi, croiser les points de vue s'avère nécessaire pour cette étude.

### **1) Croiser les points de vue**

Contrairement aux historiens qui ont tenté d'écrire l'histoire de la vie quotidienne des Français sous l'occupation allemande, nous n'avons pas pu mobiliser un corpus de témoignages écrits ou de journaux intimes émanant des Algériens par exemple. Le chercheur bute ici sur une forme de pesanteur de l'héritage colonial, ayant accentué toutes les formes de pauvreté, y compris intellectuelles. La grande majorité des témoins qui ont accepté de répondre à nos questions sont analphabètes. Ce faible échantillon est représentatif de l'ensemble des Algériens vivant à l'époque de la guerre : l'analphabétisme est encore, entre 1954 et 1962, un phénomène de masse. Ce poids de l'ancrage colonial se reflète par conséquent également du côté des sources écrites. Le choix a été fait de croiser les sources émanant des autorités ayant exercé une répression et un contrôle avec les sources orales, des témoins qui les ont subies au quotidien.

Par le prisme d'une histoire du quotidien et d'une histoire « par en bas », cette recherche entend décaler le regard du côté des Algériens eux-mêmes. Les historiens algériens

actuels ont à cœur de se réapproprier une histoire dont ils ont le sentiment qu'elle leur échappe. Cette dynamique entre dans des considérations qui vont au-delà de l'enquête historique au sens traditionnel du terme et se logent du côté d'une véritable revendication. Ainsi, dans le dernier numéro de *Naqd*<sup>33</sup>, c'est dans une sorte manifeste que l'historien algérien Daho Djerbal appelle au renversement des points de vue et souhaite l'écriture d'une histoire qui soit réappropriée par les Algériens : « (...) il faut, dit-il, se libérer de la surdétermination coloniale (au sens fanonien du terme) qui ne retiendrait que les catégories de l'histoire coloniale<sup>34</sup> ». Dans cette optique, la quête historique est aussi une sorte de quête identitaire, où le but est la réappropriation de son histoire par l'écriture. Or, l'étude que nous tentons de mener va moins dans le sens d'une quête identitaire que dans le sens d'un réajustement intellectuel du regard. Cette volonté participe aussi de la tentative d'écrire une sorte d'« histoire à parts égales<sup>35</sup> », en trouvant des sources alternatives aux sources de la répression et du colonisateur.

La recherche d'une certaine symétrie des points de vue est d'abord une exigence méthodologique : nous avons cherché, du mieux possible, à croiser au maximum les sources tirées des archives écrites avec les sources fabriquées au cours de notre enquête orale. Notre travail s'appuie tout d'abord pour une large part sur les archives produites par la SAS (Section Administrative Spécialisée) d'Ifigha, consignées aux Archives Nationales d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence. La richesse des documents tient surtout à leur ancrage très local qui nous a permis d'établir une chronologie de la guerre dans la région où sont situés nos villages. Cette source majeure sur la vie quotidienne permet également d'appréhender les questions d'application locale de directives formulées à l'échelle régionale. Les correspondances entre le chef de la SAS d'Ifigha et le colonel-commandant le secteur d'Azazga permettent de se rendre compte des espaces qui font problème dans cette région et des villages particulièrement ciblés par la répression.

Pour approcher les aspects militaires du conflit dans cette région, les archives du Service Historique de la Défense (SHD) nous ont été d'une grande aide, notamment les

---

<sup>33</sup> Nourredine Amara, Candice Raymon, Jihane Sfeir (dir.), « Ecritures historiennes du Maghreb et du Machrek. Approches critiques », *Naqd*, 2015.

<sup>34</sup> Daho Djerbal, « De la difficile écriture de l'histoire d'une société (dé)colonisée. Interférence des niveaux d'historicité et d'individualité historique » in Nouredine Amara, Candice Raymond, Jihane Sfeir (dir.), « Ecritures historiennes du Maghreb et du Machrek. Approches critiques », *Naqd*, 2015, pp. 213-231

<sup>35</sup> Romain Bertrand, *L'histoire à parts égales : récits d'une rencontre Orient-Occident (XVIe-XVIIIe siècle)*, Seuil, 2011, 658 p.

archives du secteur d'Azazga. Ces sources permettent d'appréhender de manière concrète l'intensité et l'efficacité des grandes opérations de l'armée française et plus particulièrement du 27<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins implantés dans la région d'Ifigha, ainsi que la densité de leur quadrillage dans le secteur. Ces sources, composées majoritairement de notes de service, de correspondances et de comptes rendus d'opérations permettent d'effectuer un cadrage plus global, à l'échelle du secteur d'Azazga. Cela nous permet de replacer nos villages dans l'économie d'une stratégie dans laquelle s'articulent constamment le local et le régional. L'inconvénient des sources que nous venons de citer tient principalement à la chronologie, très resserrée sur le milieu et la fin de la guerre mais peu parlantes sur les débuts du conflit, entre 1954 et 1956.

Ainsi, pour tenter de comprendre les effets de continuités et de quotidienneté pendant la guerre, les comptes rendus de la brigade de gendarmerie mobile d'Azazga nous ont été précieux. Souvent négligées, les sources de la gendarmerie permettent, notamment à travers certains procès-verbaux, de comprendre les logiques de l'ordinaire du contrôle et de la répression à l'échelle de la région d'Ifigha. Complétés par les archives de la commune mixte du Haut-Sébaou, ils permettent de saisir le terreau colonial dans lequel la guerre s'est implantée dans cette région. Ces sources permettent ainsi d'éclairer des questions d'ordre structurelles telles que l'ancrage du nationalisme dans la région du Haut-Sébaou ou encore l'économie du territoire dans les années 1950. Nous n'avons pas hésité à consulter des cartons datés de deux à trois ans avant le début officiel du conflit. Le recours à l'enquête orale s'est imposé comme le moyen d'atteindre la vie des villageois dans leur dimension sensible et d'expériences multiples.

## **2) Le recours à l'enquête orale**

Les récits de vie des villageois et des villageoises figurent parmi les sources principales de cette recherche en ce qu'ils permettent d'atteindre ce que les archives écrites taisent : le clandestin, le caché, le secret voire l'intime. Les sources orales que nous avons mobilisées coïncident pour leur majorité avec les sources écrites de SAS et de l'armée. Elles ont pu être croisées, à quelques exceptions près. Néanmoins, au-delà de cette nécessité liée à l'administration de la preuve et à la recherche de ces « petits faits vrais » dont parle

Dominique Schnapper<sup>36</sup>, ces séries d'entretiens nous permettent d'approcher un volet complexe de l'histoire du quotidien en guerre : celui de la représentation de la guerre. Nous suivons en ce sens le constat émis par P. Joutard : « L'intérêt principal, cependant, ne réside pas, à mon avis, dans la quantité d'informations factuelles recueillies, mais dans la représentation de la réalité, dans la vision du monde<sup>37</sup>. » Aussi, les sources orales ne sont pas plus intéressantes ou plus parlantes que les sources écrites. Il s'agit simplement d'une manière de renverser la focale, en centrant notre regard sur le point de vue des individus et sur leur vécu. Le parti-pris, tout au long de ce mémoire, est donc de donner au maximum la parole aux villageois que nous avons rencontrés, à travers l'usage de la citation (les conditions de chaque entretien sont détaillées en annexe, dans l'inventaire des sources.)

Dans les entretiens que nous avons menés, au-delà du parti pris d'utiliser une grille large pour des entretiens de type semi-directif, nous avons fait le choix de laisser se développer, quand le témoin était particulièrement réceptif, le témoignage des individus sans forcément effectuer des relances. Dans ce cadre, nous avons effectué dix entretiens qui se sont présentés sous la forme de récits de vie pendant la guerre. Ces récits permettent de rendre compte de situations parfois anecdotiques et banales, qui n'apparaissent que très peu dans les sources écrites. Ce qui peut sembler anecdotique ou banal peut donner lieu à des interprétations liées à la guerre et à ses logiques. Notre échantillon comporte un certain nombre de biais que nous devons expliciter afin de mettre en évidence les conditions de son exploitation pour cette étude. Le principal biais qu'il nous faut noter est la surreprésentation des témoins issus du village d'Aït Bouadda sur ceux de Moknéa (sur dix entretiens réalisés, seulement deux portent sur Moknéa). Cette surreprésentation est due aux conditions de réalisations de ces entretiens puisque ceux-ci ont été le fruit de rencontres successives, nouées sur place. Ce biais est, nous semble-t-il, néanmoins atténué par l'existence de sources écrites abondantes sur le village et par le fait que ces témoins issus d'Aït Bouadda entretenaient des relations fortes pendant la guerre avec ceux de Moknéa. D'autre part, en raison du temps imparti (une semaine d'enquête), nous n'avons pas pu mobiliser un échantillon suffisamment large pour être représentatif. Ainsi, nous possédons un petit nombre de témoins. Néanmoins, la densité de certains récits permet qualitativement de pallier ce handicap quantitatif. Enfin, si ces récits nous ont permis d'approcher certaines expériences notoires telles que l'arrestation,

---

<sup>36</sup> Citée par Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 860 p.

<sup>37</sup> P. Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé...op.cit.*, p. 180.

la détention et l'interrogatoire, nous n'irons pas plus loin dans la description du système répressif à l'échelle de la région d'Ifigha.

Plusieurs précautions doivent être prises dans l'analyse de ces récits de vie. D'abord, il s'agit de ne pas tomber dans une forme de victimisation des individus, par empathie pour leur récit. Toute guerre provoque des dommages et des traumatismes. Le parti-pris est celui de la description, non de la condamnation mais aussi celui de l'explication et de l'analyse, non de la justification. Nous tenterons ainsi de nous situer dans la réflexion avancée par Raphaëlle Branche, qui interroge les conditions de possibilité de description de situations de violences et plus précisément, de violences spécifiques à la période coloniale. Elle écrit ainsi que « quoiqu'il en soit, c'est par une étude du banal et du quotidien d'une existence aux colonies articulée avec ces moments de surgissements brutaux dans la vie des populations qu'on pourra peut-être proposer une autre analyse de la violence coloniale et démontrer plus nettement sa particularité qui, disons-le encore, ne peut se réduire à l'opposition de deux blocs : les colonisateurs d'un côté, les colonisés de l'autre<sup>38</sup>. » La question d'une anhistoricité de la violence rejoint notre interrogation sur l'absence de chronologie du quotidien. Or, il y a des temps forts, des temps marquants où dominent certaines violences et moins d'autres, ce que nous tenterons de mettre en évidence à travers la spécificité de l'histoire d'Aït Bouadda et de Moknéa.

De nombreux travaux d'épistémologie ont mis en évidence les biais que représente l'utilisation de l'enquête orale au service d'un discours historien. Néanmoins, cette pratique s'est désormais banalisée dans le champ de la recherche en histoire. Elle nécessite de faire preuve d'une certaine rigueur et distanciation par rapport aux récits collectés :

La source orale est contemporaine de l'historien et non de l'événement. Ainsi, en convoquant la mémoire de son prochain, l'enquêteur provoque la source et participe à sa fabrication matérielle, en même temps que son interlocuteur, dans un échange à la fois fécond et dangereux. L'intersubjectivité qui en résulte implique que la subjectivité de l'historien, existentiellement imbriquée à celle de l'autre, laisse une empreinte

---

<sup>38</sup> R. Branche, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Tracés revue de Sciences humaines*, 2010, pp. 29-42. Disponible sur internet : <http://traces.revues.org/4866> Consulté le 04 janvier 2015.

indélébile dans la source fabriquée<sup>39</sup>

L'autre difficulté, est celle de ce que Jean-Jacques Becker nomme « le handicap de *l'a posteriori*<sup>40</sup> » c'est-à-dire la tendance qu'a le témoin à reconstruire son passé à l'aune du présent et de ce qu'il a vécu après les événements qu'il décrit. Pour tenter de limiter cet effet, nous avons tenté d'effectuer au moins deux entretiens par personne. L'objectif étant de provoquer le récit du témoin, en dehors des obsessions qui sont *a priori* les siennes et qui limitent en partie le récit aux souvenirs les plus marquants.

D'autre part, nous faisons face à une difficulté propre au corpus qui est le nôtre : sur dix entretiens, neuf ont été réalisés en kabyle. Autrement dit, le passage de la source orale à l'écrit s'opère selon une double traduction : la transcription écrite et la transcription des éléments de langage kabyles. La règle suivie dans l'interprétation est celle de la mesure : chaque fois que cela sera possible, nous rendrons compte des hésitations inhérentes au travail de traduction des entretiens et mettrons en évidence les interprétations pouvant aller dans le sens de l'hypothèse forte ou de l'hypothèse faible.

En ce sens, nous ne partageons pas l'avis développé par D. Amrane qui a également fait face aux difficultés de traduction et de passage de l'oral à l'écrit pour ses quatre-vingt-huit entretiens : « Il faut corriger, supprimer les détours de la mémoire qui recherche le fil des souvenirs, et contracter le texte pour lui donner de l'intensité tout en sauvegardant la spontanéité du récit oral et en respectant la personnalité de chacune<sup>41</sup> » explique-t-elle. Si parfois, dans le corps de la citation du mémoire nous avons fait le choix de supprimer certains passages répétitifs par l'emploi de points de suspension, nous avons tenté au maximum de ne pas recourir à ce principe de traduction afin de ne pas fausser la parole des témoins ni d'en trahir l'esprit. L'enquête orale est donc l'outil majeur qui nous a permis de pister les traces de la guerre dans le quotidien des individus.

Les différents choix opérés dans la lecture des sources et leur approche nous ont permis de découper notre objet en trois étapes d'analyse : d'abord, nous tenterons de mettre en évidence, d'un point de vue régional, les particularités des deux villages que nous étudions.

---

<sup>39</sup> Robert Frank, « La mémoire et l'histoire » in Cahier de l'Institut de l'Histoire du Temps Présent, « La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales », n°21, novembre 1992.

<sup>40</sup> Jean-Jacques Becker, « Le handicap de *l'a posteriori* » in Les Cahiers de l'IHTP, « Questions à l'histoire orale. Table ronde du 20 juin 1986 », n° 4 juin 1987.

<sup>41</sup> D. Amrane, *Des femmes dans la guerre d'Algérie...op.cit.*, pp.11-12.



Tant du point de vue de leur géographie que des transformations politiques qu'ils ont connu avant et pendant la guerre. La mise en place des principaux dispositifs militaires et guerriers sera examinée afin de saisir la place qu'occupent nos villages dans l'économie d'une guerre qui se prépare et s'installe progressivement dans le quotidien (I).

Ce cadrage nous permettra d'entrer au cœur du quotidien tel qu'il se reconfigure pendant la guerre. L'hypothèse est que les expériences individuelles se voient peu à peu bouleversées par la guerre. Le thème des conditions économiques de vie des villageois sera particulièrement abordé (II).

Enfin, nous tenterons de mettre en évidence le fait que les dernières années du conflit ont été pour Aït Bouadda et Moknéa des moments où les thèmes politiques ont été les plus prégnants. Il conviendra dès lors de s'intéresser aux logiques de l'armée française, soucieuse à cette époque et dans cette région en particulier, de susciter l'adhésion des villageois par le biais de politiques de « ralliement » qui interviennent dans les années 1959-1960. (III)

# **PARTIE I**

## **PHYSIONOMIE DE DEUX VILLAGES EN GUERRE**

Cette première partie vise à planter le décor dans lequel s'inscrit la vie des villageois d'Aït Bouadda et de Moknéa au moment où leurs villages sont touchés par la guerre. A l'aide de cartes et de l'analyse cartographique, nous soulignerons les caractéristiques géographiques de ces villages mais aussi le cadre administratif dans lequel ils s'inscrivent au moment du déclenchement de la guerre.

Dans une optique de comparaison, nous mettrons en évidence les spécificités propres aux villages d'Aït Bouadda et de Moknéa mais aussi leurs points communs. En ce sens, la principale hypothèse de travail est que ces villages ont été très tôt touchés par la guerre en raison de facteurs aussi bien géographiques que politiques. Ils ont à la fois servi de bastions et de lieux de refuges pour les maquisards algériens et ont été très rapidement considérés comme tels par les militaires français.

## **Chapitre 1 - Deux villages de Grande-Kabylie aux spécificités géographiques et politiques**

Le choix a été fait de partir des découpages administratifs établis par les autorités françaises et de mettre en évidence leurs logiques afin de bien cerner un espace dont les contours et la délimitation constituent des enjeux de surveillance et de contrôle des populations. Après avoir décrit le site et la situation géographique de nos deux villages, nous verrons dans quelle mesure les autorités françaises ont tenté de mettre en place les meilleurs découpages pour une administration et un contrôle optimal des villages et de leurs habitants.

### **1. Site et situation géographique**

Moknéa et Aït-Bouadda sont deux villages situés en Grande-Kabylie. Si pour Omar Carlier, « la Kabylie est un ensemble flou<sup>42</sup> », il s'agit d'un espace dont les délimitations sont nettes sur le plan géographique. Les géographes s'accordent en effet à souligner la grande homogénéité de cet espace de montagnes. Celui-ci est limité au Nord par la mer Méditerranée, à l'Est par le mont Tamgout, à l'Ouest par l'oued Sahed et au Sud par la grande chaîne montagneuse du Djurdjura, dont Lalla Khedidja est le point culminant. Les villages de Moknéa et Aït-Bouadda recouvrent une infime partie de ce grand espace. Ceux-ci sont situés à l'Est du fleuve Boubehir et au sud de la ville d'Azazga. Pour faire ce travail, nous nous sommes appuyés sur des cartes tirées des archives de SAS et du secteur d'Azazga, de deux cartes, à l'échelle 1/50 000, issues de l'Institut National de Géographie (IGN) et datant de 1961.

#### **1.1 Aït Bouadda : un gros bourg regroupant plusieurs hameaux**

##### 1.1.1 Description géographique

La carte IGN illustre le caractère montagneux et boisé du village d'Aït Bouadda. La topographie offre un éventail d'altitudes pouvant varier de 456 mètres au minimum à 747 mètres au maximum. Le hameau de *Tighilt* correspond au point le plus élevé du village et est

---

<sup>42</sup> Omar Carlier, *Entre nation et Jihad*, Les Presses de Sciences Po, Coll. « Questions internationales », 1995, 443 p, p.244.

situé non loin de la forêt de Yakouren au Nord. Cet espace de petite montagne offre une certaine facilité d'accès. En effet, du point de vue de l'accessibilité, ces altitudes relativement faibles par rapport aux autres villages tels qu'Aourir ou, comme nous le verrons plus tard Moknéa, permet au hameau des Aït Bouadda de jouir de voies de communications plus facilement abordables qu'ailleurs. Cette accessibilité s'allie à une proximité avec le centre urbain local, Azazga. Aux environs d'Aït Bouadda, la présence de nombreux petits cours d'eaux intermittents, en particulier au Sud-Est, avec l'*Irhzer* et l'*Imerdane*, soulignent qu'en dehors des fortes pluies, certains ravins doivent être saisonnièrement à sec.

A la petite échelle, le taux de boisement de la région d'Ifigha est relativement élevé. Aït Bouadda a la particularité de se situer en lisière de l'une des nombreuses forêts de cet espace. C'est au Nord que se situe la forêt des Azib Bou Adda. En fonction des sources, celle-ci peut aussi prendre le nom de « forêt des Aït Bouadda. » Ce massif forestier présente des traces de sous-sol calcaire, manifesté en surface par des formes karstiques très nombreuses. Ces dernières correspondent en fait à la présence de gouffres et de grottes en particulier. La pluviosité élevée caractéristique de cet espace, limite toutefois le phénomène de faible écoulement en surface habituellement associé au calcaire. Aït Bouadda présente également des spécificités du point de vue de sa morphologie et de son habitat.

### 1.1.2 Description morphologique du village

Du point de vue de la morphologie du village, Aït Bouadda correspond à une sorte de bourg. Celui-ci regroupe six principaux hameaux (*tufiq*) : Azib Bou Adda (ou *Laazib*), Assiak Bou Adda (ou *Lassyakh*), *Tighilt*, *Rhabta*, *Bouhiber* et Taguemount Bou Adda. A ce titre, Aït Bouadda est emblématique du type d'habitat que l'on retrouve fréquemment dans la région du Haut-Sébaou c'est-à-dire un ensemble de « petits hameaux épars à habitat moyennement regroupé.<sup>43</sup> » Taguemount, qui est le plus vieux hameau du village, en est le centre historique. Enfin, il s'agit d'un site en bordure du cours d'eau *Irhzer*, exploitant une dénivellation de quelques dizaines de mètres, évitant les risques d'inondation ; plus fréquentes à d'autres endroits de la région. La géographie de Moknéa est sensiblement différente.

---

<sup>43</sup> Alain Mahé, *Histoire de la Grande Kabylie...op.cit.*, p, p.75.

## 1.2 Moknéa

### 1.2.1 Description géographique

Avant la période correspondant aux années 1958-1959, le village de Moknéa se caractérise par un relatif enclavement c'est-à-dire par l'absence de voies de communications permettant d'y accéder avec facilité. Les travaux réalisés par les autorités militaires sur place ont permis d'instaurer dès les années 1958-1959 une route reliant Moknéa au village d'Ifigha<sup>44</sup>. Antérieurement à ces travaux de pistes, les voies de communications n'étaient pas absentes mais médiocres. Cette médiocrité rend l'accès au village à la fois difficile et long. Pour accéder au village, il faut franchir le col c'est-à-dire circuler *via* des routes en lacet, tortueuses, praticables seulement à pied ou à dos d'animal et dangereuses pour tout véhicule motorisé par exemple. Ces détours sont imposés par un relief accidenté.

En effet, Moknéa se situe au cœur d'un paysage de moyenne montagne. Le village culmine ainsi à plus de 962 mètres d'altitude d'après la carte topographique. A ce relief s'associent des températures hivernales négatives où le gel est fréquent et durable pendant l'hiver. Ce climat de moyenne montagne, à fortes contraintes géographiques, se manifeste donc par un enneigement pouvant s'étaler sur plusieurs mois. Plus que l'altitude, c'est ici surtout la raideur des pentes qui constitue une contrainte majeure, notamment pour l'agriculture. Les meilleurs sols ne se situent pas dans cette région. Ils se situent davantage dans le territoire des plaines, propices à une agriculture plus intensive. L'arboriculture est le type d'agriculture prédominant sur les hauteurs de Moknéa. Les villageois cultivateurs possèdent généralement des oliviers et des figuiers

### 1.2.2 Description morphologique du village

Le dispositif rural intramontagnard des années 1950 est marqué par un relatif isolement de Moknéa par rapport aux villages environnants. Le village de Moknéa correspond en réalité à deux ensembles qui ont, par le passé, formé deux villages distincts du point de vue spatial : Haidous<sup>45</sup> et Moknéa. Ces deux villages ont donc des frontières communes qui ont fini par se confondre pour ne former qu'un seul et même espace homogène. Haidous correspond à la partie « basse » du village et qui n'est pas indiquée sur la carte au 1/50

---

<sup>44</sup> ANOM, 5 SAS 20, Rapport mensuel d'activité de la SAS d'Ifigha du mois d'août 1958, 30 août 1958.

<sup>45</sup> Là encore, l'orthographe varie en fonction des sources. Il est parfois question de « Hidous » ou encore « Haidouce ». Le choix a été fait de retenir Haidous.

000ème, tandis que le village central de Moknéa correspond à la partie « haute ». Contrairement aux différents hameaux des Aït Bouadda, le village de Moknéa se caractérise par un habitat groupé et resserré avec une distribution spatiale des quartiers en fonction de l'origine familiale des habitants.<sup>46</sup> La géographie de ces villages, caractérisée notamment à Moknéa par un enclavement manifeste a pu être un facteur de sous-administration, à l'image de toute la région d'Ifigha.

## **2. La sous-administration d'un espace aux frontières constamment redessinées**

A la page de son journal datant du 2 février 1956, Mouloud Feraoun notait : « (...) les villages vivent en marge de l'organisation administrative officielle, comme par le passé<sup>47</sup>. » La problématique spatiale est centrale. Du point de vue des pratiques, elle est pour l'administration militaire et civile française un espace à contrôler. Son administration constitue donc un enjeu de surveillance des nationalistes algériens. Les frontières qui délimitent l'espace auquel appartiennent Aït Bouadda et Moknéa n'ont cessé d'évoluer et de se réajuster au fil du temps. Administrer un espace rural où la présence coloniale est très faible, voire inexistante, telle était l'ambition d'une administration coloniale à la veille du soulèvement armé. Durant la guerre d'indépendance, ce découpage administratif antérieur est un enjeu majeur pour le contrôle des populations.

Clarifier le cadre spatial dans lequel s'exerce la souveraineté des autorités françaises n'est pas chose aisée. En effet, la difficulté provient de l'évolution et de la réorganisation successive des frontières administratives tracées par les autorités françaises.

### **2.1 A quels espaces correspondent ces villages ?**

L'administration des villages en tant que petites unités d'un espace plus large, provient d'un processus long, antérieur au déclenchement du conflit pour l'indépendance. Elle fait partie de toute une histoire de la réforme des communes en Kabylie pendant la période

---

<sup>46</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande-Kabylie...op.cit.*, p.79

<sup>47</sup> Mouloud Feraoun, *Journal, 1955-1962, Seuil, 2011, 347 p.*, pp. 104-105.

coloniale<sup>48</sup> qui n'est pas directement l'objet de cette étude. L'objectif est d'identifier à quel ensemble cohérent ou homogène appartiennent Aït Bouadda et Moknéa au moment où se déclenche officiellement la guerre d'indépendance. Cela, afin de fixer le cadre global dans lequel s'exerce le contrôle des villageois.

### 2.1.1 La commune mixte du Haut Sébaou et le douar Béni Ghobri

Aït Bouadda et Moknéa font partie de la commune mixte du Haut-Sébaou, créée par l'arrêté gouvernemental du 25 août 1880. Pour Alain Mahé, les « communes mixtes n'avaient de communal que le nom, et c'est un administrateur, fonctionnaire nommé par le gouvernement d'Alger, qui assumait la gestion de la circonscription<sup>49</sup>. » Par opposition à la commune de plein exercice, la commune mixte est non seulement plus étendue mais se voit aussi érigée dans une région à prédominance rurale, où l'élément européen est quasiment inexistant. A l'intérieur de chaque commune mixte, l'administration française a tenté de découper le territoire en s'appuyant sur des frontières tribales dont nous ne pouvons pas évoquer avec certitude les délimitations. En érigeant plusieurs douars, l'administration française a tenté de les recouper. Le douar, dont la réalité est essentiellement cadastrale<sup>50</sup>, correspond à la délimitation des fonctions d'agents territoriaux tels que caïds et garde-champêtres. Pour la commune mixte du Haut-Sébaou, c'est la tribu des Aït Ghobri - à laquelle Aït Bouadda et Moknéa sont censés appartenir - qui a servi à l'édification du douar Béni-Ghobri sous Napoléon III. Le douar Béni Ghobri comporte trois centres de colonisation : Azazga, Yakouren et Fréha. Selon Alain Mahé, « la caractéristique la plus marquante de cette région [le douar Béni-Ghobri] est l'absence de communes de plein exercice. Si bien que toutes les populations ont été administrées dans le cadre de communes mixtes<sup>51</sup>. »

---

<sup>48</sup> Michelle Sellès-Lefranc, « Réforme communale et institutions locales en Kabylie pendant la période coloniale : les ambiguïtés des outils méthodologiques d'une politique administrative (1937-1962) », Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent, *Les administrations coloniales. Etat de l'historiographie. Structures et acteurs*, n°87, 2007. En ligne : [http://www.ihtp.cnrs.fr/sites/ihtp/IMG/pdf\\_BULLETTIN\\_IHTP\\_87.docbis.pdf](http://www.ihtp.cnrs.fr/sites/ihtp/IMG/pdf_BULLETTIN_IHTP_87.docbis.pdf)

<sup>49</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande-Kabylie...op.cit.*, p. 240.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 239.

<sup>51</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande-Kabylie...op.cit* p.243.

### 2.1.2 La création de la commune d'Aït Bouadda et de la commune de Moknéa

Dans le cadre global de la réforme communale en Kabylie de 1956, la commune mixte du Haut-Sébaou disparaît par arrêté du 30 novembre 1956. En remplacement, l'arrondissement d'Azazga est érigé par décret du 20 mai 1957 au sein du département de Grande-Kabylie. Ce changement s'opère non seulement par souci de cohérence et de simplification de l'administration mais aussi, pendant la guerre, par crainte d'un « espace ouvert à l'empire du nationalisme<sup>52</sup>. »

Les autorités administratives françaises prennent la commune, au sens large du terme, comme base de découpage et non plus le village en tant qu'unité. Aussi, le village de Moknéa est appréhendé comme faisant partie d'un ensemble plus large créé en 1957<sup>53</sup>, la commune de Moknéa. Celle-ci regroupe les villages de Moknéa, Achallam et Tabourt. En raison de la dispersion des divers hameaux, le village d'Aït Bouadda est considéré comme une commune à part entière la même année. Pour Michelle Sellès-Lefranc, « l'accroissement [...] du nombre des arrondissements et des départements répond à l'évidence de la sous-administration de l'Algérie<sup>54</sup>. »

Ces constants rééquilibrages et réorganisations illustrent la démarche d'autorités cherchant à trouver le meilleur découpage pour la meilleure administration possible. L'optique sécuritaire est évidemment prônée. Pourtant, nous pouvons nous interroger sur l'impact réel et le sens de ces ajustements pour les administrés eux-mêmes. L'historiographie des frontières tracées par le pouvoir colonial n'aborde que très peu le sujet, encore moins dans l'espace de Grande-Kabylie qui est le nôtre. Il existe cependant des travaux, notamment la thèse de doctorat de Christine Mussard<sup>55</sup>, portant sur un espace situé à la frontière tunisienne, La Calle.

Sa thèse a tenté de répondre à la question de la coïncidence entre espace administratif et espace vécu pour les populations de la Commune Mixte de La Calle. Elle s'est interrogée sur la pertinence de ces découpages administratifs et notamment celui de la Commune Mixte. Au terme de sa démonstration, celle-ci conclut qu'il existe une réelle distorsion entre l'espace de l'administration, tracé par des autorités soucieuses de construire des limites cohérentes, et l'espace social, dans lequel les administrés circulent. Sa démonstration s'appuyant sur des

---

<sup>52</sup> Michelle Sellès-Lefranc, *Art.cit.*

<sup>53</sup> ANOM, 5 SAS 21, Situation politique de la SAS d'Ifigha au 20 janvier 1957.

<sup>54</sup> *Idem.*

<sup>55</sup> Christine Mussard, « Archéologie d'un territoire de colonisation en Algérie. La commune mixte de La Calle 1884-1957 », Thèse de doctorat de troisième cycle sous la direction de Francis Simonis, Université Aix-Marseille, 2012, 457p.



sources produites par l'administration elle-même, le point de vue des populations est extrêmement difficile à saisir. En introduction, l'auteur ne peut que formuler des hypothèses, liées à la mémoire de la Commune Mixte. Selon elle, il s'agit d'une administration très vite balayée dans l'esprit des personnes ayant vécu sa disparition au milieu du XXème siècle.

Pour nos villageois des débuts de la guerre d'indépendance, la question peut aussi se poser du point de vue du Douar. Quel sens en effet le Douar pouvait-il avoir dans un espace où les villages sont d'abord l'unité de référence majeure ? Si celui-ci s'appuie *a priori* sur une réalité tribale, nous ne pouvons pas établir avec certitude que ce découpage soit tout à fait conforme à la manière dont les individus se représentent eux-mêmes leur espace, qu'il soit proche ou lointain. Dans l'échantillon des témoignages mobilisés pour cette étude, ni le douar ni la commune mixte ne constituent des références spatiales notables. De même que la tribu n'est pas la référence sociale évoquée, tandis que la famille l'est davantage. Cela est d'autant plus complexe à trancher quand on sait que le village de Moknéa est théoriquement à cheval sur le douar Béni Ghobri et, au Sud, le douar Akfadou.

En revanche, le cadre de la commune d'Ifigha, parce qu'associée pendant la guerre à une instance centralisatrice, la SAS, émerge plus naturellement dans les souvenirs des contemporains de cette époque. C'est pourquoi nous allons nous intéresser plus avant aux frontières tracées par les militaires pendant la guerre.

### 2.1.3 Le cadre militaire : le secteur d'Azazga, la SAS d'Ifigha, le quartier d'Ifigha

Ce constat de sous-administration se vérifie a fortiori dans l'espace où s'insèrent nos villages. Dès avril 1955, les autorités mettent en place une toute nouvelle administration, celle des Sections Administratives Spécialisées (SAS). Il s'agit, comme le note François-Xavier Hautreux, d'une « sorte de centre administratif de campagne que dirige un militaire<sup>56</sup> » et dont l'arrivée est censée combler le déficit d'administration. Dans un contexte de guerre, ces nouveaux « bordj » assurent aussi un rôle de surveillance à l'échelle des groupes d'individus résidant dans les villages les plus éloignés. En somme, « dans l'Algérie en guerre, leur rôle est central et touche directement à la vie quotidienne.<sup>57</sup> » Cette nouvelle réalité administrative et militaire recompose à nouveau l'espace. Les villages d'Aït Bouadda et Moknéa sont ainsi

---

<sup>56</sup> François-Xavier Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis. 1954-1962*, Perrin, 2013, 468 p, p.48.

<sup>57</sup> F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie...op.cit*, p.50.

administrés par les officiers militaires de la SAS d'Ifigha. La SAS d'Ifigha administre trois communes et un village : la commune d'Aït Bouadda (composée d'un ensemble de petits hameaux dispersés), la commune de Moknéa (composée du village de Moknéa et d'Achallame), la commune d'Ifigha (regroupant les villages d'Ifigha, Tala-Gala, Aït Issad et Aourir) et enfin, le village de Cheurfa.

Avec l'intensification des combats sur le territoire tout au long de la guerre et la nécessité de reprendre en main des villages sous-administrés, les militaires ont tracé leurs propres frontières, chevauchant ces limites administratives. Ainsi, l'armée a pour principal unités spatiales le secteur, le quartier et le sous-quartier. Aït Bouadda et Moknéa font partie de l'immense secteur d'Azazga qui recoupe globalement l'ancien territoire délimitant la commune mixte du Haut Sébaou. A l'échelle locale, « La SAS d'Ifigha est à cheval sur deux quartiers et 4 sous-quartiers<sup>58</sup>. » Le quartier d'Ifigha comprend plus d'une vingtaine de villages. A partir de 1955, les éléments du 27<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains s'y implantent durablement et installent leur poste de commandement à Ifigha la même année. A partir de 1960, le commandant-lieutenant du secteur d'Azazga fait provisoirement appel à l'aide du 6<sup>ème</sup> régiment des Hussards pour remplacer l'action du 27<sup>ème</sup> BCA à Aït Bouadda.

L'enchevêtrement des espaces est finalement la conséquence de cette recomposition spatiale du point de vue des autorités administratives françaises. Même l'unité du village, a priori considérée comme stable semble aller en ce sens. La particularité d'Aït Bouadda est celle d'avoir été un centre municipal dont le fonctionnement, l'histoire administrative et politique diffère largement de celui de Moknéa.

## **2.2 Aït Bouadda : un village au statut spécifique**

### **2.2.1 Un ancien centre municipal**

Contrairement à Moknéa, ce village a très tôt été considéré comme un lieu où les réformes politiques de l'administration française pourraient aisément se réaliser. En 1945, dans le cadre général de la politique de réformes municipales en Algérie, Aït Bouadda a été considéré comme un village pouvant prétendre au statut de centre municipal. Il ne s'agit pas ici d'en détailler le fonctionnement mais simplement de rappeler les grands traits de cette

---

<sup>58</sup> ANOM, 5 SAS 21, Situation politique de la SAS d'Ifigha, 20 janvier 1957.

« réforme en matière d'administration locale, passée complètement inaperçue dans l'historiographie de l'Algérie coloniale<sup>59</sup>. » En l'absence de sources primaires, nous appuierons largement nos constats sur les travaux d'Alain Mahé. Il apparaît que la majorité des centres municipaux ont été créés en Grande-Kabylie. Ce constat reflète, selon l'historien, le « dernier volet d'une politique kabyle qui ne fut pas assumée en tant que telle<sup>60</sup>. »

Dès décembre 1945, l'administrateur de la commune mixte du Haut-Sébaou effectuait un projet de délimitation territoriale du centre municipal d'Aït Bouadda<sup>61</sup>. Il s'agit pour l'essentiel d'un outil d'administration à échelle locale dont l'ambition première est de doter le village concerné d'un certain nombre de facilités (telles que des franchises) dans un territoire où le peuplement est exclusivement formé « d'indigènes musulmans.<sup>62</sup> » L'historien a identifié chez les « indigénophiles » kabyles ayant mené cette réforme divers critères théoriques justifiant le choix d'un village tel que Aït Bouadda.

Ces indices, censés témoigner de la disposition des administrés à accueillir une telle réforme, prenaient en compte la vigueur des traditions municipales, la forte immigration, la prégnance des écoles françaises<sup>63</sup> etc. Si « cette réforme visait à la reconnaissance légale et républicaine des traditions municipales des villages de Grande-Kabylie », elle fut globalement un échec. En effet, dès le déclenchement du conflit en 1954, l'expérience ne put être prolongée en raison de la forte emprise militaire française sur le territoire.<sup>64</sup> En 1956, les centres municipaux furent donc dissous. Aït Bouadda avait déjà fait l'objet d'une attention particulière dès la fin de la Seconde guerre mondiale de la part des autorités administratives françaises. Mais dans le contexte de la guerre d'indépendance et le cadre de réformes à l'échelle des communes, le thème de la municipalisation fut à nouveau mobilisé. Cette fois, il entra directement dans la campagne « d'action psychologique<sup>65</sup> » menée par l'armée française à l'échelle de tout le territoire.

---

<sup>59</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande-Kabylie...op.cit*, p.376.

<sup>60</sup> *Idem*.

<sup>61</sup> ANOM, 5 SAS 20, Procès-verbal du projet de délimitation territoriale par l'administrateur de la commune mixte du Haut Sébaou, 20 décembre 1945.

<sup>62</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande Kabylie...op.cit*, p.376.

<sup>63</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande Kabylie...op.cit*, p. 392.

<sup>64</sup> D. Abrous, « Kabylie : anthropologie sociale », *Encyclopédie berbère*, n°26, 2011. En ligne : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1416>

<sup>65</sup> ANOM, 5 SAS 24, Note au sujet de l'action psychologique à mener dans les sous-secteurs et quartiers de la 27<sup>ème</sup> Division d'Infanterie Alpine, 20 décembre 1956.

### 2.2.2 Ait Bouadda et la politique de municipalisation à l'échelle de la Kabylie

En 1956, le gouvernement Guy Mollet pose les jalons de la réforme communale dans le cadre de la loi des pouvoirs spéciaux avec un décret « portant transformation des communes mixtes d'Algérie en communes régies par la loi du 5 avril 1884.<sup>66</sup> » Cette loi signe donc la fin des communes mixtes. En 1956, la municipalisation peut se définir simplement comme le « processus visant à la mise en place de communes semblables à celles de la métropole<sup>67</sup>. » Aït Bouadda, aux côtés des villages d'Ifigha et d'Aït Issad, ont tous les trois la particularité d'avoir été d'anciens centres municipaux.

Ces villages sont donc ciblés en tant que lieux propices à la diffusion d'une action visant à gagner sur le plan de la lutte psychologique. Autrement dit, « l'œuvre de pacification », c'est-à-dire de propagande incombe à l'armée, chargée de persuader les villageois des bienfaits de l'Algérie française. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette rhétorique. Nous notons simplement que celle-ci est au cœur du projet de municipalisation. Cela apparaît nettement dans les rapports et autres directives visant à encadrer l'action des officiers chargés de diffuser et d'appliquer cette réforme à l'échelle locale.

Le préfet du département de Grande-Kabylie est celui qui fixe les conditions dans lesquelles cet effort doit être mené au sein des villages. Dans une circulaire datant du 16 novembre 1956<sup>68</sup>, il fixe les objectifs en matière de municipalisation en Grande-Kabylie. Cette circulaire est adressée aux Sous-Préfets, Administrateurs des anciennes communes mixtes mais aussi et surtout aux officiers SAS. Car c'est en effet aux SAS que revient la tâche de l'application et de l'encadrement de ce projet de réforme municipale à l'échelle des villages concernés. Le contexte de guerre d'indépendance explique en partie le caractère de précipitation et d'urgence que l'on peut déceler dans les directives du préfet. Celui-ci appelle en effet avec insistance à la constitution de « Djemaas officieuses » et à la mise en place d'une « représentation clandestine limitée au besoin à 2 ou 3 éléments avec lesquels [les officiers SAS auront] des contacts aussi fréquents que possible<sup>69</sup>. » Or, pour M. Sellès-Lefranc, il est certain que « Le délai imparti pour le redécoupage de tout le territoire algérien

---

<sup>66</sup> M. Sellès-Lefranc, Art.cit.

<sup>67</sup> Sylvain Bartet, « Aspect de la pacification en Grande-Kabylie (1955-1962). Les relations entre les sections administratives spécialisées (SAS) et les populations », *Revue française d'histoire d'Outre-Mer. Explorations, colonisations, indépendances*, tome 85, n°319, 2e trimestre 1998. pp. 3-32.

<sup>68</sup> ANOM, 5 SAS 20, Circulaire sur la municipalisation et la constitution de Djemaas en Kabylie, 16 novembre 1957.

<sup>69</sup> *Idem*.

dans le contexte de la guerre d'Algérie condamne la réforme municipale à être hâtive et improvisée.<sup>70</sup> »

Ces directives venues d'en haut peinent ainsi à être exécutées correctement à l'échelle locale, c'est-à-dire à l'échelle d'Aït Bouadda. Certes, le chef de la SAS d'Ifigha, le lieutenant Arlabosse, semble optimiste quant à la constitution d'une *Djemaa*. Dans un rapport du 19 octobre 1956, il note : « Au mois dernier, quelques membres du conseil d'Aït Bouadda s'étaient réunis avec moi. Il me semble qu'une Djemaa pourrait y être constituée.<sup>71</sup> » En temps normal, lorsque le secrétaire du centre municipal d'Aït Bouadda prend ses congés, celui du centre municipal voisin prend le relais et inversement. Ses jugements sur la situation de l'ancien centre municipal d'Aït Bouadda s'avèrent finalement hâtifs. Dans un rapport mensuel de novembre, c'est-à-dire un mois plus tard, la situation administrative est telle qu'aucune Djemaa n'est en fonctionnement à Aït Bouadda et ce, jusqu'à la fin du conflit.

D'autre part, le secrétaire du centre municipal émet lui-même des signes de relâchement puisque « malgré les nombreuses observations faites, il ne répond pas à [mes] convocations<sup>72</sup>. » En effet, ce dernier adresse dès janvier sa démission à l'administrateur de la commune mixte du Haut Sébaou.<sup>73</sup> Le secrétaire ne mentionne pas les raisons qui le poussent à démissionner. L'hypothèse d'une obstruction au fonctionnement normal du centre municipal par le FLN et de pressions exercées sur les membres du conseil municipal peut être formulée. L'autre hypothèse possible est celle de la connivence du secrétaire du conseil municipal avec des membres du FLN. Dans tous les cas, sa demande est rejetée en février 1956. En 1957, un rapport émis par la SAS d'Ifigha sur la situation politique du village d'Aït Bouadda note que « le secrétaire de l'ancien centre municipal travaille toujours<sup>74</sup>. »

En somme, l'administration à l'échelle locale du village d'Aït Bouadda est en total dysfonctionnement. Ce constat de bouleversement se vérifie également au niveau des institutions internes au village. Qu'il s'agisse d'Aït Bouadda ou de Moknéa, le déclenchement ouvert de la guerre intensifie les phénomènes de modification voire de bouleversement du fonctionnement rural traditionnel.

---

<sup>70</sup> M. Sellès-Lefranc, Art.cit.

<sup>71</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du lieutenant de la SAS d'Ifigha du mois d'octobre 1956, Octobre 1956.

<sup>72</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du lieutenant de la SAS d'Ifigha du mois de novembre 1956, Novembre 1956.

<sup>73</sup> ANOM, 5 SAS 21, Lettre de démission du secrétaire du centre municipal d'Aït Bouadda, Janvier 1956.

<sup>74</sup> ANOM, 5 SAS 21, Situation politique de la SAS d'Ifigha, 20 janvier 1957.

### **3. Ceux qui partent, ceux qui restent : organisation sociale de deux villages de Grande-Kabylie**

L'objectif de cette partie est de comprendre la manière dont ces villages s'organisent du point de vue social au moment de l'entrée en guerre. Par organisation sociale, nous entendons l'ensemble des éléments politiques, économiques, sociaux et culturels structurant la vie commune entre villageois résidant à Aït Bouadda et Moknéa. L'entrée en guerre correspond au moment de l'extension de l'emprise du pouvoir militaire sur les villages. Nous chercherons à comprendre quels phénomènes, hérités d'avant-guerre, la guerre intensifie et quelles dynamiques sont issues du conflit.

#### **3.1 L'organisation politique et sociale des villages en guerre**

##### **3.1.1 La fin des assemblées villageoises traditionnelles (*tajmat*)**

Il est une réalité politique, commune à Aït Bouadda, à Moknéa et à l'ensemble des villages de Grande-Kabylie qui disparaît dès leur entrée en guerre : la *tajmat*. Nous n'entrerons pas dans les détails de son fonctionnement complexe ni de ses prérogatives au sein du village avant 1954. Il s'agit de mettre en évidence la disparition d'une réalité structurant l'espace public et politique des villageois et ce, en raison de la militarisation progressive de la Grande-Kabylie. Nos témoins, dans leurs souvenirs, parlent toujours de la *tajmat* comme d'un espace relevant de la vie publique et du collectif, mais ne l'associent plus dans leur discours à un espace d'administration locale par des kabyles.

Traditionnellement, cette assemblée villageoise constituait l'unité politique des villages. Présidée par un représentant élu démocratiquement, l'*amin*, la *tajmat* avait pour mission de régler les conflits locaux propres au village administré. Les décisions sont prises collectivement par un groupe constitué d'hommes, représentant chaque groupe lignager du village. Le pouvoir de jugements des conflits et délits autorisait donc la mise en place de différentes sanctions, de type amendes par exemple. Or, dans un contexte d'emprise militaire de plus en plus grande dans la région où se situent nos villages, ces traditions municipales ont été suspendues. Se réunir publiquement et collectivement devenait impossible dès lors que le contrôle militaire était mis en place. A. Mahé montre comment les organes locaux du FLN, secrets et clandestins se sont progressivement substitués aux assemblées villageoises,

publiques et régulières.<sup>75</sup> Les conflits internes ont donc été progressivement réglés par l'intermédiaire de toutes nouvelles autorités, tels que de tribunaux, dont nous verrons plus tard l'impact sur nos villages pendant la guerre. L'une des conséquences de l'accroissement de la présence militaire et des combats à l'extérieur est aussi celle du repli des individus sur l'espace familial.

### 3.1.2 Un repli sur l'espace familial ?

La maison (*axxam*) est le noyau central de l'espace familial, ce qui en délimite l'espace de vie. La vie des villageois est marquée par la prédominance de la communauté lignagère. Cela est d'autant plus vrai pour le mode de vie des femmes. De manière générale, pour la jeune mariée (*tislit*), le nouveau cadre de vie est celui de la coexistence avec la belle-famille, dans l'exiguïté et la proximité spatiale du foyer familial. Dans un système traditionnel et hiérarchique, les femmes se trouvent sous l'autorité du *pater familias*. Quant à la ou aux nouvelle(s) épouses qui pénètrent le foyer, celles-ci se trouvent tout en bas de l'échelle, sous l'autorité de la belle-mère<sup>76</sup>. Ces éléments succincts de structure sociale nous permettent d'appréhender un cadre de vie collectif, où la cohabitation se fait sur deux, voire trois générations successives.

Pendant la guerre, ce repli sur l'espace du foyer ne concerne pas tous les individus de manière homogène. Longtemps, l'historiographie de la guerre d'indépendance algérienne a négligé l'histoire des femmes algériennes pendant la guerre d'Algérie. Ce manque peut s'expliquer par la difficulté à informer, autrement que par des sources orales, l'histoire de celles dont le quotidien est celui du foyer et du village dans lequel elles habitent. Les ouvrages traitant de leur histoire tiennent souvent compte de l'anthropologie historique et de la place traditionnelle accordée à celle-ci dans le régime patriarcal de la famille kabyle. Djamilia Amrane définit la condition féminine kabyle comme étant celle d'une « absence totale dans le monde extérieure<sup>77</sup>. » Or, la population active masculine est celle qui a pu s'extraire du cadre fermé du village. Cela se vérifie notamment à travers les nombreux cas de départ en métropole avant et pendant la guerre d'indépendance.

---

<sup>75</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande-Kabylie...op.cit*, p. 427

<sup>76</sup> Mohand Khellil, *La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié*, L'Harmattan, 1984, 176p, p.36.

<sup>77</sup> Djamilia Amrane, *Les femmes algériennes dans la guerre*, éditions Plon, 1991, 298 p, p.17.

## 3.2 Des terres d'émigration pendant la guerre ?

### 3.2.1 Un phénomène structurel en Grande-Kabylie

Aït Bouadda et Moknéa ont fourni d'importants contingents d'émigrés, en partance pour la métropole. En Grande-Kabylie, cette réalité migratoire se vérifie pour la période précédant le conflit, mais aussi pendant la guerre, entre 1954 et 1962. Il ne s'agit pas ici de décrire les effets de cette émigration sur le degré de politisation des individus. Le rôle joué par ce phénomène dans la formation du sentiment national et dans l'implication au sein de partis ou de formations politiques mériterait une étude à part entière que nous ne pouvons pas mener en raison de sources insuffisamment parlantes sur ce sujet. Il s'agit davantage de dresser un tableau sommaire du poids de l'émigration dans ces villages pendant la guerre. L'émigration est en effet une caractéristique qui, sans être exclusive à ces villages, nous permet de comprendre leur organisation et leur fonctionnement.

Nos sources sont très peu parlantes pour ce sujet et ne nous permettent pas de dresser une évolution chiffrée précise pour deux villages en particulier. Seules les archives de SAS fournissent quelques éléments de compréhension et de comparaison qui nous permettent d'établir des constats chiffrés dont l'exactitude peut varier. Pour la question migratoire, le phénomène constant d'allers-retours réguliers des individus pendant toute la période de la guerre rend toute idée de statistique figée impossible.

En tant que villages de Grande-Kabylie, ils font partie d'un espace traditionnellement associé à cette réalité migratoire. Il faut tout d'abord souligner le caractère ancien et structurel de l'émigration kabyle en France. Son ampleur remonte au moins au tout début du XXème siècle<sup>78</sup>. Les départs pour la métropole ont augmenté durant la Grande Guerre en raison des besoins en main d'œuvre coloniale. Mais ceux-ci ne connaissent véritablement un essor qu'à la fin de la Seconde guerre mondiale. En 1945, le phénomène s'intensifie comme jamais auparavant<sup>79</sup>. A partir de cette période, la Kabylie n'a plus le monopole de l'émigration massive et d'autres régions algériennes fournissent leur lot d'émigrés. Elle demeure cependant l'espace où le phénomène a été le plus précocement observé. Les caractéristiques de l'émigration kabyle tiennent principalement au volume d'argent transféré - qui est deux à

---

<sup>78</sup> Karima Dirèche-Slimani, *Histoire de l'émigration kabyle en France au XXème siècle*, L'Harmattan, 1998, 214p, p.24.

<sup>79</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande Kabylie...op.cit*, p.377.



trois fois plus élevé que le revenu moyen en Algérie -, mais aussi à l'importance et à l'efficacité des réseaux communautaires tissés entre les deux rives de la Méditerranée<sup>80</sup>. Ces caractéristiques ont facilité les projets de départs pour la métropole.

Les motivations à partir pour la métropole sont essentiellement liées à des problématiques économiques. Karima Dirèche-Slimani attribue la précocité et la prégnance de l'émigration kabyle à « l'insuffisance de l'économie traditionnelle kabyle<sup>81</sup>. » Dans une économie d'autosuffisance, reposant essentiellement sur l'arboriculture et des techniques agricoles anciennes voire archaïques, les revenus tendent à manquer. En outre, la Grande-Kabylie est un espace à forte densité de population où la pauvreté du sol s'allie à une insuffisante productivité. Comme le note si justement Albert Camus dans ses *Chroniques Algériennes* : « Ce grain, si nécessaire, il faudrait l'acheter<sup>82</sup>. » Cette insuffisance matérielle se traduit donc par la nécessité de chercher des ressources ailleurs, en numéraire, c'est-à-dire là où les salaires existent et sont plus élevés qu'en Algérie. Le projet migratoire se formule dans ces conditions de nécessité et s'établit comme un projet économique à part entière.

### 3.2.2 L'émigration à Moknéa et à Aït Bouadda

Le projet migratoire émane majoritairement de la population active masculine. Avant le déclenchement du conflit armé, les départs n'étaient que très rarement familiaux :

Y : A l'époque, nous les Algériens, les Arabes, tu comprends...mon père ne s'approchait pas de ce qui était *haram*...Donc, c'était mal vu de ramener sa femme en France.

LHA : Pourquoi ?

Y : La religion ! La religion ! Faut séparer la religion française de la religion des musulmans. Pour moi, il n'y a qu'un seul Dieu, tout puissant et tout miséricordieux. Enfin, pour moi c'est comme ça hein !<sup>83</sup>

Sur l'ensemble des femmes ayant fait l'objet d'un entretien individuel, la moitié d'entre elle (c'est-à-dire trois) ont expliqué être restées au village tandis que leurs maris résidaient en France de façon provisoire afin d'y travailler. C'est par exemple le cas de Zahra, dont le mari,

<sup>80</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande-Kabylie...op.cit*, p.378.

<sup>81</sup> K. Dirèche-Slimani, *Histoire de l'émigration kabyle...op.cit*, p. 49.

<sup>82</sup> Albert Camus, *Les Chroniques Algériennes : 1939-1958*, Gallimard, 1987, 239 p, p. 34 cité par K. Dirèche-Slimani, *Ibid.*, p.48.

<sup>83</sup> Entretien avec Youssef, 4 novembre 2014.

séjournait dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement à Paris et travaillait comme ouvrier dans une usine. Celui-ci revenait régulièrement à Aït Bouadda jusqu'au où jour où il revint définitivement un an après la guerre en 1963.<sup>84</sup>

Quant aux hommes avec qui nous avons pu nous entretenir, ceux-ci ont également travaillé et séjourné en France. Sur les quatre hommes interrogés, deux d'entre eux ont été envoyés en France dès leur plus jeune âge. Mohand Saïd est parti en France dès l'âge de 10 ans, en 1947, afin de rejoindre son frère, alors employé des Postes Téléphones Télégraphes (PTT) à Saint-Denis. Mohand Saïd, fils d'un ancien combattant de la Grande Guerre, était jusqu'alors scolarisé à Ifigha. La pension d'invalidité octroyée à son père lui permettait de jouir d'une certaine aisance par rapport au reste des enfants que le témoin fréquentait durant son enfance. Il explique ainsi, non sans exagérations, la manière dont il a été victime de vols et de rackets à répétitions. De 1947 à 1951, son père l'a ainsi envoyé en France afin de poursuivre sa scolarité à Saint-Denis : « Quand mon père a appelé mon frère, il lui a dit : “Bon, j'arrive avec ton frère, tu te demmerdes avec” Et c'est comme ça que je suis parti en France.<sup>85</sup> » Pour nos deux autres témoins en revanche, le départ pour la métropole a été plus tardif. Ceux-ci se sont rendus en France alors qu'ils étaient âgés d'une vingtaine d'années. Tahar est ainsi parti rejoindre son frère en 1954 pour travailler à ses côtés à l'usine. Il ne revient à Moknéa qu'en 1956, afin de rendre visite à ses parents. Ce retour, censé être provisoire, se révèle finalement définitif en raison du refus de la SAS d'Ifigha de lui octroyer un laissez-passer pour se rendre à nouveau en France<sup>86</sup>.

Ces témoignages nous permettent d'éclairer certaines conditions pour lesquelles il était possible de mettre en œuvre un projet migratoire. L'évidence est d'abord celle des contacts noués en France au préalable. L'ensemble de nos témoins avaient tissé un réseau communautaire de l'autre côté de la Méditerranée, très resserré sur le noyau familial. Qu'il s'agisse d'un père, d'un frère ou d'un cousin sur place, le départ ne peut se concevoir sans attache sur place. D'autre part, partir en France sans être en âge de travailler semble avoir été le lot des plus privilégiés. C'est le cas de Mohand Saïd comme nous l'avons vu, mais c'était aussi le cas de Youssef, parti avec son père en 1949 habiter à Aubervilliers à l'âge de 16 ans. Cela même si celui-ci a fini par abandonner le cours moyen de deuxième année auquel il était inscrit pour travailler avec son père à Levallois, au sein de l'usine Thompson : « (...) j'ai

---

<sup>84</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

<sup>85</sup> Entretien avec Mohand Saïd, 2 novembre 2014.

<sup>86</sup> Entretien avec Tahar, 5 novembre 2014.

travaillé là-bas parce que mon père leur avait expliqué qu'il avait beaucoup de bouches à nourrir, que j'étais sérieux...Tu sais, on était neuf en tout ! Et puis...puis j'ai lâché l'école et on a fini par m'embaucher<sup>87</sup>. » Ce dernier finit par revenir en Algérie en 1952, à l'occasion de son mariage.

Ces constats observés sur un très faible échantillon de personnes ne peuvent évidemment pas être généralisés à l'ensemble des habitants d'Aït Bouadda et de Moknéa. Nous nous sommes appuyés sur des comptes rendus mensuels émis par les SAS entre 1955 et 1962 afin de tenter d'observer l'évolution des départs pour la métropole dans la commune d'Ifigha. Durant cette période, les départs semblent être de plus en plus limités à partir de 1958. Par exemple, en 1956, les rapports émis par les SAS qualifient encore l'émigration en métropole de « très nombreuses.<sup>88</sup> » A partir de 1958, il apparaît que des « nombreuses demandes de départ en métropole<sup>89</sup> » continuent à être formulées. Les rapports insistent par exemple sur le fait que pendant la guerre, les habitants de Moknéa « (...) lassés des événements actuels, essaient d'échapper à tout tracass en partant vers Alger ou la Métropole.<sup>90</sup> »

On constate deux types d'évolutions à partir de l'année 1958 : tout d'abord sur le thème des motivations. Les demandes pour partir ne relèvent plus simplement de raisons purement économiques car, avec l'intensification du combat en milieu rural, la fuite des zones investies par les combats est une nouvelle réalité. L'émigration en famille se fait sur la capitale, Alger, davantage qu'en métropole, même si les statistiques de l'émigration familiale en métropole prend une ampleur considérable pendant la guerre dans l'ensemble de la Grande-Kabylie<sup>91</sup>. Rares sont les chiffres concernant les départs sur Alger. Ceux concernant les départs pour la métropole sont plus nombreux, quoique lacunaires. D'après le nombre effectif de départ pour la métropole recensés par les SAS pendant la guerre, il apparaît que la volonté d'émigrer n'est pas toujours suivie de la possibilité de le faire.

A partir de 1958, on observe ainsi une stagnation des départs pour la métropole par rapport aux années précédentes et un mouvement plus important de retours en Algérie. Par exemple, en 1958, le nombre de départs depuis Aït Bouadda est nul, tandis qu'une seule

---

<sup>87</sup> Entretien avec Youssef, 4 novembre 2014.

<sup>88</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du lieutenant de la SAS d'Ifigha du mois d'octobre 1956, 19 octobre 1956.

<sup>89</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du lieutenant de la SAS d'Ifigha du mois de juillet 1958, 16 juillet 1958.

<sup>90</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du lieutenant de la SAS d'Ifigha du mois d'avril 1958, 19 avril 1958.

<sup>91</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande-Kabylie...op.cit.*, p.416.

personne de Moknéa a pu se rendre en France. Inversement, la même année, 7 personnes originaires d'Aït Bouadda reviennent au village et 3 personnes originaires de Moknéa<sup>92</sup>.

Deux hypothèses peuvent permettre de comprendre cette raréfaction des départs pendant la guerre : d'abord, comme ce fut le cas pour Tahar, la mauvaise volonté des autorités peut jouer. Les déplacements étant de plus en plus contrôlés, notamment par les SAS, il est probable que les départs aient été freinés ou ralentis par le renforcement de la politique de surveillance et par le refus d'attribuer des laissez-passer aux individus. L'émigration étant masculine, la crainte des autorités est celle de la politisation des individus en métropole et du renforcement du dispositif de « rébellion » interne aux villages. Les travailleurs émigrés font donc l'objet d'une attention particulière. En 1960, cette crainte à leur égard se traduit notamment par la mise en place de dispositifs afin de dissuader les « travailleurs en vacances ou rentrant de métropole » de mener une « activité subversive » dans leur village d'origine. Ce dispositif mis en place à partir de 1960 se traduit par des mises en garde dès l'arrivée sur le sol algérien et, si besoin est, par des mesures de sanctions à l'encontre des individus considérés comme suspects ; tel qu'un arrêté d'expulsion<sup>93</sup>.

L'autre hypothèse, qui n'est pas exclusive, peut aussi aller du côté de l'impossibilité financière de se rendre en France ou l'impossibilité de nouer des contacts avec des personnes sur place. Ces hypothèses permettent aussi d'expliquer pourquoi dans notre corpus de témoignage, ceux qui ont eu la possibilité de résider en France l'ont fait avant le déclenchement officiel du conflit, c'est-à-dire avant 1954. En effet, sur nos dix témoins, seul un seul a pris la décision de partir pendant la guerre<sup>94</sup>. Les départs observés chez nos témoins mais aussi dans les sources écrites tiennent davantage des migrations pendulaires c'est-à-dire d'allers et de retours entre le village et la métropole ; tant que cela était encore possible. L'absence d'une partie de la population active masculine pendant la guerre, qu'elle soit provisoire ou prolongée était donc possible – même s'il nous est impossible de quantifier cette réalité de manière précise. De même, une autre réalité, encore plus difficilement quantifiable, est celle du départ pour le maquis depuis le village d'Aït Bouadda ou de Moknéa

---

<sup>92</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du lieutenant de la SAS d'Ifigha du mois de mars 1958, 17 mars 1958.

<sup>93</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du chef de bataillon Vanbremeersch, Commandant le 27<sup>ème</sup> BCA, « Action sur les rebelles et les travailleurs de Métropole », 11 novembre 1960.

<sup>94</sup> Entretien avec Ahcène, 5 novembre 2014.

### 3.3 Le départ pour le maquis

Dans cette partie, l'objectif est de mettre en évidence la manière dont les villages ont été progressivement investis par la logique guerrière de départ pour les maquis alentours. Les raisons qui ont poussé ces hommes à prendre les armes et quitter leurs villages sont complexes à définir. Nous tenterons, à travers les récits de deux témoins ayant fait ce choix, de formuler des hypothèses à ce sujet. La première hypothèse tient à l'ancrage fort et précoce du nationalisme et du militantisme politique dans cette région, à l'échelle globale de la commune mixte du Haut-Sébaou.

Avant de nous intéresser au départ des hommes pour le maquis, il semble que la place du militantisme et du nationalisme dans cette région ait pesé d'un certain poids. Les rapports mensuels de la commune mixte du Haut-Sébaou émanant du cabinet du préfet régional et précédant l'insurrection armée fournissent quelques indices sur le degré d'implantation du nationalisme dans la région située autour d'Azazga. Ces sources, bien que parcimonieuses et très générales (puisqu'elles ne disent rien de précis sur la région d'Ifigha) constituent néanmoins des éléments intéressants d'analyse de la situation politique.

#### 3.3.1 Quelle prégnance du nationalisme avant 1954 ?

D'après les comptes rendus mensuels sur la situation politique dans la commune mixte du Haut-Sébaou consultés pour les années allant de 1951 jusqu'aux années 1954, l'ancrage nationaliste semble être essentiellement urbain. En effet, il se manifeste à l'échelle locale au niveau de la ville d'Azazga, centre politique local mais aussi centre de colonisation dans lequel vivent les populations algériennes d'origine européenne. Située à une dizaine de kilomètres d'Aït Bouadda et de Moknéa, Azazga est le lieu de concentration des activités du parti nationaliste majeur de la région : le PPA-MTLD (Parti du Peuple Algérien – Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques). Le messalisme semble être une référence majeure et transparaît notamment à travers certains actes politiques tels que des inscriptions murales qui, en août 1952, demandent sa libération (« libérez Messali<sup>95</sup> ».)

D'autre part, les nationalistes installés en métropole entretiennent durablement des liens avec ceux de la ville d'Azazga par le biais de correspondances par la poste : « certains

---

<sup>95</sup> ANOM, 1K 321, Rapport mensuel de l'administrateur de la commune mixte du mois d'août 1952 sur la situation politique de la commune mixte du Haut-Sébaou, 8 septembre 1952.

éléments de la Métropole entretiennent par correspondance, une liaison avec leurs sympathisants<sup>96</sup> ». Les autorités civiles françaises établissent un lien direct entre le retour des travailleurs de métropole dans la région, même temporairement, et le développement du nationalisme : « L'afflux des travailleurs de retour de la métropole, à l'occasion de l'Aid el Kebir est de nature à favoriser un regain de propagande politique<sup>97</sup>. » Enfin, les liaisons entre travailleurs de la métropole et leur village d'origine se fait par l'intermédiaire de la poste, notamment par des transferts d'argent. Ces envois ne sont néanmoins pas toujours réguliers<sup>98</sup>. A la veille du déclenchement de la guerre d'indépendance, les échanges entre Algériens de métropole et Algériens originaires d'Azazga semblent importants.

Bien que le parti nationaliste de la région ne manifeste pas légalement sa présence par son inscription à des listes électorales, les activités de nature « clandestine » tendent à se multiplier dans les années précédant la guerre. Cette réticence à jouer le jeu de la légalité s'explique, selon G. Meynier par le fait que « participer à des élections était perçu comme s'engager dans un processus de coopération avec le colonialisme<sup>99</sup> ». De fait, la distribution de tracts et inscriptions murales à caractère de « propagande nationaliste<sup>100</sup> » sont quotidiennement notées par les services de l'administrateur de la commune mixte entre 1951 et 1954. A partir de 1954, des symboles nationalistes plus ostentatoires commencent à circuler dans la ville d'Azazga, tels que des « papillons cartonnés rouges et marqués d'un croissant et d'une étoile » et vendus « aux seuls sympathisants des partis nationalistes<sup>101</sup>. » Nous voyons qu'Azazga semble être l'espace où se concentrent toutes les activités du parti.

Si l'ancrage rural semble être plus lâche, la place des associations religieuses joue un rôle prépondérant en tant que moteurs et diffuseurs du nationalisme à l'échelle locale des villages environnants Azazga. La place du village de Cheurfa, situé immédiatement au Sud de la ville d'Azazga est, à cet égard, tout à fait importante comme le note ce rapport mensuel sur la situation politique de la commune mixte pour décembre 1952 : « Les Oulamas (sic)

---

<sup>96</sup> ANOM, 1K 321, Rapport mensuel de l'administrateur de la commune mixte du mois de décembre 1951 sur la situation politique de la commune mixte du Haut-Sébaou, 6 janvier 1952.

<sup>97</sup> ANOM, 1K 321, Rapport mensuel de l'administrateur de la commune mixte du mois d'août 1952 sur la situation politique de la commune mixte du Haut-Sébaou, 8 septembre 1952.

<sup>98</sup> ANOM, 1K 321, Rapport mensuel de l'administrateur de la commune mixte du mois d'août 1953 sur la situation politique de la commune mixte du Haut-Sébaou, 9 août 1953 : « La grève des PTT a occasionné d'importantes désillusions parmi les familles des ouvriers émigrés en France, ceux-ci n'ayant pu faire parvenir au village natal, les sommes d'argent qu'ils destinaient aux leurs pour la fête de l'Aid el Kebir. »

<sup>99</sup> G. Meynier, *Histoire intérieure du FLN...op.cit.*, p. 76.

<sup>100</sup> ANOM, 1K 1102, Rapport mensuel de l'administrateur de la commune mixte du mois de janvier 1953 sur la situation politique de la commune mixte du Haut-Sébaou, 30 janvier 1953.

<sup>101</sup> ANOM, 1K 354, Rapport mensuel de l'administrateur de la commune mixte du mois d'août 1954 sur la situation politique de la commune mixte du Haut-Sébaou, 30 août 1954.

manifestent une activité particulièrement intense. L'association musulmane d'éducation et d'instruction du village Ahrik a ouvert une école coranique sans autorisation (...) L'association en cause qui tire ses ressources des envois de travailleurs en Métropole viserait à la création d'une école "coranique et éducative" pour les musulmans. La zaouïa de Cheurfa avait confié la succession du Cheikh ZERROUK Abd el Kader à un nouveau Cheikh venant de Sidi-Aich. En raison des renseignements défavorables recueillis sur ses sentiments politiques (hostiles à notre cause), ce nouveau maître a été renvoyé sur le champ<sup>102</sup>. »

Les autorités semblent prêter une attention particulière à ces associations qui, à travers des figures individuelles, peuvent véhiculer des « sentiments politiques hostiles à [leur] cause » c'est-à-dire éveiller la conscience nationaliste des ruraux par le prisme de la religion. On peut néanmoins s'interroger sur la pertinence locale de la devise de l'association des Oulémas, « l'islam est ma religion, l'Algérie est ma patrie, l'arabe est ma langue ». En effet, ancrée au cœur d'une population berbérophone, l'arabe se manifeste au mieux comme la langue du Coran mais n'est pas, semble-t-il, la langue des échanges du quotidien. On peut donc faire l'hypothèse que l'implantation d'une association ouléma dans la région soit à l'origine d'un nationalisme qui fonde sa légitimité sur un argument d'autorité, la religion. Cette conception met de côté le régionalisme kabyle et insuffle une dimension religieuse et sacrée à l'arabe, qui serait, dans cette optique, la langue propre à définir l'appartenance nationale. Le nationalisme à l'échelle locale prend également ancrage dans d'autres activités, telle que le scoutisme musulman, qui entretient également des rapports étroits avec le sentiment d'appartenance religieuse. Des « tournées » sont organisées pour mobiliser et sensibiliser les jeunes ruraux et pour les recruter<sup>103</sup>. Comme le rappelle Mahfoud Kaddache, « l'administration coloniale voit le mouvement d'un mauvais œil » car il constitue, selon l'auteur, un véritable « creuset du nationalisme<sup>104</sup>. »

Les rapports des autorités civiles françaises insistent sur « l'indifférence des populations » et sur leur désintérêt vis-à-vis de ces partis politiques nationalistes : « dans leur ensemble, nos administrés demeurent calmes, leur attitude peut paraître même indifférente ou désabusée. Nous pensons qu'ils sont – dans leur grande masse – sincèrement

---

<sup>102</sup> ANOM, 1K 321, Rapport mensuel de l'administrateur de la commune mixte du mois de novembre 1952 sur la situation politique de la commune mixte du Haut-Sébaou, 28 novembre 1952.

<sup>103</sup> ANOM, 1K 321, Rapport mensuel de l'administrateur de la commune mixte du mois d'août 1952 sur la situation politique de la commune mixte du Haut-Sébaou, 8 septembre 1952.

<sup>104</sup> Mahfoud Kaddache, « Les scouts musulmans algériens, creuset du nationalisme », in Sylvie Thénault, Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale 1830-1962*, Editions La Découverte, pp.446-450, p. 448.

détachés du mouvement séparatiste MTLD, toutefois il convient de penser que leur tempérament versatile pourrait à tout instant les entraîner vers de nouvelles aventures – surtout si des événements extérieurs venaient à favoriser l’agitation des esprits<sup>105</sup> » note un rapport datant de 1951. Le PPA-MTLD semble néanmoins être bien ancré dans la région et répondre à une organisation précoce et ancienne. Nourri par des liens avec la métropole et des activités de relais dans les espaces ruraux, notamment par le biais religieux, le nationalisme semble se développer chez une minorité mais une minorité active à l’échelle locale. Dans ce contexte de bouillonnement nationaliste à l’échelle régionale, on comprend que les départs pour les maquis qui se sont produits pendant la guerre aient été massifs et organisés.

### 3.3.2 Le départ pour le maquis : une réalité ancrée en Grande-Kabylie

Rejoindre le maquis signifie s’engager dans le combat pour l’indépendance à travers une lutte armée s’apparentant à une guérilla mais cela signifie également faire un choix décisif dans sa vie. S’engager pour le maquis ne revêt pas le même sens avant et après l’année 1959, qui correspond à la mise en place de l’opération « Jumelles. » Avant cette opération de grande envergure menée par le général Challe dans toute la Grande-Kabylie, il était possible de faire partie de l’organisation clandestine FLN-ALN, tout en continuant à habiter le village. Cette vie, que nous décrit l’un de nos témoins, Youssef, consistait à travailler dans la journée au sein du village en tant que fellah, berger ou cultivateur. La nuit, il s’agissait de participer à des activités de sabotages de toutes sortes. Avec l’intensification des opérations militaires au sol, la vie en clandestinité (*Tharouwla*), en dehors du village devient une nécessité. La vie au maquis (*amadhagh*) des militants issus des villages d’Aït Bouadda et Moknéa marque une rupture par rapport à celle des habitants des villages. Les conditions d’existence se révèlent plus difficiles. L’insécurité structure cette existence : la mort en tant qu’horizon proche s’allie au besoin de mouvement perpétuel afin de se cacher de l’armée française.

L’ancienneté du militantisme anticolonial en Kabylie est soulignée par l’historiographie de la guerre d’indépendance algérienne dans cette région<sup>106</sup>. Le départ pour le maquis est une réalité massive en Grande-Kabylie. Dans un rapport sur l’action psychologique à mener dans la SAS d’Ifigha datant de 1958, le sous-lieutenant du quartier

---

<sup>105</sup> ANOM, 1K 321, Rapport mensuel de l’administrateur de la commune mixte du mois de novembre 1951 sur la situation politique de la commune mixte du Haut-Sébaou, 30 novembre 1951.

<sup>106</sup> D. Aït-El-Djoudi, *La guerre d’Algérie vue par l’ALN...op.cit.*, p.102.



d'Ifigha note à propos de Moknéa : « 60 % des hommes sont au maquis<sup>107</sup>. » Il n'est pas possible d'établir un constat chiffré sur l'évolution des départs au maquis depuis 1954 dans nos deux villages. On constate cependant que le départ pour le maquis concerne massivement aussi bien les villages d'Aït Bouadda que Moknéa.

L'autre caractéristique de ces départs est celle d'être fondamentalement masculine. Le cas de femmes « mûjahidates » en Grande-Kabylie est une exception plutôt qu'une règle. La figure de la « mûjahidate » désigne l'ensemble des femmes qui ont fait le choix de quitter leur maison ainsi que leur famille afin de rejoindre les rangs de la branche armée du FLN, l'ALN. Celles-ci, volontairement exclues de toute activité militaires, exécutaient des tâches traditionnellement associées aux femmes : la préparation de la nourriture ou les soins infirmiers par exemple<sup>108</sup>. Celles-ci sont minoritaires sur l'ensemble du territoire algérien (moins de 2 % d'après Djamilia Amrane<sup>109</sup>). Aucune source ne mentionne l'existence de telles figures au sein de la région qui nous intéresse ou des villages que nous étudions. Il est possible que certaines femmes aient pris le maquis mais il est certain, d'après ces estimations, que la majorité des femmes originaires de la région d'Ifigha soient demeurées au village.

La décision de partir pour le maquis ne peut être réduite à une totale contrainte exercée sur l'individu. Elle ne peut également tenir d'une pure volonté de celui-ci. Deux de nos témoins répondent à la définition que nous avons accordée à la notion de départ pour le maquis en tant que fruit d'une décision et d'un engagement personnel. Leur situation personnelle révèle en fait une profonde complexité des motivations à quitter son village d'origine pour lutter à l'extérieur. Nous avons croisé ces deux témoignages oraux avec des récits écrits d'anciens maquisards ayant raconté le souvenir de leur expérience guerrière pendant le conflit algérien.

Le premier paramètre pouvant jouer un rôle prépondérant dans l'engagement pour le FLN-ALN tient d'abord au réseau communautaire. Pour entrer au maquis, il faut être introduit. A l'origine ici, un facteur déterminant de confiance dans le contexte d'une guerre où trahisons et intoxications de la part de l'armée française sont perpétuellement objets de craintes. Il faut être considéré comme un homme de confiance. Dans le cas de nos deux témoins, l'introduction s'est faite par l'intermédiaire d'un parent et de connaissances. En

---

<sup>107</sup> ANOM, 5 SAS 24, Rapport du sous-lieutenant du quartier d'Ifigha sur la « prise de contact et étude de base pour l'action psychologique à mener dans le quartier d'Ifigha », 11 novembre 1958.

<sup>108</sup> SEFERDJELI Ryme, « Rethinking the history of the *Mujahidat* during the Algerian War », *International Journal of Postcolonial Studies*, 2012, pp. 238-255, pp.3-4.

<sup>109</sup> D. Amrane, *Les femmes algériennes dans la guerre...op.cit.*, p.30.

l'occurrence, un oncle et un ancien camarade du service militaire pour le cas de Youssef. Après avoir effectué son service militaire de 24 mois dans la région de Miliana, celui-ci parvient à obtenir la permission de rentrer dans son village d'origine, Aït Bouadda. Youssef explique avoir noué des contacts une fois de retour à son village :

(...) ils m'ont laissé partir, j'ai été libéré en mars 1956 et je suis revenu ici. (...) A cette époque, mon oncle travaillait déjà avec eux. A cette époque déjà, c'était *tharouwla*. Je connaissais aussi l'un des *Mjouhed*, il était d'Aït Issad. On s'était connus à l'armée, c'était un ami à moi qui avait réussi à désertier. Il a convaincu les autres que j'étais un bon élément, quelqu'un d'honnête et de propre. Sans ça, sans sa caution, on m'aurait sans doute égorgé...<sup>110</sup>

La culture politique et la conscience du devoir à accomplir anime plus particulièrement le témoignage de Mohand Saïd. Celui-ci explique comment son expérience auprès des Scouts Musulmans a « travaillé » sa conscience nationaliste. C'est, d'après son témoignage, la raison pour laquelle il est parti au maquis :

Tout a commencé grâce à Si Mohamed Amokrane Haddag, que Dieu ait son âme, un grand monsieur. C'est à partir de 53 surtout que j'ai été intégré dans un mouvement scout. Monsieur Haddag en fait, c'était un bonhomme qui travaillait les jeunes. C'était un grand monsieur ! C'est à ce moment-là que j'ai commencé à marcher du village d'Aït Bouadda jusqu'à l'embranchement en bas. Il nous chantait *Akar Amis Amazigh*<sup>111</sup>

Le scoutisme comme apprentissage de l'activité militante semble être un motif récurrent dans la construction de l'identité politique des maquisards. C'est ce qu'Abdelhafidh Yaha raconte également dans ses mémoires, par le récit de cet « apprentissage classique<sup>112</sup> » du militantisme auprès des scouts. L'admiration personnelle de notre témoin pour Monsieur Haddag démontre l'importance que revêtent le meneur et sa capacité à fédérer : « il incarnait une aura de militant ! » explique notre témoin à propos de ce militant au Parti du Peuple Algérien (PPA). Tout se passe comme si la motivation à partir était liée à la qualité personnelle du chef et de son autorité car « personne ne pouvait...n'osait se soulever contre

---

<sup>110</sup> Entretien avec Youssef, 4 novembre 2014.

<sup>111</sup> Entretien avec Mohand Saïd, 2 novembre 2014.

<sup>112</sup> Abdelhafidh Yaha, *Ma guerre d'Algérie au cœur des maquis de Kabylie, 1954-1962*, Riveneuve, 2012, 381p, p.20.

lui. Pour nous tous, c'était clair. » Dans le cas de Mohand-Saïd, il faut également évoquer la manière dont son apprentissage du français et ses séjours répétés ont façonné sa conscience politique et nourri sa réflexion :

Je suis devenu français malgré moi ! Je parle le Français, je vis français, je réfléchis français alors que j'ai pris les armes contre le colonialisme français ! Mais toute ma vie je l'ai conçue à travers cette langue. Qu'on le veuille ou non. Ceux qui prétendent le contraire, c'est des imbéciles. On a été formés dans cette langue. Je suis resté Français. Malgré moi. Malgré le fait peut-être de vouloir me sortir de cette langue...c'est faux, je peux pas me sortir de cette langue. Elle s'est intégrée en moi-même depuis mon jeune âge. A 80 ans, c'est pas maintenant que je vais apprendre une autre langue quand même (*il rigole*)<sup>113</sup>

Le témoin évoque une forme de paradoxe dont il a conscience et qu'il formule à travers l'expression « Je suis devenu français malgré moi (...) alors que j'ai pris les armes contre le colonialisme français ! » Son nationalisme algérien s'est conçu et s'est déployé à travers son éducation – dont l'apprentissage du français faisait partie. On peut également faire l'hypothèse que l'expérience métropolitaine du jeune Youssef au sein de l'usine a pu être un moment de nationalisation et de prise de conscience à travers les activités militantes des ouvriers algériens présents sur place. Son récit ne s'est néanmoins pas attardé sur son expérience en France. On peut donc faire l'hypothèse que la prise de conscience ne s'est pas faite en France mais à son retour en Algérie, au moment de l'accomplissement de son service militaire en 1954 en tant qu'appelé.

Les expériences précédant l'engagement pour la lutte armée et le départ pour le maquis sont trop nombreuses pour être décrites avec précision, étant donné le peu de sources que nous possédons à ce sujet. La plupart cependant avaient pour point commun d'avoir eu un lien avec le militantisme et un profond sentiment nationaliste<sup>114</sup>.

En somme, il serait bien difficile d'évoquer de pures et simples volontés ou de contraintes totales pour qualifier les motivations à partir pour le maquis :

LHA : Quand et pourquoi avez-vous décidé pour la première fois de vous engager ?

---

<sup>113</sup> Entretien avec Mohand-Saïd, 2 novembre 2014.

<sup>114</sup> D. Aït El Djoudi, *La guerre d'Algérie vue par l'ALN...op.cit*, p.95.

MS : En fait, c'est pas moi qui ait décidé de m'engager, ce sont les événements qui m'ont engagé<sup>115</sup>

Après 1959, les départs pour le maquis depuis les villages d'Aït Bouadda et de Moknéa ont été synonymes de désertion des villages dont ils étaient originaires. La conséquence fut, nous l'avons vu, un peuplement majoritairement composé de femmes, d'enfants et de personnes âgées.

Or, ces départs, qui n'étaient jamais définitifs, ont aussi fait de ces villages des lieux de repos pour l'organisation FLN-ALN. Leur position géographique stratégique en firent des bastions et une zone-tampon pour la « rébellion. » De sorte que ces villages étaient au cœur d'un espace à proximité d'activités militaires intenses, tant du côté des maquisards que du côté de l'armée française.

---

<sup>115</sup> Entretien avec Mohand Saïd, 2 novembre 2014.

## Chapitre 2 - Deux villages en guerre, une zone-tampon et de repli

Il s'agit ici de comprendre la manière dont la guerre a affecté les villages d'Aït Bouadda et Moknéa dès ses débuts. Il s'agit ainsi de comprendre l'intensité des combats dans la région. Nous nous attacherons particulièrement à comprendre la manière dont les logiques guerrières propres à une guérilla ont investi ces villages comme espaces de guerre. Nous tenterons d'une part de comprendre quand la guerre s'est installée dans ces villages, tout en prenant compte de la difficulté à dater précisément les débuts du conflit. Nous tenterons de voir la distorsion entre l'avènement d'un moment politique voulu comme majeur (le 1<sup>er</sup> novembre 1954) et la manière dont les villageois le vivent effectivement. Enfin nous verrons en quoi ces villages, en raison de critères géographiques qui leur sont propres, ont constitué de véritables bastions pour les maquisards locaux, dès les débuts du conflit.

### 1. Quand commence la guerre pour Aït Bouadda et Moknéa ?

S'interroger sur les débuts de la guerre, c'est d'abord s'interroger sur la question de la présence et de l'occupation française dans la région d'Ifigha. Dans article de 2011, paru dans *Le Mouvement social* et portant sur l'histoire coloniale du douar des Béni-Boudouane<sup>116</sup>, l'anthropologue et historienne Giulia Fabbiano opère une distinction conceptuelle entre « l'Algérie française » d'une part, et « l'Algérie coloniale » d'autre part. Elle interroge ainsi l'existence, à la période d'avant-guerre, d'un « espace de désajustement<sup>117</sup> ». Les habitants du douar n'ayant presque jamais vu de Français avant le début de la guerre vivent dans une « Algérie française sans Français » où la présence des Français est « invisible mais omniprésente<sup>118</sup>. »

Pour la région d'Ifigha, cette invisibilité peut semble-t-il être nuancée. Les centres de colonisation sont séparés des espaces ruraux de moyenne montagne où les habitants sont majoritairement Algériens mais se situent à proximité des villages. Les contacts ont été fréquents entre ces Algériens des campagnes et les représentants de l'Algérie française. Plusieurs occasions se dégagent : qu'il s'agisse de l'école, du gendarme en tant que figure de

---

<sup>116</sup> Giulia Fabbiano, « Pour moi, l'Algérie, c'est les Béni-Boudouane, le reste j'en sais rien. Construction, narrations et représentations coloniales en Algérie française », *Le Mouvement social*, n°236, 2011, pp.47-60.

<sup>117</sup> Art.cit, pp. 48-49.

<sup>118</sup> Art.cit., p. 55.

l'autorité à l'échelle locale ou encore des colons, ayant pu jouer le rôle d'employeur au sein de leurs grandes exploitations ; la disjonction que formule fermement G. Fabbiano à propos de l'espace spécifique qu'elle analyse ne peut pas être aussi clairement formulé pour le notre.

Démontrer la nature et l'intensité des contacts entre villageois et administration française avant la guerre n'est pas notre propos. Nous postulons néanmoins que la guerre se déclenche parallèlement à un mouvement de réponse à la sous-administration de cette région. De plus, la guerre introduit incontestablement pour les villageois une visibilité plus grande des Français à mesure que le conflit s'étend. Cette visibilité est avant tout celle d'une occupation militaire, avec l'arrivée des troupes du 27<sup>ème</sup> BCA en 1955 mais aussi avec l'introduction des SAS la même année.

## **1.1 Entre symboles et réalités : de la difficulté à dater le début de la guerre pour les villageois**

### 1.1.1 Un enjeu symbolique

A la date du 9 novembre 1955, Mouloud Feraoun écrit : « Mais ces événements nous ne les vivions pas, ni mon interlocuteur ni moi-même. L'Aurès est loin de chez nous. Et chez nous il arrivait que l'on coupe des poteaux téléphoniques. Rien d'autre. Nous appelions cela des actes de sabotage. En somme, des gamineries qui mettaient de mauvaise humeur notre receveur des postes<sup>119</sup>. »

Comprendre à quel moment et pourquoi les villages de Aït Bouadda et Moknéa ont été touchés par un état de guerre est une entreprise à la fois complexe et fondamentale. Il est difficile de répondre à cette question de manière claire car, pour les témoins interrogés, le début de la guerre a coïncidé avec des événements marquants à leur échelle et pouvant varier d'un village à un autre ou d'un groupe d'individus à l'autre. Pour certains, la guerre a commencé dès les premières mesures de restrictions en termes d'approvisionnement, pour d'autres, plus tardivement en 1960, la guerre a commencé avec l'occupation provisoire ou prolongée de leur village, par des militaires français armés. Il est donc difficile de faire émerger une chronologie fine à ce sujet. Il y a loin ici des débuts officiels de la guerre, marquée par la date symbolique de novembre 1954.

---

<sup>119</sup> M. Feraoun, *Journal...op.cit.*, p.17.

Des historiens spécialistes de la Grande-Kabylie ont montré que l'état de guerre ne prend véritablement de sens et d'ampleur en Grande-Kabylie qu'à partir de janvier 1955<sup>120</sup>. Cette considération prend en compte les premiers « accrochages » entre bandes armées et armée française. Or, l'acte officiel et fondateur de l'insurrection armée en Algérie prend pour date le 1<sup>er</sup> novembre 1954. Cette date, comme commencement officiel de la guerre n'est en fait qu'une construction *a posteriori*, retenue par l'histoire algérienne officielle comme la date symbolique des débuts de la geste nationaliste. Mais ce début officiel de la guerre doit rester ce qu'il est : c'est-à-dire avant tout un symbole. Mohammed Harbi démontre bien en quoi il s'agit d'une pure « représentation » c'est-à-dire d'un moment où s'ancre l'un des mythes fondateurs du FLN<sup>121</sup>. A cette date, le FLN s'autoproclamait parti du peuple, unique et légitime, reprenant en partie le slogan du MTLD (Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques) : « la révolution par le peuple et pour le peuple. » On se situe ici du côté d'une chronologie politique officielle, qui ne prend en compte que la portée symbolique de ce qui a été proclamé comme événement fondateur.

Néanmoins, c'est bien au cours de cette nuit de novembre 1954 que plusieurs actes de sabotages ont été perpétrés au même moment dans les différentes régions d'Algérie. Il pouvait s'agir d'incendies de différents points stratégiques tels que des gares, des menuiseries tenues par des colons, de sabotages de zones de communications ou encore de coups de feu dans des postes de gendarmerie ou de police. Dans la région de nos deux villages, le point d'ancrage fut Azazga. L'incendie du dépôt de liège des eaux et forêt a été le marqueur symbolique du début de l'insurrection armée dans la région d'Azazga. Les archives de la gendarmerie fournissent de nombreux détails à ce sujet et sur les circonstances du déroulement de cet incendie. D'après les procès-verbaux de la brigade territoriale de la gendarmerie d'Azazga, l'événement se serait déroulé dans la nuit, vers deux heures du matin, de sorte que « neuf piles de lièges ont ainsi été la proie des flammes.<sup>122</sup> » A la suite de cet attentat, de nombreux individus suspectés d'y avoir participé ont fait l'objet d'arrestations et d'interrogatoires.

La portée symbolique est grande : le liège extrait de la forêt de Yakouren est l'une des principales sources de richesses de l'Etat colonial dans cette région. Il est aussi la preuve matérielle de la dépossession des Algériens. D'une part, cette action est conçue comme le moyen de récupérer, si possible des armes - ce qui est une priorité dans la nouvelle action

---

<sup>120</sup> M. Bouaziz, A. Mahé, « La Grande-Kabylie durant la guerre d'indépendance algérienne », in *op.cit.*, p.248.

<sup>121</sup> M. Harbi, 1954, *La guerre commence en Algérie* cité par Raphaëlle Branche, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* Editions du Seuil, coll. « L'histoire en débats », 2005, 450 p, p.374.

<sup>122</sup> GD 2010 ZM 4 6355, Procès- verbal n°10 d'audition de témoin, 2 novembre 1954.

conçue par les combattants de l'ALN. L'autre volet de cette action, qui ne relève nullement d'un peuple levé en masse mais d'une poignée d'individus, est celle d'un coup porté au colonialisme c'est-à-dire d'un moyen efficace de frapper les esprits.<sup>123</sup>

### 1.1.2 Le 1<sup>er</sup> novembre 1954 : zoom sur Aït Bouadda et Moknéa

Comment les habitants d'Aït Bouadda et de Moknéa ont-ils vécu et perçu le 1<sup>er</sup> novembre à cette époque ? La situation est différente pour les deux villages. En raison de la proximité d'Aït Bouadda avec Azazga, l'hypothèse est que les villageois se sont concrètement rendus compte de l'incendie et ont pu voir une traînée de fumée noire s'échapper de la ville. Cette situation est comparable au cas d'un village voisin, Aït Issad, où les habitants ont également vu de la fumée émaner de l'incendie des stocks de liège de la forêt de Yakouren<sup>124</sup>. Le jeune Mohand Saïd, originaire d'Aït Bouadda et alors âgé de dix-sept ans raconte comment il s'est tenu informé de ce qui s'était passé :

Si Saïd m'avait dit de prendre mon vélo et d'essayer d'aller voir ce qui se passait à Azazga... J'étais un peu surpris mais bon, j'ai été. Quand je suis arrivé à un embranchement, qu'on appelait à l'époque « le tournant des Arabes », on voyait du feu dans la ville d'Azazga, de la fumée. Je suis allé chez un cousin qui avait un bureau de tabac à l'époque et je lui ai demandé ce qui s'était passé. Il m'a dit : « bon écoute, hier y a eu du mitraillage et le dépôt de liège a été brûlé... » Puis je suis rentré et j'ai fait mon rapport à Si Saïd<sup>125</sup>

Pour ce témoin, impliqué depuis son plus jeune âge dans le militantisme nationaliste, cet événement fait sens et est perçu en tant que moment clé de son expérience de la guerre. Sa vie dans le maquis a marqué son système de représentation. Sa vision semble structurée par une représentation militarisée des événements. Il est ainsi question de « rapport » fait à Si Saïd, celui qu'il considérait comme son supérieur à l'époque, même s'il s'agit simplement de raconter ce qu'il a vu. Les mots de l'expérience dans le maquis transparaissent dans son discours à travers des expressions telles que « embuscade », « ratissage », « secteur » ou encore « poste de commandement. »

---

<sup>123</sup> M. Harbi, *1954, La guerre commence en Algérie*, Editions Complexe, 1984, 224p, p.70.

<sup>124</sup> Mehenna Mahfoufi, *Chants kabyles de la guerre d'indépendance. Algérie 1954-1962*, Les colonnes d'Hercule Séguier, 2007, 314p, pp.143-144.

<sup>125</sup> Entretien avec Mohand Saïd, 2 novembre 2014.



Pour les autres habitants du village, nous pouvons faire l'hypothèse que l'incendie du dépôt de liège n'a pas pris le sens attribué par les discours algériens officiels sur le commencement de la guerre. En 1954, le FLN n'a pas encore la notoriété d'un parti de masse. C'est un parti jeune, issu de l'Organisation spéciale (OS), ancien groupe paramilitaire du MTLD. Cette action n'est du reste le fait que d'un petit groupe d'individus. Cette distance vis-à-vis du 1<sup>er</sup> novembre est encore plus vraie pour le village de Moknéa. L'incendie du dépôt de liège n'a pas été retenu comme un événement majeur ou structurant de leur expérience de la guerre. L'éloignement spatial (même minime), par rapport à Azazga est aussi un éloignement mental par rapport à l'événement. Pour nos témoins issus de Moknéa, la guerre semble prendre le visage inconnu de l'entrée de militaires français sur leur territoire, dans des villages voisins :

LHA : Quand est-ce que vous vous êtes rendue compte que la guerre avait commencé ?

Ferroudja H : Titem N'Ait Rachid était venue voir ma belle-mère, elle lui a dit « il paraît qu'il se passe des choses, on m'a dit que des avions faisaient des allers-retours pour déposer des soldats du côté d'Ighil Bou Kiassa »...Et puis nous, qu'est-ce qu'on rigolait, qu'est-ce qu'on rigolait (*le témoin rigole*)...On ne savait pas ce que c'était que cette guerre<sup>126</sup>.

Dans cet extrait, le témoin s'amuse de la question posée. Cette gêne dit aussi la dimension incompréhensible d'une guerre qui, avant l'insurrection du FLN et l'entrée des soldats français sur le territoire, n'était réduite qu'à des armes politiques et militantes. On prend ici conscience de tout le caractère lointain d'une guerre associée à des rumeurs, des « m'a-t-on dit », concernant des villages relativement proches (Ighil Bou Kiassa se situe immédiatement à l'Est de Moknéa), mais qui ne touchent pas encore son propre village. Dire quand commence la guerre, c'est déjà définir la manière dont elle se manifeste pour les acteurs qui l'ont vécue et à quoi ils l'associent dans la mémoire de cette guerre.

Nous partirons de l'hypothèse que la guerre s'est réellement implantée dans ces villages à partir de la militarisation progressive du territoire algérien et de la multiplication des opérations de « descente » sur les villages. Par « militarisation » on entend l'ensemble des opérations militaires qui se sont déroulées sur le territoire et dont l'intensité a été croissante

---

<sup>126</sup> Entretien avec Ferroudja H., 7 novembre 2014.

pendant la guerre. Celle qui prend le nom « d'opérations Jumelle » en particulier rend le sens de la guerre en 1959 autrement différent de celui qu'il revêtait pour les villageois en 1955.

## **1.2 Les débuts de la guerre : les premières opérations militaires**

La guerre d'indépendance algérienne se caractérise par une fragmentation des espaces et la diversité des situations à l'échelle locale. Ce constat est d'autant plus vrai pour l'espace qui est le nôtre. L'objet de cette partie est d'identifier la manière dont nos villages se sont inscrits dans la dynamique des premiers affrontements entre indépendantistes algériens d'un côté et unités françaises de l'autre. Nous chercherons à voir quelle a été l'intensité des combats dans la région où se situent nos deux villages. Pour les opérations militaires françaises, cette région correspond au secteur d'Azazga. La proximité des opérations militaires et leur ampleur jouent dans la structuration des expériences de guerre vécues par les villageois.

La première partie de la guerre se traduit par une relative homogénéité dans sa manifestation côté algérien. Ainsi, le secteur d'Azazga devient le théâtre de différents actes de sabotages, allant de la coupe des poteaux téléphoniques, au vol d'armes dans des postes, en passant par la coupure des voies de communication. Durant cette période, les sources de la gendarmerie illustrent la manière dont ces balbutiements isolés prennent de plus en plus d'ampleur durant cette première période de la guerre. En effet, les gendarmes sont, avant l'arrivée des troupes militaires affectées à chaque quartier du secteur, les premiers à avoir été témoins de ces « événements intéressant la sécurité et l'ordre public. » C'est par exemple le cas en février 1955, lorsque le commandant de brigade d'Azazga fait état, dans le quartier d'Ifigha, du sciage de la ligne téléphone d'Ifigha dans la nuit du 13 au 14 novembre 1955.<sup>127</sup>

Descendons à l'échelle locale du quartier d'Ifigha. Pour ces actes de harcèlements et de sabotages, il apparaît que dans la région d'Aït Bouadda, certains espaces sont plus investis que d'autres. C'est le cas du pont d'Aït Bouadda qui, dès les débuts du conflit a fait l'objet de sabotages et a continué à l'être, d'après les sources, au moins jusqu'en 1958. Les JMO du 27<sup>ème</sup> BCA en font mention pour l'année 1955 : il est question de « tentatives de sabotage du

---

<sup>127</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6351, Fiche de renseignement de la brigade d'Azazga, Procès-verbal du 14 novembre 1955 portant sur le sabotage de la ligne téléphone d'Ifigha, 14 novembre 1955.

pont d'Aït Bouadda par les rebelles<sup>128</sup> » ou encore de « tentative d'explosion du pont d'Aït Bouadda<sup>129</sup> » en septembre 1956. L'un de nos témoins, fait mention dans son récit des zones où les directives de la cellule FLN d'Aït Bouadda indiquaient clairement la nécessité d'une action de sabotage. Il raconte par exemple qu'en 1955, le transformateur d'Aït Bouadda, alors en construction, faisait partie de ces lieux à détruire.<sup>130</sup>

L'une des conséquences de « Jumelles » qui nous intéresse plus particulièrement concerne l'avancement et l'intensification du processus de militarisation du territoire kabyle et, par conséquent, de la région d'Ifigha, dont font partie nos villages. Cet investissement du territoire du point de vue des actions militaires a été particulièrement vrai pour Aït Bouadda et Moknéa. Très tôt, ceux-ci ont servi de lieux-refuges pour les maquisards ayant fait l'objet de ces offensives françaises.

## **2. Des villages qui servent de repli pendant la guerre**

Ces villages ont connu durant la guerre le statut particulier d'avoir très tôt été des lieux de repli pour les maquisards locaux. Nous tenterons de mettre en évidence le caractère nodal et central de ces villages du point de vue de leur fonction d'accueil des maquisards. Les autorités militaires françaises en ont bien évidemment conscience et tentent de remédier à ce phénomène. Il s'agit ici d'analyser les conséquences qu'elles tirent de ce constat en termes de quadrillage de la région.

### **2.1 Leur position géographique stratégique**

#### **2.1.1 La vision des autorités militaires françaises**

Les sources produites par l'armée française rendent compte de la manière dont le contrôle s'est exercé sur nos villages pendant la guerre. Elles rendent également compte de la perception que les différents échelons du commandement avaient de ces villages. Tout au

---

<sup>128</sup> SHAT, GR 7 U 364, Journaux de marche et opérations pour la période du 1er janvier 1955 au 31 décembre 1955.

<sup>129</sup> SHAT, GR 7 U 364, Journaux de marche et opérations pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1956 au 30 septembre 1956.

<sup>130</sup> Entretien avec Mohand Saïd, 2 novembre 2014.

long de la guerre, les autorités militaires françaises ont perçu ces villages comme des zones dangereuses, où des poches de résistances s'étaient formées.

Les autorités militaires françaises ont conscience des qualités offertes par la géographie de la Grande-Kabylie en général pour soutenir une activité de guérilla. Dans un « essai sur l'implantation de la rébellion » datant du 3 novembre 1955, le lieutenant-colonel Ruysen écrit qu'en raison de conditions géographiques particulières, « la Kabylie est en général favorable au maquis<sup>131</sup>. » Cette attention particulière vis-à-vis du relief n'est pas seulement le fait du haut commandement. Jusqu'au plus petit échelon, les acteurs militaires français ont conscience que le terrain dans lequel ils s'aventurent est à la fois inconnu et dangereux. Dans les témoignages écrits d'anciens soldats appelés, ceux-ci sont souvent frappés par la géographie particulière de la Grande-Kabylie. C'est le cas de Jean Demay, ancien appelé du 27<sup>ème</sup> BCA, dont le convoi se rend dans la direction d'Azazga : « La nationale prend maintenant des allures de petite route départementale, virages nombreux et très accentués, avec des dénivellations impressionnantes (...) Nous poursuivons par la RN12, en direction d'Azazga, où nous arrivons bientôt après une rude grimpe (...) »<sup>132</sup>

Si ce constat est vrai à l'échelle de toute la Grande-Kabylie, cela est d'autant plus vrai pour les villages d'Ait Bouadda et de Moknéa. Ainsi, plusieurs rapports et directives mettent en évidence la position géographique stratégique de ces villages. L'obsession de l'avantage géographique illustre la vision de militaires démunis face à une région qu'ils ont du mal à appréhender et à encadrer : il s'agit de zones au relief difficile d'accès, coupées par des forêts considérées comme dangereuses. Ainsi, en 1955, il est clair que l'identification des « bandes armées » dont se soucie le commandement est insuffisante dans toute la Grande-Kabylie. Ainsi, ils éprouvent des difficultés à identifier les « bandes armées » qui cheminent dans le Haut-Sébaou<sup>133</sup>.

Les villages sont perçus par les autorités militaires françaises comme faisant partie d'un « douar qui a toujours été considéré comme mauvais<sup>134</sup> » ainsi que le « support et la couverture de l'insurrection<sup>135</sup>. » Cela signifie que les villages sont perçus comme des zones d'opérations militaires. Ainsi, il est question à propos de Moknéa d'un village dont « la

---

<sup>131</sup> ANOM, 5 SAS 20, Essai sur l'implantation rebelle en Kabylie, 3 novembre 1955.

<sup>132</sup> Jean Demay, *Trouffion en Algérie. 1955-1957 en Grande-Kabylie avec le 27ème BCA les bons et les fichus moments d'un jeune sergent*, éditions Cheminements, 2004, 423 p, pp.19-22.

<sup>133</sup> ANOM, 5 SAS 20, Essai sur l'implantation rebelle en Kabylie, 3 novembre 1955.

<sup>134</sup> ANOM, 5 SAS 21, Lettre du lieutenant Arlabosse, chef de la SAS d'Ifigha à l'administrateur de la commune mixte, 11 novembre 1956.

<sup>135</sup> ANOM, 5 SAS 20, Directive du général Jean Olié, Commandant civil et militaire de la Kabylie, 14 mai 1956

situation géographique fait de lui une base temporaire pour les rebelles<sup>136</sup>. » Les autorités cherchent par conséquent à identifier les moyens mis en place au sein d'Aït Bouadda et Moknéa pour pouvoir abriter les maquisards des régions environnantes. Le recours aux pratiques policières, tels des interrogatoires, est donc préconisé. C'est le cas par exemple d'un cultivateur, villageois d'Aït Bouadda, dont l'interrogatoire fournit des éléments de compréhension de « l'organisation terroriste<sup>137</sup> » du village. La démarche est similaire pour le village de Moknéa où l'interrogatoire de suspects pour l'obtention de renseignements est régulier<sup>138</sup>.

### 2.1.2 La fonction de refuge des deux villages

Traditionnellement, les affrontements ou résistances armées dans des espaces tel que celui de la Grande-Kabylie renvoient à la fonction de refuge que les montagnes ont joué un peu partout face aux peuples dominants qui prenaient le contrôle des plaines. L'inquiétude des autorités face à cette topographie avantageuse se vérifie pour les deux villages.

D'un point de vue géographique, le principal avantage d'Aït Bouadda réside dans la proximité de la forêt des Azib Bou Adda, au Nord de l'agglomération. La fonction de refuge de la forêt est classique, notamment en raison du camouflage naturel que cela représente mais aussi en raison de la proximité avec les villages environnants. Cette proximité rend la fuite depuis un village rapide et efficace. D'autre part, tout ce qui fait la supériorité de l'armée française d'un point de vue technique devient inutile en forêt, notamment en raison de l'impossibilité d'utiliser un appui aérien par exemple.

Ce constat revient à plusieurs reprises dans les rapports émis par les unités du 27<sup>ème</sup> BCA, des 6<sup>ème</sup> Hussards ou encore de synthèses de renseignements émises par la brigade territoriale de la gendarmerie d'Azazga. Ainsi, il est question pour toute l'année 1957 de « bandes [qui] nomadisent sans cesse dans la forêt », « implantées sur la circonscription » et dont « une dans la forêt d'Aït Bouadda (douar Béni Ghobri)<sup>139</sup>. » Cette forêt est perçue par les autorités comme une zone « pourrie. » Cela transparait à travers le registre du vocabulaire

---

<sup>136</sup> ANOM, 5 SAS 21, Note de service du 27<sup>ème</sup> BCA, 5 décembre 1956.

<sup>137</sup> ANOM, 5 SAS 22, Bulletin de renseignement du 27<sup>ème</sup> BCA, Interrogatoire, 17 février 1956.

<sup>138</sup> ANOM, 5 SAS 22, Bulletin de renseignement du 27<sup>ème</sup> BCA, Interrogatoire, 7 janvier 1956.

<sup>139</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6351, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenue dans la brigade d'Azazga au mois de janvier 1958, 16 janvier 1957.

employé : « La forêt des Azib Bou Adda est infectée par une bande d'environ trente hommes (...)»<sup>140</sup> » nous dit la synthèse mensuelle de la brigade d'Azazga en 1957.

Or, la forêt des Azib Bou Adda fait régulièrement l'objet de grandes opérations de fouilles afin d'y débusquer des maquisards s'étant réfugiés en son sein ou à la lisière de celle-ci. Ceci afin de créer un « climat d'insécurité<sup>141</sup>. » C'est par exemple le cas pour une « fouille de la forêt des AZIB BOU ADDA<sup>142</sup> », opérée en mai 1957 par une unité des 6<sup>ème</sup> Hussards cherchant minutieusement les zones de refuges. Il faut cependant noter qu'il existe une sorte de temporalité des lieux de refuges. En effet, rester trop longtemps en forêt devient problématique au fur et à mesure que les opérations de fouilles se durcissent dans ces espaces boisés. Le passage par le village afin d'y trouver les moyens de subsistance élémentaires tels que ravitaillement en nourriture et en vêtements devient une nécessité. Aussi, durant la mauvaise saison, cette nécessité devient une question de survie. En croisant témoignages oraux et archives du secteur d'Azazga, on constate que l'arrivée au village se fait de nuit et le départ se fait également de nuit vers deux heures ou trois heures du matin<sup>143</sup>. De sorte que les maquisards « vivent en forêt le jour et viennent se ravitailler au village la nuit<sup>144</sup> »

A propos des villages, il est explicitement question dans les sources de l'armée française de « terrains ennemis. » Ce constat résulte du fait que les maquisards ont la possibilité d'être hébergés chez les habitants ou de se réfugier, au sein du village, dans des caches. Certaines de ces caches ont fait l'objet d'opérations commandos lancées par le 27<sup>ème</sup> BCA, lancées à leurs recherches. C'est le cas par exemple en décembre 1957 à Aït Bouadda où l'opération baptisée « Lima » visait explicitement à trouver ces caches.<sup>145</sup> Moknéa a également été un lieu d'hébergement pour les maquisards au fur et à mesure que se durcissaient les recherches effectuées par l'armée française.

L'officier de la SAS d'Ifigha note en 1957 : « Les rebelles habitent continuellement le village d'Aït Bouadda et de Moknéa<sup>146</sup>. » Une note de service du 27<sup>ème</sup> BCA de décembre

---

<sup>140</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6351, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenue dans la brigade d'Azazga au mois de novembre 1957, 24 novembre 1957.

<sup>141</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenue dans la brigade d'Azazga au mois de novembre 1957, 12 novembre 1957.

<sup>142</sup> SHAT, 7 U 921, Compte rendu d'opération dans la forêt des Azib Bou Adda, 1<sup>er</sup> mai 1957.

<sup>143</sup> SHAT, 1H 3468, Compte rendu d'opération, 4 septembre 1957.

<sup>144</sup> ANOM, 5 SAS 22, Bulletin de renseignement du 27<sup>ème</sup> BCA, Interrogatoire, 7 janvier 1957.

<sup>145</sup> SHAT, 1H 3455, Dossier 1, Compte rendu du 27<sup>ème</sup> BCA de l'opération « Lima » du 17 décembre 1957, 19 décembre 1957.

<sup>146</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du lieutenant de la SAS d'Ifigha du mois d'octobre 1956, Octobre 1956.

1959 explique ainsi que ces villages servent de « bases temporaires pour les rebelles<sup>147</sup>. » Ces villages ont donc été investis comme des lieux de repos pour les maquisards menant la guérilla. Ils ont aussi été utiles pour les maquisards en tant que lieux stratégiques de surveillance et de renseignement sur toutes les actions environnantes, notamment les attentats perpétrés en ville. Mohand Saïd explique ainsi le caractère « tampon » du village d'Aït Bouadda entre le centre urbain d'Azazga et le reste des centres ruraux dans la direction de la forêt de l'Akfadou : « tout ce qui transitait depuis la ville vers la montagne devait passer par nous (...) on était tenus de surveiller de très près tous les mouvements venant de la ville vers la montagne et de la montagne vers la ville<sup>148</sup>. » Aït Bouadda, en raison de sa situation géographique centrale à l'échelle locale constituait pour les maquisards un centre de transition et de passage très fréquent.

Quant à Moknéa, sa position de col perché en nid d'aigle en fait, « comme chacun le sait, avec Chebel, le lieu de stationnement des bandes.<sup>149</sup> » Moknéa présente l'avantage d'être difficilement accessible pendant l'hiver pour des troupes de soldats en grand nombre. Ce village présente aussi la spécificité de faire partie d'un « itinéraire de repli » c'est-à-dire d'être une sorte de village-étape où il est possible de fuir et de se réfugier en cas d'accrochage avec l'armée française. C'est ainsi qu'en 1956, en raison d'une action menée contre des villageois travaillant dans un chantier du village de Tifrit N'Aït Ou Malek, les *Mjahed* ont pris la fuite en empruntant la route menant à Moknéa c'est-à-dire en passant par Ighil Bou Kiassa (village situé immédiatement à l'Est de Moknéa.)

L'année 1959 marque une évolution : il devient de plus en plus difficile de se réfugier au sein même des villages en raison de la prégnance de l'opération Jumelles. Les officiers de gendarmerie notent ainsi qu'en novembre 1959, « pour la première fois depuis le début de la guerre, [les maquisards] ne pourront plus s'approvisionner régulièrement dans les villages qui pour beaucoup sont contrôlés par les FO.<sup>150</sup> »

Aït Bouadda et Moknéa ne fonctionnent pas comme des villages isolés. Leurs relations, nouées avant la guerre d'indépendance, sont d'autant plus fortes dans des conditions où il faut se cacher de l'armée pour y échapper.

---

<sup>147</sup> ANOM, 5 SAS 21, Note de service du 27<sup>ème</sup> BCA, 5 décembre 1957.

<sup>148</sup> Entretien avec Mohand Saïd, 2 novembre 2014.

<sup>149</sup> ANOM, 5 SAS 21, Lettre du lieutenant Arlabosse, chef de la SAS d'Ifigha, à l'administrateur de la commune mixte du Haut-Sébaou, 11 novembre 1956.

<sup>150</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenue dans la brigade d'Azazga au mois de novembre 1957, 12 novembre 1957.

## 2.2 Les liens de Aït Bouadda et Moknéa avec les autres villages environnants

Le questionnement porte ici sur le contexte de voisinage. Aït Bouadda et Moknéa appartiennent à un espace où les logiques de solidarités entre villages ont pu jouer par le passé et trouver, dans le conflit algérien, une actualisation inédite. L'évolution tient ici à la fonction de ces solidarités qui est, pour les autorités militaires françaises, une fonction essentiellement clandestine qu'il faut à la fois freiner et réprimer. Quels sont les liens des villages d'Aït Bouadda et de Moknéa entre eux et avec les autres villages de la région ? Quelles sont les fonctions de ces liens ?

### 2.2.1 Des réseaux villageois identifiés par les autorités militaires françaises

Dans le cadre de la répression de l'activité clandestine des maquisards, les villages sont rarement identifiés comme des entités individuelles, fonctionnant de manière isolée. Et cela, même quand il est question de la description de « l'organisation terroriste » au sein du village. Du point de vue de la « rébellion », les villages sont en relation les uns avec les autres. Les villages de la commune d'Ifigha ont entretenu pendant la guerre des relations de différentes natures, à la fois avant et durant le conflit pour l'indépendance.

Les différentes mesures préconisées par les autorités françaises ont tenté de mettre à mal ces relations dans l'optique d'opérations militaires de cloisonnement et de contrôle des espaces. Parmi la palette de ces mesures, l'entrave aux déplacements, dont nous verrons le détail plus loin. Dans les sources de types rapports mensuels, compte rendus ou encore synthèses de renseignements, il est question de « réseaux de villages [qui sont] connus<sup>151</sup>. »

Ces réseaux villageois ont été tissés tout au long du conflit par les *Mjahed* ou *Msebel* originaires de ces villages. En raison du morcellement de son habitat dispersé et de sa grande taille par rapport aux villages voisins, Aït Bouadda obéit à une logique de liens sociaux tissés entre les différents hameaux qui composent le village. Or, le déclenchement de la lutte armée ainsi que la généralisation des départs pour le maquis au cours de la guerre ont entraîné la naissance de nouvelles formes de solidarités qui se situent hors des villages. Les nécessités de la guerre ont construit cette progressive solidarité en dehors des limites des villages. En effet, les stratégies des activistes de l'ALN étant fondées sur les déplacements quotidiens et la mobilité comme nécessité, il fallait pouvoir utiliser des itinéraires faciles d'accès et pouvoir

---

<sup>151</sup> ANOM, 5 SAS 22, Synthèse mensuelle de renseignements du chef de bataillon Pascal, commandant le 2ème BCA pour la période du 21 avril au 18 mai 1957, 18 mai 1957.



compter sur la coopération entre les différents villages. Ce sont l'ensemble de ces éléments qui ont permis petits à petit de construire un espace réticulaires dans lesquels les villages constituent des nœuds reliés les uns aux autres. Trois types de relations existent parallèlement entre ces villages :

- Des relations entre des maquisards dont le village d'origine n'est ni Aït Bouadda ni Moknéa mais qui transitent par ces villages (il s'agit alors de maquisards étrangers)
- Des relations entre des maquisards dont le village d'origine est Aït Bouadda ou Moknéa et qui circulent dans ces villages.
- Des relations entre Msebel de villages différents

Le premier élément décisif est celui de la proximité de ces villages : ils appartiennent en effet à un espace cohérent, que les frontières administratives françaises ont tenté de recouper. Cette proximité se mesure à quelques kilomètres à peine. Ainsi, les villages de la « commune de Moknéa » entretiennent des liens qui se matérialisent par les nombreuses allées et venues de Msebel locaux. Selon ce principe de proximité géographique et du point de vue de la lutte indépendantiste à l'échelle locale, Moknéa noue des relations de solidarités avec les villages de Chebel, Tabourt et Achallam. Pour illustrer notre propos, nous prendrons le cas de Moknéa et d'Achallam car celui-ci est le mieux informé par les sources et parce que le village d'Achallam a des frontières immédiatement au Sud-Ouest de Moknéa (cf. carte IGN).

Des propositions d'assignations à résidence visent par exemple à éloigner des militants originaires d'Achallam car leurs activités étaient conçues étroitement en lien avec le village de Moknéa. Deux types d'activités sont identifiés par les éléments de la 5<sup>ème</sup> compagnie du 27<sup>ème</sup> BCA : d'abord celui qui consiste à apporter du ravitaillement au groupe séjournant à Moknéa, mais aussi celui qui consiste à jouer le rôle de sentinelle depuis le village d'Achallam, en prévenant le groupe de l'arrivée des militaires.<sup>152</sup> On constate d'autre part que les responsables du ravitaillement pour les villages le sont à l'échelle de deux villages. Ainsi, l'un des Msebel fait l'objet d'une assignation à résidence parce qu'il était « responsable du ravitaillement pour les villages d'Achallam et de Moknéa<sup>153</sup>. » Ceci s'explique par des raisons de modalités pratiques de centralisation et de regroupement des activités dans une logique de solidarité entre villages très proches.

---

<sup>152</sup> ANOM, 5 SAS 22, Proposition d'assignation à résidence par le 27<sup>ème</sup> BCA, 17 avril 1957.

<sup>153</sup> *Idem.*

A la tête de ces réseaux villageois se trouvent des activistes membres de cellules FLN-ALN et chefs de celles-ci. Ils en sont à l'origine et nouent des liens étroits entre villages. Un village en particulier de la région d'Ifigha, en raison de facteurs politiques, a connu une crise dans la manière dont ces relations se sont tissées : il s'agit du village de Cheurfa.

### 2.2.2 La place spécifique de Cheurfa dans le réseau des villages

La question du voisinage pose aussi celle de la rivalité entre villages voisins. Cette rivalité s'est cristallisée à travers le conflit entre le FLN et le MNA à l'échelle locale. C'est le cas en particulier du village de Cheurfa, voisin du village d'Aït Bouadda, et dont la fidélité au messalisme a posé localement et pendant un laps de temps relativement court un problème d'organisation et d'assise du pouvoir pour les chefs locaux du FLN.

L'emprise messaliste en Grande-Kabylie a nourri de profondes interrogations autour de la dimension de guerre civile de l'histoire de la lutte armée algérienne. A l'échelle globale, cette région est connue pour être une terre où la figure de Messali Hadj a longtemps joui d'une grande popularité. Entre 1954 et 1958, le nationalisme algérien a aussi pris le visage du MNA<sup>154</sup>. Il s'agit ici de nous interroger sur l'impact de ce conflit politique dans l'histoire de la constitution de ces réseaux villageois. Cette rivalité a-t-elle joué un rôle négatif du point de vue concret du support de la lutte armée ?

Dans cette logique de solidarités entre villages, Cheurfa constitue certes un espace problématique, où l'influence du FLN, en 1954, est encore à construire. Ce village est identifié par les acteurs locaux de la lutte armée algérienne comme un « repère de messalistes. » Peu d'informations nous renseignent sur la nature de ce village mais, d'après les sources de SAS, celui-ci avait un statut particulier dans le paysage local. Le village de Cheurfa connu aussi sous le nom de Cheurfa N'Bahloul (ou Cheurfa En Bahloul) est situé immédiatement au Sud de la ville d'Azazga et est connu pour son appartenance maraboutique. L'existence d'une école coranique (ou *zaouïa*) confère en outre à ce village une grande influence de la part des oulémas. Les rapports de SAS insistent sur la précocité du militantisme nationaliste dans ce village en particulier.

---

<sup>154</sup> Jacques Valette, « Militants et combattants messalistes 1954-1962 » in Jean-Charles Jauffret, *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Autrement « Mémoires/Histoire », 2003, pp.320-341, p.320.

Si jusqu'en 1956, Cheurfa pouvait en partie échapper à l'emprise du FLN, après cette date, le MNA compte un nombre d'adhérents qui, en 1957 « se tiennent à l'écart<sup>155</sup> » et se retrouvent « en quantité négligeable<sup>156</sup> » dans la région. Les rapports militaires font ce même constat de manque d'influence et d'impact du MNA dans la région car « seule l'activité du FLN est prépondérante, le MNA n'a pour ainsi dire aucune influence<sup>157</sup>. » Aït Bouadda a été au cœur de cette histoire locale de rivalité avec le village de Cheurfa et de sa reprise en main. En effet, si les sources écrites ne mentionnent pas de maquis MNA à proprement parler dans cette région, les récits de nos témoins impliqués dans les activités du FLN nourrissent l'hypothèse que cette rivalité villageoise ait pris avant 1956 le visage d'une rivalité entre deux individus d'une même famille : la famille Bessa. Les frères Bessa auraient eu la responsabilité de deux cellules militantes, celle d'Aït Bouadda et celle de Cheurfa. A ce titre, l'expression de conflit fratricide n'est plus une métaphore mais une réalité : « le frère de mon chef était un messaliste acharné contre le FLN. Il avait des convictions et personne ne pouvait lui enlever ses convictions. C'était un messaliste plus que convaincu...et il l'est resté jusqu'en 1962.<sup>158</sup> »

Cette hypothèse, que nous avançons avec prudence en raison du caractère très restreint des sources à ce sujet, ne réduit pas le conflit FLN / MNA à l'échelle seulement des deux frères à la tête de cellules de deux villages différents. Les contacts entre militants FLN et militants MNA n'étaient pas absents d'après le récit de Mohand Saïd : « C'était une sorte de guerre psychologique, verbale... On se rencontrait, on se connaissait de loin... » Plus qu'un espace de luttes entre l'armée française et les « maquisards » au sens large du terme, deux villages ont été le théâtre d'une rivalité entre deux factions qui se sont progressivement constituées jusqu'à ce que l'une l'emporte sur l'autre.

Dans la région d'Ifigha, il semble donc que l'emprise des chefs FLN locaux sur ce village se soit très vite reconstituée à son profit. De sorte que la mise en place des réseaux de ravitaillement villageois a davantage été handicapée par les opérations militaires françaises et leurs tentatives de démantèlement que par les divergences de nature politique.

A partir de 1956, les relations entre Cheurfa et Aït Bouadda semblent normalisées, à l'image des liens entretenus avec les autres villages environnants. Le fonctionnement est

---

<sup>155</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6351, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenus dans la brigade d'Azazga du mois de novembre 1957, 24 novembre 1957.

<sup>156</sup> *Idem.*

<sup>157</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6351, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenus dans la brigade d'Azazga du mois d'avril 1957, 22 avril 1957

<sup>158</sup> Entretien avec Mohand Saïd, 2 novembre 2014.

similaire et met en jeu des problèmes avant tout logistiques de circulation de denrées alimentaires et de vêtements entre les deux villages. En 1957, l'interrogatoire de plusieurs membres de ces cellules FLN illustre ces liens tissés entre Aït Bouadda et Cheurfa. L'interrogatoire de certains membres des OPA locales des deux villages par des officiers de gendarmerie<sup>159</sup> illustre ces liens tissés entre Aït Bouadda et Cheurfa. Cette fiche de renseignements souligne en effet l'homogénéité de ces OPA, toutes deux d'obédience FLN à cette date et obéissant à une logique de centralisation des moyens et de la logistique. Dans ces aveux extirpés par la force, il est ainsi question de convois de « ravitaillements [qui] part de Cheurfa à destination d'Aït Bouhini et d'Aït Bouadda.<sup>160</sup> »

### **Conclusion de la première partie**

En somme, nous voyons qu'outre des caractéristiques spatiales, politiques, économiques et sociales, la particularité de ces villages fut aussi d'avoir été à proximité des zones de combats et « d'accrochages », entre deux camps en perpétuelle évolution pendant le conflit. Deux mouvements parallèles ont progressivement contribué à faire de ces villages des zones de combats à part entière.

D'un côté, l'armée française, dans son obsession de la « pacification », a ciblé ces villages parce qu'elle les a considérés comme de véritables bastions, propices au développement de la « rébellion » et au soutien de l'OPA. D'un autre côté, ces villages ont été au cœur même de ce combat du point de vue du dispositif logistique et de l'organisation FLN-ALN. Ces deux éléments ont contribué à durablement modifier et affecter le quotidien de ceux qui ont habité dans ces villages entre 1954 et 1962. Nous verrons dans cette deuxième partie en quoi le quotidien des individus a été travaillé par un contexte de villages en guerre.

---

<sup>159</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Fiche de renseignement de la brigade de gendarmerie d'Azazga, 16 avril 1957.

<sup>160</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Fiche de renseignement de la brigade de gendarmerie d'Azazga, 16 avril 1957.

## **PARTIE II**

### **Vivre et survivre en temps de guerre**

L'ambition de cette deuxième partie est de pénétrer à l'intérieur des villages eux-mêmes. Descendre à l'échelle des communautés villageoises d'Aït Bouadda et de Moknéa, c'est nous permettre d'établir les conditions économiques de vie et de survie des villageois dans un contexte de guerre et de présence militaire française. Parce que le « quotidien » est entendu au sens de quotidien dans la guerre, nous chercherons à identifier l'ensemble des manifestations concrètes et matérielles de la guerre dans la vie de groupes d'individus liés par un trait commun : celui d'habiter le même village.

Quelles ont été les conditions de vie des villageois pendant la guerre ? Pour répondre à cette question, le point de vue sera double : celui des autorités militaires françaises occupant les territoires d'une part, et surtout celui des habitants, soumis à des mesures de restrictions dont les enjeux sont dictés par la guerre elle-même.

#### **Chapitre 3 - Le quotidien de la présence militaire française**

La présence militaire française redéfinit les conditions économiques de subsistance des individus parce qu'elle impose un régime sévère de contrôle de circulation des biens et des personnes. Dans le contexte de répression de l'activité des nationalistes algériens et des réseaux OPA formés au sein des villages, des pans entiers de la vie quotidienne sont alors en jeu : se nourrir, se vêtir, se déplacer etc. sont autant d'aspects du quotidien travaillés par une logique guerrière singulière. La vie des villageois, du point de vue économique, a d'abord été une survie économique. Parallèlement, la réalité d'un territoire progressivement quadrillé, serré, contrôlé, a bouleversé le rythme des mobilités quotidiennes.

## **1. La réorganisation de la vie économique : une survie au quotidien ?**

Par « vie économique », nous entendons l'ensemble des moyens de subsistance des individus pendant la guerre. Nous chercherons ici à identifier et à caractériser ces moyens dont disposaient les villageois. Par son irruption, la guerre et ses acteurs côté français ont introduit des règlements de plus en plus stricts, quadrillant dans un même mouvement le territoire et ceux qui y habitent. Cette réglementation a entraîné la naissance d'une dualité dans la vie au quotidien : entre l'officiel et l'informel, le légal et le clandestin. Les frontières, entre ces deux pans du quotidien se révèlent particulièrement poreuses.

### **1.1 L'occupation militaire comme temps des restrictions**

Parce que l'armée française cherche à éradiquer les phénomènes d'entraides entre villageois et maquisards, des mesures restrictives d'un point de vue économique ont été mises en place. Ces mesures ont accentué un phénomène déjà présent dans la région, celui d'une pauvreté structurelle. Elles ont également entraîné un bouleversement des pratiques sociales et culturelles à l'intérieur des villages dont nous chercherons à mesurer l'ampleur.

### 1.1.1 La question de l'accès aux ressources économiques

Pour Omar Carlier, « la pauvreté économique et la misère sociale sont [...] une donnée structurelle de la situation coloniale<sup>161</sup> » en Algérie. L'auteur décrit la pauvreté comme une violence physiologique et psychologique sur les individus. Cette pauvreté est partie prenante d'une Algérie largement sous-développée et ayant connu de grands épisodes de famine avant l'insurrection du 1<sup>er</sup> novembre 1954. Sans en faire la cause principale, il place la misère économique au rang des causes profondes du déclenchement de la lutte armée<sup>162</sup>. Ainsi, les rapports établis par les administrateurs de la commune mixte du Haut Sébaou notent que « la condition de [ses] administrés demeure précaire » L'ensemble des dispositifs de restriction établis par l'armée française se sont produits dans un contexte économique déjà sévère pour les villageois.

L'historiographie souligne en effet le rôle majeur de l'héritage colonial dans l'évolution économique et sociale de la société algérienne. La « dépossession foncière » ayant été « le phénomène majeur<sup>163</sup> » de la période coloniale, la paupérisation ainsi que l'appauvrissement de cette masse paysanne en a également été le corrélat. La « clochardisation » des Algériens, selon l'expression de Germaine Tillion<sup>164</sup> a été un trait marquant de la période d'avant-guerre. Le passage d'une économie de troc à une économie de marché<sup>165</sup> a également contribué à rendre difficiles les conditions économiques de la vie et de la survie au quotidien des Algériens. En revanche, peu de travaux portent précisément sur la question de l'accès aux ressources c'est-à-dire des moyens économiques des villageois pendant la guerre. Or, une telle étude permet de comprendre la manière dont les logiques inédites de la guerre modifient ou créent des pratiques spécifiques à ce contexte de combat pour l'émancipation.

Du côté français, l'existence d'un conflit aux logiques « révolutionnaires » nécessite l'adhésion des villageois. Par conséquent, ceux-ci ont été soumis à un certain nombre de pressions économiques de la part des autorités militaires, accentuant un phénomène déjà structurel dans cette région de Grande-Kabylie : le dénuement des campagnes, la misère

---

<sup>161</sup> O. Carlier, « Violence(s) » in *La guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Mohammed Harbi et Benjamin Stora (dir.), Robert Laffont, 2004, pp.347-379, p.361.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p.360.

<sup>163</sup> Sylvie Thénault, « 1881-1918 : ‘l'apogée’ de l'Algérie française et les débuts de l'Algérie algérienne. » in *op.cit.*, p. 174.

<sup>164</sup> G. Tillion, *L'Algérie en 1957*, p.28 citée par Giulia Fabbiano, « ‘Pour moi, l'Algérie, c'est les Béni-Boudouane, le reste j'en sais rien.’ Construction, narrations et représentations coloniales en Algérie française », *Le Mouvement Social*, n°236, pp. 47-60, p. 54.

<sup>165</sup> G. Fabbiano, « ‘Pour moi, l'Algérie, c'est les Béni-Boudouane »...Art.cit., p. 54.

sociale, la pauvreté en milieu rural. Les rapports, comptes rendus et autres synthèses émis avant et après 1954 sur la vie économique du Douar Béni-Ghobri insistent sur la pauvreté de cette région, où la faiblesse de l'industrialisation s'allie à une dimension archaïque des moyens de production. Nous l'avons vu, l'olivier et le figuier demeurent les principales cultures tandis que l'élevage de bovins n'est réservé qu'à une petite élite locale<sup>166</sup>. En croisant entretiens oraux et sources écrites, nous tentons ici de dresser un tableau de la situation économique des individus en fonction des sources de leurs revenus pendant la guerre. Ce tableau ne prétend pas être exhaustif mais tente d'identifier de manière sommaire les principales ressources à la disposition des villageois pendant la guerre.

En raison de son ampleur et de son ancienneté dans la région, la première source de revenus des villageois pendant la guerre fut l'émigration. Les transferts de revenus de la métropole jusqu'à Algérie sont anciens. Dans ses notes sur la « situation de la commune mixte du Haut-Sébaou » datant de février 1955, l'administrateur de la commune mixte note l'importance d'un tel transfert à l'échelle de la commune mixte : « La production locale (Huile, figues, forêts et modeste élevage) représente un revenu annuel d'environ un milliard, auquel il convient d'ajouter 500 millions de salaire locaux et bénéfices commerciaux. Or, la subsistance – même frugale – de nos 60 000 administrés nécessite 2 milliards et demi. La différence est demandée à l'exode vers la Métropole ; et six mille travailleurs émigrés en France assurent effectivement à leurs familles, ce complément nécessaire d'un milliard environ. La moyenne des envois postaux contrôlés s'établit aux alentours de 7000 millions ; pour l'année 1954, on a enregistré – comparativement à 1953 -, une augmentation de 200 millions<sup>167</sup> (...) » Les transferts d'argent opérés entre les hommes partis en France et le reste de la famille restée en Algérie doivent être soulignés même s'ils concernent ici, l'ensemble de la commune mixte. Nous ne possédons pas de sources capables d'établir le montant moyen de ces revenus par habitant pour les villages d'Aït Bouadda et Moknéa pendant la guerre. Les comptes rendus mensuels des officiers SAS mentionnent seulement l'existence du fait migratoire, sans précision de montants des transferts d'argent. Nous savons en revanche que ces ressources, tel que nous le verrons plus loin, ont été l'objet d'impôts, au cours de la politique de collecte de financement du combat par les chefs locaux du FLN en métropole et en Algérie.

---

<sup>166</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6351, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenus dans la circonscription de la brigade d'Azazga pour le mois de novembre 1957, 24 novembre 1958.

<sup>167</sup> ANOM, 915 165, Notes de l'administrateur de la commune mixte du Haut-Sébaou sur « la situation économique de la commune mixte du Haut Sébaou », 28 février 1955.



Avec ou sans revenus tirés de l'émigration, les travaux des journaliers agricoles ont également constitué une source possible de revenus pour les villageois. Le travail de la terre chez de grands propriétaires terriens par exemple, résidant sur les plaines fertiles situées à proximité des centres de colonisation d'Azazga ou encore de Fréha a permis à certains villageois de pouvoir bénéficier de revenus en fonction des possibilités offertes. Pour les autres villageois, le travail de la terre à proximité du village était la principale activité. Ce fut l'activité de Youssef avant son départ pour le maquis : « on n'était pas nombreux, on travaillait la terre ensemble. Jusqu'en 1957, j'ai travaillé comme paysan. Je faisais des travaux d'entretiens pour les autres, le ramassage des oliviers essentiellement<sup>168</sup>...» Les femmes, quant à elles, ont également travaillé pendant la guerre. Ce fut par exemple le cas de Zahra : « j'aidais les gens dans les récoltes des olives et ils me donnaient à manger en contrepartie. J'allais aussi aider dans le ménage, je pouvais laver des vêtements par exemple. On ne me donnait pas d'argent, juste de la nourriture<sup>169</sup> ». Dans le cadre d'une action se voulant au bénéfice des villageois, l'armée a également proposé des sources de revenus possibles à travers la multiplication de chantiers de travaux pour les ouvriers.

La possibilité d'être employé comme ouvrier par les autorités militaires locales doit en effet être soulignée. Sur la base du volontariat, il était possible de travailler par exemple pour des chantiers de construction ou de rénovations d'infrastructures. Mais ces propositions n'étaient pas neutres : elles existaient dans une logique de ralliement à la cause de l'Algérie française. Sources de revenus, ces chantiers ont fonctionné mais très vite, les villageois ont été dissuadés par l'envoi de mots d'ordre du FLN. Les menaces et les promesses de punitions ont eu des effets dissuasifs sur les villageois. C'est ainsi que des ouvriers issus du village d'Aït Issad, de la commune d'Ifigha qui « travaillent journalièrement à la pose de poteaux destinés à supporter la ligne électrique en cours d'installations<sup>170</sup> » ont reçu, le 8 août 1956, des menaces de mort de la part des cadres locaux du FLN s'ils continuaient à travailler sur ce chantier. Dans sa discussion avec le chef de gendarmerie d'Azazga, le chef de la SAS d'Ifigha explique que les villageois interrogés à Aït Issad lui ont raconté que « [...] la veille, huit août 1956, vers 10h du matin, une troupe de fellagha en habits kakis et en armes (fusils de chasse, pistolets,

---

<sup>168</sup> Entretien avec Youssef, 4 novembre 2014.

<sup>169</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

<sup>170</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6351, Fiche de renseignements de la brigade de gendarmerie d'Azazga, 10 août 1956.

mitrailleurs et pistolets automatiques) est venu dans le village et a intimé l'ordre à tous les hommes de ne plus aller travailler sur le chantier de l'ECA sous peine d'être égorgés<sup>171</sup>. »

Durant la guerre, nous pouvons faire l'hypothèse qu'il n'était pas possible pour les villageois d'accéder à ces offres sans conséquences ou du moins, qu'il était difficile de le faire sur le long terme. Car l'objectif du FLN fut bien, tout au long du conflit, d'entraver toute forme de coopération ou d'interaction entre l'armée française et les villageois. Les pressions du FLN ont en effet rendu cette possibilité compromettante pour le cas précis du village d'Aït Issad mais aussi pour l'ensemble des villages de cette zone quadrillée par les cadres locaux. Pour comprendre ces réactions, on peut invoquer une hypothèse autre que la simple peur de la compromission. On peut se référer à ce que G. Meynier nomme le « primat de la communauté<sup>172</sup> » c'est-à-dire la perception d'un intérêt supérieur (les mots d'ordre du FLN, qui sont les mots d'ordre de la communauté) par rapport à un intérêt purement individuel (l'accès à un revenu.) Ces considérations ont pu dissuader les villageois dans leur grande majorité de travailler volontairement sur des chantiers proposés par les autorités militaires.

Pourtant, d'autres formes d'engagements étaient plus compromettantes que le simple travail sur un chantier. L'engagement comme auxiliaire de l'armée française a été l'une des formes de compromissions érigées au rang de trahison par le FLN. Mais s'engager comme harki pouvait constituer une source de revenus non négligeable et facile d'accès. En effet, le recrutement par l'armée française s'effectuait localement et le contrat était journalier<sup>173</sup> : il était donc possible de devenir harki sans grandes difficultés *a priori*. La solde journalière des harkis par exemple, était un revenu régulier, appréciable en des temps difficiles. Ferroudja H., l'une des villageoises de Moknéa, à l'époque femme d'un harki, explique ainsi que ce salaire lui permettait de ne pas accomplir de travaux agricoles<sup>174</sup>. En raison de la précarité du statut de harki et de la nature des contrats signés, on peut faire l'hypothèse que ces revenus n'étaient pas nécessairement assurés. A côté de ces revenus perçus grâce à une activité journalière, on note enfin l'existence de revenus moins répandus au sein de la population, mais dont il ne faut pas négliger l'existence, les soldes d'anciens combattants.

En effet, les soldes d'anciens combattants dont disposaient certains villageois ont pu marquer une certaine différenciation de niveaux de vie entre les habitants avant et pendant la

---

<sup>171</sup> *Idem.*

<sup>172</sup> G. Meynier, *Histoire intérieure du FLN...op.cit.*, p.213.

<sup>173</sup> François-Xavier Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis (1954-1962)*, Perrin, 2013, 468p, p.71.

<sup>174</sup> Entretien avec Ferroudja H., 7 novembre 2014.

guerre. C'est le cas du père de Mohand Saïd, Ancien combattant de la Première Guerre mondiale et mutilé de la guerre, dont la solde mensuelle « ...nous permettait de mieux survivre par rapport à l'ensemble de la population<sup>175</sup> » explique ce témoin. Cette typologie des revenus possibles pendant la guerre montre que les possibilités de ressources étaient restreintes et limitées pour la majorité des villageois. La pauvreté en fut une des conséquences inévitables. C'est dans ce contexte de moyens avortés d'accès aux ressources que des mesures de plus en plus strictes ont frappé les villageois résidant dans les villages d'Aït Bouadda et de Moknéa.

### 1.1.2 Le contrôle du ravitaillement : un enjeu de « guerre révolutionnaire »

Engagée dans le conflit algérien, l'armée française s'empare, applique et diffuse à partir des années 1957<sup>176</sup> les grands principes de la « doctrine de la guerre révolutionnaire » sur l'ensemble du territoire algérien. Cela signifie que le combat ne se mène pas seulement sur le terrain opérationnel de la destruction des maquis mais aussi au sein même des villages, dans les zones de « pacification. » Concrètement, cette théorie se traduit par des pratiques de contrôle et de restriction, fort éloignées des préoccupations d'une guerre conventionnelle. En effet, parce qu'il est question de démantèlement de réseaux internes aux villages, le premier souci de l'armée est de couper les villageois des nationalistes. Ceux-ci sont en effet considérés comme le soutien logistique majeur des maquis. Les ressources et biens du quotidien font donc l'objet d'une surveillance et d'un contrôle renforcé à partir des années 1957-1958. L'ensemble des pratiques quotidiennes de ravitaillement sont passées au crible et soumises à un régime défini par les autorités militaires. Les quantités d'eau, de nourriture, de vêtements ou encore d'argent transférés deviennent des enjeux de surveillance dont les villageois sont les premières cibles.

Le 3 novembre 1957, le lieutenant-colonel commandant le secteur d'Azazga émet un arrêté<sup>177</sup> dans lequel il précise les mesures de contrôle et de restriction devant être appliquées à la circulation des biens et des personnes dans l'ensemble du secteur d'Azazga. Ces mesures préconisées en matière de « procédés de contrôle » ou encore de « circulation des biens » se voient justifiées par les « circonstances actuelles » c'est-à-dire par le contexte très particulier d'une guerre qui doit être menée sur un front particulier, le contrôle de la population. A cette

---

<sup>175</sup> Entretien avec Mohand Saïd, 2 novembre 2014.

<sup>176</sup> Denis Leroux, « La 'doctrine de la guerre révolutionnaire' : théories et pratiques » in Sylvie Thénault, Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale 1830-1962*, Editions La Découverte, pp. 526-532, p.529.

<sup>177</sup> ANOM, 5 SAS 20, Arrêté Lieutenant-colonel commandant le secteur d'Azazga, 3 novembre 1957.

date, un régime d'exception frappe donc les biens de consommation et la manière dont il est possible de se les procurer. Une liste de produits dont l'achat et le transport sont soumis à autorisation est émise à la suite de cet arrêté. Cette longue liste d'aliments soumis à autorisation fournit une base théorique permettant aux militaires de contrôler *in fine* la totalité des denrées alimentaires transportées par les villageois (blé dur et blé tendre, céréales, semoules, café, légumes, conserves etc.). D'autres biens, non alimentaire par exemple, sont frappés d'interdiction, tels que les postes radios à pile.

Avec cet arrêté, la possibilité de se procurer des biens alimentaires devient théoriquement une entreprise complexe, soumise à de lourdes procédures d'autorisation et de restriction. Ainsi, les quantités de « produits de longue conservation » c'est-à-dire le blé, la semoule, le café, le sucre etc. sont contingentées et ne peuvent dépasser un certain seuil établi par cet arrêté. Par exemple, l'achat de semoule est limité à 10 kg par personne et par mois. Il est préconisé que ces quantités soient multipliées par le nombre de membres de la famille. Du côté des procédés de contrôle, l'accent est mis sur la mobilité des autorités chargées de les effectuer de sorte que « des contrôles volants seront effectués sur les itinéraires soumis à restriction de circulation par des patrouilles militaires ou par des patrouilles mixtes gendarmerie-armée<sup>178</sup>. » Les vérifications arbitraires et inopinées sont vivement encouragées. Enfin, il est prévu qu'un certain nombre de sanctions puissent frapper les individus entrant en infraction de cet arrêté, notamment l'assignation à résidence ou l'envoi en centre de tri et de transition pour les « infractions les plus graves. » Ces infractions ne sont pas explicitées et laissent place à un flou caractéristique des mesures répressives pouvant frapper les Algériens à cette époque.

Ces mesures, de natures théoriques et prescriptives, émanent d'en haut et doivent être appliquées sur le terrain par les militaires en poste mais aussi par les chefs de SAS. En effet, les autorisations d'achat et de transports doivent être signées et octroyées par les officiers de la SAS. Or, l'application de ces principes a pu varier en fonction de la personnalité des chefs des SAS et du lieu dans lequel leur autorité devait s'exercer. La réglementation n'a pas été mise en œuvre de manière uniforme dans tout le secteur en raison d'une certaine contradiction entre l'orientation politique venue d'en haut et son application locale. C'est le cas pour la région d'Ifigha.

---

<sup>178</sup> ANOM, 5 SAS 20, Arrêté Lieutenant-colonel commandant le secteur d'Azazga, 3 novembre 1957.

C'est l'officier SAS lui-même qui conteste les mesures de restriction. Ainsi, dans son rapport mensuel sur la situation politique, sociale et économique de sa commune, le chef de la SAS d'Ifigha manifeste en 1958 son grand mécontentement quant aux mesures préconisées par l'autorité militaire dont il reçoit les ordres et dont il dépend : « Après avoir bloqué le ravitaillement depuis huit mois, je distribue depuis deux mois des laissez-passer suivant les instructions de l'arrêté n°3 du Colonel Commandant le Secteur. Il paraîtrait que cela est beaucoup trop. Je suis tout disposé à arrêter ce ravitaillement si l'on me donne l'ordre par écrit de faire crever de faim la population<sup>179</sup>. »

Cette injonction intervient un an après la diffusion de l'arrêté n°3 émis par la plus haute autorité du secteur d'Azazga. Le lieutenant de la SAS d'Ifigha demande aux autorités militaires d'obtenir des ordres écrits c'est-à-dire explicites au sujet du ravitaillement des populations. Durant le conflit, R. Branche montre qu'au sujet des violences illégales, les ordres sont donnés oralement pour leur grande majorité<sup>180</sup>. Les relations d'autorité entre les éléments des plus petits échelons militaires et leurs supérieurs sont donc marquées par une réalité qui ne laisse pas toujours de trace dans les archives. Si les mesures de restrictions sont légalisées par le commandement, le lieutenant de la SAS d'Ifigha laisse entendre ici que la stratégie économique des autorités militaires est d'asphyxier la population et d'utiliser cette mesure comme une arme. Le ton est ironique mais rend compte des tensions internes au sujet d'une question qui fait l'objet d'une certaine crispation.

Cette brutalité des propos rend compte des pressions subies aux échelons inférieurs pour faire appliquer sur le terrain les mesures de restriction en matière de ravitaillement. Il s'agit en fait d'une réaction face aux rappels à l'ordre émis par des autorités qui s'agacent en constatant que leurs consignes ne sont pas appliquées tels qu'ils le souhaiteraient. Le 1<sup>er</sup> avril 1958 en effet, le chef de la SAS d'Ifigha reçoit une lettre de remontrance de la part du Lieutenant-Colonel Pallu, commandant le secteur d'Azazga. Celui-ci exprime sa volonté de « faire cesser ces abus et de rendre la réglementation uniforme pour tous<sup>181</sup>. » Il demande à ce que les contrôles militaires et les patrouilles de gendarmerie soient renforcés afin de constituer un rempart contre les « abus » et les autorisations illégales que des chefs de SAS laissent filtrer. Le reproche vise essentiellement les quantités autorisées localement et qui semblent avoir régulièrement dépassé celles ayant été fixées par l'arrêté de l'année précédente.

---

<sup>179</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du lieutenant de la SAS d'Ifigha du mois de mars 1958, 17 mars 1958.

<sup>180</sup> R. Branche, *La torture et l'armée...op.cit.*, p.90.

<sup>181</sup> ANOM, 5 SAS 20, Lettre du Lieutenant-Colonel Pallu au sujet du contrôle et du ravitaillement, 1<sup>er</sup> avril 1958.

### 1.1.3 La SAS : une instance de restriction ou d'aide sociale ?

Dans un article de 2002 consacré à l'histoire des SAS<sup>182</sup>, Jacques Frémeaux qualifie les relations entre l'armée, les services civils et les SAS de « bonnes. » Pour lui, les relations ont pu être marquées par une certaine méfiance des militaires envers les Affaires indigènes, mais il n'évoque pas l'idée d'une hostilité ou d'une mésentente. Or, à l'échelle locale du sous-quartier d'Ifigha, des conflits d'autorité ont surgi sur fond de politique à mener en matière de ravitaillement des populations. Cette conflictualité semble opposer plus particulièrement les SAS aux autres autorités militaires alors en poste. Au niveau vertical, une distorsion existe entre la nature théorique des arrêtés lancés par la hiérarchie et la pratique quotidienne des échelons inférieurs. Sur le terrain, les dispositifs formulés par l'autorité du secteur d'Azazga peinent à être appliqués correctement. Les raisons de cette mauvaise volonté de la part du chef de SAS sont obscures. Cette ambiguïté nous pousse donc à nous interroger sur le rôle de la SAS et son positionnement vis-à-vis de la politique de restriction.

Tout d'abord, la personnalité du lieutenant Arlabosse, chef de la SAS d'Ifigha, doit être prise en compte : celui-ci émet son profond désaccord quant aux mesures qu'il doit appliquer. Ce désaccord se comprend eu égard à la politique de distribution de denrées alimentaires qu'il met en place dans sa région et qu'il préconise. On retrouve ainsi des traces de distributions de pain ou de « soupes populaires » dans les Journaux de Marches et Opérations de la SAS d'Ifigha pour des villages non ralliés tels que Moknéa et Aourir pour l'année 1958<sup>183</sup>.

Il ne faut toutefois pas être dupe de ce volet « humanitaire » de l'action des SAS en matière de ravitaillement. Certaines mesures de restrictions ont été mises en place dans le cadre de sa mission militaire de « maintien de l'ordre » et n'ont pas épargné certains villages. C'est le cas par exemple, lorsqu'en décembre 1957, les registres d'état-civil d'Aït-Bouadda sont volés<sup>184</sup>. Les raisons de ce vol sont tues par les sources écrites dont nous disposons. Nous pouvons néanmoins faire l'hypothèse que, dans le cadre d'une stratégie locale, les nationalistes algériens aient cherché à entraver l'action des autorités civiles et militaires françaises par ce biais et introduire une forme de désorganisation. D'autre part, les registres d'état-civil sont utiles pour des questions d'identification et de repérage des villageois par les

---

<sup>182</sup> Jacques Frémeaux, « Les SAS (sections administratives spécialisées) », *Guerres mondiales, conflits contemporains*, n° 208, 2002, pp. 55-68, p 62.

<sup>183</sup> ANOM, 5 SAS 21, Journaux de Marches et Opérations de la SAS d'Ifigha pour l'année 1958, 6 et 10 octobre 1958.

<sup>184</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du lieutenant de la SAS d'Ifigha pour l'année 1958, 17 mars 1958.

autorités civiles et militaires. En effet, on sait que le contrôle des identités est un enjeu de surveillance majeure. Ces registres avaient été personnellement confiés par le chef de la SAS d'Ifigha au garde-champêtre local. On ne peut pas déterminer avec certitude la culpabilité de ce garde-champêtre dans la perte de ces registres. On peut néanmoins faire l'hypothèse d'une complicité interne ou d'une absence de réactivité face aux maquisards. Ce garde-champêtre a fait l'objet d'une arrestation quand le vol a été constaté, mais les représailles ont été collectives. La SAS d'Ifigha a pris la décision de priver tout le village de ravitaillement en supprimant les laissez-passer pendant deux mois. Cette affaire du vol des registres d'état-civil illustre la dimension répressive de l'activité des SAS mais aussi et surtout l'enjeu que constitue le ravitaillement en situation de guerre.

L'autre élément permettant de comprendre la mauvaise volonté du chef de SAS se trouve donc du côté des relations que celui-ci et ses subordonnés entretiennent avec le reste des militaires au niveau local. Un fossé se creuse aussi entre les militaires eux-mêmes car leurs fonctions et les objectifs de leur présence ne sont pas, *a priori*, similaires. La méfiance ou l'hostilité avouée entre la gendarmerie mobile d'Azazga et la SAS d'Ifigha se retrouve au détour de phrases assassines placées ici et là dans des rapports mensuels. Ainsi, l'affaire du vol des registres d'état-civil a été vivement critiquée par l'officier de la gendarmerie mobile d'Azazga, pour qui « Des innocents paient pour un crime qu'ils n'ont pas commis. Cet officier SAS avait lui-même commis l'erreur de laisser ces registres entre les mains du garde-champêtre du centre, celui-ci a été arrêté mais les registres n'ont pas été récupérés quand il en était encore temps<sup>185</sup>. » Ces conflits ont été sources de contradictions internes aux autorités militaires françaises. Dans les faits, ces dissensions n'ont pas atténué la rigueur des restrictions auquel les villageois furent soumis.

En effet, à partir de novembre 1959, les autorités militaires du 27<sup>ème</sup> BCA décident de rationaliser la surveillance en imposant un quadrillage et plus exactement un « zonage » du territoire à contrôler. Ce zonage a pour but de trier les villages en fonction de leur allégeance au combat des nationalistes et d'en tirer les conséquences en matière d'approvisionnement et d'aide apportées aux villageois. Dans une note de service adressée au chef de la SAS d'Ifigha par le chef de bataillon commandant le 27<sup>ème</sup> BCA<sup>186</sup>, les villages sont répartis dans quatre types de « zones » : les villages classés en zone I sont ceux « ayant pris position pour nous et

---

<sup>185</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6351, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenus dans la circonscription de la brigade d'Azazga pour le mois de mars 1958, 24 mars 1958.

<sup>186</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du 27ème BCA, 5 novembre 1959.

organisés en autodéfense », en zone II « les villages occupés ou contrôlés de très près », en zone III « les villages mal contrôlés du fait de l'éloignement des postes » et enfin en zone IV « les villages au contact des rebelles. » En 1959, Aït Bouadda est classée en zone III tandis que Moknéa est classée en zone IV. Autrement dit, il s'agit de villages soumis à des restrictions et des contrôles beaucoup plus sévères que les autres villages du sous-quartier d'Ifigha.

Au-delà de la dimension très théorique de ce système imaginé par les autorités militaires, il s'agit d'une « arme psychologique » mise au service de la « guerre révolutionnaire » menée par l'armée française. Faire peser sur les villageois une pression continue et imposer un système de discrimination entre les villages font partie des objectifs de ce quadrillage territorial. Dans cette rhétorique, l'intérêt est de convaincre les villageois de la dimension vaine de leur soutien aux nationalistes et aux maquis, qui ne peut les mener qu'à la ruine et à la misère économique. Ce constat est également né de pratiques réprouvées par les hautes autorités militaires. En effet, le général de division commandant la 27<sup>ème</sup> DIA écrit en avril 1959 qu'il « a été constaté que des familles rebelles bénéficient d'avantages matériels au titre de 'l'aide aux populations' ou 'secours aux nécessiteux' dans les mêmes conditions que des familles de ralliés ou d'autres qui nous sont acquis depuis longtemps. Il apparaît nécessaire de faire une discrimination entre les bénéficiaires éventuels<sup>187</sup> »

Les villages ralliés sont donc théoriquement mieux lotis que les autres car il est stipulé que « Toute livraison de ravitaillement à d'autres villages [que les villages ralliés] est interdite<sup>188</sup>. » Ces mesures discriminatoires sont explicitement formulées à l'encontre des villages d'Aït Bouadda et de Moknéa. Dans leurs rapports d'activités, les personnels de SAS consignent systématiquement pendant l'année 1959 le fait que l'approvisionnement des villages et la distribution de « bons de ravitaillement et de secours » doit s'effectuer pour tous les villages (c'est-à-dire les villages ralliés), « sauf Moknéa et Aït Bouadda<sup>189</sup>. »

Pour Aït Bouadda et Moknéa, la présence militaire française se traduit par une surveillance stricte des gestes au quotidien par l'ensemble du personnel militaire installé à proximité des villages. La vie communautaire est règlementée depuis le centre névralgique que constitue Ifigha à l'échelle locale. Ce cadre administratif établi, il est possible de

---

<sup>187</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du général de division Jacques Faure commandant la ZEA et la 27<sup>ème</sup> DIA, 14 avril 1959.

<sup>188</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du 27<sup>ème</sup> BCA, 13 octobre 1959.

<sup>189</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport d'activités de la SAS d'Ifigha pendant le mois d'avril 1959.



s'interroger sur la manière dont cela se passe concrètement à l'intérieur des villages eux-mêmes.

#### 1.1.4 Une vie à « l'heure française<sup>190</sup> » ?

Si l'on s'intéresse à l'éventail des comportements villageois pendant la guerre, la diversité des stratégies mobilisées par les individus entraîne une hétérogénéité des situations du point de vue des niveaux de vie et de la survie quotidienne. La guerre cependant, a marqué un nouveau pas dans la misère touchant les individus vivant en milieu rural. La rudesse de la vie fut une constante, aggravée à partir de 1957.

Le développement de comportements caractéristiques d'une période de disette peut être observé dans les villages qui nous intéressent. Les enquêtes orales fournissent des informations concernant certains réflexes de survie propres à une situation de misère économique. L'ensemble de nos témoignages convergent vers l'idée que des denrées alimentaires de seconde main ont été mobilisées par les villageois pour survivre : « à une époque, on a commencé à cueillir des plantes pour les faire bouillir. On manquait d'orge et de blé<sup>191</sup> » explique Melha. L'alimentation végétarienne a été l'une des caractéristiques majeures des habitudes de consommation pendant la guerre. Les villageois ont pu avoir recours à des plantes qu'ils faisaient bouillir ou encore à des glands qu'ils pouvaient ramasser et concasser. Ce sont surtout les périodes hivernales, très difficiles à passer qui ont marqué les récits des témoins interrogés. La semoule, base de l'alimentation traditionnelle des villageois kabyles n'a pas été présente de manière uniforme dans toutes les maisons. Nous l'avons vu, cela a été fonction des politiques de distribution effectuées par les SAS ou par d'autres militaires français mais aussi des politiques de ralliement des villages. Néanmoins, la faim (*lloz*) semble avoir été le lot quotidien des villageois algériens pendant la guerre. Ceux qui en souffrirent le plus furent les enfants.

A cette époque, l'allaitement des nourrissons et des enfants en bas âge par les mères était la règle. Nous ne disposons pas de statistiques précises nous permettant d'établir le taux de mortalité infantile à cette époque. Néanmoins, la sous-nutrition des enfants en bas âge a accentué ce phénomène dans les villages. Sur 6 femmes interrogées, trois ont perdu un enfant

---

<sup>190</sup> Expression inspirée du titre de l'ouvrage de Philippe Burin, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Seuil, 1997, 549p.

<sup>191</sup> Entretien avec Melha, 3 novembre 2014.

en bas âge pendant la guerre. Ce fut le cas de Zahra, dont le premier garçon est mort de sous-nutrition :

Mon fils est décédé à 4 ans et demi. Je l'ai perdu à 4 ans et demi en plein milieu de la nuit. Ma belle-mère est partie dire à mon beau-père "Le fils aîné de Zahra est mort". A l'époque, il avait répondu "éteignez la lumière vite ! Si les soldats voient la lumière ils vont tirer". J'ai tenu mon fils dans mes bras et j'ai mis mon front contre le sien jusqu'au lendemain matin<sup>192</sup>.

Si ce témoignage met en évidence l'une des conséquences extrêmes de la sous-alimentation des enfants pendant la guerre, il éclaire aussi les conditions dans lesquelles la perte d'un enfant pouvait se dérouler. La nécessité de ne pas sortir en raison du couvre-feu montre que les temps forts de la vie au quotidien, dont la mort fait également partie, semblent à leur tour quadrillés et structurés par la surveillance militaire. Dans son récit, Zahra poursuit en expliquant que le couvre-feu à Aït Bouadda se faisait de 20 heures jusqu'à 8 heures du matin. Autrement dit, interdiction était faite de sortir en dehors de ces horaires très stricts. Cet épisode traumatique illustre la manière dont la vie des villageois était bouleversée par la présence de plus en plus manifeste des militaires français.

La vie en communauté au sein des villages a été modifiée par l'implantation des militaires à proximité des villages. A l'occasion du « ralliement » de ces villages, les militaires ont fini par s'y installer de manière prolongée. Cette occupation militaire a entraîné un certain bouleversement du quotidien par l'instauration de règlements stricts imposée au sein des villages et censés encadrer les gestes les plus banals du quotidien : chercher de l'eau, se nourrir, se déplacer. Le village d'Aït Bouadda a été occupé régulièrement par la deuxième compagnie du 27<sup>ème</sup> BCA puis de manière définitive à la date de son « ralliement » en décembre 1959 tandis que la 5<sup>ème</sup> compagnie a été implantée provisoirement à Moknéa puis de manière définitive à la date de son « ralliement » en janvier 1960.

L'occupation militaire se manifeste par des contraintes imposées aux villageois d'un point de vue matériel. Il en est ainsi de l'accès à l'eau, encadré et régi par les militaires français. Cela a constitué l'un des points fondamentaux de restriction de liberté pour les villageois. L'accès à l'eau est soumis à certaines conditions d'horaires et de quantités qui ont été mal vécues par les villageois ou plus précisément par les villageoises. Il nous faut ici souligner la dimension genrée du ravitaillement en eau dans les sociétés rurales de Grande-

---

<sup>192</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

Kabylie. Cette tâche est exclusivement féminine. Pendant la guerre, cela est d'autant plus vrai que les villages sont majoritairement peuplés de femmes.

Dans ses réflexions littéraires sur les villages de Grande-Kabylie, Mouloud Feraoun décrit une sorte d'âge d'or de la société traditionnelle kabyle où le régime patriarcal impose certes, un repli des femmes sur l'espace privé, mais lui réserve cependant un espace de liberté qui lui est propre : l'expédition pour chercher l'eau à la fontaine. Cette pratique sociale, décrite de manière anhistorique, dans le temps cyclique du quotidien est perçue comme la possibilité de se mouvoir dans un espace public, lieu de la sociabilité villageoise par excellence et de la liberté au féminin : « A la claire fontaine, nos jeunes filles vont se promener avec autant de plaisir que dans la chanson célèbre. Il faut se mettre à leur place : elles n'ont pas de djemâas comme les hommes ; la fontaine en tient lieu. Là on peut bavarder, s'amuser et rire en attendant que s'emplisse l'amphore. On y va en groupes, on s'y assemble par affinités, on y apprend des nouvelles, on y échange des potins, on y lie des amitiés<sup>193</sup>. »

Cet imaginaire construit par l'auteur autour de la fontaine ainsi qu'une forme de sacralisation de son existence rend compte d'un certain mode de représentation culturelle que l'on peut construire en opposition par rapport aux temps des restrictions de la guerre. Ce schéma manichéen, opposant les libertés d'autrefois aux restrictions de la guerre constitue moins une réalité qu'un arrière-plan mental permettant de comprendre ce qui se joue dans ces mesures de contrôle et de restrictions imposées aux villageois.

Durant la guerre, l'accès aux fontaines a été soumis à interdiction, notamment à Aït Bouadda. Les puits personnels des habitants qui en possédaient ont été confisqués par l'armée. Tel celui de la belle-famille de Zahra : « On avait un puits mais avec l'arrivée des soldats, ils nous l'ont confisqué<sup>194</sup>. » Un seul puits a été désigné comme point central de ravitaillement en eau pour l'ensemble des hameaux du village. Les sources écrites taisent cet aspect très concret de la vie au quotidien mais la logique de surveillance est très explicite. Les entretiens montrent que le moment de l'accès à l'eau fut un temps fort d'expression de l'occupation militaire du village. Le rythme de la vie quotidienne est en effet ponctué par une sonnerie qui est le signal indiquant l'heure à laquelle il est possible de se procurer de l'eau dans le puits commun désigné par l'armée française<sup>195</sup>. Une quantité est fixée en termes de jerricans transportées par personne. Les témoignages laissent penser que

---

<sup>193</sup> M. Feraoun, *Jours de Kabylie*, Seuil, 2002, 135 p, p.107.

<sup>194</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

<sup>195</sup> Entretien avec Fatima, 5 novembre 2014.

les quantités d'eaux sont fonction du nombre de membres de la famille concernée. Il est ainsi question de « deux à trois jerricans par personne » ou encore de « trois cruches d'eau jusqu'à trois fois par jour<sup>196</sup>. » Les heures sont variables et la fréquence est quotidienne.

Le ravitaillement en eau se fait à Aït Bouadda entre 8h et 10h du matin. Les sorties pour chercher l'eau sont parfois escortées par des soldats français ou des supplétifs du village. C'est donc tout un imaginaire lié à la liberté de la fontaine qui semble déstructuré par les impératifs de l'occupation militaire. Les entretiens décrivent une vie rythmée par les militaires, en somme une vie à l'heure française : « On ne pouvait pas aller n'importe où à n'importe quelle heure. On avait des heures pour aller chercher l'eau, pour laver les vêtements...Il y avait une heure pour tout<sup>197</sup>. »

En imposant l'existence d'un seul et même point d'eau par village, les autorités militaires françaises se sont également attachées à ce que chaque femme procède à son ravitaillement personnel pour elle-même et sa famille. Les quantités étant fixées par personne et par foyer, l'obligation était faite pour chacune de se ravitailler personnellement. Or, cela implique de devoir effectuer cette tâche soi-même. Les besoins d'identification et de contrôle des quantités d'eau extraites sont à l'origine de ces mesures vécues comme contraignantes voire humiliantes pour le cas de Melha. Pour elle, l'occupation militaire du village de Moknéa en 1960 a marqué une rupture :

Moi, j'ai dû aller chercher de l'eau à *Tala Tfissert*\*...Les Français ont mis tout le monde dehors ! Pourtant à l'époque, on leur avait dit que j'étais femme d'Imam, que quand j'étais dans d'autres villages, les autres se chargeaient de me ramener l'eau. Cheikh Arezki [son mari] a été Imam pendant 16 ans à Moknéa et trois ans à Achallam, il avait même une domestique à Cheurfa !<sup>198</sup>

Dans ce témoignage, la guerre semble avoir été l'élément perturbateur d'un certain ordre social. Il met en évidence la dimension de notabilité locale de l'Imam et de sa position statutaire plus élevée, dont jouit également sa femme. Cette position le place donc au-dessus des autres et lui octroie certains privilèges tels qu'une domestique mais aussi le fait que d'autres femmes soient attelées à la rude tâche du transport de jarres remplies d'eau pour la femme de l'Imam du village. L'expression « Les Français nous ont tous mis dehors » renvoie,

---

<sup>196</sup> Entretien avec Ferroudja, 5 novembre 2014.

<sup>197</sup> *Idem*.

\*La fontaine des poiriers

<sup>198</sup> Entretien avec Melha, 3 novembre 2014.

via ce « tous » à l'expression d'un malaise face à une forme d'égalitarisme vécu comme injuste et humiliant. La contrainte de l'eau qu'il faut chercher est vécue comme une expérience dégradante imposée par l'occupant (*Irroumiyen* c'est-à-dire les Français).

Nous voyons combien au quotidien, des questions aussi banales que l'accès à l'eau recouvrent en réalité des enjeux sociaux plus fondamentaux et internes au village. L'occupation militaire, imposant ses propres logiques et exigences, semble avoir entraîné une forme de désorganisation de la vie en communauté et de micro bouleversements de certaines pratiques qui lui sont propres. Le régime d'exception semble s'être infiltré à tous les niveaux de la société villageoise, et ce, y compris dans les relations d'entraide. On peut ainsi poser la question du resserrement sur la cellule familiale. En des temps de rationnement et de rareté de la nourriture, on peut faire l'hypothèse que certaines situations aient provoqué une forme de recul des solidarités villageoises :

Une fois je me souviens, il y avait une voisine, qui avait deux enfants et qui n'avait absolument rien à leur donner à manger. Elle m'avait demandé si je pouvais lui donner quelque chose. Moi, je savais qu'il y avait du blé à la maison, je voulais lui en donner un peu mais pour ça, il fallait que je demande à ma belle-mère. Quand je lui ai expliqué, elle m'a insultée en me disant « si tu donnes ce qu'on a aux autres, nous qu'est-ce qu'on va manger ? Si t'as de quoi donner aux gens, donne leur ta part ! »<sup>199</sup>

Cette confrontation entre la bru et la belle-mère est caractéristique des situations de tensions que pouvaient provoquer les mesures de restrictions en matière de nourritures. Si ce cas est nécessairement particulier, il est cependant un indicateur intéressant du point de vue de certaines pratiques de repli sur les proches et de stratégies de survie au quotidien.

Si les règlements, les contraintes et les restrictions de l'armée s'insèrent dans un cadre légal, défini par des arrêtés et des décisions prises par des autorités militaires, un pan entier de la vie des villageois s'ancre dans un cadre informel pouvant y échapper. Les premiers pas des villageois dans l'illégalité et la clandestinité se sont faits sur des questions économiques de survie au quotidien. Les solidarités entre villageois et les circuits illégaux d'approvisionnement en ont été les principaux traits. Les collectes d'impôts « révolutionnaires » ont également fait partie des pressions subies dans l'économie parallèle du financement du combat pour l'indépendance.

---

<sup>199</sup> Entretien avec Fatima, 5 novembre 2014.

## 1.2 Le cadre informel de la survie au quotidien

Nous avons vu que les contraintes imposées par les militaires français étaient réelles. Néanmoins, elles ne furent pas uniformément appliquées partout. Les habitants de villages non ralliés tels qu'Aït Bouadda et Moknéa constatent dans leur quotidien, au cours des années 1957-1958, qu'ils sont victimes d'inégalités de traitement. Certains souffrent moins de la faim et des restrictions que d'autres ; tel est le signal envoyé par les militaires français et reçu par les villageois. Par conséquent, un certain nombre de stratégies de contournement des restrictions se sont développées pendant la guerre pour faire face aux mesures de contrôle des militaires. L'entraide entre villages ralliés et villages non ralliés a joué un rôle important dans ce domaine. Ces inégalités ont permis à certains villages d'assurer un rôle d'entraide, par la mise en place d'un réseau de solidarités. Ce fut par exemple le cas entre le village de Moknéa et de Cheurfa.

Par la mise en place de stratégies de contournement des interdits, Melha raconte par exemple comment elle a pu se procurer régulièrement de la nourriture auprès du village rallié de Cheurfa. Elle raconte ainsi comment elle s'est rendue dans ce village avec d'autres femmes de Moknéa pour obtenir de l'aide en matière de nourriture. Il semble que ces déplacements aient été réguliers, surtout pendant la période hivernale, où la faim se faisait vraiment sentir. Le 11 décembre 1959, le JMO de la SAS d'Ifigha écrit « interception d'un convoi de femmes de Moknéa vers Cheurfa<sup>200</sup>. »

Quand les villages d'un même sous-quartier sont quadrillés, les villageois n'hésitent pas à se procurer du ravitaillement de plus en plus loin. Par exemple, en octobre 1959, les autorités militaires se rendent compte que les mesures de restriction émises en 1957 sont inutiles parce que les « populations peuvent se procurer librement du ravitaillement dans le secteur voisin<sup>201</sup> » (en l'occurrence Michelet). Le caractère clandestin de ces échanges illégaux de ravitaillement semblent avoir dérouté les autorités militaires locales qui se sentent submergées. Le chef du bataillon du 27<sup>ème</sup> BCA écrit que c'est un « (...) flot de ravitaillement qui inonde actuellement notre région<sup>202</sup>. » En effet, les moyens alternatifs pour survivre se sont développés dans la région et ont permis aux villageois de contourner une réglementation

---

<sup>200</sup> ANOM, 5 SAS 21, Journaux de Marches et Opérations de la SAS d'Ifigha pour l'année 1959.

<sup>201</sup> ANOM, 5 SAS 20, Lettre du chef de Bataillon Vanbremeersch Commandant le 27<sup>ème</sup> BCA au Colonel commandant le Secteur d'Azazga, 9 octobre 1959.

<sup>202</sup> *Idem*.

désavantageuse. Ainsi, le marché noir est apparu dès les premières mesures de restriction et de contingentement, c'est-à-dire à partir de 1957.

### 1.2.1 Contourner les restrictions : le cas spécifique du marché noir

L'histoire du marché noir est liée à un contexte d'occupation et de réglementation pour l'accès à des biens de consommation. L'historiographie de la Seconde Guerre mondiale par exemple, a largement insisté sur cet aspect structurant de la vie quotidienne de Français durant l'Occupation nazie. Le recours à ce marché illégal est né de la réglementation imposée par l'occupant sur les biens de consommations en général. En raison de la situation coloniale et de guerre d'indépendance qui caractérise l'Algérie, il n'est certes pas possible d'établir un parallélisme strict. Cependant, le principe du marché noir fut le même puisqu'il consista à « vendre des produits à un prix au-dessus de la taxe officielle ou à écouler clandestinement des articles contingentés<sup>203</sup> (...) ». Autrement dit, tout comme dans n'importe quelle autre situation d'occupation militaire le marché noir a donné naissance à un réseau d'approvisionnement clandestin échappant au contrôle des autorités dans la région qui nous intéresse à partir des années 1957.

Le 20 mars 1958, le procès-verbal de la réunion d'Etat-Major-mixte de l'arrondissement d'Azazga qui s'est tenu note que : « Le ravitaillement clandestin fait l'objet d'un intense trafic. Pour la première fois des femmes ont été arrêtés dans la région d'Ifigha pour participation active à ce trafic<sup>204</sup>. » Par définition, les sources officielles des autorités militaires et civiles n'ont laissé que peu de traces de cette économie souterraine et de son fonctionnement. Les entretiens ont permis néanmoins d'éclairer certains points obscurs, car ces échanges illégaux de marchandises, ces circulations se faisaient « ...en cachette, tout se faisait en cachette<sup>205</sup> » (*stoufra*). Le marché noir a été une réponse à la difficulté de se procurer du ravitaillement à proximité de son village :

LHA : A l'époque vous arriviez à vous payer de la nourriture ? Ou peut-être qu'on vous aidait ?

---

<sup>203</sup> Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France...op.cit.*, p.179.

<sup>204</sup> ANOM, 5 SAS 21, Procès-verbal de la réunion d'Etat-Major-Mixte de l'Arrondissement tenue à Azazga le 20 mars 1958, 28 mars 1958.

<sup>205</sup> Entretien avec Melha, 3 novembre 2014.

Melha : Tu ne payes pas ? Ce serait la fin du monde ! Même si tu avais de l'argent, tu ne trouvais pas quoi acheter ! C'était la misère totale.<sup>206</sup>

Dans cette région, il existe deux principaux marchés encadrés par l'armée : l'un, qui se tient théoriquement le samedi à Azazga et l'autre, qui se tient tous les mercredis à Ifigha<sup>207</sup>. D'après les échanges entre chef de bataillon du 27<sup>ème</sup> BCA et commandant du secteur d'Azazga, les « spécialistes du marché noir se procurent de la marchandise au marché libre pour le revendre à des taux très élevés<sup>208</sup> » Face au développement du phénomène, les autorités militaires ont cherché à l'endiguer. A partir de 1959, il a notamment été préconisé de contrôler les entrées et les sorties de marchandises transportées par des personnes au sein des marchés et d'interdire l'accès aux marchés « libres » à toute personne issue d'un quartier différent que celui d'Ifigha.

Globalement, nous pouvons faire l'hypothèse que le marché noir n'a pas joué un rôle prépondérant ou majeur dans l'alimentation des Algériens d'Aït Bouadda et de Moknéa pendant la guerre. En effet, les prix pratiqués, en ces temps de pénurie, sont particulièrement rédhibitoires. Le marché noir dans ces deux villages fut une réalité que certains villageois jugèrent avec beaucoup de sévérité et d'hostilité. Au sujet du marché noir, Fatima confirme ainsi non sans une certaine indignation que « certaines femmes ne se gênaient pas pour faire du marché noir : elles achetaient par exemple 50 kg de semoule, te vendaient le tiers pour trois fois son prix et gardaient le reste pour elles. On payait ces femmes pour chercher le ravitaillement quand on ne pouvait pas sortir ramener de la nourriture soi-même<sup>209</sup>. »

Dans les témoignages recueillis, on remarque que ceux qui furent à l'initiative de ces marchés clandestins étaient considérés comme des profiteurs de guerre. Ce moyen alternatif a pourtant été attractif car il a permis à certaines franges plus aisées de la population des villages non ralliés de se procurer clandestinement des quantités plus grandes de produits contingentés tels que la semoule, le blé ou encore le café à des tarifs deux à trois fois plus chers qu'en temps ordinaire. La palette des réactions face aux restrictions se mesure aussi du côté des éventuelles résistances et protestations à leur égard.

---

<sup>206</sup> *Idem.*

<sup>207</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du commandement civil et militaire en Kabylie et 27<sup>ème</sup> DIA, 10 mars 1956.

<sup>208</sup> ANOM, 5 SAS 20, Lettre du chef de Bataillon Vanbremersch Commandant le 27<sup>ème</sup> BCA au Colonel commandant le Secteur d'Azazga, 9 octobre 1959.

<sup>209</sup> Entretien avec Fatima, 5 novembre 2014.



### 1.2.2 Résister aux restrictions ?

A titre de protestations contre l'imposition de laissez-passer pour le ravitaillement,, une grève des commerçants a été déclenchée en avril 1957 à l'initiative du FLN<sup>210</sup>. Appliquée au départ par « la population musulmane d'Azazga<sup>211</sup> », celle-ci s'est prolongée dans les villages environnants, notamment Cheurfa. Déclenchée durant le mois de Ramadan, cette grève manifeste le mécontentement des villageois par rapport à des mesures jugées injustes et trop restrictives. Le fait que celle-ci se soit déclarée durant le mois de jeûne n'est pas une coïncidence. Les villageois, malgré les pénuries et la faim, ont continué, tout au long de la guerre, à observer ce rituel qui fait partie des cinq piliers de l'Islam. D'autre part, les mots d'ordre de cette grève sont partis d'un village dont la religiosité est marquée par la présence d'oulémas, Cheurfa<sup>212</sup>. La coloration religieuse de cette grève doit être soulignée comme moteur de la protestation.

Toutefois, des grèves antérieures à celle-ci se sont déjà produites pour des motifs similaires de protestation contre les mesures de restriction à la vente et à la circulation des marchandises. Les comptes rendus de gendarmerie et les correspondances des autorités militaires ont laissé des traces de ces moments de protestations ordonnés par les chefs locaux du FLN. Les grèves se sont multipliées entre 1956 et 1957. Elles ont particulièrement touché le secteur des commerçants. C'est ainsi qu'en novembre 1956, une grève générale a été décrétée pour toute la commune mixte du Haut-Sébaou<sup>213</sup>.

Des grèves plus localisées se sont produites dans des villages occupés par les militaires, comme Ifigha, où se situe le PC du 27<sup>ème</sup> BCA par exemple. Une grève des boulangers du village d'Ifigha est déclenchée en décembre 1956. Dans des lettres manuscrites, adressés aux deux boulangers du village, les mêmes raisons ayant mené à la grève du mois précédent sont avancées : « A la suite du contrôle sévère qu'effectuent les autorités colonialistes, le FLN a décidé de faire observer une grève illimitée, tant que durera le

---

<sup>210</sup> SHD, GD 6351, Fiche de renseignements de la brigade d'Azazga, 2 avril 1957.

<sup>211</sup> *Idem.*

<sup>212</sup> SHD GD 2010 ZM 4 6352, Lettre du commandant de la brigade des recherches à Azazga au chef du poste SSDNA à Azazga, 25 juin 1960 : « Le village de Cheurfa [...] a toujours été un centre très actif de la rébellion d'où sont partis les mots d'ordre de la grève d'avril 1957 pour la région d'Azazga ».

<sup>213</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6351, Rapport du commandant de la brigade d'Azazga sur l'évolution de la mentalité des populations et les diverses activités qui s'y rapportent, 20 décembre 1956.

contrôle. Par conséquent, ordre vous est donné de fermer votre commerce jusqu'à nouvel ordre. Faute de quoi, des sanctions sévères seront prises<sup>214</sup>. »

Nous voyons bien que ces grèves, ordonnées par le FLN, n'émanent pas spontanément des villageois eux-mêmes. Pour toutes les grèves, il s'agissait moins de protestations contre la faim, que de protestations contre l'entrave faite au combat pour l'indépendance. En effet couper les vivres aux habitants, c'était couper les vivres aux maquis. Les réponses politiques du FLN furent donc de réquisitionner certains commerçants (tels que boulangers, coiffeurs, restaurateurs etc.) afin de gêner l'implantation des militaires français faisant appel à leur service. Ainsi, suite à la grève des boulangers d'Ifigha, les chasseurs boulangers de profession ont remplacé les boulangers civils algériens qui ne voulaient plus travailler<sup>215</sup>.

L'observation rigoureuse de ces grèves illustre un certain ancrage et une certaine assise politique du FLN dans les centres ruraux locaux. Quelle qu'en soit la raison – la crainte ou l'assentiment – les ordres ont été suivis. Mais d'autres obligations ont bouleversé le quotidien des villageois : celle du versement d'une cotisation dans le but de financer le combat des nationalistes pour l'indépendance. A côté des restrictions en nature imposées par l'armée française, des impôts locaux ont pesé sur les villageois d'Aït Bouadda et de Moknéa.

### 1.2.3 Mais subir les pressions financières du FLN

L'historiographie commune de la guerre d'indépendance insiste beaucoup sur l'idée de villageois pris entre deux feux, négociant les pressions françaises d'un côté et les pressions des nationalistes algériens de l'autre. Du point de vue économique, ce constat est particulièrement vrai. Les ressources des Algériens ont en effet été mises à contribution pour la poursuite du combat. Les pressions fiscales imposées par le FLN en Algérie et en France sur les Algériens ont constitué l'une des ressources pour le financement des activités militantes, puis du combat des maquisards. Les prélèvements d'impôts pour le financement des activités militantes des nationalistes ne datent pas de 1954.

Des cotisations pour le parti PPA-MTLD étaient déjà mises en œuvre, notamment en France. Ainsi, l'un de nos témoins, Tahar, raconte comment son frère travaillant à l'usine payait déjà des cotisations pour le parti nationaliste algérien. Lorsque celui-ci l'a rejoint en

---

<sup>214</sup> ANOM, 5 SAS 21, Lettre du lieutenant Arlabosse Chef de la SAS d'Ifigha à Monsieur l'Administrateur chef de commune, 14 décembre 1956.

<sup>215</sup> *Idem.*

France en 1954, il a également payé ces impôts prélevés sur son salaire d'ouvrier spécialisé. En Algérie, c'est à partir des années 1956-1957 que le système d'imposition encadré par l'OPA des villages s'est répandu en Algérie. Ainsi, quand on observe l'ensemble des rapports et comptes rendus rédigés par les autorités de l'époque, on remarque qu'en mai 1956, les autorités écrivent encore au sujet de la commune d'Ifigha : « Organisation politico-administrative rebelle : pas d'organisation bien définie. Chaque village est placé sous le contrôle d'un chef politique dont l'activité se borne à entretenir la haine de la France et à collecter des fonds<sup>216</sup>. » Les informations sont encore très parcellaires, peu nourries.

L'historiographie du nationalisme algérien ne s'est que peu intéressé au financement de la guerre par les nationalistes en Algérie. Les principales pistes ont été tracées par l'historien Gilbert Meynier et son *Histoire intérieure du FLN*<sup>217</sup>, tandis que des livres issus de travaux de maîtrise<sup>218</sup> ont jeté les bases d'une étude de la guerre du point de vue économique et du financement du FLN. Les aspects économiques de la guerre d'indépendance ont été traités dans le cadre de travaux portant sur la Fédération de France du FLN<sup>219</sup>. Cet appendice métropolitain du FLN a engrangé plus de revenus qu'en Algérie, notamment à partir de 1958. En effet, les prélèvements opérés en Algérie se sont faits sur des populations pauvres, dont les revenus en numéraire ne pouvaient être que faibles tandis qu'en France, les Algériens salariés fournissaient des revenus pouvant être régulièrement ponctionnés.

Les historiens spécialistes du FLN ont démontré que cet « impôt patriotique<sup>220</sup> » (ou *Ichtirâk* en arabe) constituait la principale activité des militants de la base du FLN en Algérie. A l'échelle locale, il s'agissait de la principale contribution des Algériens d'un point de vue financier pour la poursuite des combats pour l'indépendance. Pour G. Meynier en effet, « l'*Ichtirâk* (...) fut le premier poste de recettes provenant des Algériens eux-mêmes<sup>221</sup>. » Aux collectes d'impôts, il faut encore ajouter l'ensemble des taxes et des amendes pouvant frapper les habitants commettant des délits ou des infractions punies par la justice du FLN.

---

<sup>216</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6351, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenue dans la brigade d'Azazga au mois de mai 1956, 21 mai 1956.

<sup>217</sup> Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, Fayard, 2002, 812 p.

<sup>218</sup> Emmanuelle Colin-Jeanvoine et Stéphanie Derozier, *Le financement du FLN pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Bouchène, 2008, 168 p.

<sup>219</sup> Cf. Linda Amiri, *La Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), des origines à l'indépendance (1926-1962)*, Thèse de doctorat sous la direction de Serge Berstein et de Benjamin Stora, Institut d'Études Politiques de Paris, 2013, Tome I et II, 504 p.

<sup>220</sup> G. Meynier, *Histoire intérieure...op.cit.*, p. 154.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 472.

Les nombreux rapports et comptes rendus rédigés par l'autorité militaire locale font état de ces cotisations. En les croisant avec les témoignages d'un ancien trésorier du FLN (Youssef) et les témoignages d'autres villageois, ils permettent de comprendre l'organisation globale de la collecte à l'intérieur de nos deux villages. Des collecteurs sont désignés par les chefs locaux du FLN. L'OPA ou *nizâm* constitue le principal support logistique de cette collecte d'impôts auprès des villageois. Les militants encadrant cette structure sont chargés de cette tâche et « pouvaient être des figures de petite notabilité locale<sup>222</sup>. » Les sources écrites mettent ainsi en évidence le rôle du « comité des trois [...] chargé de diffuser les ordres des rebelles, de collecter les fonds et d'assurer le ravitaillement<sup>223</sup>. » Le rôle central du chef politique du village dans la coordination de toutes ces actions est par ailleurs souligné. Youssef avait été désigné d'office comme agent de liaison pour les villages environnants Aït Bouadda. Dans notre entretien, il se qualifie lui-même de « trésorier ». Les collecteurs chargés de ramasser les sommes d'argent au sein de villages les confiaient à Youssef, qui faisait le lien entre ces militants locaux et le chef de la région d'Ifigha. Du point de vue des sommes amassées, Youssef insiste sur la dimension proportionnelle des impôts levés et tenant compte des moyens de chacun.

En novembre 1957, une synthèse de renseignements rédigée par la gendarmerie d'Azazga écrit : « Il faut considérer que tout français-musulman verse un impôt à la rébellion. [...] Actuellement il n'existe plus de cotisation au-dessous de 500 francs<sup>224</sup>. » Ce constat de l'époque généralise sans doute abusivement ce montant des cotisations. Après 1957 notamment, un mouvement général d'appauvrissement frappe des populations asphyxiées par les mesures restrictives des militaires françaises. Ce qui complique le financement d'une résistance dans un contexte d'étiollement des maquis<sup>225</sup>. De plus, ce compte rendu uniformise le système d'imposition comme s'il s'appliquait de la même manière partout. Or, au niveau local, on constate que les collectes pouvaient varier d'un village à un autre. Le récit de Youssef met en évidence les multiples arrangements qui pouvaient se négocier à l'échelle d'un village. Les peurs de certains d'être dénoncés, les rapports de forces locaux ou encore les effets de domination et de menaces ont entraîné une hétérogénéité des situations du point de vue de l'exécution des ordres :

---

<sup>222</sup> G. Meynier, *Histoire intérieure du FLN...op.cit.*, p. 155.

<sup>223</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6351, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenue dans la brigade d'Azazga au mois de janvier 1958, 24 janvier 1958.

<sup>224</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6351, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenue dans la brigade d'Azazga au mois de novembre 1957, 24 novembre 1957.

\*Mon oncle Moh'

<sup>225</sup> G. Meynier, *Ibid.*, p.472.

Un jour, on m'a signalé un citoyen qui ne cotisait pas. A l'époque, Hadj Mohand d'Ifigha, comment il faisait le pauvre ? C'était le chef du village, il lui payait de sa poche les cinquante francs ! Quand j'ai entendu ça, je lui ai dit « Aâmi Moh\* ! » il m'a dit « qu'est-ce qu'il y a ? », il bégayait le pauvre...je lui ai dit « il me semble qu'un type de ton village ne paye pas, tu payes à sa place ! » Il m'a répondu « tu veux qu'on me mette en prison ou quoi ? Je préfère payer à sa place ! » Il payait pour lui le pauvre...Ce type qui ne payait pas le menaçait de le dénoncer auprès des Français !<sup>226</sup>

Ce témoignage illustre un certain morcellement du point de vue des conduites à l'échelle locale. Dans ce dialogue improvisé, Youssef construit la figure du vieillard apeuré, préférant payer pour les uns plutôt que de risquer la « prison » et d'être « dénoncé » et se met en scène comme le justicier devant réparer une faute. Au-delà de la dimension presque caricaturale de ce témoignage, on comprend que des tensions sous-tendaient tout ce régime d'impôts locaux levés par des militants plus ou moins convaincants et plus ou moins efficaces dans leurs tâches.

De fait, ne pas payer l'*Ichtirâk* constituait un délit mis au rang des « fautes simples<sup>227</sup> » tant cela pouvait constituer une routine, un cas récurrent. A l'échelle locale du village d'Aït Bouadda par exemple, il est arrivé que la collecte fût finalement mise à disposition des villageois eux-mêmes et dépensée en nourriture. D'après le témoignage de Youssef en effet, le chef local chargé de la collecte avait pris un jour la décision de ne pas remettre les trois-milles francs amassés. Ce cas de figure ne peut certes pas être généralisé à l'ensemble des villages de la commune d'Ifigha mais illustre la part d'aléatoire et d'empirisme dans les collectes d'impôts. Si l'on suit l'interprétation de de G. Meynier, malgré ces spécificités locales, il n'en reste pas moins que « [...] la grande majorité des Algériens acceptèrent ces contributions<sup>228</sup>. » Cette interprétation ne dit rien des raisons pour lesquelles les Algériens et les villageois des campagnes payèrent. Elle dit cependant l'emprise massive du FLN sur les Algériens pendant la guerre d'indépendance.

Mohammed Harbi a tenté de fournir quelques éléments explicatifs de cette dimension massive d'adhésion du peuple algérien. Sa vision de l'impôt révolutionnaire et des collectes financières opérées en Algérie en général est très critique envers le fonctionnement du FLN. Pour l'auteur, les pressions fiscales s'insèrent dans un dispositif autoritaire qui ne laisse pas

---

<sup>226</sup> Entretien avec Youssef, 4 novembre 2014.

<sup>227</sup> G. Meynier, *Histoire intérieure du FLN...op.cit.*, p.492.

<sup>228</sup> *Ibid.*, p.154.

vraiment place à la politique ou à la concertation. Pour lui, le régime fiscal imposé par le FLN s'insère dans un système autoritaire, décidé d'en haut et tirant partie de la peur généralisée qui s'était alors instaurée. L'auteur insiste en effet sur la part d'arbitraire de percepteurs qui « [...] multiplient sous divers prétextes [...] les amendes et les comptabilisent en gonflant le chiffre des “contribuables”<sup>229</sup> ». Youssef admet ainsi que dans la pratique quotidienne de son rôle de « trésorier », ce système était nécessaire : « C'était vraiment la dictature (*en français*). Y'avait rien à faire... [...] Sans ça, le peuple ne suivait pas. Au départ, s'il n'y avait pas eu de dictature ma fille, ça n'aurait pas marché<sup>230</sup>. »

La circulation des biens et des revenus a donc été soumise à de lourdes mesures de surveillance, de contrôle et de restriction. Les villageois ont fait face aux restrictions des uns (les autorités militaires françaises) et aux impositions des autres (les pressions fiscales du FLN). Ces pressions conjuguées ont considérablement affecté les conditions économiques de la vie des villageois pendant la guerre et ont laissé place au règne de la débrouille et de la clandestinité. Leur liberté a également été mise à l'épreuve en raison de la politique de restriction de la circulation des personnes promulguée par les autorités militaires françaises. Quels ont été les espaces confisqués par la guerre et les espaces de libertés des villageois ? La réponse à cette interrogation suppose d'examiner la manière dont les pratiques du territoire ont été modifiées ou bouleversées par l'irruption de la guerre au quotidien.

## **2. Une pratique différente du territoire : un espace confisqué ?**

La circulation des biens a été entravée et celle-ci ne peut pas être dissociée de la mobilité des individus eux-mêmes. Nous avons fait le choix d'aborder la question des déplacements humains de manière indépendante, bien qu'elle soit totalement liée aux besoins des individus en ravitaillement. Le point de vue ici, est moins économique que géographique : il s'agit d'analyser la manière dont les autorités militaires françaises se sont approprié l'espace de vie des villageois, en l'investissant de marquages physiques tels que barrières, barrages, postes de contrôles et autres fils barbelés. Nous verrons quelle a été la palette de réaction des villageois face à un espace rationalisé à l'extrême. A cet égard, l'enquête orale a permis d'éclairer les pratiques territoriales au quotidien.

---

<sup>229</sup> M. Harbi, *Le FLN, mirages et réalités. Des origines à la prise de pouvoir (1945-1962)*, Éditions Jeune Afrique, 1980, 446 p, p.311.

<sup>230</sup> Entretien avec Youssef, 3 novembre 2014.

## 2.1 Des mobilités réduites et contrôlées

Nous avons préféré ici l'emploi du terme « mobilités » à celui de déplacements, en raison du caractère strict de sa définition du point de vue des géographes. En effet, pour les géographes, le terme « mobilité » est réservé aux déplacements volontaires de personnes. Il est question de déplacements d'agents, d'acteurs, de personnes qui ont des motivations à se déplacer c'est-à-dire à partir d'un lieu pour arriver à un autre pour des raisons précises. Pendant la guerre, le rythme quotidien des mobilités a été soumis à des mesures de contrôles des militaires français. Nous nous garderons cependant de faire de la guerre une rupture fondamentale avec les pratiques antérieures. L'historiographie de l'Algérie coloniale et du régime de l'indigénat a montré que les déplacements des « indigènes » étaient déjà soumis à un système de réglementations et de contrôles<sup>231</sup>. D'autre part, il ne faut pas être dupe sur la liberté de déplacements de certaines catégories de personnes. Des travaux d'anthropologie montrent par exemple que la liberté de déplacements des femmes étaient traditionnellement plus limités que ceux des hommes<sup>232</sup>.

En temps de guerre, les réglementations en matière de déplacements obéissent à des logiques propres à l'armée française et entrent dans une logique de restriction et de contrainte. Nous chercherons à cerner leurs spécificités en temps de guerre et leur impact sur le quotidien des villageois. En croisant sources écrites et enquêtes orales, nous verrons que le statut de ces déplacements a été progressivement modifié, passant rapidement de la légalité à la nécessité de la transgression. Nous verrons ainsi par quels processus les déplacements des villageois se sont inscrits dans un régime de clandestinité nécessaire pour la survie au quotidien.

### 2.1.1 Les laissez-passer : une entrave aux mobilités

L'ordinaire de la surveillance militaire des villageois passe par le contrôle de leurs déplacements. Pour les autorités militaires, ces déplacements deviennent des motifs de suspicion et doivent être restreints à certaines conditions qu'ils ont établies. Le contexte de resserrement du quadrillage militaire de l'espace rural d'Ifigha a considérablement restreint la mobilité villageoise et, *a fortiori* réduit l'espace social et physique dans lequel circuler. Des mesures concrètes ont été prises à partir de 1957 pour mener à bien ce contrôle à grande

---

<sup>231</sup> S. Thénault, « Le code de l'indigénat » in S.Thénault, Abderrahmane Bouchène (dir.)...*op.cit.*, pp.200-206, p.201.

<sup>232</sup> M. Khellil, La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié...*op.cit.*, p. 43.

échelle de la circulation des personnes. Il faut donc distinguer les laissez-passer mis en place pour la circulation des biens des laissez-passer mis en place pour le contrôle de la circulation des personnes.

L'historiographie de la guerre d'indépendance a mis en évidence le rôle de surveillance que jouaient les SAS pendant la guerre, et la sévérité du contrôle qu'elles opéraient, notamment par l'institution de laissez-passer. Pour le secteur d'Azazga, les laissez-passer ont été mis en place à partir de 1957<sup>233</sup>. Leur logique répond à celle de l'arbitraire de celui qui les délivre, en l'occurrence le chef de SAS ou ses adjoints. Le laissez-passer est un document devant être tamponné afin d'autoriser la circulation d'un lieu à un autre. La validité de ces laissez-passer est théoriquement fixée en fonction des distances à parcourir et peuvent varier de un à huit jours<sup>234</sup>. En général, les conditions fixées pour l'attribution des laissez-passer étaient laissées à l'appréciation du chef de SAS. Ainsi, celui d'Ifigha écrit : « Les laissez-passer nécessaire [ne seront] délivrés qu'après paiement des impôts<sup>235</sup>. »

Cette historiographie a interprété ces dispositions restrictives comme la volonté des autorités françaises de mettre à mal tout mouvement extérieur des maquisards de l'ALN<sup>236</sup>. Les laissez-passer validés par des chefs de SAS sont exigés lors des contrôles routiers dans des barrages militaires français. On lit ainsi dans une note de service précisant les conditions de contrôle lors de barrages militaires que « les postes de contrôle ont pour mission, à l'égard des usagers civils de la route, de vérifier leur identité et de s'assurer que leur déplacement est effectué en conformité avec les règlements concernant les voyages à l'intérieur de l'Algérie<sup>237</sup> »

Mais la manière dont les villageois ont réagi à ces dispositions sont moins connues ou appréhendées en biais par l'historiographie. Or, le point de vue des villageois eux-mêmes mérite d'être pris en compte ainsi que l'éventail des stratégies d'évitement qu'ils ont déployé après l'institution des laissez-passer. L'enquête orale se révèle utile pour saisir la variété des réactions villageoises. Les villageois ont en effet dû négocier cette mesure de restriction et adapter leur comportement en fonction. A Aït Bouadda et Moknéa, les laissez-passer ont été

---

<sup>233</sup> ANOM, 5 SAS 20, Arrêté du Lieutenant-colonel commandant le secteur d'Azazga, 3 novembre 1957.

<sup>234</sup> Grégor Mathias, *Les sections administratives spécialisées en Algérie. Entre idéal et réalité (1955-1962)*, L'Harmattan, Coll. « Histoire et Perspectives Méditerranéennes », 1998, 256 p, p.109.

<sup>235</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6351, Rapport de l'Adjudant Renault, Commandant la Brigade d'Azazga sur l'évolution de la mentalité des populations et des diverses activités qui s'y rapportent. 21 Avril 1957.

<sup>236</sup> *Idem*.

<sup>237</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du général du corps d'Armée Crépin, commandant en chef des forces en Algérie, 10 juin 1960.



vécus comme une entrave fondamentale à leur liberté d'agir et de circuler. Les villageois ont formulé des demandes, notamment auprès du bureau des SAS, afin que ces mesures soient au mieux, supprimées, au pire, allégées : « ils voudraient que nous arrêtions nos contrôle sans pour cela faire un pas en avant »<sup>238</sup> renchérit le chef de la SAS d'Ifigha. Ils ont pu obtenir gain de cause pour des circonstances exceptionnelles : ainsi, pendant la période de Ramadan du printemps 1957, c'est-à-dire pendant un mois, les laissez-passer ont été supprimés<sup>239</sup>. De sorte que la circulation à l'intérieur même de la commune d'Ifigha, c'est-à-dire d'un village à un autre, était possible et légale.

Néanmoins, la règle fut de contrôler les déplacements et de ce fait, d'imposer aux villageois de se présenter à la SAS pour faire la demande d'obtention d'un laissez-passer. C'est seulement à partir de 1961, c'est-à-dire un an après le ralliement de Moknéa, dernier village de la commune à s'être rallié, que le commandant du 27<sup>ème</sup> BCA autorise la circulation de jour sans laissez-passer à l'intérieur de la commune d'Ifigha, c'est-à-dire entre les villages<sup>240</sup>. Jusqu'à cette date, les marges de manœuvres des villageois semblent avoir été particulièrement réduites. Ce règlement a néanmoins été à l'origine de pratiques souterraines, transgressant ce régime d'exception instauré par l'armée.

### 2.1.2 Les pratiques de contournement

Les demandes de laissez-passer à Ifigha ont pu être rejetées pour des motifs divers, sans que les rapports d'activités des SAS ne mentionnent explicitement les raisons. Il faut distinguer les raisons structurelles des raisons circonstancielles, liées à la politique des autorités militaires françaises. Parmi les raisons dites structurelles, on peut évoquer les conditions d'attribution du laissez-passer fixées par le chef de la SAS d'Ifigha. Il est ainsi stipulé dans les comptes rendus mensuels que les laissez-passer ne seraient accordés qu'une fois les impôts payés<sup>241</sup>. Or, dans le contexte économique sévère de la guerre, le paiement des impôts français relevait presque de l'impossible pour les villageois. Les rejets d'attribution de laissez-passer pouvaient également relever d'un arbitraire de la suspicion, qui, au fur et à mesure de la guerre, se généralise à l'ensemble de certaines catégories de villageois. C'est

---

<sup>238</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du chef de la SAS d'Ifigha sur le mois de novembre 1957, 15 novembre 1957.

<sup>239</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du chef de la SAS d'Ifigha sur le mois de janvier 1958, 16 janvier 1958.

<sup>240</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du chef de bataillon Saulnier commandant le 27<sup>ème</sup> BCA, 13 juin 1961.

<sup>241</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du chef de la SAS d'Ifigha sur le mois de novembre 1957, 15 novembre 1957.

notamment le cas des émigrés en vacances. Nous l'avons vu, ceux-ci font l'objet d'une surveillance particulière de la part des services de renseignements. Les entrées et les sorties de « travailleurs de métropoles » sont strictement contrôlées<sup>242</sup>. L'un de nos témoins, Tahar, en fit les frais<sup>243</sup> : rentré de métropole pour rendre visite à sa famille à Moknéa pendant un mois, il s'est vu refuser le laissez-passer nécessaire pour se rendre à Alger pour prendre le bateau jusqu'à Marseille.

Du point de vue des raisons circonstanciées, liées au contexte local, il faut citer les refus qui sont l'expression d'une sanction collective appliquée localement par le chef de SAS. Les laissez-passer ont ainsi été supprimés pendant huit mois comme mesure de rétorsion pour les villageois d'Aït Bouadda en 1957<sup>244</sup>. A partir de 1959, la politique d'intensification des opérations de démantèlement des OPA des villages dans le cadre du « plan Challe » a pour but d'isoler les villageois et de les contraindre à se rallier. Dans un rapport d'activités de la SAS d'Ifigha datant d'avril 1959, le lieutenant de la SAS suggère de délivrer des laissez-passer à tous les villageois de la commune d'Ifigha « sauf Moknéa et Aït Bouadda<sup>245</sup> ». Les laissez-passer ont constitué une arme supplémentaire de pression sur les villageois. Mais face à ces rejets fréquents et handicapants pour la vie et la survie au quotidien, les réactions villageoises ont été variées.

La crainte du contrôle volant ou du barrage routier ont poussé les villageois à emprunter des chemins parfois dangereux pour effectuer des voyages en vue de chercher du ravitaillement à d'autres endroits. Le fleuve Boubehir fait partie de ces itinéraires de voyage où la noyade était un risque quotidien. C'est en traversant ce fleuve pour chercher du ravitaillement que le fils de Melha est mort noyé :

Un jour, quand je traversais l'Oued, - c'était de nuit - j'avais mon fils sur mon dos qui est tombé. Il a été emporté par le courant... Les *Mjahed* m'ont dit : « Au nom de Dieu, si l'Oued a réellement emporté un si beau bébé, tu le retrouveras chez nous, sain et sauf. » J'ai passé la nuit à pleurer avec Fatma B. qui m'accompagnait. C'est sous un olivier, là-

---

<sup>242</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du chef de bataillon Vanbremeersch, Commandant le 27ème BCA, « Action sur les rebelles et les travailleurs de Métropole », 11 novembre 1960.

<sup>243</sup> Entretien avec Tahar, 5 novembre 2014.

<sup>244</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du lieutenant de la SAS d'Ifigha pour l'année 1957, 17 mars 1957.

<sup>245</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport d'activités de la SAS d'Ifigha pendant le mois d'avril 1959.

bas, à Boubehir qu'on l'a enterré...*Silence*. On ne pouvait pas suivre les routes goudronnées, sinon tu te faisais arrêter<sup>246</sup> [...]

Plusieurs éléments se distinguent dans ce récit : d'abord, il semble que les sorties illégales soient prioritairement effectuées de nuit. On peut croiser ce récit avec celui d'Ahcène qui, en 1959, a décidé de quitter Aït Bouadda pour se rendre à Alger afin, *in fine* d'émigrer pour la métropole. Il justifie les voyages de nuits comme le seul moyen de voyager sans prendre le risque qu'on puisse « te prendre pour un *fellagha* et te mitrailler<sup>247</sup> ».

D'autre part, s'éloigner des « routes goudronnées » est un moyen de se prémunir contre les barrages de l'armée française et de circuler sans risquer un contrôle. Le passage par le sillage des fleuves environnants était privilégié. Toutefois, les villageois n'étaient pas à l'abri des contrôles volants c'est-à-dire de contrôles effectués par des patrouilles de gendarmes mobiles ou de militaires. Melha explique par la suite qu'elle avait déjà été contrôlée alors qu'elle transportait une quantité trop grande de nourriture et de vêtements sur un âne depuis Cheurfa jusqu'à Moknéa. Les témoignages rendent compte de ce caractère aléatoire et arbitraire des contrôles. Ceux-ci sont perçus comme une fatalité pouvant s'abattre n'importe où et n'importe quand. La peur et l'incertitude semblent avoir été omniprésents dans l'expérience des acteurs : « on ne pouvait pas savoir ce qui allait nous arriver...on pouvait se faire arrêter, on pouvait se faire torturer....c'était au petit bonheur la chance<sup>248</sup> ».

La prise de risque semble avoir été considérée comme un mal nécessaire pour s'extraire de l'immobilisme imposé par l'armée française. La nécessité d'enfreindre un règlement était un défi que les villageois semblent avoir majoritairement décidé de relever. Nous l'avons vu, de tels comportements pouvaient entraîner des conséquences désastreuses, telle que la mort. Mais la nécessité de survivre pour se procurer (illégalement) du ravitaillement ou le désir de fuir la région pour la ville ou la métropole ont été plus forts que la peur des risques encourus. Les villageois étaient conscients de ces risques pris aux quotidiens pour braver les interdits de l'armée française.

Nous voyons ainsi que les militaires français ont cherché à réduire ces mobilités quotidiennes des villageois algériens pour mieux les contrôler mais que des pratiques

---

<sup>246</sup> Entretien avec Melha, 2 novembre 2014.

<sup>247</sup> Entretien avec Ahcène, 5 novembre 2014.

<sup>248</sup> Entretien avec Ahcène, 5 novembre 2014.

quotidiennes de contournement étaient effectuées par les villageois. A l'instar d'autres espaces en Algérie, la commune d'Ifigha a également été le lieu d'expérimentation de politiques de regroupements des populations, dans cette même optique de surveillance des villageois.

## 2.2 Les déplacements forcés

Les déplacements forcés des populations rurales pendant la guerre ont été éclairés par une historiographie qui s'est avant tout placée du point de vue des autorités civiles et militaires françaises. Le travail le plus récent<sup>249</sup> sur la question porte sur un volet emblématique de ces déplacements forcés : le regroupement des populations rurales. La thèse de Fabien Sacriste démontre en effet que cette politique s'est diffusée massivement dans toute l'Algérie à partir de 1957. Pour l'auteur, elle résulte d'une véritable politique gouvernementale à l'échelle nationale, dans le cadre de la « pacification » de l'Algérie. Nous chercherons ici à nous placer du point de vue des villageois, en tentant de rendre compte de leur expérience individuelle et collective.

Les villages d'Aït Bouadda et de Moknéa n'ont pas subi de regroupements à proprement parler. Avant son « ralliement », le regroupement des villageois de Moknéa a été très sérieusement envisagé à partir de 1958. En mars 1958, le chef de bataillon du 27<sup>ème</sup> BCA envisage la destruction du village de Moknéa dans une lettre adressée au colonel commandant le secteur d'Azazga et portant sur un « projet d'évacuation du village de Moknéa<sup>250</sup>. » Les modalités de regroupement sont ainsi soigneusement consignées (la destruction des murs et toitures, la délimitation du village comme zone interdite, etc.) et transmises au chef de la SAS d'Ifigha. Ce dernier note ainsi à propos de Moknéa : « évacuation du village proposée par Autorités militaires. Repli des populations sur commune d'Ifigha. Possible<sup>251</sup>. » En août 1958, celui-ci ajoute que : « la majorité des vieux, lassés, demandent à être recaser [sic] dans un autre village. A envisager<sup>252</sup>. » Malgré toutes ces considérations, la destruction du village a fait l'objet de concertations qui n'ont pas abouti pour des raisons qu'il est difficile de clairement

---

<sup>249</sup> Cf. Fabien Sacriste, *Les camps de "regroupement". Une histoire de l'État colonial et de la société rurale pendant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962)* sous la direction de Guy Pervillé.

<sup>250</sup> ANOM, 5 SAS 22, Lettre du chef de bataillon Martinerie commandant le 27<sup>ème</sup> BCA au colonel commandant le secteur d'Azazga, 16 mars 1958.

<sup>251</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport d'activités de la SAS d'Ifigha du mois de mars 1958, 17 mars 1958.

<sup>252</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport d'activités de la SAS d'Ifigha du mois d'août 1958, 30 août 1958.

établir. Son statut de village d'accueil de regroupés voisins a peut être joué en sa faveur, évitant sa destruction.

Aït Bouadda et Moknéa ont pu constituer des lieux d'accueil pour les regroupés de villages voisins. Ces déplacements contraints ont été consécutifs à la politique de délimitation de zones interdites, censés couper les populations de l'influence des maquisards.

### 2.2.1 Zones interdites et zones d'insécurité

L'occupation manifeste du territoire s'est matérialisée par la mise en place de zones interdites. L'historien Charles-Robert Ageron, dont les travaux sont pionniers en la matière, a démontré que dès mars 1956, des zones interdites furent établies partout en Algérie. Le principe de cette mesure est simple et radical : ces zones délimitent par définition des endroits où aucune présence humaine ou animale n'est tolérée, sous peine de tirs à volonté<sup>253</sup>. Ce principe s'est concrètement appliqué dans tout le secteur d'Azazga à partir de 1957. Un arrêté émis par le lieutenant-colonel commandant le secteur d'Azazga a défini les zones interdites. A l'aide de cet arrêté, nous avons délimité cette zone en la cartographiant sur un schéma représentant la commune d'Ifigha. Sur ce croquis de synthèse, on remarque que le tracé de ces zones interdites correspond très précisément aux limites entre les zones de forêts qui, nous l'avons vu, sont des lieux-refuges pour les maquisards, et les zones d'habitations villageoises.

Cette mesure a considérablement restreint les zones de pâturages pour les villageois car, très souvent, les zones boisées étaient utilisées pour faire paître les animaux. Ahcène, à l'époque berger, explicite dans son témoignage la dimension d'un espace de vie réduit par des mesures restrictives. Faire paître ses chèvres devient une entreprise complexe, voire totalement impossible. Il raconte ainsi l'expérience malheureuse d'un berger originaire de son village, Aït Bouadda :

Auparavant...c'est-à-dire...il n'y avait pas de surveillance, pas de couvre-feu. On y allait vers 16 ou 17 heures sans problèmes pour le pâturage. A partir de 57, la fin 56, à l'époque il y avait de la surveillance...Si on te voit au pâturage on peut te mitrailler tu vois ? Une fois ils avaient tiré sur quelqu'un d'Aït Bouadda qu'ils avaient repéré avec des jumelles...il n'était pas mort, c'était les *Mjouhed* qui l'avaient soigné. Mais bon,

---

<sup>253</sup> Charles-Robert Ageron, « Une dimension de la guerre d'Algérie : les 'regroupements' de populations » in Jean-Charles Jauffret, Maurice Vaisse (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Editions Complexe, 2001, pp.327-361, p. 328.

une fois guéri il y est quand même retourné et cette fois ils l'ont pas raté, cette fois ils l'ont tué.<sup>254</sup>

A côté des zones interdites, définies à l'échelle de tout le quartier d'Ifigha, il y a également les zones d'insécurité, définies par la pose de fils barbelés lors du ralliement du village. *Irroumiyyen ssirkhind thaddart*\* : c'est en ces termes que nos témoins désignent ce moment d'encerclement du village par l'armée française. Des barbelés furent posés tout autour du village d'Aït Bouadda à l'occasion de son « ralliement » puis, plus tard, à Moknéa. Or, il n'était pas rare que des villageois s'aventurent dans ces zones d'insécurité sans tenir compte des interdictions qui pouvaient être faites. Ce fut le cas par exemple en mai 1960 à Moknéa où, « à la suite de la disparition des Auto-défense Haidous-Moknéa, l'interdiction a été donnée à la population de sortir des barbelés<sup>255</sup>. » Or, une villageoise de Moknéa a été aperçue au-delà de cette zone par les forces de la 5<sup>ème</sup> compagnie du BCA, et a reçu une balle dans la tête. Cette dernière en réchappa mais a été découverte gisant sur les lieux, blessée au niveau du crâne. Cet épisode, bien que spécifique, illustre néanmoins le caractère parfois intraitable des militaires dans la restriction des déplacements des villageois, y compris à l'échelle du village lui-même.

L'occupation prolongée par les militaires des villages – ralliés ou non – a aussi été à l'origine, sur place, d'expulsions de villageois de leurs propres maisons. Ces expulsions furent mises en œuvre soit pour des raisons de délimitations de « zones d'insécurité » c'est-à-dire pour les besoins logistiques d'installation des troupes des unités de l'armée française. A l'occasion de son ralliement, Moknéa a été investi par deux sections de la 5<sup>ème</sup> compagnie du 27<sup>ème</sup> BCA<sup>256</sup>. Certaines maisons situées dans la partie basse du village (Haidous) furent détruites car se trouvant dans la zone d'insécurité délimitée par les fils barbelés.

Ainsi, sous la houlette de la SAS d'Ifigha, des villageois originaires de Haidous durent quitter leurs maisons : « pour faciliter sa protection, la population de cette fraction sera regroupée dans la portion centrale de façon à se trouver à l'intérieur des barbelés qui seront posés ultérieurement<sup>257</sup>. » D'autres villageois furent expulsés de leur maison car considérés

---

<sup>254</sup> Entretien avec Ahcène, 5 novembre 2014.

<sup>255</sup> ANOM, 5 SAS 22, Lettre du Lieutenant de Laparre de Saint-Sernin, Commandant la 5<sup>ème</sup> compagnie du 27<sup>ème</sup> BCA à Monsieur l'Officier SAS d'Ifigha, 7 mai 1960.

\*Littéralement, « Les Français ont encerclé le village ».

<sup>256</sup> ANOM, 5 SAS 21, Note de de service du chef de bataillon Vanbremeersch, Commandant le 27<sup>ème</sup> BCA, 12 janvier 1960.

<sup>257</sup> ANOM, 5 SAS 21, Note de service du chef de bataillon Vanbremeersch, Commandant le 27<sup>ème</sup> BCA, 21 janvier 1960.

comme « des éléments douteux, en particulier des familles de rebelles n'étant pas originaires du village<sup>258</sup> ». Dans son récit, Melha raconte comment elle a également été expulsée de sa propre maison qu'ils « ont transformé en poste de commandement. Ils m'ont expulsée et m'ont accompagnée pour m'installer dans une autre maison, au centre du village<sup>259</sup> ». Elle raconte aussi comment certaines maisons de Haidous ont été détruites :

Ils ont brûlé la maison du chef Laarbi Ou Tahar, de Lounis et de ses cousins...ils ont brûlé toute cette partie du village qu'ils habitaient. Les gens les ont hébergés, ils ont été accueillis par l'autre partie du village.<sup>260</sup>

A Aït Bouadda, Zahra et sa belle-famille furent expulsés de leur maison au cours de l'installation définitive de la 2<sup>ème</sup> compagnie du 27<sup>ème</sup> BCA au sein du village en décembre 1959. Dans son récit, le témoin détaille la manière dont l'expulsion s'est préparée à son insu, sans qu'elle n'en ait vraiment pris conscience ou toute la mesure :

On avait un puits mais, avec l'arrivée des soldats, ils nous l'ont confisqué. Ils se sont installés chez nous, et ils l'ont pris pour eux. Des gendarmes venaient souvent, ils fouillaient la maison comme d'habitude. En fait, ils avaient l'intention de nous expulser et de s'installer chez nous. Ils faisaient leur repérage, ils venaient prendre des mesures dans le quartier jusqu'au jour où ils nous ont dit : « sortez de là ». On leur a dit « on est cinq, on va aller vivre où ? Comment on va faire ? » On nous a répondu en rigolant « dans ce cas, allez porter plainte !<sup>261</sup> »

Cette maison a été clairement sélectionnée en raison de ses commodités (la présence d'un puits) et de sa position certainement intéressante dans le village. L'expulsion (*agghssoufren*) a été vécue comme une expérience traumatique de dépossession au sens propre du terme. L'expulsion est une décision relevant d'un régime d'exception, instauré par les militaires et ne pouvant faire l'objet d'un procès devant un tribunal. Cet état de fait est vécu comme une double injustice : la perte arbitraire de sa maison, l'impossibilité de contester cette expropriation. Du reste, la réponse des soldats français qui leur demandent ironiquement d'aller porter plainte illustre la conscience qu'ils ont de leur suprématie et de la domination qu'ils exercent sur les villageois. Pour compensation, le témoin et sa belle-famille ont été replacés dans ce que Zahra nomme « *axxam 'refuge* » c'est-à-dire une « maison de refuge ».

---

<sup>258</sup> ANOM, 5 SAS 21, Note de service, 12 janvier 1960.

<sup>259</sup> Entretien avec Melha, 3 novembre 2014.

<sup>260</sup> Entretien avec Melha, 3 novembre 2014.

<sup>261</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

Ces maisons de refuge étaient prévues pour les cas de villageois qui, comme Zahra, se voient expulsés de leurs maisons lors de l'installation provisoire ou prolongée des soldats français. Mais comme son nom l'indique, ces maisons ont aussi été conçues pour des villageois originaires de villages voisins ayant été inclus dans les délimitations de zones interdites. En effet, à partir de 1957, Aït Bouadda a constitué un important centre d'accueil local de villages ayant subi des mesures de regroupement et Moknéa de manière plus diffuse.

### 2.2.2 Une conséquence des politiques de regroupements, la cohabitation avec les « réfugiés »

L'historiographie des regroupements pendant la guerre a insisté sur les motifs de déplacements des individus et plus largement sur les conséquences matérielles de cette mesure, à l'origine d'un « déracinement<sup>262</sup> » des villageois. Or, nous chercherons ici à nous placer au bout du processus c'est-à-dire à comprendre de quelle manière cette cohabitation a été vécue par les villageois d'Aït Bouadda et de Moknéa, accueillant ces nouvelles personnes dans leurs villages. En croisant les rapports d'activités du chef de la SAS d'Ifigha et témoignages oraux, il s'agit de comprendre quelle était la nature des relations nouées entre « réfugiés » et villages d'accueil désignés par l'armée française et ses conséquences sur la vie quotidienne. En effet, entre le huit, le neuf et le dix novembre 1957<sup>263</sup>, trois villages ont été vidés de leurs habitants et désignés comme zone interdite par le commandement armé français : Ahmil, Chebel et Azrou. En novembre 1958, le sous-lieutenant du quartier d'Ifigha écrit : « A la suite de l'opération de novembre 1957, la totalité de la population de Chebel, Azrou, Ahmil, a été repliée sur les communes dépendant de la SAS d'Ifigha (Aït Bouadda très grosse affluence, Ifigha, Aït Issad, Moknéa<sup>264</sup>. » Il s'agit de villages situés au Nord d'Aït Bouadda et de Moknéa dont les habitants ont été massivement redirigés sur des villages de « repli » : Aït Bouadda et Ifigha, et plus sporadiquement sur Moknéa et Aït Issad.

Ainsi, les troupes des 6<sup>ème</sup> régiments des Hussards se sont chargés de cette opération de regroupement d'individus non pas vers un camp créé ex-nihilo, mais vers des villages déjà existants, considérés comme des « localités mieux contrôlées<sup>265</sup>. » Le délai de trois jours

---

<sup>262</sup> Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad, *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Les éditions de Minuit, 1964, 225p.

<sup>263</sup> SHAT, GR 7 U 921, Note de service du Lieutenant-Colonel Pallu, commandant le secteur d'Azazga, 4 novembre 1957.

<sup>264</sup> ANOM, 5 SAS 24, Rapport du sous-lieutenant du quartier d'Ifigha sur la « prise de contact et étude de base pour l'action psychologique à mener dans le quartier d'Ifigha », 11 novembre 1958.

<sup>265</sup> *Idem*.



avant l'expulsion des populations de leur village ne leur a laissé qu'un laps de temps très court pour préparer leur départ. En somme, ce « repli » a été conçu comme une mesure punitive, visant à assoir la domination militaire française et à couper les villageois des nationalistes. A travers les sources, on voit que l'effet de surprise créé par l'annonce de leur expulsion a été volontairement préparé par le commandant du secteur d'Azazga.

Le concept de « réfugiés » est celui employé par les acteurs de l'époque. Pour la clarté de l'explication, nous avons choisi de reprendre cette catégorie à notre compte tout en explicitant le sens qu'il revêtait pour les acteurs d'alors. Quelles que soient les sources, qu'il s'agisse de sources écrites (de la gendarmerie, de l'armée ou des SAS) ou de sources orales, c'est ce même terme de « réfugiés » qui est employé : il désigne l'ensemble des individus ayant été contraints de quitter leur village d'origine pour un autre village car le leur a été déclaré « zone interdite » par l'armée française. Les archives mentionnent ainsi le terme de « réfugiés » et non celui de « regroupés », de même, qu'il est question « d'évacuation » et non de « regroupement » concernant le processus qui est à l'œuvre.

L'historiographie des regroupements a identifié plusieurs formes de déplacements forcés où la différence pouvait s'identifier au niveau du lieu d'accueil des individus et de la distance par rapport au village originel. En reprenant la définition développée par Michel Cornaton dans son ouvrage majeur et fondateur, *Les Regroupements de la décolonisation en Algérie*, F. Sacriste réinvestit le concept de « resserrement » qui, dit-il, vise à la « concentration spatiale de la population par un rétrécissement du territoire habité (et non le transfert d'un lieu vers un autre, comme c'est le cas pour un regroupement), et s'opèrent donc à proximité immédiate des terres originelles<sup>266</sup>. »

Néanmoins, cette définition semble trop stricte pour décrire totalement la situation des villageois d'Ahmil, d'Azrou et de Chebel. Certes, d'un point de vue spatial, la concentration des habitants dans plusieurs centres locaux et voisins est avérée. Néanmoins, il s'agit bien d'un transfert de population puisque la totalité des villageois sont partis s'installer dans les villages voisins tandis que les villages d'origine ont été rendus totalement inhabitables (« toutes les toitures sont enlevées »<sup>267</sup>.) Il paraît donc difficile de reprendre totalement à notre compte le concept de « resserrement » même s'il s'agit d'une catégorie d'analyse intéressante

---

<sup>266</sup> F. Sacriste, « Surveiller et moderniser. Les camps de « regroupement » de ruraux pendant la guerre d'indépendance algérienne », Métropolitiques, 2012.

Disponible sur internet : <http://www.metropolitiques.eu/Surveiller-et-moderniser-Les-camps.html>

<sup>267</sup> SHAT, GR 7 U 921, Note de service du Lieutenant-Colonel Pallu, commandant le secteur d'Azazga, 4 novembre 1957.

pour observer les phénomènes de continuité ou de rupture des pratiques de culture des terres originelles par les villageois déplacés.

D'autre part, le terme de « réfugié » introduit une forme de contradiction élémentaire entre la réalité de villageois forcés de quitter leur lieu de résidence d'origine et la dimension volontaire de fuite que le terme de « réfugiés » induit. A l'origine, la convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés a permis de donner un statut officiel aux personnes persécutées demandant l'asile politique pour un autre pays. En 1957, cette disposition internationale n'a évidemment aucun sens dans le contexte très particulier de « maintien de l'ordre » en Algérie française. A l'image d'expressions telles que « pacification » ou encore « action psychologique », ce terme de « réfugiés » entre dans la panoplie des moyens rhétoriques dont l'armée française dispose pour qualifier ses propres actions. « Réfugiés » connote en effet l'idée d'une protection et de prise en charge assurée par cette dernière. Ainsi, nos sources nous ont permis de retrouver ce terme de « réfugiés » dans le vocabulaire employé par le général Olié dans une note datant du 16 juin 1956 et portant sur les principes de « l'action psychologique » en Grande-Kabylie. Ce dernier définit le processus de « refuge » comme « le fait pour des familles – femmes, enfants, vieillards, impotents – de fuir une zone de trop grande insécurité pour se mettre à l'abri dans une zone contrôlée par l'Autorité française<sup>268</sup>. » Cette définition ne correspond pas du tout à la réalité du déplacement forcé des villageois d'Ahmil, d'Azrou et de Chebel.

De même, « évacuation » permet aussi d'attribuer un sens positif au processus de déplacement forcé des personnes. Il entre dans un vocabulaire de sauvetage auquel l'armée aurait participé. Derrière cette connotation positive, ce terme ne prend pas le sens d'un statut octroyant des droits aux individus contraints de se déplacer. Il est même plutôt question d'un statut spécifique affecté à des personnes dont la surveillance doit être particulièrement accrue. Ils forment une catégorie particulière et font l'objet d'une surveillance à part entière.

Nous voyons bien que l'ambiguïté des appellations rend le travail d'élucidation des logiques à l'œuvre d'autant plus difficile. En effet, les catégories utilisées par les auteurs de ces déplacements forcés correspondent moins à des pratiques qu'à un système de représentation complexe, imprégnant les discours et les comptes rendus d'opération des autorités militaires françaises. De plus, les concepts trop rigides ou trop généraux de l'analyse permettent difficilement de rendre compte des spécificités locales que nous tentons de décrire.

---

<sup>268</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du général Olié, 16 juin 1956.

Cependant, si les mots diffèrent, la réalité est pourtant sensiblement la même que celle décrite par l'historiographie des regroupements en Algérie : celle d'un déplacement contraint de populations, forcées d'abandonner maisons et terres cultivées. Pour le commandement du secteur d'Azazga, « Les villages d'Ahmil, Azrou et Chebel sont des villages hostiles. Ils servent de base aux bandes FLN<sup>269</sup> », ce qui justifie cette mesure de déplacements forcés.

Ces déplacements forcés ont été suivis de cohabitations imposées. Ce « repli » des réfugiés sur les villages d'Aït Bouadda et de Moknéa a entraîné, nous l'avons vu, la construction de « maisons de refuges » (*axxam refuges*), spécialement dédiées aux réfugiés expulsés de leurs villages. Celle d'Aït Bouadda par exemple, était située en bas du village. Mais ces maisons se sont révélées insuffisantes pour accueillir l'ensemble des flux de nouveaux arrivants. La cohabitation devait donc aussi se faire chez les villageois eux-mêmes : « (...) en même temps, il y avait des réfugiés d'Azrou en bas du village, Chebel et Ahmil. Ils ont été évacués ici et on a dû partager les maisons. Là où il y avait de la place, on les installait. Tu ne pouvais pas dire non...<sup>270</sup> »

Les réfugiés ont pu choisir les villages dans lesquels se rendre. Ce choix est néanmoins contraint puisqu'ils ne pouvaient élire domicile que dans une liste préalablement établie par le commandement militaire<sup>271</sup>. Certains villageois réfugiés ont opté pour des stratégies de rapprochement avec des connaissances locales ou des membres de leur famille résidant sur place, tirant notamment partie des liens matrimoniaux. En effet, si les mariages en Grande-Kabylie sont marqués à cette époque par des pratiques d'homogamies, cela n'interdisait pas que l'union puisse se faire entre des époux issus de deux villages différents. Dans leurs récits, il est courant que les témoins désignent les épouses par le village dont elles sont issues : il peut s'agir d'une « *thaouahmilth* » (c'est-à-dire d'une femme originaire d'Ahmil), ou encore d'une « *thachebelouth* » (une femme originaire de Chebel).

Ainsi, Melha confirme que certains villageois originaire de Chebel et membres de la famille éloignée d'une *thachebelouth*, ont été recueillis dans sa maison<sup>272</sup>. La cohabitation pouvait donc résulter de ces arrangements entre familles et connaissances au niveau local et ne pas être totalement imposée. Du reste, ceux qui ne se connaissaient pas avant, ces mesures

---

<sup>269</sup> SHAT, GR 7 U 921, Note de service du Lieutenant-Colonel Pallu, commandant le secteur d'Azazga, 4 novembre 1957.

<sup>270</sup> Entretien avec Ahcène, 5 novembre 2014.

<sup>271</sup> SHAT, GR 7 U 921, Note de service du Lieutenant-Colonel Pallu, commandant le secteur d'Azazga, 4 novembre 1957.

<sup>272</sup> Entretien avec Melha, 3 novembre 2014.

ont été à l'origine de rapprochements entre villageois, notamment les villageois expulsés de leur maisons par la mise en place de fils barbelés et cohabitant avec les réfugiés dans les maisons de refuge.

Nous n'avons pas eu l'occasion d'interviewer des anciens réfugiés d'Ahmil, Chebel ou Azrou afin de mesurer les effets de leurs déplacements de leur point de vue. Nous nous sommes plutôt intéressés aux témoignages de villageois d'Aït Bouadda et Moknéa ayant cohabité avec eux à partir de 1957. Du point de vue du nombre d'habitant, cette nouvelle concentration spatiale des individus a entraîné une forme de concurrence pour la consommation des biens. D'un point de vue démographique, l'augmentation rapide et soudaine du nombre d'habitants par village a entraîné mécaniquement une augmentation des besoins en ravitaillement. Les autorités locales ont certes théoriquement accordé la possibilité aux réfugiés de cultiver leurs terres dans leur village d'origine puisqu'il est demandé aux chefs de SAS de « proposer une délimitation de la zone interdite englobant les villages, en tenant compte des terrains de culture pouvant être exploités par les familles repliées après l'évacuation<sup>273</sup>. » Dans les faits, nous avons vu qu'en décembre 1957, à Aït Bouadda, tous les laissez-passer ont été supprimés par l'officier chef de SAS pendant huit mois en tant que mesure de représailles collectives. On peut donc s'interroger sur la possibilité réelle que les réfugiés ont eu pour cultiver leur terre en dehors du village. Il semble que les villageois réfugiés aient été forcés de les délaisser pendant ces huit mois de vie en vase-clôt. Les vœux du commandant du secteur d'Azazga se sont révélés être des vœux pieux en raison d'un régime de surveillance et de contrôle strict appliqué au village d'accueil. La distorsion entre discours et pratiques a eu des effets néfastes sur la survie économique des réfugiés eux-mêmes, accentuant en 1957, le sentiment d'asphyxie des villageois d'Aït Bouadda.

Ces conséquences économiques et sociales liées à la cohabitation dans un seul et même village ont permis aux villageois et aux réfugiés d'être liés par une communauté de destins. Pour les villageois expulsés de leurs maisons et résidant dans des maisons de refuge, ce vivre-ensemble s'est traduit par le partage du quotidien. A Aït Bouadda, Zahra a partagé une maison de refuge avec des réfugiées ainsi que toutes les tâches domestiques liées à cette situation (elles ont cuisiné ensemble, lavé des vêtements ensemble, fait des provisions ensemble etc.). De ce quotidien partagé semble être né une forme de partage des sensibilités et

---

<sup>273</sup> SHAT, GR 7 U 921, Note de service du Lieutenant-Colonel Pallu, commandant le secteur d'Azazga, 4 novembre 1957.

des revendications. Les influences mutuelles provoquées par ces cohabitations non-voulues ne peuvent être ignorées.

En écoutant Zahra, cette hypothèse de redéfinition des figures de meneurs et de meneuses à l'échelle locale du village peut être intéressante :

Une fois, ils ont dit "vous allez venir voter pour nous, on vous emmène voter". Alors on est partis. Ils nous ont emmenés jusqu'au niveau du café à l'entrée du village, on est restés là-bas sous un soleil ardent. Ils torturent nos hommes, ils leurs mettent l'électricité et ils nous demandent d'aller voter pour eux... Après qu'on ait voté, ils nous ont rassemblé sur la place centrale du village, ils nous ont demandé de crier "vive l'Algérie française !" Trois femmes, une était de chez nous, deux c'étaient des réfugiées d'Ahmil et de Chebel nous ont dit : "celle qui ouvre la bouche, qu'elle assume ses propos" Elles nous ont interdit de dire quoique ce soit. (...) Elles se sont levées, elles ont crié "vive l'Algérie !" on s'est levées à notre tour et on a commencé à crier "vive l'Algérie" avec elles. Les goumiers nous ont poussées contre le mur, les femmes nous ont demandé de reprendre, de crier encore "vive l'Algérie algérienne" et on a crié "vive l'Algérie des *fellaghas*" ! Les goumiers nous ont demandé "vous allez toutes rentrer chez vous, vite !" Les réfugiées nous ont dit "ne bougez pas avant que les hommes ne passent !" On a dit aux goumiers "non on ne part pas on attend que les hommes passent." Et on n'est pas parties jusqu'à ce que les hommes ouvrent le chemin.<sup>274</sup>

Cet épisode se place donc dans un contexte politique très particulier et d'intense propagande française dont nous ne pouvons affirmer avec certitude la nature. Les réfugiées prennent une place notable dans ce récit de confrontation à une mesure de propagande. Les villageois sont sommés de crier « vive l'Algérie française », les réfugiées en prennent le contre-pied et invitent à crier « vive l'Algérie algérienne. » Zahra met en scène ces femmes comme des figures d'autorité légitimes et comme des figures de résistances. Leur autorité s'exprime à travers la manière dont le groupe de femmes décide de suivre un petit groupe de trois femmes. Celles-ci intimement l'ordre aux autres de faire silence et cet ordre est suivi.

Dans cet esprit d'insubordination, les réfugiées ont pu jouer le rôle de leaders, capables de fédérer les autres autour d'une idée commune (en l'occurrence, le refus de se soumettre aux ordres des « goumiers »). On peut faire l'hypothèse que cette autorité soit tirée

---

<sup>274</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

de l'expérience traumatique de dépossession c'est-à-dire de leur statut de « réfugiées » : elles sont légitimes à refuser de plier car elles sont la preuve physique et concrète de l'échec de cette Algérie française. Ce récit met en scène cette différenciation des statuts de manière quasi binaire. Il souligne néanmoins l'audace de leur résistance. Leur attitude est caractéristique de celle du révolté qui, n'ayant plus rien à perdre, se refuse néanmoins à perdre sa dignité et prend le risque de le défendre.

Nous voyons ainsi que la pluralité des expériences du quotidien s'inscrivent dans un ordinaire de la guerre qui prend place peu à peu. Néanmoins, la guerre fut aussi l'expérience de la violence à la fois physique et symbolique. Nous devons ainsi examiner la porosité des frontières entre civils et combattants, entre villageois et suspects.

#### **Chapitre 4 - Des expériences de guerre : de l'incertitude du statut des villageois**

Il ne s'agit pas ici de faire la liste des maux et des exactions dont les villageois d'Aït Bouadda et de Moknéa ont été victimes. Il s'agit plutôt de démontrer que le statut de « civils » des villageois, c'est-à-dire d'individus non-armés, a été mis à mal par des expériences propres

à une situation de guerre. La progressive militarisation des territoires et l'installation d'un climat de suspicion généralisée nous poussent à interroger la pertinence du mot « civil » pendant la guerre. Les spécificités du conflit algérien ont fait éclater le cadre traditionnel de la guerre : travaux forcés, destructions matérielles, fouilles et arrestations ont marqué l'expérience villageoise du conflit algérien.

Les frontières classiques établies entre civils et militaires, non-combattants et combattants semblent avoir été progressivement brouillées. Il ne s'agit pas d'homogénéiser ces expériences de la guerre au quotidien mais au contraire de rendre compte de leur diversité, voire de leur hétérogénéité en fonction des espaces où s'exercent l'autorité et le contrôle militaire. Aït Bouadda et Moknéa constituent à cet égard deux villages où le statut de civils a été mis à rude épreuve, par comparaison avec d'autres villages voisins. Enfin, l'approche sensible des sources écrites et orales sera privilégiée car il s'agit de décrire les modalités concrètes de ces expériences.

## **1. Les conséquences matérielles de la guerre : des expériences propres à la guerre d'indépendance algérienne ?**

Les conséquences matérielles de la guerre ne sont pas seulement la contrainte au quotidien. Elles se situent aussi du côté de la répression, matérialisée par des sanctions et des destructions. Les villageois ont fait des expériences singulières, propres à une situation de guerre que l'enquête orale permet d'éclairer. Si deux logiques contradictoires structurent le déroulement de la guerre au quotidien du point de vue français, celles-ci ont pourtant largement coexisté : la logique d'assistance et la logique punitive. Elles ont marqué l'expérience guerrière des individus soumis au régime d'occupation militaire de leurs villages. De plus, parce qu'il n'y avait ni front, ni lignes armées distinctes, le village a pu parfois constituer un véritable théâtre d'opérations manifestés par des bombardements.

### **1.1 Les chantiers de travaux publics : des « travaux forcés » ?**

#### **1.1.1 Les « chantiers de chômage » : une mesure largement inefficace**

Le chômage est l'une des composantes essentielles de la pauvreté des villageois pendant la guerre d'indépendance. L'absence ou la rareté des moyens de subsistance ont été exploités par les autorités militaires présentes sur place, dans l'optique de rallier les populations à leur cause. Les SAS ont été spécifiquement chargées de ce volet d'assistance et d'aide aux villageois pendant la guerre. L'historiographie<sup>275</sup> de cette instance militaire a notamment insisté sur son rôle moteur dans la mise en place de « chantiers de chômage » c'est-à-dire de chantiers de travaux publics destinés à rémunérer les villageois qui le souhaitent pour subvenir à leurs besoins. La volonté était de réduire le nombre de chômeurs mais surtout de réduire le nombre de chômeurs potentiellement attirés par la solution du maquis et de la lutte nationaliste. L'objectif était aussi de nourrir des interactions avec les villageois. Le but étant de créer un lien entre eux et les SAS. Ainsi, en août 1958, le chef de la SAS d'Ifigha écrit à propos de Moknéa que « les travaux de la piste Ifigha-Yakouren ont permis de renouer avec ce village<sup>276</sup> ».

Mais cette politique s'est révélée particulièrement inefficace pour la région d'Ifigha où se situent nos villages. Les comptes rendu mensuels des activités des SAS rendent compte de l'échec de cette politique. Ainsi, le lieutenant chef de la SAS d'Ifigha écrit en novembre 1956 : « personne ne se porte volontaire pour travailler pour nous » ou encore « piste Ifigha-Moknéa, pas d'ouvriers<sup>277</sup>. » En 1958, celui-ci note toujours que la main d'œuvre locale est « plus difficile à recruter<sup>278</sup> » dans cette région. Les chantiers n'avancent pas car ceux-ci sont désertés par les hommes qui souhaiteraient y travailler. La peur du FLN, c'est-à-dire essentiellement la peur de la compromission avec les autorités françaises est présentée par la SAS d'Ifigha comme la principale raison de cette absence d'ouvriers ou de volontaires sur les chantiers. La négociation des autorités sous lesquelles doivent plier les villageois s'est soldée par la peur d'accepter ces travaux de fortune. La majorité des villageois ont préféré continuer leurs activités de menus travaux agricoles, en dépit des difficultés croissantes qu'ils ont à les effectuer. A l'inefficacité de ces chantiers publics s'allie la contrainte des travaux publics de réfection des routes imposées aux villageois résidant à proximité des maquisards et des leurs lieux de sabotage.

---

<sup>275</sup> J. Frémeaux, « « Les SAS (sections administratives spécialisées) »...Art.cit.

<sup>276</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel sur l'activité de la SAS d'Ifigha pour le mois d'août 1958, 30 août 1958.

<sup>277</sup> ANOM, 5 SAS 20, Rapport mensuel sur l'activité de la SAS d'Ifigha pour le mois de novembre 1956.

<sup>278</sup> ANOM, 5 SAS 20, Rapport mensuel sur l'activité de la SAS d'Ifigha pour le mois d'août 1956, 30 août 1958.



### 1.1.2 Les « travaux forcés » : rupture ou continuité coloniale ?

L'histoire coloniale de l'Algérie est marquée par le régime de la responsabilité collective c'est-à-dire des sanctions collectives. S. Thénault démontre ainsi que le « code de l'indigénat<sup>279</sup> » propre aux Algériens musulmans de l'époque coloniale a entériné un droit spécifique à ces populations, bien qu'il ait été supprimé par une ordonnance du 7 mars 1944. Pourtant, dans la continuité de cet héritage colonial, les troupes françaises ont appliqué un système de sanctions collectives, spécifique aux villageois algériens résidant à proximité de maquis et des théâtres d'opérations militaires. Or, nous avons vu que les infrastructures tels que ponts, routes et autres lignes téléphoniques ont fait l'objet de « harcèlements » répétitifs et de sabotages de la part des maquisards tout au long de la guerre.

Par conséquent, les villageois résidant dans chaque village à proximité de ces infrastructures ont ainsi été déclarés « chacun responsables d'un tronçon de route<sup>280</sup> ». A chaque village est attribuée une portion de territoire mise sous la responsabilité collective des habitants, dans le cas où celui-ci serait volontairement endommagé par les maquisards. Les villageois ont donc été régulièrement sommés de réparer les dommages causés sur ces équipements routiers. Ce fut par exemple le cas pour les villageois d'Aït Bouadda, réquisitionnés en juillet 1956 pour réparer les dommages causés sur deux ponts, le pont métallique sur l'oued Irzer et le pont d'Aït Bouadda, situé au sud du village<sup>281</sup>.

La réquisition provisoire des habitants se déroule théoriquement sous la houlette d'un chef de SAS, préalablement prévenu par les autorités militaires de cette opération. Hommes et femmes sont rassemblées sur la place centrale du village tandis qu'une explication leur est fournie quant aux raisons de leur réquisition pour le travail sur les routes : « On les suivait dehors, ils nous demandaient de sortir. Les hommes comprenaient et c'est eux qui nous expliquaient<sup>282</sup> » raconte Zahra. Cette expérience abolit en effet toute barrière de sexe puisque hommes comme femmes sont tenus de travailler sur ces chantiers de réparation :

Zahra : Les Français nous ont emmenés pour faire une route. Les soldats nous ont conduits à l'embranchement de Bouadda, en bas du village et on a fait une route. Toutes les femmes l'ont faite. Les femmes, les hommes, on est tous partis pour faire ce chemin qui mène à l'entrée du village. Là-bas, ils avaient déjà creusé. Les femmes

---

<sup>279</sup> S. Thénault, « Le code de l'indigénat » in S. Thénault, Abderrahmane Bouchène (dir.)...*op.cit.*, pp.200-206, p.200.

<sup>280</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du sous-lieutenant Arlabosse, chef de la SAS d'Ifigha, 2 juillet 1956.

<sup>281</sup> *Idem.*

<sup>282</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

devaient ramasser les petites pierres et les hommes, les pauvres, devaient casser les pierres.

LHA : Et les enfants devaient travailler aussi ?

Zahra : Non, les enfants non. Ils pouvaient venir juste pour nous voir s'ils le voulaient mais à partir de quinze ans ils devaient venir travailler, pas moins.<sup>283</sup>

Du point de vue algérien, la distinction entre les chantiers de chômage et les travaux forcés n'est pas aussi claire et nette. Quand Jacques Frémeaux écrit que « beaucoup préfèrent à cette assistance indispensable l'ouverture de chantiers de travaux publics qui donnent un travail et un salaire [...] »<sup>284</sup>, on peut être interpellé par le caractère généralisant de cette affirmation. Rendre compte, dans la mesure des matériaux disponibles, de la pluralité et la complexité des attitudes des villageois est une manière de nuancer le propos de l'auteur. L'enquête orale permet d'apporter un éclairage sur les identités villageoises et leur positionnement vis-à-vis des politiques de travaux publics. A l'échelle locale d'Aït Bouadda et de Moknéa, les travaux publics ont été vécus comme une humiliation du fait de son imposition par une puissance dominatrice et armée. Ainsi, en novembre 1959, dans un contexte de restrictions liées aux contrôles sévères sur le ravitaillement, le chef de bataillon commandant le 27<sup>ème</sup> BCA écrit que la population participant à la réfection de la piste de Moknéa « recevra du ravitaillement à consommer<sup>285</sup> » en échange. Cette pratique nourrit une certaine ambiguïté sur la marge de manœuvre des villageois qui, d'une certaine façon, sont contraints de participer au maintien en état de cette route.

L'analyse des récits tirés des enquêtes orales nous permet de convoquer le concept de « travaux forcés ». Celui-ci n'est jamais mentionné tel quel dans les sources écrites mais apparaît de manière explicite sous la plume de M. Feraoun :

Maintenant, et depuis quelque temps, il est courant d'employer pour réparer les sabotages une main d'œuvre locale. La troupe arrive au village, interpelle les hommes, les pourchasse, dresse des listes. Tout le monde doit travailler. Du travail forcé au sens propre du terme avec ce que cela comporte de bourrades, d'insultes, de menaces et de fatigues. Le principe pourrait se justifier mais non la méthode. Car on n'épargne ni les

---

<sup>283</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

<sup>284</sup> J. Frémeaux, Art.cit.

<sup>285</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du chef de bataillon Vanbremeersch commandant le 27<sup>ème</sup> BCA, 5 novembre 1959.

vieillards ni les malades ni les personnes faibles...Le résultat c'est que l'armée sème la terreur dans les villages. Drôle de pacification !<sup>286</sup>

Il s'agit d'une catégorie d'analyse qui nous permet de saisir le sens que ces sanctions collectives pouvaient avoir pour des villageois qui les ont subies pendant la guerre. Le travail n'est pas rémunéré. Tout comme ceux de Aït Bouadda, les villageois de Moknéa ont connu le même régime de réquisition : « cette route, on l'a faite jusqu'à *Tizi Lvir*. Les femmes et les hommes, tous, même si tu n'es pas d'accord, tu es obligé d'y aller<sup>287</sup> » explique ainsi Melha. La contrainte est le trait saillant de ces travaux publics coordonnés par l'armée française. A l'image des contrôles de routine, être réquisitionné pour réparer une route, c'est faire l'expérience de l'arbitraire.

D'autre part, le ralliement d'un village n'entraînait pas la fin des réquisitions pour la construction des routes. Ainsi, lorsque Moknéa se rallie, la « remise en l'état de la route » fait partie du programme des dispositions liées au nouveau statut du village. Il est explicitement mentionné que la construction de la route Ifigha-Moknéa sera entreprise par « les habitants du sous-quartier<sup>288</sup> ».

La réquisition des villageois ne se faisait pas uniquement sur les routes. Il faut aussi prendre en compte l'ensemble des mesures plus quotidiennes de sanctions collectives appliquées au sein même du village. Par exemple, à Aït Bouadda, en juillet 1959, « les emblèmes nationaux peints sur les murs ont été souillés. Ordre a été donné aussitôt à la population de les laver<sup>289</sup>. » La sanction se fait toujours sur le mode du collectif et revêt ici la dimension morale de laver une atteinte matérielle à un symbole de l'Algérie française.

Ces « travaux forcés » de la guerre d'indépendance revêtent un sens tout particulier, propre au contexte de « guerre révolutionnaire » dans lequel les autorités militaires entendent ancrer leur action. Dans cette optique en effet, l'enjeu primordial est de couper les populations de toute alimentation possible du combat des maquisards. Cette lutte antiguérilla dicte des impératifs propres à cet état de guerre. A cet égard, la question des infrastructures et de leur protection est une problématique fondamentale pour le commandement du 27<sup>ème</sup> BCA. Pour

---

<sup>286</sup> M. Feraoun, *Journal...op.cit.*, pp. 165-166.

<sup>287</sup> Entretien avec Melha, 3 novembre 2014.

<sup>288</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du chef de bataillon Vanbremeersch commandant le 27<sup>ème</sup> BCA, 12 janvier 1960.

<sup>289</sup> ANOM, 5 SAS 20, Rapport du lieutenant Adamini, commandant la 5<sup>ème</sup> compagnie du 27<sup>ème</sup> BCA sur la circulation des populations du village des Aït Bouadda, 5 août 1959.

des raisons logistiques de circulation des véhicules motorisés et des troupes, les infrastructures ont mobilisé les populations chargées de les réparer.

De manière rétroactive, on peut dire que la force de travail des villageois n'était pas la seule à être réquisitionnée. Les outils de travail ont fait l'objet d'une suspicion à part entière et ont été confisqués par l'armée française dans les villages non-ralliés. Ainsi, le chef du 27<sup>ème</sup> BCA ordonne dès décembre 1958 que tous les outils nécessaires pour le travail de la terre, pelles, pioches et autres scies à bois, de ces villageois soient impérativement confisqués et mis sous scellés<sup>290</sup>. Les villageois d'Aït Bouadda et de Moknéa ont vu par conséquent leurs outils de travail confisqués. De sorte que « les populations devront être prévenues que le fait de détenir un outil de cette nature les exposeront à se voir infliger des sanctions équivalentes à celles entraînées par une détention d'armes<sup>291</sup>. »

Deux motifs expliquent cette mesure discriminante mise en place à partir de 1958 : d'abord, les autorités militaires justifient la réquisition de ces outils comme le moyen protéger les infrastructures c'est-à-dire de ne pas fournir des armes supplémentaires aux maquisards algériens, qui « coupent les routes » et détruisent les lignes de communication. D'autre part, cette mesure entre plus largement dans une logique de « guerre révolutionnaire », telle que nous l'avons déjà décrite : il s'agit de mettre les villageois dans une situation telle qu'ils soient forcés de céder et, *in fine*, de demander leur ralliement à l'armée française. Malgré cette mesure, les endommagements de routes, les explosions de ponts et autres postes n'ont pour autant pas cessé. On voit ici que l'objectif est moins celui de l'efficacité que de l'action psychologique visant à isoler les villageois des maquisards.

Les « travaux forcés » ont donc été dans une large mesure une réponse militaire à la guerre de sabotage imposée par le FLN et l'ALN. Pris entre les interdictions du FLN et les sanctions de l'armée française, les villageois n'ont eu qu'une marge de manœuvre très faible. Leur principale réaction fut le refus de travailler sur les « chantiers de chômage » et la résignation à réparer les sabotages des maquisards sur les infrastructures publiques. Ces mesures punitives ont été mises en place afin de pousser les villageois à ne plus soutenir les maquisards et leur combat. Cet objectif a aussi été celui des opérations menées par les membres de l'armée de l'air. La pratique du bombardement de certains villages a été une manière de forcer les villageois à ne plus soutenir l'effort de guerre des nationalistes

---

<sup>290</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du chef de bataillon Martinerie, commandant le 27<sup>ème</sup> BCA, 15 décembre 1958.

<sup>291</sup> *Idem*.

algériens. Ses conséquences d'un point de vue matériel et psychologique peuvent être étudiées du point de vue des Algériens eux-mêmes.

## **1.2 Les destructions matérielles : des villageois parfois au cœur de dommages collatéraux**

Certains villageois ont vécu des expériences singulières, que tous n'ont pas connues. Ainsi en est-il des villageois d'Aït Bouadda qui, au cours de la guerre, ont vécu le bombardement de leur village par des hélicoptères d'assaut. A la différence de ces villageois, les habitants de Moknéa n'ont pas été victimes de ce volet très particulier de la guerre d'indépendance algérienne. Pour écrire cette histoire spécifique à Aït Bouadda, la difficulté se situe du côté des croisements des sources écrites et orales. En effet, les principaux témoignages recueillis sont essentiellement des témoignages oraux tandis que dans la masse documentaire collectée dans les cartons du SHD et des ANOM, il nous est impossible de dater précisément cet épisode ou d'en fournir les raisons particulières qui ont conduit à son déroulement du point de vue des autorités militaires françaises. Nous pouvons seulement formuler des hypothèses.

Cette absence de traces dans les archives écrites peut s'expliquer par le fait que nous n'ayons pas pu consulter les archives spécifiques de l'armée de l'air<sup>292</sup>. De fait, si le croisement vertical des sources n'a pas été possible, nous avons en revanche croisé horizontalement les sources de nos différents témoins. L'écriture « par le bas » de cette histoire des dommages causés par l'armée de l'air française, du point de vue de ceux qui l'ont subie, est donc ici totalement assumée. Un recadrage général de l'évolution des armes aériennes, est néanmoins nécessaire pour comprendre la manière dont l'armée de l'air a conçu son combat pendant la guerre et de quelle manière elle a affecté les villageois.

### 1.2.1 La « stratégie du bombardement<sup>293</sup> »

L'historiographie de l'armée de l'air française s'est essentiellement intéressée à l'évolution de la stratégie des opérations militaires et à la place prépondérante que l'autorité

---

<sup>292</sup> Cf. La série « I » du Service Historique de l'Armée de l'Air (SHAA) portant sur « L'aviation militaire en Algérie. 1954-1962 ».

<sup>293</sup> Expression tirée du titre de l'ouvrage de Patrick Facon, *La stratégie du bombardement*.

militaire a accordée à sa flotte aérienne au cours de la guerre. Elle a ainsi permis d'éclairer une histoire militaire des innovations techniques et des changements liés aux personnels de ses flottes. Les travaux ont notamment cherché à étudier l'évolution de l'armée de l'air à travers les guerres – de la Grande Guerre jusqu'aux guerres actuelles. Pour la guerre d'indépendance algérienne, les spécialistes de l'histoire de l'armée de l'air ont donc traité cette question dans la continuité d'une histoire militaire globale tout en centrant leur étude autour de figures emblématiques de l'aviation pendant la guerre tels que Challe ou encore Bizerte. L'orientation militaire de cette historiographie a permis de comprendre les différentes stratégies et mises en valeur de l'armée de l'air à travers la spécificité des guerres. Ainsi, la guerre d'Indochine a été décrite comme l'expérience fondatrice de valorisation de l'armée de l'air pour l'expérience algérienne.

Les historiens de l'armée de l'air ont notamment montré l'évolution spécifique de l'hélicoptère pendant la guerre d'Algérie, passant de la simple mission de liaison ou d'évacuation sanitaire à celle de véritable arme. A partir de 1956, les hélicoptères deviennent les « pierres angulaires de l'utilisation de la troisième dimension dans la lutte antiguérilla<sup>294</sup>. » Cette arme innovante permet de s'insérer pleinement dans le contexte très particulier d'une lutte antiguérilla en raison de ses multiples avantages sur le terrain. En 1959, le plan Challe a marqué l'apogée de l'utilisation de l'hélicoptère armé et de sa force d'assaut sur le terrain des opérations militaires. Cette histoire « par en haut » s'est donc peu intéressée aux conséquences matérielles et psychologiques de ces armes aériennes sur les populations algériennes. Les villageois de la région d'Ifigha et plus précisément d'Aït Bouadda en ont été les victimes.

### 1.2.2 L'expérience des bombardements

Les raisons opérationnelles ayant conduit les autorités militaires aériennes à bombarder le village d'Aït Bouadda ne nous sont pas connues par déficit de sources à ce sujet. En revanche, deux éléments permettent de comprendre l'utilisation de cette arme sur le village d'Aït Bouadda. D'abord, cet assaut aérien s'inscrit dans la continuité des « opérations de force » qui ont cours depuis le début de l'année 1957. Les JMO du 27<sup>ème</sup> BCA confirment que cette année-là, la région est fortement investie militairement et notamment par les forces aériennes. Le 9 février 1957, « une opération de force qui a pour but le contrôle du village

---

<sup>294</sup> Marie-Catherine Villatoux, « Pilotes d'hélicoptères de l'armée de l'air en guerre d'Algérie » in Jean-Charles Jauffret, *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie...*op.cit, pp. 443-456, p.456.

d'Aït Bouadda et la fouille de l'Oued Bou Adda<sup>295</sup> » précède de multiples opérations de « contrôle » et de « bouclage ». Le 15 août 1957, une « lourde opération de bouclage à Moknéa<sup>296</sup> » est à l'origine de « beaucoup de morts » tandis que le 7 décembre, une opération de bombardement sur le village immédiatement voisin (Achallame) est effectuée pour tenter de stopper la fuite de maquisards réfugiés sur place. C'est donc au cours d'une année particulièrement chargée du point de vue des opérations militaires qu'intervient l'assaut aérien d'Aït Bouadda.

Celui-ci semble s'être déroulé dans le courant de l'été 1957 (en nous référant à l'âge approximatif de nos témoins au moment des faits) même si les JMO du 27<sup>ème</sup> BCA n'en font pas mention de manière explicite. Les témoignages de trois témoins indépendants les uns des autres concordent toutefois pour situer cet événement entre le mois de juin et de juillet ; et vraisemblablement dans la première quinzaine de juillet. D'autre part, frappé de sa réputation de village « acquis à la rébellion », les opérations militaires avaient toutes pour vocation de stopper les mouvements et les passages de « rebelles » dans le village. C'est ainsi que Zahra et ses voisines réfugiées ont dû cacher un maquisard dans un *akufi* (un gros récipient en terre cuite) alors même qu'elles ne l'avaient « (...) jamais vu dans ce village. Il était de passage pour rejoindre Moknéa et les avions ne lui avaient pas donné le temps de rejoindre la Djemaa<sup>297</sup>. »

Certains villageois d'Aït Bouadda ont été au cœur de dommages collatéraux provoqués par ces tirs aériens. Le bombardement aérien a marqué la mémoire des villageois ayant vécu la guerre à Aït Bouadda. Il s'agit moins de décrire le traumatisme que constituent les blessures physiques et psychologiques provoquées par ce type d'expériences de guerre mais plutôt d'en cerner la spécificité du point de vue des villageois, dans le cadre local d'Aït Bouadda. A l'instar de l'ensemble des bombardements ayant affecté les villes ou les villages au XX<sup>ème</sup> siècle, les bombardements de la guerre d'indépendance algérienne sont les marqueurs d'une modernité indéniable dans la façon de faire et de subir la guerre.

Les dommages causés par ces assauts peuvent être spectaculaires et provoquer des blessures physiques spécifiques telles que des membres arrachés ou des os brisés par la force des armes destructrices. C'est le cas par exemple du frère de Zineb, mort parce que l'écroulement d'un pan de leur maison « lui a arraché une partie de la tête » au cours de

---

<sup>295</sup> SHAT, Journaux de Marche et Opérations du 27<sup>ème</sup> BCA du mois de février 1957.

<sup>296</sup> SHAT, Journaux de Marche et Opérations du 27<sup>ème</sup> BCA du mois d'août 1957.

<sup>297</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

l'assaut<sup>298</sup>. Si les témoignages ne mentionnent pas un même nombre de blessés, il semble pour le moins que les dégâts humains et matériels aient été limités à une seule partie du village, le hameau de Tighilt (qui, nous l'avons vu, correspond au point le plus élevé du village et donc le plus vulnérable). Moins de dix personnes ont été blessées au cours de ce bombardement tandis qu'un enfant, le petit frère de Zineb, est mort sur le coup. D'après cette dernière, seule sa maison et une autre ont été partiellement détruites par ces tirs aériens<sup>299</sup>.

L'expérience du bombardement est celle de l'irruption momentanée de l'extraordinaire de la guerre dans le quotidien. Cette expérience est celle de la visibilité accrue de la guerre, de son expérimentation dans sa dimension sensible et sensorielle. L'arrivée d'avions ou d'hélicoptères dans le ciel modifie le « paysage sonore<sup>300</sup> » et visuel des habitants :

Le jour où j'ai été blessée, les avions français tournaient autour de notre village parce qu'il y avait eu un accrochage entre les Français et les *Mjouhed* pas loin. Ils tournaient autour du village pour surveiller ceux qui tenteraient de s'enfuir. A l'époque, il y a un avion noir, qu'on appelait *thamoucharth*\* parce qu'il tournait, tournait, tournait au-dessus de nos têtes et qu'il finissait par appeler d'autres avions de couleur jaune<sup>301</sup> en renfort et nous bombardait. Cet avion surveillait tout le monde, les *Mjouhed* et ceux qui ne l'étaient pas.<sup>302</sup>

Il n'est pas possible avec nos sources de déterminer s'il s'agissait bien d'avions mais il est certain que des hélicoptères aient pu jouer ce rôle de repérage et de reconnaissance dans le ciel. Le registre visuel est un élément structurant du souvenir de cet encerclement aérien du village. Ces engins aériens sont entrés dans le champ visuel des villageois, ajoutant à la guerre une dimension concrète, matérialisée par la couleur jaune des engins et les noms qui leur sont attribués (le mouchard) ; mais aussi une dimension de modernité. L'importance des couleurs n'est pas seulement soulignée dans le récit de Zineb mais aussi dans celui des deux autres témoins dont nous avons recueilli les récits de cet épisode. Le registre sonore est également prégnant et caractéristique du survol aérien du village. Les témoins décrivent les bruits que produisaient les hélicoptères sillonnant leur village : « Nous ici, à cette époque, notre cour

---

<sup>298</sup> Entretien avec Ahcène, 3 novembre 2014.

<sup>299</sup> Entretien avec Zineb, 3 novembre 2014.

<sup>300</sup> Expression tirée du titre de l'ouvrage d'Alain Corbin, *Les cloches de la terre : paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, Flammarion, 2000, 359 p.

<sup>301</sup> Il est possible qu'il s'agisse d'un avion modèle North-American AT – 6 « Texan », couramment utilisé lors de la guerre d'Algérie et dont le jaune est la couleur caractéristique

\*Le mouchard.

<sup>302</sup> Entretien avec Zineb, 3 novembre 2014.



était pleine de chèvres et l'hélicoptère s'était tellement rapproché de nous que son bruit était comme celui d'un orage. Ça a fait fuir nos animaux. Ce bruit était assourdissant<sup>303</sup>. »

Le témoignage de Zineb est le plus éloquent au sujet de l'expérience du bombardement car celle-ci en a directement subi les séquelles, puisqu'elle a été grièvement blessée au niveau du talon et du cou. A peine âgée de quatorze ans au moment des faits, son expérience peut s'analyser comme une expérience radicale d'enfance en guerre. Deux entretiens avec ce même témoin ont permis de mettre en évidence les deux moments forts de son expérience en guerre : le moment du bombardement et le séjour à l'hôpital de Tizi-Ouzou après son évacuation. Son transfert vers l'hôpital de Tizi-Ouzou se caractérise par un mélange d'archaïsme et de modernité :

Quand j'ai été blessée, il a fallu que les habitants du village demandent la permission à la SAS d'Ifigha pour m'emmener l'hôpital (...) A l'époque il n'y avait pas de véhicules, il n'y avait pas de routes...Ils nous ont envoyé une camionnette bâchée pour nous évacuer au niveau de l'embranchement du bas. Ils nous ont transportés avec des sortes de brancards en bois et des échelles. (...) A l'hôpital, j'ai été étonnée par la propreté des lieux, par les sols carrelés qui étaient nettoyés et brillants. C'était propre, par rapport à nos maisons en terre battue et nos cours pleines de poussières<sup>304</sup>.

Le caractère improvisé de l'évacuation des blessés ainsi que le manque de moyens s'illustre par la lenteur de l'arrivée des secours et l'utilisation de brancards de fortune. A cette expérience de l'empirisme s'ajoute celle du confort relatif de l'hôpital que souligne le témoin, en insistant sur la propreté des lieux, par contraste avec le village. La modernité des soins de l'hôpital de Tizi-Ouzou dans lequel le témoin a séjourné trois mois durant est également soulignée plus loin dans le récit.

En somme, cet épisode traumatique du bombardement a introduit une dimension supplémentaire de terreur venue des airs, entre déréalisation de l'ennemi (l'armée française) et caractère éminemment concret de l'expérience (le bombardement). Le bombardement c'est donc aussi l'expérience momentanée, limitée dans le temps et l'espace, de l'extraordinaire de la guerre. Celle-ci est en rupture avec le quotidien c'est-à-dire en rupture avec l'ordinaire des patrouilles à pieds des militaires. La suspicion de plus en plus généralisée de participation des

---

<sup>303</sup> Entretien avec Ahcène, 3 novembre 2014.

<sup>304</sup> Entretien avec Zineb, 5 novembre 2014.

villageois à la « rébellion » a poussé l'armée française à multiplier ces opérations journalières de contrôles et de fouille.

## **2. La suspicion généralisée au quotidien ?**

Une attention particulière a été portée sur le sort des femmes et la vision que les autorités ont eu d'elles pendant la guerre. En effet, l'un des traits saillants de la guerre d'indépendance, fut petit à petit, d'abattre certaines barrières symboliques telles que l'âge mais aussi le sexe. D'autre part, les femmes étant les principales habitantes des villages aux côtés des personnes âgées et des enfants, c'est au prisme de leur expérience qu'il nous est possible d'approcher certains aspects de la guerre au quotidien dans les villages d'Aït Bouadda et de Moknéa.

Nous avons identifié trois principales expériences résultant de cette suspicion dont les villageois et les villageoises ont été les victimes : la fouille quotidienne, le fichage et l'interrogatoire. Ces trois expériences sont au cœur des dispositifs de contrôle, de surveillance et de répression en temps de guerre.

### **2.1 La fouille quotidienne**

Par la fouille de son village, de sa maison et de soi, la guerre peut faire irruption dans le quotidien et le rythmer de manière intempestive. Pour les villageois, c'est l'un des visages concrets de la guerre d'indépendance algérienne. La fouille entre dans le cadre du « contrôle des populations » et de la recherche de renseignements. Pour les autorités militaires françaises, il ne s'agit pas d'une mesure d'exception mais d'une règle à appliquer le plus souvent qu'il est nécessaire. Elle est, pour un gendarme ou un militaire français, l'expression d'une routine et d'une banalité du quotidien en guerre. Pour les villageois, ces épisodes de fouille ont été des faits marquants, constitutifs d'une expérience profondément liée à la guerre et dont nous tenterons d'approcher la dimension sensible et concrète. Nous chercherons ici à entrer au cœur de la fouille comme expérience de guerre du point de vue des villageois qui l'ont vécue.

Durant la guerre d'indépendance algérienne, les Algériens grossissent petit à petit le rang des suspects parce qu'ils résident dans des villages situés à proximité d'actions militaires et de maquis très actifs<sup>305</sup>. En conséquence, le recours aux fouilles a été une pratique répressive répandue dans ces villages. En effet, les villages d'Aït Bouadda et de Moknéa ont été particulièrement sujets à ce type d'opérations en raison de leur proximité et de leurs liens avec les maquisards. Souvent vécue et perçue comme arbitraire, cette pratique, par l'instauration d'une certaine terreur, semble aller au-delà de la simple fonction de recherche de renseignements. Son caractère aléatoire, intrusif et violent a pu lui conférer une dimension d'arme de guerre à proprement parler - s'ajoutant dès lors à l'éventail des procédés mis en place pour gagner la guerre sur un plan qui n'est pas seulement pratique ou opérationnel mais aussi psychologique.

#### 2.1.1 Les acteurs de la fouille et ses fonctions

Pour Jacques Frémeaux, les activités répressives de la part des autorités militaires ont tendance à être homogénéisées par l'historiographie de la guerre d'indépendance, c'est-à-dire à négliger l'action spécifique de certains corps. Pour lui, l'action de la gendarmerie, pourtant primordiale durant le conflit, est peu ou mal connue. En effet, à l'origine des fouilles, on trouve une pluralité d'acteurs de la guerre côté français, au premier rang desquels les gendarmes. Dans cette optique, nous souhaitons insister tout particulièrement sur leur rôle.

Il faut distinguer la gendarmerie départementale de la gendarmerie mobile, présente sur le territoire algérien depuis 1935 et dont le fonctionnement est le même qu'en métropole. La présence de la gendarmerie mobile, parce qu'antérieure au conflit, a été pensée comme l'instrument le plus efficace et le plus adéquat pour ces opérations répressives. Les fouilles nécessitent non seulement d'être à proximité du village, afin d'être opérationnel à tout moment mais aussi une certaine connaissance de la région et des populations, utile pour la collaboration avec les militaires de l'armée. Enfin et surtout, les gendarmes ont été sollicités en général pour la participation aux opérations répressives, et notamment de fouilles aux côtés de l'armée, car leur présence est le moyen efficace de « donner aux opérations le caractère légal exigé par l'absence officiel d'état de guerre<sup>306</sup>. »

---

<sup>305</sup> R. Branche, *La torture et l'armée...op.cit.*, p.49.

<sup>306</sup> Jacques Frémeaux, « La gendarmerie et la guerre d'Algérie » in Jean-Charles Jauffret, Maurice Vaisse (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Editions Complexe, 2001, pp. 73-85, p. 78.

Le statut des fouilles, d'un point de vue juridique, pose question. Dans un contexte de « maintien de l'ordre » et de délégation des pouvoirs de police, les fouilles de lieux considérés comme suspects ne sont pas tenues pour des pratiques illégales. Ce sont les violences qui en découlent – arrestations arbitraires et torture – qui le sont. Or, dans le contexte très spécifique de l'état d'urgence et d'exception imposé par le régime militaire, les opérations de fouilles sont légalisées sur le terrain. Les gendarmes, dans l'ambiguïté du rôle qui est le leur, ne font pas nécessairement respecter la loi ou ne parviennent pas à le faire. Ils continuent cependant à « incarner la légalité<sup>307</sup> » au cours d'une opération.

Les fouilles sont des missions de police confiées à des gendarmes. Elles s'ajoutent à leur mission classique de maintien de l'ordre. Pour faciliter les opérations de surveillance et de répression, il est envisagé dès avril 1955 qu'un poste de gendarmerie soit installé à Ifigha<sup>308</sup>. L'idée est rapidement abandonnée en raison du manque de moyens logistiques sur place c'est-à-dire du manque d'eau et d'électricité. Le seul poste de gendarmerie assurant la surveillance de la région d'Ifigha pendant la guerre est stationné à Azazga. De nombreux rapports émis par la gendarmerie mobile d'Azazga montrent que, tout au long du conflit, la fouille du village et le contrôle des habitants est quotidien. Ces pratiques, qui sont des « opérations de maintien de l'ordre » sont résumées et consignées pour chaque mois.

Les rapports signalent souvent si les gendarmes effectuent la fouille seuls ou aux côtés de militaires. Il semble que progressivement, les militaires soient de plus en plus majoritaires à effectuer ces opérations de fouilles, mais ceux-ci sont accompagnés par des gendarmes. C'est le cas par exemple en mars 1957, lors d'une opération de fouille à Aït Bouadda où six éléments du 27<sup>ème</sup> BCA sont accompagnés de deux gendarmes.<sup>309</sup> Les fouilles se font par séries et peuvent se multiplier pendant le mois pour un seul et même village. La 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> compagnie du 27<sup>ème</sup> BCA sont spécialement affectées à ce type d'opérations.

Le récit des témoins retient autant la présence des gendarmes (qualifiés de *djendarmiyin*) que celle des soldats (*Llaaskar*). Pour ceux qui ont subi ces fouilles, la différence se fait davantage entre fouilles effectuées par des Français (*Iroumiyen*) et fouilles effectuées par des Algériens eux-mêmes (qualifiés de *igoummiyen* c'est-à-dire de

---

<sup>307</sup> R. Branche, *La torture et l'armée...op.cit.*, p.76.

<sup>308</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6351, Rapport général sur les conditions pour l'implantation de postes de gendarmerie dans la commune mixte du Haut-Sébaou, 16 avril 1955.

<sup>309</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6351, Etat des opérations de maintien de l'ordre effectuées par la brigade durant le mois de mars 1957, 1<sup>er</sup> avril 1957.

« goumiers. ») En effet, des auxiliaires algériens de l'armée française ont également participé à ces opérations de fouilles : qu'il s'agisse de GMPR (Groupes Mobiles de Protection Rurales) accompagnant les patrouilles des gendarmes ou de harkis accompagnant les éléments de diverses compagnies militaires.

Les fouilles visent prioritairement au renseignement. Elles entrent donc dans l'ordinaire du contrôle et de la surveillance des individus. Ces pratiques font partie de l'éventail des moyens mis à disposition des autorités militaires françaises pour mener à bien le « maintien de l'ordre. » Si les rapports militaires mensuels rendent compte de ces opérations, les Journaux de Marche et Opération du 27<sup>ème</sup> BCA sont également très utiles pour comprendre le caractère sériel de ces opérations de fouille.

A leur lecture, deux types de fouilles sont identifiés : d'abord, celles qui font partie de cette routine du contrôle et dont la pratique relève d'informations collectées par les services de renseignements. Cet esprit de routine se retrouve par exemple dans les témoignages d'anciens soldats du 27<sup>ème</sup> BCA. Ils expliquent que pendant leurs missions, la patrouille puis, selon les ordres, la fouille des maisons individuelles est un acte banal<sup>310</sup>. Il y a d'autre part les fouilles qui, au contraire, sont ciblées, et conçues comme des réponses aux actions des maquisards en dehors des villages, tels que harcèlements de postes, fusillades, sabotages et autres « attentats » relevés par les renseignements militaires. Camille Lacoste-Dujardin qualifie ainsi les fouilles de villages de « ripostes » et de « contre-attaques » à ces offensives « hors la loi. »<sup>311</sup>

L'objectif de la fouille est d'aller chercher des indices au sein des maisons de personnes suspectées d'être impliquées de près ou de loin dans la « rébellion. » C'est le cas par exemple pour le village d'Aït Bouadda, qui, à la suite de l'agression de deux soldats du 27<sup>ème</sup> BCA par des maquisards identifiés comme originaires de ce village, a subi en juillet 1957 une fouille approfondie et généralisée dans tous les hameaux<sup>312</sup>. La fouille se fait rarement sur un village mais plutôt sur un ou deux villages dans la même journée ou la même soirée. Les rouages du système de renseignement fonctionnent pour identifier les réseaux familiaux : les fiches de suspects permettent par exemple de pouvoir fouiller les maisons de

---

<sup>310</sup> Roger Enria, *Les chasseurs de l'Akfadou, Kabylie 1955-1962*, 342 p, p. 25.

<sup>311</sup> Camille Lacoste-Dujardin, *Opération oiseau bleu. Des kabyles, des ethnologues et la guerre d'Algérie*, La Découverte, 1997, 308 p, p.38.

<sup>312</sup> SHAT, GR 7 U 364, Journaux de marche et opérations de l'année 1957.

personnes liées de près ou de loin aux « rebelles. » Les fouilles sont une réalité commune à Aït Bouadda et Moknéa. Chaque témoin des deux villages en a fait le récit.

### 2.1.2 Le déroulement des fouilles

Deux types de fouilles ont existé : celle de sa maison et celle de soi. Du point de vue des individus qui les ont subies, voir sa maison fouillée, c'est faire l'expérience d'une intrusion et d'une incursion dans un espace relevant du privé et de l'intime. Ainsi, les récits de nos témoins attestent un déroulement quasi similaire dont on peut distinguer deux types de situations, non exclusives :

- la maison fouillée en présence des individus qui y habitent
  - la maison fouillée en l'absence des individus ou l'absence de certains d'entre eux.
- Ceux qui n'assistent pas à la fouille de leur maison sont mis dehors et rassemblés sur la place principale du village afin de ne pas assister à la fouille.

Les deux cas sont tout aussi fréquents et dépendent de la nature de la fouille. Il est cependant difficile d'établir précisément leur fréquence. On peut émettre l'hypothèse qu'à partir de 1959 et du plan Challe, les opérations croissantes de démantèlement des OPA dans les villages ont entraîné *de facto* un accroissement des fouilles des villages.

Pour les militaires, la fouille est plus qu'un moyen de débusquer des motifs de suspicion. Elle est aussi une arme d'intimidation car elle fait planer sur les épaules des individus une épée de Damoclès : que l'on puisse trouver quoique ce soit de « suspect » ou que l'on soit arrêté sans savoir ni comprendre pourquoi. Le caractère arbitraire de la fouille, son surgissement incompréhensible est facteur d'angoisses et de peur au quotidien. Le contrôle inopiné crée, par un effet de surprise, un sentiment permanent d'insécurité.

Le premier effet de surprise tient tout d'abord à la porte martelée et à la voix, qui s'exprime en français et avec autorité, comme le souligne le témoignage de Fatima, originaire d'Aït Bouadda :

Au lever du jour, on a entendu des bruits de coups...ça toquait violemment à la porte, c'étaient les Français qui venaient fouiller. Ils criaient « Ouvrez la porte ! Ouvrez la porte ! C'est l'armée ! » (*Le témoin le dit en français*). Ils ont fouillé la maison, ils ont

cherché partout à la recherche d'armes, de lettres ou d'argent...Ils ont même creusé autour de la maison<sup>313</sup>

Dans l'opération de fouille, les témoignages laissent entendre que les militaires et les gendarmes s'emploient à ne rien laisser de côté et à chercher dans les moindres recoins de la maison, les moindres interstices pouvant laisser supposer l'existence de caches. Ils cherchent des motifs de suspicion c'est-à-dire des preuves d'un lien avec la « rébellion. » Cette dimension est laissée à l'entière appréciation des militaires effectuant la fouille. Il peut s'agir selon eux de nourriture qu'ils considèrent être en trop, de vêtements en trop dont ils peuvent suspecter qu'ils soient donnés aux maquisards, de papiers de toutes sortes ou encore d'armes dissimulées ou enterrées dans le jardin.

Le matériel est donc prioritairement l'objet de la suspicion et de la fouille qui en découle : parce qu'il faut aller au plus vite et au plus efficace, les objets sont cassés, jetés par terre, mis de côté, tout ce qui peut être ouvert (boîtes, placards, jarres) subit le même sort. Tout est inspecté de manière plus ou moins brutale, plus ou moins violente. Ainsi, quand des quantités anormalement élevées de semoules ou de blé sont découvertes, les soldats effectuant la fouille ont pour ordre de les réquisitionner ou de s'en débarrasser par mesure de précautions. La description qu'en fait Mouloud Feraoun dans son journal à la date du 26 janvier 1956 est à ce titre particulièrement signifiant : « (...) on fouille, on casse, on brise, on bouscule, on gifle, on insulte et l'on passe au suivant<sup>314</sup>. »

Zohra, villageoise également originaire d'Aït Bouadda raconte comment elle, ainsi que ses beaux-parents, belles-sœurs et enfants devaient tous sortir sans exception de la maison et se réunir à la *tajmat* du village afin que la fouille soit effectuée :

Ils avaient bien vu que mon beau-père...à l'époque il était boiteux, il avait beaucoup de mal à marcher et il était vieux. Il dormait sur son tapis de prière mais ils lui ont dit « allez, allez bouge-toi, bouge-toi ! Et suis nous à la mosquée » Et nous aussi, ils nous faisaient sortir dehors<sup>315</sup>

Un appelé du 27<sup>ème</sup> BCA, Jean Demay, alors sergent, confirme quant à lui la part de brutalité dans la manière dont lui et ses camarades pouvaient déloger les habitants au cours d'opérations de fouilles : « Je dois avouer que nous ne sommes pas très tendres pour enfoncer

---

<sup>313</sup> Entretien avec Fatima, 5 novembre 2014.

<sup>314</sup> M. Feraoun, *Journal...op.cit.*, p.93.

<sup>315</sup> Entretien avec Zohra, 3 novembre 2014.

les lourdes portes des cours internes, et l'extraction des attardés s'accompagne d'énergiques coups de pied au postérieur<sup>316</sup> » dit-il. La part de réification des individus, réduits à des « attardés », rend peut-être l'opération moins pénible pour celui qui l'effectue, surtout lorsqu'il est question de fouiller les individus eux-mêmes et plus seulement la maison.

La fouille corporelle a aussi été largement pratiquée sur les villageois d'Aït Bouadda et de Moknéa. Qu'il s'agisse d'hommes, de femmes ou d'enfants, celle-ci s'applique progressivement à l'ensemble des habitants de villages considérés comme mauvais du point de vue de la « rébellion. » R. Branche démontre que, pendant la guerre, les femmes deviennent progressivement et rapidement l'objet de la suspicion de la part des autorités. Elles prennent le visage d'ennemies à part entières.<sup>317</sup> Les fouilles corporelles ne les ont donc pas épargnées.

De même que pour la maison, lors de la fouille du corps, aucune zone n'est laissée de côté. La recherche de motifs de suspicion est donc effectuée sur tout le corps de la femme, y compris la poitrine et le sexe. Par pudeur ou parce qu'elles ne l'ont pas subies, les femmes que nous avons interviewées ne mentionnent pas explicitement les fouilles appliquées à l'endroit du sexe. Pour R. Branche, ces fouilles visaient essentiellement à vérifier que les femmes dont les maris étaient au maquis, n'avaient pas eu de contacts avec eux. Le sexe rasé était considéré comme un motif de suspicion, car il pouvait signifier qu'une relation sexuelle avait eu lieu<sup>318</sup>.

Nos témoins ont toutefois mentionné avec pudeur cette dimension d'intimité malmenée. Les témoignages de femme citent notamment les épisodes où les robes sont soulevées, les foulards couvrant la tête retirés et examinés tandis que chaque centimètre du corps est palpé sans égards et parfois avec brutalité :

Ils m'ont fouillée partout...ils m'ont vraiment fouillée...même sous ma poitrine ! Ils ont cherché... (*Rire gêné*) Ah pour ça ils ont cherché... Des lettres, des papiers ou de l'argent. Les hommes restaient en face, ils regardaient et ils ne pouvaient rien dire. Nous, on levait haut les mains et ils pouvaient chercher où bon leur semblait<sup>319</sup>

---

<sup>316</sup> J. Demay, *Troufion en Algérie...op.cit.*, p.292.

<sup>317</sup> R. Branche, « Des viols pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, n°75, 2002/2003, pp. 122-132, p. 126.

<sup>318</sup> *Idem.*

<sup>319</sup> Entretien avec Zohra, 3 novembre 2014.



Si Zohra est sensible à l'idée que les hommes soient dans l'impossibilité d'agir, c'est qu'un certain ordre traditionnel et symbolique est bouleversé par cette pratique en temps de guerre. A travers l'expression « les hommes restaient en face, ils regardaient et ne pouvaient rien dire » c'est finalement une certaine représentation du monde qui transparait : l'idée d'un monde renversé où l'ordre établi est mis à mal par le régime d'exception instauré par un pouvoir militaire qui dicte ses règles et détient l'autorité.

De nombreuses études, fournies notamment par des ethnologues et des anthropologues observant le fonctionnement des sociétés rurales traditionnelles soulignent l'importance d'un certain ordre établi, où la protection des femmes et de leur virginité est une nécessité. En effet, dans une société telle que celle de la Grande-Kabylie, le féminin est tabou et gage de l'honneur de la famille. Ainsi, l'essayiste M. Khellil explique que cette frontière traditionnellement tracée entre hommes et femmes devait être absolument respectée car « dans les ruelles, tout homme doit constamment arborer une attitude de réserve vis-à-vis des femmes qu'il rencontre, celles-ci devant faire de même<sup>320</sup>. » Par conséquent, l'atteinte aux corps des femmes, même partiel est une atteinte grave. Les fouilles ont pu constituer pour certains de ces villageois des épisodes traumatiques de la vie en temps de guerre.

### 2.1.3 Des fouilles, des humiliations et des violences

Pour A. Mahé, les fouilles font partie des « humiliations quotidiennes<sup>321</sup> » subies par les communautés villageoises durant la guerre. Pour les hommes, la fouille de sa maison est synonyme d'impuissance et de dépossession. Ahcène, jeune berger résidant à l'époque à Aït Bouadda, illustre dans son témoignage cette blessure psychologique, liée à un épisode de fouille intempestif. Il raconte ainsi l'impossibilité qu'il a d'agir tandis qu'une fouille inopinée de sa maison intervient au moment où sa femme est sur le point d'accoucher.<sup>322</sup> Son témoignage s'interrompt du reste par des pleurs, au moment où il raconte ces faits.

Cette disproportion dans les moyens et cette position d'infériorité peuvent être une source de souffrance ainsi qu'une violence infligée de manière insidieuse. Ici, la notion de viol au sens figuré, si elle n'a pas été explicitement formulée par cet acteur, peut être

---

<sup>320</sup> M. Khellil, *La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié...op.cit.*, p. 43.

<sup>321</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande-Kabylie...op.cit.*, p. 416.

<sup>322</sup> Entretien avec Ahcène, 3 novembre 2014.

mobilisée pour comprendre la dimension d'intrusion et de pénétration de moments aussi intimes qu'un accouchement. Le viol de l'intimité familiale que produit la fouille militaire fait partie de l'ensemble des « bouleversements des codes sociaux<sup>323</sup> » dont la guerre a été à l'origine.

Il faut donc nous interroger sur l'usage de la violence lors de ces fouilles. Certes, la pluralité des acteurs et des situations ne nous permet pas de dire que la violence physique pendant les fouilles était une pratique systématique. En effet, pour notre échantillon, la majorité des récits de nos témoins ne mentionnent pas le fait d'avoir été frappés violemment ou battus arbitrairement. La plupart des récits entendus corroborent l'idée d'une opération devant être effectuée le plus rapidement possible et sans perte de temps ; d'où une brutalité certaine. Certains villageois ont pu protester, telle que Ferroudja H. Dans ces cas de protestation, il est fait usage de violence par les soldats français :

La première fois qu'ils sont venus ! Ils sont venus et ils nous ont demandé de sortir de la maison, j'ai refusé, je ne voulais pas, je ne comprenais pas pourquoi...Ils m'ont tirée par les cheveux, en criant : « à la *djema*, à la *djema*, à la *djema* !<sup>324</sup>

Du reste, il est évident que, parce qu'il s'agit d'opérations menées par des militaires, les fouilles sont impérieuses et nécessairement autoritaires. Toutefois, le récit d'Ahcène, quoique constituant un épisode probablement exceptionnel dans l'histoire des fouilles dans le village d'Aït Bouadda, illustre le fait que le peu d'égards des militaires français a été vécu comme une violence symbolique et psychologique. Symbolique parce qu'un certain ordre est bouleversé, psychologique parce que la situation de domination militaire rend toute riposte impossible.

La fouille en elle-même est une violence à part, notamment à travers sa dimension d'humiliation telle que nous l'avons décrite. Elle peut aussi être le moment propice à l'émergence d'autres violences, dont le répertoire peut varier considérablement d'une fouille à une autre. La question d'une violence spécifique doit notamment être soulevée : celle du viol des femmes dans ces villages au cours de ces opérations. Cela, afin de comprendre la diversité des situations induites par les fouilles. Si l'on reprend la distinction opérée par R. Branche, les viols commis durant les opérations de fouille peuvent être classés dans la catégorie de « viols opportunistes », c'est-à-dire de viols commis par des soldats profitant de la dimension

---

<sup>323</sup> A. Mahé, *Histoire de la Grande-Kabylie...Ibid.*, p. 416.

<sup>324</sup> Entretien avec Ferroudja H., 7 novembre 2014.

aléatoire des opérations militaires<sup>325</sup>. Les viols commis durant les fouilles opérées par des militaires sont considérés comme autant de « bavures » ou de « dérives » durant une opération et sont strictement interdits. Ces actes ne résultent donc pas d'une volonté politique des autorités militaires françaises. Les viols quand ils sont dénoncés, sont au contraire punis<sup>326</sup>. Or, à la rareté des dénonciations à l'époque s'ajoute la rareté des témoignages abordant le sujet.

Dans son *Journal*, Mouloud Feraoun est particulièrement sensible à ce sujet. Pour lui, certaines fouilles de maisons étaient aussi l'occasion de fouiller « les sexes des filles et des femmes<sup>327</sup> » en l'absence des hommes, partis se cacher de l'armée française. Parce qu'il s'agit d'un réel tabou, les récits collectés au cours de l'enquête orale n'abordent pas explicitement cette question. Le silence des acteurs, souligné par l'historiographie des viols en temps de guerre est une réalité à laquelle nous avons été confrontés.

Au sujet des violences faites lors de ces épisodes de fouilles, les évocations sont ainsi très elliptiques, tels que celui de Melha, habitante de Moknéa :

LHA : Et lors de ces fouilles, est-ce qu'on vous a déjà frappée ?

Melha : S'ils m'ont frappée ? (*Silence*) Ils ont fait pire que me frapper<sup>328</sup>

L'hypothèse du viol peut ici être formulée pour au moins deux raisons : d'abord, du point de vue de la situation personnelle de ce témoin au moment des faits. Née en 1925, Melha s'est mariée à l'âge de vingt ans à un homme, Imam de profession et de trente ans son aîné. Elle est devenue veuve dix ans plus tard. En tant que veuve, son statut était beaucoup plus précaire que celui d'autres femmes du village, résidant dans la maison de leur belle-famille. Certes, la vie en communauté n'était pas une protection suffisante contre de viols commis par des militaires. On peut faire l'hypothèse que toutefois, la situation d'une femme momentanément solitaire accentue davantage sa fragilité. D'autre part, au sein du récit qu'elle fait, les nombreux silences peuvent être interprétés dans le sens d'un viol. Si le « pire » lui est arrivé, le terme de viol n'a pas été prononcé. Le témoin a changé de sujet, refusant de s'attarder sur cette question, ne nous permettant d'aller plus loin dans la description de cette violence spécifique.

---

<sup>325</sup> R. Branche, « Des viols pendant la guerre d'Algérie...Art.cit, p.127.

<sup>326</sup> *Ibid.*, p.130.

<sup>327</sup> M. Feraoun, *Journal...op.cit.*, p. 408.

<sup>328</sup> Entretien avec Melha, 2 novembre 2014.

Ces expériences propres à une situation de guerre ont été vécues au cœur même des villages. Les fouilles ont été le fait de militaires à la recherche de renseignements. Mais les SAS ont également participé, à leur manière, à cette logique de surveillance *via* la mise en place de tout un appareil administratif de contrôle à part entière.

## **2.2 Une modalité de la suspicion : le fichage des individus par les SAS**

Toute l'ambiguïté des SAS repose sur les tâches qui leurs sont confiées : elles sont chargées de mener à bien le projet de « pacification » en Algérie c'est-à-dire de convaincre les populations algériennes du bien-fondé de l'Algérie française. Cette action passe donc par tout un travail d'aménagement d'infrastructures, de scolarisation et de mise à disposition de soins médicaux gratuits. Le volet de l'action des SAS qui nous intéresse ici porte sur son action de surveillance, de contrôle et de répression des activités « rebelles » des individus issus des villages qui nous concernent.

### 2.2.1 Le fichage comme trace de la surveillance des villageois

Dans la pratique quotidienne de surveillance, l'activité de fichage c'est-à-dire de composition de fichiers de renseignements consignants les identités d'individus « suspects » était essentielle pour mener à bien cette mission. Dans le contexte de guérilla propre au conflit algérien, la recherche de renseignement était certes une obsession des militaires. L'historiographie a bien démontré le rôle prépondérant de l'officier de renseignement (OR.) dans ce domaine. Toutefois, du côté de l'historiographie des SAS, son rôle militaire et répressif n'a pas fait l'objet d'une étude à part entière. Certains travaux consacrés à cette antenne administrative se sont plutôt attachés à démontrer leur rôle positif, notamment dans le domaine économique et social<sup>329</sup>.

D'autres, plus nuancés<sup>330</sup>, ont davantage cherché à montrer la part d'ambiguïté inhérente à une autorité administrative, chargée d'appliquer localement les principes théoriques et verticaux de la « pacification. » A travers une pratique locale de fichage, la SAS était aussi un centre complétant l'ensemble du dispositif répressif mis en place par le

---

<sup>329</sup> Cf. Gregor Mathias, *Les sections administratives spécialisées en Algérie...op.cit.*

<sup>330</sup> Cf. F-X Hautreux, *op.cit.*

quadrillage militaire. Il existe ainsi une multiplicité de dossiers intitulés « liste de suspects » et répertoriant des noms, des adresses et des motifs de suspicions.

En effet, il n'est pas possible de négliger, dans les sources, la part très importante allouée au travail de collecte d'informations fourni par les SAS et leurs propres agents de renseignements<sup>331</sup>. Leur proximité avec les villages et le caractère central de leur stationnement leur ont permis d'être au plus près des événements liés à la « rébellion. » Le fichage par le bureau des SAS est donc une pratique de police distincte de l'action de renseignement des deuxièmes bureaux de l'armée française mais dont on peut supposer qu'elle était complémentaire.

### 2.2.2 La notion de suspicion

Le fichage des individus met en jeu la notion de suspicion en guerre d'Algérie. Suspecter, c'est d'abord identifier. L'identification des individus fait partie de tout ce travail administratif confié aux bureaux des SAS. Les individus sont ciblés et font l'objet de renseignements jugés utiles pour leur surveillance. Dans l'ouvrage issu de sa thèse, R. Branche pose la question de savoir s'il est question de « suspects algériens ou d'Algériens suspects<sup>332</sup>. » Elle soutient la thèse que dans le contexte inédit de la guerre d'indépendance, « le terreau colonial engendre des 'suspects' là où il n'y avait jusqu'alors que des 'indigènes<sup>333</sup>.' »

Nos questionnements sur le profil du suspect dans la commune d'Ifigha ne sont pas exempts de difficultés car la catégorie de « suspects » est, dans l'esprit des autorités militaires, une notion généralisable à l'ensemble des Algériens résidant à proximité de lieux où des actions « rebelles » se produisent ou se sont produites. D'autre part, parce que ces fiches sont produites par une instance répressive, l'hypothèse est que ces fiches démontrent moins la réalité locale de l'implication dans le combat pour l'indépendance qu'une certaine vision des autorités sur les populations qu'ils administrent et surveillent dans le même temps. Nous verrons notamment, plus tard (cf. infra) à travers une étude quantitative, que la suspicion des femmes est, à la fin de la guerre, particulièrement prégnante dans l'esprit des autorités militaires françaises.

---

<sup>331</sup> ANOM, 5 SAS 23, Liste de suspects

<sup>332</sup> Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée...op.cit.*, p.44.

<sup>333</sup> *Ibid.*, p. 49.

## **Conclusion de la deuxième partie**

En somme, nous avons vu que la représentation du territoire a été totalement bouleversée à partir des années 1957 parce que ce territoire est investi militairement et rationalisé à l'extrême. Du côté des villageois, les anciennes relations entre villages perdurent tandis que le cadre de vie en milieu rural se voit bouleversé par l'arrivée massive de réfugiés venus de villages voisins. Les pressions économiques s'accroissent ainsi continuellement à partir de 1957.

La guerre a également investi le quotidien de manière exceptionnelle, introduisant des phases de traumatismes liés à des expériences violentes telle que fouilles, les travaux forcés, expulsions ou encore bombardements. Ces expériences proprement guerrières sont pour certaines le résultat de pratiques de police dont la SAS d'Ifigha a été l'une des instigatrices. La pratique du fichage semble avoir institutionnalisé la suspicion comme matrice de la guerre au quotidien.

Dans ce contexte très particulier de guerre dont le volet policier est fort, on se rend compte de l'impossibilité de parler de neutralité pour les villageois. En effet, quels ont été les soubassements et les raisons de cette politique de restriction, de surveillance et de contrôle ? Nous ferons l'hypothèse que, face à ces pressions, les villageois ont adopté des attitudes et des comportements divers qu'il nous faut analyser.

## **PARTIE III**

### **QUELLE NEUTRALITÉ PENDANT LA GUERRE ?**

Tenter de dépasser la vision d'une population passive, subissant la guerre, c'est aussi mettre en évidence l'éventail des stratégies de négociation et de contournement que déploient les acteurs sociaux pour s'émanciper du cadre imposé par les autorités locales. Au quotidien,

ceux-ci ne vivent pas seulement sous l'autorité de la présence militaire française mais aussi sous celle d'autres acteurs, activement impliqués dans la guerre, les Algériens eux-mêmes.

L'hypothèse de travail à étayer est celle de l'impossible neutralité des villageois du point de vue des positionnements politiques. Pour cela, nous mettrons en évidence la spécificité de la guerre d'indépendance au regard de la très forte emprise des discours de propagande. La focale historique se situe principalement ici dans les deux dernières années de la guerre (1960-1962) qui marquent, du côté de l'armée française, l'investissement le plus abouti du thème de la « guerre psychologique » et du « ralliement » à la France. Certains détours par des années antérieures à 1960 nous permettront de mettre en évidence les effets de continuité et de rupture dans les pratiques et les discours qui alimentent cette dernière partie de la vie quotidienne en guerre.

Nous nous intéresserons aux enjeux du collectif et de l'individuel dans le processus de « ralliement » à la France mais aussi aux interactions individuelles, dont la complexité peut nuancer ou contredire l'uniformité des discours officiels de l'armée française et du FLN. En démontrant l'échec relatif de la collaboration avec la France pour les villages d'Aït Bouadda et de Moknéa, nous verrons quelles ont été les stratégies d'accommodation des villageois face aux multiples pressions politiques dont ils étaient les principales cibles.

## **Chapitre 5 – La fiction de la collaboration avec la France**

Dans ce chapitre, il s'agit de s'intéresser aux raisons pour lesquelles les efforts politiques menés en direction des villages d'Aït Bouadda et de Moknéa n'ont pas abouti. Nous examinerons les tentatives de « collaboration » avec la France à différentes échelles qui sont menées et pensées par les autorités militaires françaises. Nous verrons d'abord qu'à l'échelle d'un groupe d'individus, la désertion de la harka d'Aït Bouadda en 1960 fut le résultat d'une désorganisation des forces armées locales et de la force des interactions locales entre harkis et villageois. A l'échelle d'un village, l'expérience du « ralliement » de Moknéa en 1960 fut un échec cuisant

### **1. Supplétifs de l'armée française dans la région d'Ifigha**



Harki vient du terme arabe « harka » qui signifie « mouvement » car, dès les débuts du conflit, l'armée française cherchait l'appui d'unités mobiles capables de répondre aux agissements de groupes nationalistes armés, qualifiés à l'époque de « rebelles » ou de « fellaghas ». Pourtant, la création de ces harkas, et plus généralement des troupes supplétives servant l'armée française, ne date pas du 1er novembre 1954 (c'est-à-dire du début historique de la guerre d'indépendance). Les auxiliaires de l'armée française ne sont pas une création de la guerre mais une réalité coloniale qui lui est antérieure : dès la conquête, l'armée française s'était appuyée sur des unités auxiliaires composées d'Algériens (qui constituent donc des troupes non régulières).

Pendant la guerre, les harkis ne sont qu'une partie d'un ensemble de supplétifs plus large, intégrant d'autres catégories tels que les GMS (Groupes mobiles de sécurité), les mokhaznis ou encore les GAD (Groupes d'autodéfense). Les harkas ont quant à elles été officiellement créées à partir de 1956 afin de répondre aux exigences d'une guerre nouvelle, où les disparités géographiques et les logiques d'implantations locales sont désormais la règle.

### **1.1 Le cas de la désertion de la harka d'Aït Bouadda**

Les Algériens recrutés en tant que supplétifs dans l'armée pendant la guerre étaient eux aussi porteurs de cet héritage colonial : une bonne partie d'entre eux étaient des paysans désargentés, fragilisés par les violences et les pressions exercées sur eux et appauvris par un système les réduisant à n'être que des citoyens de seconde zone. Les mokhaznis de la SAS d'Ifigha ont été recrutés en vertu d'un principe qui exclut dans la mesure du possible les individus issus de la région. De sorte que, comme le notent A. Mahé et M. Bouaziz, « dans la SAS d'Ifigha, sur les 25 mokhaznis, 19 étaient marocains<sup>334</sup> ». Quant aux harkas, sur la base du volontariat, les individus originaires des villages de la commune d'Ifigha étaient encouragés à s'engager en signant un contrat journalier pour le compte de l'armée française. Enfin, nous y reviendrons plus tard, des groupes d'autodéfenses ont été levés à l'occasion du ralliement des villages. Cette diversité des supplétifs a entraîné une diversité de situations. En

---

<sup>334</sup> M. Bouaziz, A. Mahé, « La Grande-Kabylie durant la guerre d'indépendance algérienne » in *op.cit*, p. 240.

nous intéressant à la désertion de la harka d'Aït Bouadda, nous chercherons à contextualiser cet événement en le replaçant dans le contexte général des désertions de harkas en Algérie.

### 1.1.1 Des mises en garde continues dans le recrutement des supplétifs

La défiance à l'égard des supplétifs s'est matérialisée à travers deux types de pratiques : les mises en garde continues adressées aux autorités militaires locales et les mesures de sécurité déployées autour de ces auxiliaires algériens. Malgré l'hésitation constante du commandement français à accorder sa confiance à ces hommes, la crainte de leur désertion fut à l'origine d'une véritable méfiance pendant toute la durée du conflit<sup>335</sup>. Cette méfiance est née de la crainte perpétuelle de voir les supplétifs « noyautés » par le FLN et désertir en emportant leurs armes. De sorte que l'accès aux armes est limité par un certain nombre de mesures pour limiter les risques (elles sont mises sous scellés, protégées et gardées).

Si les sources de la SAS d'Ifigha reflètent naturellement les nombreuses mesures à l'attention des mokhaznis, les autres types de supplétifs ont également été soumis à ce régime de défiance marqué. Le chef de la SAS a reçu de nombreuses « mises en garde sur le noyautage du maghzen<sup>336</sup> » assorties de recommandations sur le mode de recrutement des individus sollicitant leur engagement. Il reçoit également des sortes de listes noires établies par le chef du poste SSDNA de la zone Nord Algérois (Service de la Sécurité de la Défense Nationale en Algérie) lui permettant de refuser certains individus considérés comme « suspects<sup>337</sup>. » En outre, il est recommandé au chef de SAS de « s'occuper de l'état d'esprit de son maghzen, et de relever soigneusement tout indice qui prouverait une emprise de la propagande FLN. C'est ainsi que les disparitions de vêtements ou de munitions, ou les prétendues pertes doivent être suivies<sup>338</sup>. » Globalement, c'est une attitude de vigilance qui est demandée aux chefs de SAS.

Pour F-X Hautreux, ce n'est qu'à partir de 1959 que la surveillance des troupes supplétives à l'échelle nationale a été officiellement accrue et encouragée<sup>339</sup>. En avril 1959, les chefs de SAS reçoivent un communiqué du commandement militaire, leur reprochant

---

<sup>335</sup> F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis...op.cit*, p. 216.

<sup>336</sup> ANOM, 5 SAS 20, Communiqué des Affaires Algériennes, Arrondissement d'Azazga, 10 septembre 1959.

<sup>337</sup> ANOM, 5 SAS 22, Mise en garde du chef du poste SSDNA de la zone Nord Algérois au chef de la SAS d'Ifigha, 28 juillet 1960.

<sup>338</sup> ANOM, 5 SAS 20, Communiqué des Affaires Algériennes, Arrondissement d'Azazga, 10 septembre 1959.

<sup>339</sup> F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis...op.cit*, p. 214.

notamment d'engager « encore n'importe qui par esprit de démagogie<sup>340</sup>. » Or, les sources mettent en évidence la multiplication de la propagande des nationalistes algériens visant, dans cette région, à cibler prioritairement les supplétifs de l'armée française. Cette propagande est une réaction à l'existence d'Algériens ralliés à l'armée française, et par extension, à la France. Les harkas entrent en contradiction avec le discours unanimiste du FLN-ALN et servent d'instruments à la justification de l'Algérie française.

Dans un esprit de militantisme au quotidien, des tracts continuent à être envoyés aux supplétifs, et les incitent à désertre l'armée française. Une fiche de renseignement issu de la brigade de gendarmerie d'Azazga note qu'en mai 1961, « des tracts FLN en assez grand nombre ont été découverts à Ifigha et dans les villages environnants. En outre certains de ces tracts ont été adressés par la poste à des harkis. Ces documents sont de deux sortes. L'un fait appel aux « soldats français » les invitant à refuser de continuer la lutte contre le FN ; et l'autre s'adresse aux « goumiers, appelés et harkis », les incitant à désertre avec leurs armes pour rejoindre les rangs de l'ALN<sup>341</sup>. » Le même type de sollicitations des harkis est notifié par la gendarmerie pour le mois d'octobre 1961<sup>342</sup>.

C'est pourtant dans ce contexte de surveillance désormais accrue qu'une désertion s'est produite dans la harka d'Aït Bouadda dans la nuit du 30 au 31 octobre 1960.

### 1.1.2 Les villageois et la désertion à Aït Bouadda

Les travaux de F-X Hautreux montrent que les désertions ont été d'un faible pourcentage pendant la guerre<sup>343</sup>. Il remet en cause la validité du terme de « désertions » en posant la question de savoir s'il peut être question de désertions sachant que les auxiliaires mis en causes n'ont pas signé de contrat au préalable.

En tout, onze harkis et un membre de l'autodéfense d'Aït Bouadda ont déserté en emportant leurs armes « à la suite de la pénétration Hors la loi dans les postes d'Aït Bouadda tenus par ces supplétifs<sup>344</sup>. » Autrement dit, il s'agit d'une désertion partielle. Tous les membres de cette harka et de l'autodéfense n'ont pas déserté. Nous pouvons croiser nos

---

<sup>340</sup> ANOM, 5 SAS 20, Fiche du Détachement opérationnel de protection (DOP) de la ZEA sur le problème des harkas, 1<sup>er</sup> avril 1959.

<sup>341</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Fiche de renseignement de la brigade de gendarmerie d'Azazga, 16 mai 1961.

<sup>342</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Fiche de renseignement de la brigade de gendarmerie d'Azazga, 19 octobre 1961.

<sup>343</sup> F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis...op.cit*, p.207.

<sup>344</sup> SHAT, GR 7 U 364, Journaux de marches et opérations du 27<sup>ème</sup> BCA du mois d'octobre 1960.

différentes sources écrites se référant à cet épisode avec le récit de l'un de nos témoins, Youssef. Ce dernier semble avoir fait partie de ce que la gendarmerie d'Azazga nomme les « deux rebelles armés » qui ont pénétré dans le village d'AIT BOUADDA pour prendre contact avec les éléments de la population et la Harka<sup>345</sup>. » Youssef raconte la manière dont il a participé à l'organisation de cette désertion :

En fait, la personne qui a fait le lien entre les harkis et nous, on la connaissait déjà puisqu'on allait souvent chez lui le soir avec Hadj M'hend Izariwen. Il connaissait bien les harkis du coin et il nous a mis en contact avec l'un deux. Quand on l'a rencontré il nous a dit « même les Français on peut les ramener ». Je lui ai dit « Comment ça ? », il m'a dit « moi, quand vous arrivez, je vais voir le lieutenant, je prends mon arme et je lui dirai : ‘mon lieutenant j'ai entendu quelque chose par ici’ » et j'en profiterai pour lui tirer dessus dans son dos » Heureusement ça ne s'est pas passé comme ça, sinon ils auraient tout rasé ici. Je te jure, ils nous auraient réduits à néant (...) On a convenu d'un donné rendez-vous avec les autres harkis pour venir les chercher dans la nuit, et c'est comme ça qu'on est arrivés avec toute une compagnie et qu'on a encerclé le village. On les a tous pris avec nous, on les a tous pris au maquis. On les a sortis<sup>346</sup>

Dans ce récit, c'est une sorte de filière de désertion qui s'est mise en place. Le contact, noué avec la complicité d'un villageois sur place, montre que la préparation d'une désertion se fait en amont et suppose une organisation collective. Le relais que constituent les villageois d'Aït Bouadda semble avoir été fondamental dans la réussite de cette opération d'évasion à haut risque. Si Youssef avait craint que son village soit entièrement détruit, cela n'est pas sans raison. Le village voisin d'Iguersaffen en effet avait connu en novembre 1957 ce sort peu enviable à l'issue de la désertion de trente-huit harkis du village. D'après les JMO du 27<sup>ème</sup> BCA, Iguersaffen méritait ces représailles « à la suite de cette trahison<sup>347</sup>. » On peut donc faire l'hypothèse que ces épisodes de représailles collectives sont connus des villageois. Ils illustrent les risques encourus et la menace que cela peut représenter pour des villageois qui ne sont pas à l'abri. Cette désertion s'est déroulée de nuit dans le plus grand secret même si, d'après le témoignage de Fatima, « quand ils sont venus les chercher, on a entendu un gros

---

<sup>345</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Fiche de renseignement de la brigade des Recherches Azazga, 31 octobre 1960.

<sup>346</sup> Entretien avec Youssef, 4 novembre 2014.

<sup>347</sup> SHAT, GR 7 U 364, Journaux de marches et opérations du mois de décembre 1957.

brouhaha dans le village. Parmi les harkis, j'en ai entendu un qui a crié « ça y est ils sont venus nous chercher !<sup>348</sup> ».

Pour les autorités militaires françaises, cette « désertion » apparaît comme le résultat d'une négligence, alors même que les mesures de sécurité entourant les supplétifs étaient censées être renforcées à cette période. D'un point de vue militaire, cette désertion constitue un échec pour l'armée française. Pour les officiers de la gendarmerie d'Azazga, cette désertion constitue « un cas d'espèce d'éviction de la Gendarmerie. Il a été regrettable de constater qu'une nouvelle fois la Brigade n'a pas été informée et n'a pu de ce fait, effectuer une enquête qui s'avérait délicate au moment même du flagrant délit. La mauvaise volonté ne fait aucun doute (...) En conclusion, il serait utile de rappeler aux divers services de l'Armée l'obligation sinon la nécessité impérieuse d'aviser la Gendarmerie lorsqu'ils sont en présence d'une affaire aussi importante que celle qui nous occupe<sup>349</sup>. » Cette affaire est en effet révélatrice d'un manque de coordination entre les différentes autorités sur place et d'une gestion très militaire du problème. Les effets de cette désertion, quelle que soit l'autorité qui la prend en charge, impactent directement les habitants du village d'Aït Bouadda.

. Quand un groupe d'individus « trahit » l'armée française, c'est en effet tout le village qui est mis en cause. Dès le 31 octobre, c'est-à-dire le lendemain de la désertion, « le chef de corps se rend aux BOU ADDA pour avertir les responsables des populations des mesures qui vont être prises à la suite de la désertion de la nuit dernière<sup>350</sup>. » Des opérations de fouilles à l'aide de chiens pisteurs ont été menées tandis que les maisons des villageois ont été minutieusement fouillées à leur tour. Des arrestations ont également eu lieu pour rechercher les éventuels suspects impliqués dans cette affaire. Ainsi, la gendarmerie d'Azazga note : « en ce qui concerne l'enquête proprement dite, il n'a pas été possible aux enquêteurs d'entendre les suspects. En effet, les services du DOP de Tizi-Ouzou réclamèrent ceux-ci pour procéder à leur interrogatoire. Ces interrogatoires sont très succincts et ne prennent qu'une valeur toute relative au point de vue judiciaire<sup>351</sup>. » Les villageois ont donc subi les conséquences de cette action en étant frappés d'un régime de sanction collective, dont les sources ne permettent malheureusement pas d'en définir la nature exacte.

---

<sup>348</sup> Entretien avec Fatima, 5 novembre 2014.

<sup>349</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6352, Lettre du maréchal des Logis, Chef Carcy, commandant la brigade des recherches adressée au lieutenant commandant la compagnie de gendarmerie d'Azazga, 12 novembre 1960.

<sup>350</sup> SHAT, GR 7 U 364, Journaux de marches et opérations du mois d'octobre 1960.

<sup>351</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6352, Lettre du maréchal des Logis, Chef Carcy, commandant la brigade des recherches adressée au lieutenant commandant la compagnie de gendarmerie d'Azazga, 12 novembre 1960.

Cet épisode de désertion de la harka nous pousse, plus largement, à interroger la nature des relations nouées entre villageois d'un côté, et harkis de l'autre. Parce qu'il s'agit d'agents intermédiaires entre l'armée française et la population, mais aussi, pour la plupart, de résidents du même village, ces relations ne peuvent qu'être complexes.

## 1.2 Vie quotidienne et supplétifs dans les villages

Pour Benjamin Stora, « l'histoire des harkis est inséparable du destin subi par la paysannerie algérienne pendant la guerre d'Algérie<sup>352</sup> ». Nous cherchons ici à nous intéresser au rôle que pouvaient jouer ces supplétifs dans la vie quotidienne des villageois d'Aït Bouadda et de Moknéa.

Ecrire l'histoire de ces supplétifs du point de vue villageois s'avère très complexe. Les témoignages sont en effet imprégnés d'une mémoire algérienne, officielle, façonnée par des années de discours d'un FLN, mais aussi par les rancœurs du passé, réduisant les harkis à des traîtres. La critique des sources orales se fait dans l'optique de distinguer ces résurgences de la mémoire officielle des épisodes concrets de relations entre villageois et harkis. Nous tenterons d'élaborer une sorte de typologie des relations pouvant exister entre les villageois et les supplétifs pendant la guerre. Les témoins algériens ont tendance, au sein de leur récit, à uniformiser les supplétifs sous un seul et même terme dont la connotation est péjorative : celui de « goumier ». De temps à autres, le terme de « harki » réapparaît.

Nous ne distinguerons les différentes catégories de supplétifs existantes que parce qu'ils ont une influence notoire dans la nature des relations qui se nouent. Dans les faits, les actions militaires des différents supplétifs sont les mêmes : offensives pour les harkas et mokhaznis, défensives pour les GAD. En effet, en fonction de la nature de ces supplétifs, les relations ne pouvaient pas être les mêmes. Ainsi, les relations interindividuelles varient entre un mokhazni parlant l'arabe et originaire du Maroc, et un membre d'une autodéfense originaire du village et connu de tous. Les relations d'autorités et de complicité ne sont pas les mêmes.

---

<sup>352</sup> Benjamin Stora, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte, 1998, 377p, p. 165

Autant il y a eu de supplétifs, autant il y a eu de comportements et d'attitudes différentes. Il ne s'agit ici ni de monter en épingle certaines attitudes peu glorieuses de supplétifs mal attentionnés, ni de tenter de voir en quoi ces supplétifs n'étaient pas des traîtres. Cette grille de lecture convient mal car elle est politique. L'objet de notre propos est de tenter de caractériser le quotidien des contacts entre villageois et supplétifs dans un cadre local marqué par une occupation militaire prolongée. Nous avons distingué deux types de relations et d'attitudes des supplétifs au quotidiens : les relations qui se font parallèlement aux contacts quotidiens avec l'armée française (les supplétifs dans l'ordinaire du contrôle et de la répression) et celles qui se font en dehors de la présence de militaires français.

### 1.2.1 Les supplétifs comme auxiliaires de l'armée française

Le rôle des supplétifs, tels qu'il a été défini tout au long de la guerre par le commandement militaire français a fait l'objet d'évolutions multiples tout au long du conflit. Leurs missions ont en effet varié en fonction des différents statuts créés mais aussi en fonction de nécessités locales, résultants de décisions empiriques propres à des situations données. L'historiographie a du reste mis en évidence une forme de dialectique, du point de vue des fonctions des supplétifs, entre rôle défensif et offensif, entre opérations militaires et opérations de police. Ainsi, les Mokhazni ont été créés dans un esprit de corps défensif, effectuant essentiellement des rôles de polices même si, au fur et à mesure du conflit, ils se sont progressivement attelés à des tâches plus militaires, proches de celles des harkis<sup>353</sup>. Le point commun à toutes ces catégories de « harkis » fut donc d'avoir épaulé et accompagné l'action militaire française au quotidien.

Plusieurs éléments concourent à montrer que les supplétifs de l'armée française étaient, à bien des égards, les agents privilégiés du contact quotidien avec les villageois. Ceux-ci étaient (à quelques exceptions près, comme pour les mokhaznis d'Ifigha), recrutés localement c'est-à-dire recrutés au sein des villages eux-mêmes, parmi la population locale. Ce fut par exemple le cas de Tahar, recruté parmi les villageois de Moknéa comme harki à partir de 1960<sup>354</sup>. De fait, leurs déplacements, leurs missions et autres opérations militaires s'effectuent dans un cadre strictement local, c'est-à-dire à proximité de leur village et de leurs lieux de résidence.

---

<sup>353</sup> F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis...op.cit.*, p.120.

<sup>354</sup> Entretien avec Tahar, 5 novembre 2014.

Ainsi, contrairement aux Algériens intégrés dans l'armée régulière, les supplétifs n'étaient pas des militaires à proprement parler. En raison de la nature journalière de leurs contrats, ils pouvaient cesser leurs activités de harkis à n'importe quel moment. D'autre part, parce qu'il s'agissait de civils algériens armés par la France et demeurant dans leur village, leur expérience guerrière sont fondamentalement différente de celle d'un militaire de carrière. Celle-ci est indissociable des interactions et de contacts quotidien, voulus et entretenus par le commandement avec leurs voisins villageois.

Dans le quotidien des opérations militaires qu'ils effectuent aux côtés de l'armée française, les supplétifs constituent l'un des rouages essentiels de l'ordinaire du contrôle et de la répression des Algériens. Parce qu'ils sont recrutés parmi la population rurale, ils sont l'intermédiaire essentiel entre les villageois et l'armée. D'un point de vue stratégique, leur connaissance de la langue, du terrain, de la région et de ses habitants constitue un atout certain dans la répression du nationalisme algérien. D'un point de vue idéologique, leur existence permet d'alimenter la propagande française visant à prouver leur attachement à la France et à leur engagement à ses côtés.

Sous l'angle de leurs activités purement répressives, les actions des troupes supplétives s'ancrent dans des rapports quotidiens de surveillance et de contrôle. Leur présence se manifeste à des moments-clés, tels que les arrestations et les interrogatoires où ils servent alors d'interprètes (*tardjman*). Le récit de Ferroudja H. met ainsi en évidence au cours de son interrogatoire, le rôle de Mehenna Nathmrrah, un harki originaire de Moknéa. Dans son récit, le témoin alterne entre la proximité d'un ancien voisin (puisqu'elle cite le nom de ce dernier), et la lointaine autorité que lui confère son statut de harki (puisqu'il est question d'un interprète)<sup>355</sup>. Il faut donc souligner, dans ces rapports d'autorité et de répression, la mixité du statut de celui qui n'est ni tout à fait proche, ni tout à fait lointain dans le cas des harkis de Moknéa.

Enfin, l'historiographie des violences illégales pendant la guerre a montré que certains supplétifs, aux côtés des Officiers de Renseignement des deuxièmes bureaux, ont pu constituer les auxiliaires de tortures au cours de ces séances. Leurs rôles d'interprètes pouvait ne pas nécessairement se cantonner à la traduction passive mis aussi à « interroger et à torturer en respectant un certain savoir-faire<sup>356</sup>. » Or, les liens entre harkis et villageois ont pu

---

<sup>355</sup> Entretien avec Ferroudja H., 7 novembre 2014.

<sup>356</sup> R. Branche, *La torture et l'armée...op.cit.*, p. 318.



se manifester de diverses façons et être de tous les types. Ils ne peuvent donc se réduire à leur rôle conçus en présence des militaires français.

### 1.2.2 Les supplétifs : une figure d'autorité au sein du village ?

Nous chercherons à analyser les moments-clés du quotidien en guerre. La nouveauté ne se situe pas nécessairement du côté des individus recrutés mais bien plutôt du statut qui leur est accordé. Ce statut modifie les anciennes relations entre voisins car l'armée française introduit une nouvelle forme d'autorité. Le surgissement du recrutement de supplétifs dans le quotidien des villageois doit être analysé du point de vue de cette autorité nouvelle. Le piège serait d'emboîter le pas à telle ou telle représentation induite par le récit des témoins mais il faut néanmoins tenir compte de certaines figures, qui émergent, et cristallisent des archétypes de harkis « bons » et « méchants ». Au-delà du simplisme de ce dualisme, il permet d'approcher le système de représentations de villageois marqués par les injustices et les traumatismes. Le statut qu'ils acquièrent leur confère-t-il une autorité réelle au sein du village pendant la guerre ? Les différents types d'interactions entre Algériens pendant la guerre peuvent être interrogés sous cet angle. Les relations individuelles tissées au quotidien pèsent de tout leur poids et expliquent les attitudes des uns et des autres.

Les supplétifs de l'armée française issus des villages d'Aït Bouadda et de Moknéa ne sont ni des militaires ni des mercenaires. Qualifiés de « goumiers » ils ont un statut particulier au sein du village. Ils sont, nous l'avons vu, un intermédiaire entre l'armée française et le reste de la population du village. Leur présence est donc cruciale au cours du conflit. Ils pouvaient ainsi servir de protecteurs ou de boucliers pour les villageois. A Aït Bouadda par exemple, Fatima fait l'éloge d'un ancien harki, qu'elle qualifie de « brave homme » et dont elle salue l'attitude : « Il y en a un, le pauvre, franchement, il a sauvé pas mal de personnes au village, il nous a protégés. Il s'appelait Saadi Mézache (...) s'il n'avait pas été là, beaucoup de mal aurait été fait ici. Il a beaucoup aidé<sup>357</sup>. » Par exemple, accusée par une femme d'avoir abrité des maquisards dans sa maison, Fatima raconte comment elle, ainsi que ses enfants ont été réquisitionnés pour interrogatoire. Saadi Mézache est intervenu pour la défendre et désavouer la dénonciation à leur encontre : « Mézache était intervenu. Il lui a dit “arrête de

---

<sup>357</sup> Entretien avec Fatima, 5 novembre 2014.

dire n'importe quoi diablesse ! Tais-toi ! Retirez-là de ma vue. Personne n'est entré dans cette maison, dis la vérité<sup>358</sup> !'' »

Zahra reconnaît ce même rôle protecteur à ce personnage qui, semblait-il, incarnait une figure d'autorité locale à l'échelle d'Aït Bouadda. Au quotidien, celui-ci permettait de régler certains conflits et prévenir certaines injustices ordinaires, notamment le vol :

Un jour, ma belle-sœur était dans la cour avec moi, j'étais en train d'étendre mon *achetidh* (couverture traditionnelle kabyle ornée). Un gommier qui s'appelait Boulaala a voulu me l'enlever. Il commençait à le prendre (elle mime le geste de tirer) et je lui ai demandé « pourquoi tu le prends, c'est à moi » A ce moment-là, ma belle-sœur tremblait de peur (elle imite une femme en train de haleter). Elle savait plus où elle était la pauvre. Il a pris cet *achetidh* et était sur le point de s'en aller avec. C'est à ce moment-là que Mézache a entendu mes cris de protestations, qu'il a ouvert la porte et lui a demandé « qu'est-ce que tu leur fais ? » Il leur a répondu « qu'est-ce que je leur fais ? Rien ! » Il lui a dit "Arrête de faire ce que tu fais là, allez fous le camp, fous le camp !" <sup>359</sup>

Les relations pouvaient néanmoins être indépendantes de cette fonction de protection. A Aït Bouadda par exemple, les attitudes d'hostilité entre villageois et harkis ont pu être motivées par des formes d'abus de pouvoir de harkis, profitant de leur nouvelle autorité que confère le port de l'arme. Ce fut le cas de Ferroudja, dont le cousin était alors harki. Le récit des formes de surveillance, de chantages ou de répressions quotidiennes dont elle a fait l'objet illustrent cette situation d'interaction, marquée par l'hostilité mutuelle :

Au nom de Dieu, je n'ai pas le droit de mentir, je te jure, à chaque fois que je voulais me servir ou en eau, ou lorsque les soldats faisaient la distribution du ravitaillement, j'étais mise de côté par mon cousin. Même ceux qui arrivaient après moi passaient avant moi. Tout le monde était servi, et moi, il me mettait de côté. Si par chance il restait encore de l'eau, j'en prenais, sinon je revenais bredouille. Mon cousin, qui était harki à l'époque me disait : « tu n'as qu'à appeler ton mari, il te donnera de l'eau lui. » (...) Nous étions de la même famille, et il n'hésitait pas à me priver. (...) Je me méfiais de mon cousin. Il ne me respectait pas, et moi non plus <sup>360</sup>.

---

<sup>358</sup> *Idem.*

<sup>359</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

<sup>360</sup> Entretien avec Ferroudja, 4 novembre 2014.

Le degré de proximité induit par ce lien familial semble avoir renforcé l'hostilité commune. Comparable à un phénomène de bouc-émissaire, Ferroudja a subi une forme d'abus d'autorité dans les moments ordinaires mais cruciaux du quotidien. Son cousin investit la guerre comme moment où il peut faire rejouer les anciennes rancœurs. Il est intéressant de noter que, la référence au mari parti au maquis entre, pour son cousin, dans une rhétorique de justification des contraintes qu'il lui fait subir. L'hypothèse de la rivalité peut être soulevée sans pour autant que nous puissions l'étayer avec certitude.

Que cette rancœur soit antérieure ou non au déclenchement de la guerre, le récit se poursuit sous le mode des multiples exemples de mésaventures que son cousin lui faisait subir. Ainsi, au lendemain de la désertion de la harka d'Aït Bouadda, « mon cousin m'a ordonné de déposer la cruche d'eau que j'avais sur la tête. A ce moment-là, j'avais une intuition. Une fois que tout le monde avait bien pris toute l'eau et qu'il n'en restait plus, il m'a dit "dégage !" » Au-delà de ce cas très particulier qui ne peut être généralisé à l'ensemble des villageois, on remarque ainsi que la guerre pouvait être le lieu dans lequel se rejouent des conflits locaux, notamment dans le champ des relations familiales comme ce fut le cas pour Ferroudja. Le statut de « harki » permet, dans certains cas, d'obtenir une autorité assise sur la peur et la contrainte.

## **2. Le « ralliement » à l'échelle d'un village : le cas de Moknéa**

Qu'il s'agisse d'Aït Bouadda ou de Moknéa, les deux villages ont connu un processus de « ralliement », respectivement en 1959 et 1960. Le choix a été fait de se concentrer sur le cas de Moknéa en raison de l'abondance des sources à ce sujet et de la particularité du GAD de Moknéa qui, dès le premier mois du ralliement, fut complètement défait.

Il s'agit de se placer du point de vue des villageois eux-mêmes, de cerner la manière dont ils ont vécu ce « ralliement » à la France. Avant cela, il faut comprendre dans quelle stratégie globale s'insère ce dispositif appliqué à l'ensemble des villages du territoire algérien. Les ralliements des villages se sont produits dans le cadre de « l'action psychologique » de l'armée française. Le GAD de Moknéa a connu un épisode particulièrement important qui illustre l'échec de cette politique de créer un « parti de la France ». Nous nous interrogerons

sur la place de ce phénomène dans le quotidien des villageois et verrons en quoi il a été un échec pour l'armée française.

## **2.1 Les principes du « ralliement » des villages algériens**

### 2.1.1 Le déroulement du ralliement de Moknéa

Du point de vue du commandement militaire local, ce ralliement intervient plus tardivement que d'autres villages et fait partie des derniers villages à ne pas l'avoir été. L'année 1959 correspond à une série de grignotage du territoire par la succession de villages ralliés à l'armée française. Ce fut le cas d'Aït Issad (rallié le 28 septembre 1959), d'Ifigha (rallié le 19 octobre 1959) et enfin d'Aït Bouadda (le 12 décembre 1959). Le ralliement de Moknéa intervient donc dans la continuité d'un ralliement qui se fait à l'échelle de plusieurs villages. Les conditions opérationnelles de ces ralliements étaient avantageuses : l'arrivée du général Challe a en effet permis aux militaires de gagner petit à petit sur le plan opérationnel et de détruire les cellules FLN implantées localement. Ce contexte militaire favorable s'est traduit localement par la mise en place d'une politique de ralliement qui s'est déroulée de manière quasi-similaire dans l'ensemble des villages.

L'occupation militaire prolongée du village de Moknéa par la 5<sup>ème</sup> compagnie du 27<sup>ème</sup> BCA s'est effectuée à partir du 25 janvier 1960 après la déclaration officielle de ralliement du village le 14 janvier 1960<sup>361</sup>. Un village est dit « rallié » une fois que l'installation d'un poste militaire ainsi que la création d'un Groupe d'Autodéfense ont été effectués. D'un point de vue logistique, le ralliement de Moknéa s'est effectué de manière uniforme, comme n'importe quel autre ralliement. L'encercllement du village par la pose de fils barbelés permet de délimiter une zone d'insécurité où la circulation des hommes et des bêtes est strictement interdite, sous peine de tirs à volonté<sup>362</sup>. L'installation des hommes de la 5<sup>ème</sup> compagnie suppose un certain nombre d'aménagements et d'acheminement de ravitaillement dont la logistique impacte directement les habitants du village, comme nous l'avons vu plus haut au sujet de l'expulsion de certains villageois de leurs maisons.

---

<sup>361</sup> SHAT, Journaux de Marches et Opérations du 27<sup>ème</sup> BCA pour du 1<sup>er</sup> janvier 1960 au 31 mars 1960.

<sup>362</sup> ANOM, 5 SAS 21, Note de service, 12 janvier 1960.

### 2.1.2 Une application du principe de « l'action psychologique »

Le « ralliement » est l'une des manifestations structurelles de la politique de l'armée française pendant la guerre. Il s'ancre dans le dispositif de « l'action psychologique » prôné par le commandement militaire. Cette action correspond à l'ensemble des discours de propagandes qui sous-tendent les pratiques des militaires sur le territoire algérien. L'objectif majeur de cette propagande est de lutter contre ce que l'armée française considère comme une action « subversive » de la part du FLN, c'est-à-dire contre la propagande adverse. La destruction de l'OPA locale au sein des villages fait partie des motifs de la mise en place du système de ralliement des villages pendant la guerre. Parce que c'est l'adhésion des Algériens qui est en cause, ceux-ci deviennent de ce fait l'enjeu de la lutte au quotidien. La succession des généraux au pouvoir a imprimé l'évolution de cette lutte sur le plan « psychologique » et a tracé les grandes lignes d'actions menées à l'échelle des villages.

Au niveau régional de la Grande-Kabylie, l'un des fervents défenseurs de cette cause fut le Général Olié qui, dès son accession au commandement de la Grande-Kabylie en 1956, jetât les bases de « l'action psychologique » sur le terrain et en exposât les grands principes. Dans une note adressée aux commandants militaires de secteurs et de quartiers, il fait du ralliement l'un des moyens potentiels de « renversements psychologiques localisés<sup>363</sup>. » Pour lui, le renversement de la donne, c'est-à-dire le passage des populations de l'adhésion à la « rébellion » à l'adhésion à la France « est à rechercher et à préparer sans délai par une action psychologique<sup>364</sup>. » Cela passe par une intense activité de propagande devant être relayée aux plus petits échelons. De sorte que « tout doit être mis en œuvre pour que les populations des villages soient touchées par notre propagande qui doit être orchestrée et animée par les commandants de quartier et les officiers SAS<sup>365</sup> » écrit dans la continuité de cet esprit, en décembre 1956, le général commandant la 27<sup>ème</sup> Division d'Infanterie Alpine (27<sup>ème</sup> DIA).

En 1956, le chef de la SAS d'Ifigha ne semblait pas convaincu de l'efficacité de « l'action psychologique » à l'échelle locale du village de Moknéa : « (...) je crois que j'avais raison lorsque je demandais une action militaire avant une action psychologique » explique-t-il dans une lettre adressée à l'administrateur de la commune mixte du Haut-Sébaou en

---

<sup>363</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du général Olié, 16 juin 1956.

<sup>364</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du général Olié, 16 juin 1956.

<sup>365</sup> ANOM, 5 SAS 24, Note de service du général de brigade Gouraud, commandant la 27<sup>ème</sup> DIA, 20 décembre 1956.

novembre 1956, face à la recrudescence des actions menées par les maquisards<sup>366</sup>. Celui-ci exprime son mécontentement car ce village, « considéré comme mauvais », n'est pas maîtrisé en raison de l'absence d'implantation d'une compagnie sur place. Or, cela ne s'est pas fait car dit-il, non sans ironie, des « raisons “supérieures” ont décidé l'armée à abandonner ce projet. » Si le chef de la SAS d'Ifigha semble sceptique quant à l'efficacité opérationnelle de « l'action psychologique », il n'aura gain de cause qu'en 1960, à l'occasion du « ralliement » de Moknéa.

Du reste, son scepticisme est partagé par d'autres acteurs et ne porte pas seulement sur le seul village de Moknéa mais sur l'ensemble de la commune d'Ifigha : « l'ancien président du Centre municipal dit lui-même que nous sommes fichus, que nous avons laissé passer le moment psychologique où il aurait fallu faire des réformes valables<sup>367</sup> ». En 1960, l'implantation de la 5<sup>ème</sup> compagnie s'inscrit moins dans une logique opérationnelle, telle que le chef de la SAS d'Ifigha le préconisait, que dans cet esprit de ralliement symbolique à la France et de concrétisation d'une action conçue sur le plan psychologique.

## **2.2 Le « ralliement » à l'épreuve des villageois de Moknéa**

L'enquête orale permet de caractériser ce que fut le « ralliement » pour les villageois de Moknéa. Son irruption dans le quotidien a d'abord été le synonyme d'une visibilité et d'une présence accrue de l'armée française. Pour l'ensemble des témoins que nous avons interrogé à Moknéa, l'année 1960 fut l'année où les « Français sont entrés » dans le village. Le ralliement a en effet introduit un certain nombre de changements et de basculements dans le quotidien des villageois. Nous l'avons vu, d'un point de vue économique, cela a notamment permis, dans une moindre mesure, d'augmenter les rations de ravitaillement alloués aux villages et à leurs habitants. D'un point de vue politique, nous verrons que ce ralliement n'a aucunement coïncidé avec une forme d'adhésion à la politique française.

### **2.2.1 Le mythe de la spontanéité des villageois**

A la page du 21 novembre 1956, Mouloud Feraoun écrit : « La seule issue présentée comme possible est « le ralliement » des masses. Je doute que les gens qui supportent toutes

---

<sup>366</sup> ANOM, 5 SAS 21, Lettre du lieutenant Arlabosse chef de la SAS d'Ifigha à Monsieur l'Administrateur de la Commune-Mixte, 11 novembre 1956.

<sup>367</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du chef de la Sas d'Ifigha du mois d'octobre 1956, 19 octobre 1956.

ces humiliations se résignent à supporter celle-là<sup>368</sup>. » L'intuition de l'écrivain est avant tout celle d'une distorsion entre les discours de propagande du commandement militaire sur le ralliement des populations et la réalité des villageois qui finissent par s'y résoudre. Dans les sources officielles, les autorités militaires ont en effet pour habitude de présenter le ralliement comme le résultat d'une demande spontanée, émanant de la population elle-même. Le chef de bataillon du 27<sup>ème</sup> BCA note ainsi que « les habitants du village de Moknéa ont demandé leur ralliement<sup>369</sup>. » Cette affirmation est utile car elle permet de servir un discours de propagande axé sur l'adhésion des villageois algériens à la France et à sa politique en Algérie. Cette considération entre parfaitement dans ce que F-X Hautreux nomme le « mythe de spontanéité » qui, selon lui, « ne résiste pas longtemps à l'étude<sup>370</sup>. »

Cet attachement supposé des villageois à la France est mis en scène et orchestré à l'occasion de cérémonies particulières, telle que la fête du 14 juillet. Le journal *Bled*, journal de propagande française local, en fait ainsi mention dans un article datant du 19 juillet 1960 lors du rassemblement pour la fête nationale qui s'est tenu à Ifigha en présence de la section du 27<sup>ème</sup> BCA, les membres de la SAS, les harkis et les membres des GAD :

Iffigha...au milieu des monts du Djurdjura, ce village étend ses maisons le long des pentes, dans un cadre grandiose. Quelques mois plus tôt seulement, tous les villages qui l'entourent – Aourir, Ait Issad, Tala Gala demeuraient solidement aux mains des rebelles. Aujourd'hui, au sommet de chacun de ces monts flotte le drapeau tricolore, et les Bordjs SAS et postes militaires aux murs blanchis se dégagent sur ce ciel bleu. Mais en ce 14 juillet, la présence Française se manifeste de façon encore plus éclatante car, de leur plein gré, les habitants des villages viennent de partout aux cérémonies du 14 juillet. Bien avant le début des cérémonies, spontanément, les habitants arrivent par groupes. Les enfants entonnent d'eux-mêmes des chansons françaises traditionnelles que les instituteurs leur avaient apprises. Cette explosion de joie spontanée couvre les voix des personnalités officielles (...) Les tons des différents groupes ne s'accordent peut-être pas admirablement mais la conviction, l'enthousiasme y supplée (...) ces français musulmans vivent dans l'attente de la paix, que d'espoirs ils fondent dans la

---

<sup>368</sup> M. Feraoun, *Journal...op.cit.*, pp.238-239.

<sup>369</sup> ANOM, 5 SAS 21, Note de service, 12 janvier 1960.

<sup>370</sup> F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis...op.cit.*, p. 178.

politique de l'armée et quel prix, – leur attitude au cours de cette journée de fête nationale le prouve – ils attachent à la présence française<sup>371</sup>.

On retrouve ici le même mythe de la spontanéité, celui de villageois accourant pour la montée des drapeaux et l'écoute de l'hymne national français. Le champ lexical de la spontanéité des villageois est largement cultivé puisque les habitants sont censés être venus « de leur plein gré » et « spontanément », tandis que « l'enthousiasme » et la « conviction » caractérise la foule amassée. Les rédacteurs de cette feuille de propagande se félicitent ainsi du ralliement des derniers villages, qui par-là même, prouvent leur attachement à la présence française.

Comme nous l'avons vu, le général Olié préconise de tirer parti d'une « occasion favorable<sup>372</sup> » et d'en exploiter tous les avantages afin que l'action psychologique puisse se concrétiser par le ralliement d'un village. Or, les raisons qui ont poussé les villageois et plus précisément une partie des villageoises de Moknéa à demander l'installation de troupes françaises dans leur village est plus complexe et contredit totalement ce mythe. En raison du blocage quotidien du ravitaillement et ne vivant que sur l'aide apportée de manière aléatoire par la SAS, le village de Moknéa était quasiment asphyxié.

Durant l'hiver, les villageois et plus précisément les villageoises de Moknéa ont fait le choix de s'installer provisoirement à Cheurfa afin de survivre au difficile mois de décembre. Parmi ces villageois, Melha, qui a fait partie de ce petit convoi d'habitants partis se réfugier provisoirement à Cheurfa raconte comment elle a pris sa décision :

Melha : J'ai été voir le notable du village, El Hadj Tahar, un homme honnête et de bon conseil, il m'a conseillé de prendre mes enfants et de m'installer chez sa fille Titem qui est à Cheurfa (...)

LHA : Vous êtes partie seule ?

Melha : Toutes les femmes sont parties ! Zahia, ma belle-sœur a même accouché à Cheurfa. On y est toutes allées. *Elle cite le nom des personnes qui l'ont accompagnée*<sup>373</sup>.

---

<sup>371</sup> ANOM, 5 SAS 22, Extrait du journal « Bled », « 14 juillet à IFFIGHA », article du 19 juillet 1960.

<sup>372</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du général Olié, 16 juin 1956.

<sup>373</sup> Entretien avec Melha, 3 novembre 2014.



Il s'agit d'un exemple intéressant pour illustrer les conditions de possibilité de départ des individus. La figure de petite notabilité locale, El Hadj Tahar, est centrale dans ce récit. Il semble avoir motivé la décision de Melha de partir. Son aide est avant tout matérielle puisqu'il lui a permis de se loger chez sa fille. Il est possible de croiser ce témoignage avec les notes des JMO de la SAS d'Ifigha afin d'établir la chronologie des événements. Le 11 décembre 1959 les membres de la SAS notent qu'ils ont procédé à l'« interception d'un convoi de femmes de Moknéa vers Cheurfa<sup>374</sup>. » Le 4 janvier 1960, ces mêmes JMO permettent de nuancer un peu le récit de Melha puisque ce ne sont pas « toutes » les femmes qui sont parties à Cheurfa mais un total de 33 personnes issues de Moknéa (soit un homme, 15 femmes, huit petites filles et neuf garçons.) C'est ce même jour que, d'après cette source, la décision de l'occupation du village de Moknéa semble avoir été prise : « Prise décision avec commandant pour Moknéa (Occupation, Ravitaillement)<sup>375</sup>. » Le 17 janvier, les membres du Maghzen procèdent à la « récupération de réfugiés de Moknéa à Cheurfa<sup>376</sup> » à l'aide de soldats de la 5<sup>ème</sup> compagnie qui finissent par les raccompagner sur Moknéa le lendemain.

La décision de procéder au « ralliement » de Moknéa semble avoir été le fruit d'une concertation rapide, prise sur le tas et décidée de manière verticale. Décision à laquelle les villageois semblent s'être résignés : « C'est nous qui les avons ramenés ici, tout comme le village de Tazrout. On n'avait rien à manger, le peuple était affamé. On en avait marre<sup>377</sup>. » On est loin du mythe de l'adhésion politique mais plutôt face à des villageois lassés, répondant aux bénéfices économiques d'un « ralliement » en termes de ravitaillement. La création du GAD de Moknéa s'en est automatiquement suivie.

### 2.2.2 Le GAD de Moknéa : un échec cuisant de la politique de « ralliement »

Au mois de janvier 1960, le compte rendu mensuel de gendarmerie d'Azazga note : « le village de Moknéa qui, le mois dernier s'était présenté à la SAS d'Ifigha et avait réclamé la protection de la troupe désire maintenant qu'une harka d'autodéfense soit installée<sup>378</sup>. » Une lecture critique de cette source doit être faite afin de dépasser cette vision tronquée de la réalité du « ralliement » des villageois. C'est cette lecture que propose F-X Hautreux dans un ouvrage où il propose d'expliquer les raisons stratégiques qui ont poussé le commandement militaire français à avoir recours aux supplétifs algériens tout au long de la guerre. Dans cette

<sup>374</sup> ANOM, 5 SAS 21, Journaux de Marches et Opérations de la SAS d'Ifigha pour l'année 1959.

<sup>375</sup> ANOM, 5 SAS 21, Journaux de Marches et Opérations de la SAS d'Ifigha pour l'année 1960.

<sup>376</sup> *Idem*.

<sup>377</sup> Entretien avec Melha, 3 novembre 2014.

<sup>378</sup> SHD, GD 2010 4 ZM 6352, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenus dans la circonscription de la brigade d'Azazga pour le mois de janvier 1960, 20 janvier 1960.

histoire, l'auteur accorde une place spécifique aux GAD. Selon lui, ceux-ci ont pris une dimension très spécifique à partir de l'arrivée du général Challe à la tête de l'état-major en 1959. Ce dernier tente en effet de faire des GAD « l'armature d'un véritable "parti de la France" » parmi la population algérienne<sup>379</sup>. »

Il faut rappeler que la création des GAD est ancienne puisqu'elle date de 1955, aux côtés de la création des harkas. Le commandement qui s'étend de 1959 à 1960 correspond, dans cette histoire des supplétifs algériens, à une phase de tentative de politisation de l'armement de villageois, dont le rôle au départ, n'était que défensif. La thèse de F-X Hautreux établit le constat d'un échec, tributaire d'une « perception biaisée<sup>380</sup> » de la réalité. En effet, parce que les GAD ne sont pas payés (ils ne signent pas de contrat, à l'inverse des harkis), leur engagement serait la preuve ultime de leur attachement sincère à la France. Challe souhaitait faire de cet engagement une arme de contre-propagande, capable de répondre aux accusations du FLN, faisant des supplétifs des Algériens mus par l'appât du gain. L'arrivée du général Crépin en 1960 constitue un recul dans cette politique initiée par Challe. Pour le village de Moknéa, la thèse de l'échec de cette politique de recrutement des GAD et du rôle qu'on leur attribue se vérifie de manière précise et concrète.

Une autodéfense a été organisée à Moknéa le 28 janvier 1960<sup>381</sup>. Cet engagement de quelques personnes valait, dans l'esprit de l'armée française comme engagement collectif de la part de tous les villages. Ce GAD était composé de seize hommes respectivement issus de la partie haute et basse du village (huit pour Moknéa et huit pour Haidous<sup>382</sup>). Dans la nuit du 28 au 29 avril 1960, le lieutenant commandant la 5<sup>ème</sup> compagnie du 27<sup>ème</sup> BCA constate dans une lettre adressée à l'officier chef de la SAS d'Ifigha qu'un « harcèlement des rebelles sur le village de Moknéa » a eu lieu ainsi que la « disparition des hommes de l'autodéfense assurant la garde ce soir-là et de leurs armes<sup>383</sup>. » Les sources écrites évoquent alternativement l'idée d'une « disparition » et d'un « enlèvement » des membres du GAD. A cet égard, G. Meynier rappelle qu'une grande prudence est de mise car « dans plus d'un cas, ces "enlèvements" ne sont que des désertions camouflées permettant de faire passer aux yeux de l'armée française le déserteur et sa famille pour des victimes, et de les mettre ainsi à l'abri des

---

<sup>379</sup> F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis...op.cit*, p.184.

<sup>380</sup> *Ibid.*, p. 189.

<sup>381</sup> SHAT, 1H 3416, Dossier 2 : « pénétration rebelle dans le GAD de Moknéa », Lettre du chef de bataillon VANBREMEERSCH commandant le 27<sup>ème</sup> BCA à Monsieur le colonel commandant la ZEA et la 27<sup>ème</sup> DIA, 4 mai 1960.

<sup>382</sup> *Idem.*

<sup>383</sup> ANOM, 5 SAS 22, Lettre du lieutenant de Saint Sermin commandant la 5<sup>ème</sup> compagnie du 27<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs alpins à monsieur l'officier SAS, 1<sup>er</sup> mai 1960.

poursuites<sup>384</sup>. » Du reste, une partie de ces membres ont pu s'échapper du maquis pour rentrer au village. Les autorités militaires ont interprété ce retour comme la preuve supplémentaire du « ralliement » de ces villageois, dont le retour « frappera favorablement le reste de la population et précipitera son élan d'animosité contre le rebelle qui s'est déjà largement dessiné<sup>385</sup>. »

Médiocrement armés (les comptes rendus d'officiers parlent de simples mousquetons à leur disposition), trop jeunes ou trop âgés, les membres de ce GAD ont très vite été confrontés à l'impuissance qu'ils avaient à assurer ce rôle défensif qui leur était donné. Car si cette affaire ne permet nullement de prouver l'attachement supposé de ces villageois à la France, elle illustre en revanche la grande vulnérabilité des GAD, et leur inutilité d'un point de vue opérationnel. On comprend ainsi que ces villageois armés ne sont pas de réels auxiliaires de l'armée française mais de simples civils armés. C'est d'autant plus vrai que ceux-ci ne sont pas en uniforme et assurent leurs fonctions en tenue de civils. Enfin, la trop grande velléité de l'armée française à armer ces individus a également joué dans l'échec de cette politique d'armement des villageois. Les autorités militaires semblent en revanche avoir majoritairement attribué cet « enlèvement » aux femmes et à leurs complicités avec les maquisards. Elles ont ainsi été particulièrement ciblées au cours du mois d'avril 1960. Nombre d'entre elles ont ainsi subi arrestations et interrogatoires dans ce contexte spécifique.

### 2.2.3 Les conséquences de cet échec : la suspicion des femmes

La guerre d'indépendance algérienne fut, pour l'armée française une guerre du renseignement. L'interrogatoire intervient, nous l'avons vu, dans un contexte de suspicion généralisée. L'historiographie de la répression des Algériens pendant le conflit a mis en évidence le rôle de l'interrogatoire et des violences illégales pouvant être pratiquées au cours de celui-ci. La place de la torture a notamment été mise en évidence<sup>386</sup> ainsi que la part grandissante des Algériens qui ont font l'expérience. Ces travaux sur l'histoire de la torture ont largement défriché les conditions de détention et d'interrogatoire, caractérisés par l'application de violences illégales sur le corps des détenus. Parce qu'ils sont l'objet d'une

---

<sup>384</sup> G. Meynier, *Histoire intérieure du FLN...op.cit.*, p.462.

<sup>385</sup> SHAT, 1H 3416, Dossier 2 : « pénétration rebelle dans le GAD de Moknéa », Bulletin de renseignement, 8 mai 1960.

<sup>386</sup> R. Branche, *La torture et l'armée...op.cit.*

suspicion de plus en plus grandissante quant à leur implication dans l'OPA de leur village, les villageois sont soumis à un dur régime de répression.

En effet, l'interrogatoire ne se réduit pas aux combattants actifs au sein des maquis mais se généralise à l'ensemble des Algériens résidant à proximité des zones d'opération. Les interrogatoires font partie, aux côtés d'autres pratiques répressives, de ce que S. Thénault nomme le « versant policier de la guerre<sup>387</sup> » d'indépendance algérienne. C'est ce volet de la guerre qui a pu marquer la vie quotidienne de villageois dont le statut bascule de celui de civils à celui de suspects, notamment depuis la loi sur l'état d'urgence votée le 3 avril 1955, qui permet de déléguer aux militaires les pouvoirs de police. Les villageois dont les familles sont impliquées dans une forme de « collaboration » avec la France c'est-à-dire essentiellement par l'engagement des hommes au sein des troupes supplétives, n'étaient nullement épargnés par ces mesures de contrôles et de surveillance. Bien au contraire, pour F-X Hautreux, il s'agit pour l'essentiel de « populations en tensions<sup>388</sup> » c'est-à-dire de villageois soumis à la constante défiance de la part des autorités militaires françaises et à l'hostilité parfois caractérisée des autres villageois.

Dans la région où nos villages sont situés, les suspects étaient menés dans un endroit en particulier pour subir un interrogatoire : le village d'Ifigha. Ce lieu n'est pas anodin: Ifigha constitue le centre névralgique de cette région puisque le PC du 27<sup>ème</sup> BCA y est situé ainsi que le bureau de la SAS. Des prisons ainsi que des locaux sont mis à la disposition des officiers de renseignements pour interroger les suspects qui sont aussi des suspectes. Cette pratique s'est en effet progressivement mise en œuvre à l'encontre des femmes et illustre la manière dont les villages, pourtant vidés de leurs hommes, ont durablement été investis par la répression militaire. Sur nos six témoignages de femmes, deux en ont fait l'expérience. L'une, Ferroudja S., femme de maquisard originaire d'Aït Bouadda, l'autre, Ferroudja H. femme d'un harki engagé à Moknéa depuis le ralliement du village en 1960. Arrêtées toutes deux pour des raisons différentes, leurs statuts mettent en évidence la part d'arbitraire dans l'arrestation.

Au-delà de la dimension presque binaire de ces situations parallèles, nous avons choisi de nous intéresser plus particulièrement au récit de l'arrestation de Ferroudja H. en tant qu'exemple de suspicion généralisée à l'ensemble des femmes, sans exception. En effet, le

---

<sup>387</sup> S. Thénault, « Personnel et internés dans les camps pendant la guerre d'Algérie. Entre stéréotypes coloniaux et combat pour l'indépendance », *Politix*, n° 69, 2005, pp. 63-81, p.65.

<sup>388</sup> F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis...op.cit*, p. 217.

fait d'être femme de harki n'a pas constitué, dans son cas, une protection suffisante contre la suspicion des autorités, bien au contraire. En croisant sources du deuxième bureau et enquête orale, nous avons pu comparer le même témoignage : celui de Ferroudja H., consigné sur papier cinquante ans plus tôt par les services de renseignements et extorqué sous la torture, et le récit qu'elle nous a livré lors de notre entretien. Tout comme l'expérience de la fouille, l'interrogatoire est une violence à part entière qui se caractérise par l'irruption brutale d'un militaire arrachant l'individu à son quotidien et à ses tâches quotidiennes :

J'étais avec Yamina en train de moudre la semoule à la main, le lieutenant est rentré à la maison et m'a pris par la main et m'a dit « Ferroudja H.! » Je lui ai dit « oui » Il m'a dit « vous avez fait rentrer les fellouz ! » Je lui ai dit « mon frère travaille en France et mon mari travaille avec vous... » (...) mais il insistait et disait « c'est toi qui les a fait rentrer ! » (...) Il m'a dit : « cette histoire, c'est l'affaire des femmes et pas des hommes. »

Suspectée d'avoir été à l'origine de la désertion du GAD de Moknéa, c'est-à-dire d'avoir fait partie d'un réseau de femmes ayant facilité l'entrée des maquisards dans le village, Ferroudja H. a été arrêtée en 1960 puis interrogée huit jours durant. Nous pouvons faire l'hypothèse que cette arrestation marque la défiance des autorités vis-à-vis des populations qu'elle est censée avoir « ralliées » à sa cause. La place que les discours des officiers de l'armée donnent aux femmes est emblématique des mesures à leur encontre. De plus en plus suspectées et moins en moins épargnées, la surveillance de femmes à Aït Bouadda et Moknéa s'est révélée particulièrement vraie dans les dernières années du conflit. C'est ce qu'illustre un corpus de fiches établi en 1961 sur la commune d'Ifigha par la SAS locale.

#### 2.2.4 Le fichage des femmes

Le recours à une méthode d'analyse quantitative, c'est-à-dire à l'utilisation d'une base de données a été choisi comme moyen pour s'interroger, plus généralement, sur les motifs de surveillance de ces femmes dans les dernières années de la guerre. Notre base de données s'appuie sur des fiches individuelles réalisées et produites en 1961 par la SAS d'Ifigha et intitulées « listes de suspects<sup>389</sup>. » Cette liste est tardive mais constitue le seul exemple de corpus conséquent que nous ayons trouvé dans les archives et pouvant illustrer la dimension

---

<sup>389</sup> ANOM, 5 SAS 23, « Liste de suspects »

policière de l'activité des SAS. Notre étude porte sur une population de 176 individus, hommes et femmes confondus, répartis sur 8 villages différents appartenant à la commune d'Ifigha. Cette population a fait l'objet d'une surveillance spécifique de la part des autorités. L'avantage de notre corpus est qu'il condense un grand nombre d'informations : le nom, le prénom, la date de naissance, le lieu de naissance, la profession, la filiation, le lieu du domicile, une photo, la situation maritale, le nombre d'enfants et même de sommaires descriptions physiques.

Certaines limites doivent cependant être soulignées dès le départ. En effet, parce que ces fiches datent de 1961, ces sources ne fournissent qu'une vision partielle et statique de la suspicion à un instant T. Il aurait été intéressant de les comparer avec d'autres fiches similaires, établies sur d'autres années afin de voir quels types d'individus, originaires de quels villages revenaient de manière récurrente dans les fichiers. Or, ne disposant que d'un seul corpus de ce type, nous n'avons pu réaliser cette étude que sur une année en particulier. D'autre part, nous ne connaissons pas l'origine des informations répertoriées dans nos fiches. On peut simplement émettre l'hypothèse que l'identité civile a pu être établie après une année de recensements effectués dans ces villages entre 1960 et 1961. Quant aux motifs de surveillance consignés sur les fiches, ceux-ci proviennent des liaisons entre les SAS et les différents corps de l'armée dont le 27<sup>ème</sup> BCA notamment.

Le village d'Aït Bouadda est celui qui a fourni le plus d'individus suspectés par les SAS. Ce constat peut s'expliquer pour au moins deux raisons : d'abord, le village d'Aït Bouadda se trouve être le plus gros bourg de la région d'Ifigha, aux côtés d'Ait Issad et d'Ifigha. Numériquement, il est logique que ces trois villages aient fourni un plus gros contingent de « suspects ». Certes, dans le corpus qui est le nôtre, les hommes sont massivement ciblés : sur 176 individus, 156, soit plus de 80 % sont des hommes tandis que seulement 19 femmes ont fait l'objet d'une fiche individuelle. Ce résultat s'explique par le fait que ces fiches ont permis de surveiller des individus activement impliqués dans le combat pour l'indépendance, d'une manière ou d'une autre. Or, comme nous l'avons vu, le phénomène des femmes quittant le foyer familial ou le village d'origine pour le maquis est particulièrement faible.

Mais si l'on s'intéresse aux motifs pour lesquels ces femmes sont fichées, il apparaît que 73,6 % sont mises en fiches en raison de leur « relation avec un suspect » c'est-à-dire en raison du fait d'avoir un mari, un frère ou un fils dans le maquis. Seules 21 % d'entre elles

sont suspectées en raison de leur « participation à la rébellion au sein du village » c'est-à-dire en raison d'activités de résistance au sein du village. Nous voyons qu'au niveau local, en 1961, les femmes ne sont pas fichées en tant que combattantes à part entière mais en tant que complices, collaboratrices ou support logistique de la « rébellion ».

### **Conclusion du chapitre**

On peut dire que le « ralliement » du village de Moknéa n'a pas constitué un véritable basculement du point de vue du quotidien des villageois. Du point de vue français, ce « ralliement » a été pensé comme un moment de basculement psychologique c'est-à-dire de passage de fidélité à la France et à son action. En pratique, ce « ralliement » n'a nullement été synonyme d'une adhésion à un tel idéal. Du point de vue des conditions de vie d'autre part, on ne peut pas non plus établir une nette amélioration. Certes, les restrictions appliquées aux villages non ralliés ont été supprimées, facilitant l'accès aux biens et aux vivres mais on peut dire que la situation économique des habitants n'en a pas pour autant été significativement améliorée.

D'autre part, l'acceptation de s'engager en GAD a pu, comme F-X Hautreux en a fait l'hypothèse, être une stratégie d'évitement permettant de se mettre à l'abri des contrôles et des fouilles quotidiennes<sup>390</sup>. Néanmoins, comme nous l'avons vu, les arrestations et les interrogatoires se sont poursuivis, voire accrus, dans le contexte très particulier de l'affaire du GAD. La présence militaire prolongée au sein du village a constitué une évolution notoire dans le paysage visuel des villageois : la présence permanente des soldats accroît leur visibilité et les contacts avec les villageois tandis que les fils barbelés matérialisent l'idée, récurrente auprès des témoins, d'une présence vécue avant tout comme une occupation militaire.

Au terme de cette étude, nous voyons finalement que la collaboration, au sens politique du terme, avec la France n'avait que peu de sens pour la majorité des villageois issus d'Aït Bouadda et de Moknéa. Qu'il s'agisse d'engagements à titre individuels (comme ce fut le cas pour les supplétifs) ou collectifs (à l'occasion du « ralliement »), les motivations et les raisons qui ont conduit ces milliers d'individus à la France échappent largement aux raisons politiques nourries par la propagande locale et nationale. De sorte que le terme

---

<sup>390</sup> F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis...op.cit*, p.190.

d' « engagement » lui-même peut être critiqué dans la mesure où il va dans le sens d'un choix délibéré. La notion de « recrutement » ou encore « d'enrôlement<sup>391</sup> » est peut-être plus adaptée au sujet des supplétifs.

Du reste, la complexité des attitudes des villageois doit être rendue, en tentant de dépasser les schémas manichéens tracés par les autorités civiles et militaires françaises. Se placer en dehors de ce cadre, c'est rendre compte de la pluralité des nuances dans les attitudes villageoises en guerre. Nous verrons en quoi l'impossible neutralité politique des villageois participe d'une large stratégie d'accommodation, c'est-à-dire d'adaptation et d'ajustement des attitudes en fonction des besoins et des nécessités.

## **Chapitre 6 – Le principe général de « l'accommodation » ?**

La problématique de ce chapitre porte sur les différentes attitudes et comportements des villageois face aux pressions politiques qu'ils subissent de toutes parts. Les attitudes de résistances face à l'occupation française ont côtoyé d'autres attitudes, plus indirectes, et relevant davantage de la résilience que de la résistance. Face aux multiples sollicitations dont ils ont été sujets, nous faisons l'hypothèse que les villageois d'Aït Bouadda et de Moknéa ont manifesté des attitudes « d'accommodation » au sens dans lequel l'historien Philippe Burrin le

---

<sup>391</sup> Terme utilisé par Tom Charbit, *Les harkis*, Paris, La Découverte, coll. Repères », 2005 et que S. Thénault choisit de reprendre dans un chapitre « Massacre des harkis ou massacres de harkis ? Qu'en sait-on ? » in Fatima Besnaci-Lancou, Gilles Manceron (dir.), *Les harkis dans la colonisation et ses suites*, Les Editions de l'Atelier, Paris, 2008, pp. 81-91.



décrit : il explique que « l'accommodation est un phénomène courant dans les occupations, où se créent inévitablement certains points, certaines surfaces de contact, et s'opère un ajustement à la nouvelle réalité<sup>392</sup>. » Certes, le contexte de l'Occupation en France est tout à fait différent de celui de la guerre d'indépendance algérienne et dont nous mesurons la radicale complexité.

Néanmoins, du point de vue de l'analyse, ce concept « d'accommodation » peut se révéler utile. Il a l'avantage de mettre en évidence les enjeux d'une occupation, qui se situent d'abord du côté du lien entre occupés et occupants mais aussi du côté de la contrainte que constitue cette occupation. Dans le contexte de la guerre d'indépendance algérienne, nous l'avons vu, nous parlons « d'occupation » car nous nous plaçons du point de vue des villageois eux-mêmes, faisant face à la présence militaire. La notion « d'accommodation » permet de saisir les différentes manières dont les villageois ont su s'adapter et *in fine* s'habituer à la situation nouvelle de l'occupation militaire prolongée en temps de guerre. Jusqu'à la sortie de guerre, nous tenterons de dépasser la vision d'une population passive, subissant ces pressions sans réactions, en tentant de mettre en évidence l'éventail des réactions, des plus concrètes aux plus symboliques.

## **1. Les villageois à l'épreuve d'un FLN régisseur**

### **1.1 Quelle structuration et quel encadrement du quotidien ?**

L'historiographie de l'organisation militaire du FLN-ALN met en évidence le fait que l'organisation ALN en wilaya 3 c'est-à-dire en Grande-Kabylie est « caractérisée par l'imbrication beaucoup plus grande qu'ailleurs de l'OPA et des bandes régulières<sup>393</sup>. »

---

<sup>392</sup> P. Burrin, *La France à l'heure allemande...op.cit.*, p.468.

<sup>393</sup> D. Aït-El-Djoudi, *La guerre d'Algérie vue par l'ALN...op.cit.*, p. 102.

Néanmoins, pour G. Meynier, l'étude attentive des situations locales révèle une hétérogénéité des situations du point de vue de l'organisation concrète et pratique de ces *nizâm*<sup>394</sup>. C'est dans cette idée d'étude locale, à l'échelle des villages, en s'appuyant notamment sur les témoignages recueillis, que nous chercherons à comprendre les principales caractéristiques des attitudes villageoises face à l'action du FLN. L'historiographie commune évoque l'idée couramment admise de « villageois pris entre deux feux » ou, selon la formule imagée de Mouloud Feraoun, évoquée à la page du 16 avril 1957, de populations comparables à « un sac de sable entre deux boxeurs<sup>395</sup>. » Nous chercherons à comprendre la réalité de cette image à l'échelle locale.

### 1.1.1 Le rôle des *nizâm* dans les deux villages

Du point de vue de cette organisation politico-administrative algérienne (ou *nizâm*), Aït Bouadda a constitué tout au long de la guerre le poste de commandement à l'échelle locale de la région d'Ifigha<sup>396</sup>. Parce qu'il s'agit du plus gros village de la région par sa taille, Aït Bouadda a également fourni le plus grand nombre de maquisards et de *Msebel* (sympathisants) actifs à l'échelle de l'organisation politico-administrative de chaque village. A l'instar des autres villages en Grande-Kabylie et dans toute l'Algérie, les villages d'Aït Bouadda et de Moknéa ont ainsi été respectivement dotés à partir du congrès de la Soummam de 1956 d'un *nizâm*, c'est-à-dire d'une organisation interne théoriquement dotée d'institutions démocratiques permettant au peuple de s'exprimer mais aussi chargée des contacts quotidiens avec les maquisards.

Nous l'avons vu, le rôle du « comité des trois » est théoriquement politique et cherche, à travers l'organisation clandestine « d'assemblées du peuple » à susciter l'adhésion et la faveur des villageois. La figure centrale, désignée par les cadres du FLN-ALN, est celle du commissaire politique, chargé de transmettre localement les directives et les mots d'ordre du parti. Or, comme l'a démontré G. Meynier, au fur et à mesure que la guerre se prolonge dans le temps, ses fonctions sont de moins en moins politiques et tendent à être essentiellement des tâches d'ordre logistique<sup>397</sup>. Autrement dit, le travail sur le terrain consiste très concrètement à des opérations de prélèvements d'impôts et d'applications de peines et de punitions aux plus

---

<sup>394</sup> G. Meynier, *Histoire intérieure du FLN...op.cit.*, p.258.

<sup>395</sup> M. Feraoun, *Journal...op.cit.*, pp.315-316.

<sup>396</sup> Entretien avec Mohand Saïd, 2 novembre 2014.

<sup>397</sup> G. Meynier, *Histoire intérieure du FLN...op.cit.*, p.261.

récalcitrants. Cela s'explique notamment, dans les dernières années de la guerre, en raisons des opérations offensives lancées à partir de 1959 par le nouveau commandement militaire, le général Challe, qui ont durablement affecté les maquis kabyles.

Dès 1959, les rapports émis par le 27<sup>ème</sup> BCA illustrent à l'échelle locale un effort mis en place de la part des autorités militaires françaises pour détruire cette organisation à l'échelle toute entière du douar Béni Ghobri. Ces rapports s'inscrivent dans l'esprit de l'application du « plan Challe ». Des directives, émises par le commandement du secteur d'Azazga, prônent en effet la « destruction des cellules politico-terroristes et des bandes rebelles<sup>398</sup>. » Cette entreprise passe par la mise en place « d'unités de secteurs<sup>399</sup> » chargées de s'installer au plus près des populations et d'encadrer l'ensemble de leurs activités. Ces mesures visent à compliquer les liens et les contacts entre maquisards et villageois. Dès octobre 1959, le commandant-colonel du secteur d'Azazga affirme : « l'OPA est en partie démantelée<sup>400</sup>. »

En 1960, les autorités militaires écrivent à propos du quartier d'Ifigha : « le mois de février a été une période de consolidation des résultats acquis dans les quatre sous-quartiers des Bouadda, Ifigha, de Moknéa et de l'Idjeur<sup>401</sup>. » Du point de vue stratégique et des moyens militaires en place, les autorités militaires affirment leur implacable supériorité face à des *nizâm* qui, en raison de leur visibilité et de leur organisation fondée sur l'unité d'un village, sont largement plus exposés que les troupes nomades de l'ALN<sup>402</sup>.

Néanmoins, sous la houlette des commissaires politiques, les tâches logistiques se poursuivent tant bien que mal dans les trois dernières années de la guerre au sein de nos villages. Les politiques de « ralliement » n'entament ni les contacts multiples effectués entre maquisards d'un côté et villageois de l'autre ni les activités souterraines de soutien logistique aux maquisards. Concrètement, l'encadrement du quotidien des villageois passe essentiellement, dans les dernières années de la guerre, par la collecte des impôts. Nous l'avons vu, celle-ci constitue une véritable pression économique sur les ressources des

---

<sup>398</sup> SHAT, 1H 3470, Directive particulière en date du 3 janvier 1959 du général commandant la Xème région militaire relative à la création par zone d'une unité spécialisée dans la contre-guérilla et la guerre révolutionnaire, 28 janvier 1959.

<sup>399</sup> SHAT, 1H 1895, Dossier 3, Note du colonel Jean Brunet, commandant le secteur d'Azazga à l'attention personnelle des commandants de quartier, 9 octobre 1959.

<sup>400</sup> SHAT, 1H 1895, Dossier 3, Note du colonel Jean Brunet, commandant le secteur d'Azazga à l'attention personnelle des commandants de quartier, 9 octobre 1959.

<sup>401</sup> SHAT, 1H 3473, Compte rendu d'activité du 27<sup>ème</sup> BCA pour la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 1960, 2 mars 1960.

<sup>402</sup> G. Meynier, *Histoire intérieure du FLN...op.cit.*, p.260.

villageois. Mais elle permet aussi aux commissaires politiques d'évaluer leur degré de soumission, c'est-à-dire de constituer une sorte de « test de pouvoir sur le peuple.<sup>403</sup> »

### 1.1.2 Encadrer la vie quotidienne

L'encadrement du quotidien, dans les premières années du conflit, passait par la mise en place de réunions d'informations, par le biais d'assemblées populaires chargées d'organiser la cohésion du peuple. Au village, le rôle des notables locaux capables de fédérer est essentiel. Ils sont ceux qui font circuler les informations, les mots d'ordre et les directives. Ils constituent les relais de l'information pour les villageois et ils propagent la parole du FLN comme en témoigne Zahra, qui se souvient de la manière dont filtraient les informations sur Azazga et, plus largement, sur la capitale, Alger. Pour une population largement analphabète telle que celle que nous étudions, la valeur de propagande des tracts est pratiquement nulle. Ces tracts sont donc prioritairement adressés aux autorités françaises.

Or, le travail politique perd du terrain au fur et à mesure que la guerre s'enlise et tend à se muer en un travail essentiellement conçu sur le plan de la survie des maquisards. Leurs troupes sont en effet particulièrement touchées par la dureté des offensives françaises. Ce travail repose fondamentalement sur la solidarité financière des villageois. Nous l'avons vu au sujet des pressions économiques que subissent les villageois, la collecte des impôts ne s'effectue pas de manière uniforme tout le temps et partout. Elle a pu se dérouler selon des modalités relevant des négociations individuelles, au gré de la personnalité et de l'attitude plus ou moins conciliante des commissaires chargés des collectes. Il s'agit de la forme la plus aboutie et la plus quotidienne d'encadrement de la vie des villageois pendant la guerre. Et cela, d'autant plus dans les dernières années du conflit, dans un contexte d'affaiblissement des combattants sous l'effet du plan Challe.

Néanmoins, d'autres tâches, plus sporadiques dans le cadre du quotidien, moins systématiques ont pu être confiées aux villageois. Il s'agit de « missions », selon l'expression des témoins interrogés c'est-à-dire de tâches données du haut vers le bas, pour le soutien logistique du combat des maquisards. Ahcène explique ainsi avoir reçu des ordres transmis par des « responsables » du village car, dit-il, « je n'avais pas de contacts directs avec les grands commandants<sup>404</sup>. » Essentiellement astreint à monter la garde, ce témoin a pu, jusqu'à

---

<sup>403</sup> *Ibid.*, p. 262.

<sup>404</sup> Entretien avec Ahcène, 5 novembre 2014.

son départ pour Alger en 1959, également mener des activités de ravitaillement clandestin. Son récit laisse entendre que ces missions n'entraient pas exactement dans le domaine du quotidien ou d'une régularité chronométrée. L'empirisme semble avoir caractérisé ces missions confiées aux villageois :

Avec les *Mjouhed*, il n'y avait pas une continuité, un rythme ou une règle générale. On ne savait pas quand ils venaient ni quand ils reviendraient. Tu ne sais jamais quand ça te tombe dessus. Ça dépend, t'as des ordres tu les exécutes, tu te poses pas de questions. On peut te confier une mission aujourd'hui et ne pas t'en confier une pendant six mois...C'était irrégulier<sup>405</sup>.

Ces ordres, reçus et exécutés par les villageois émanent de maquisards dont ils ne connaissent pas l'identité : « Il y avait des gens qui étaient désignés pour nous transmettre les ordres. Ces gens étaient les sages du village, ils jouaient le rôle de juges en cas de problèmes. C'étaient eux, les anciens...alors que les Mjouhed de l'extérieur, on ne les voyait pas<sup>406</sup>. » Dans ce contexte, la solidarité entre villageois et maquisards s'effectue par des intermédiaires, qui forment des relais au sein du village. En dépit des opérations de contrôle, de surveillance et de répression de l'armée française, cette relation n'a pas tari dans les villages que nous étudions durant les dernières années de la guerre. Le rôle des femmes, résidentes dans les villages sur la longue durée, est prépondérant dans ces attitudes de résistances villageoises à l'occupant français. Il semble qu'il le soit d'autant plus dans les dernières années du conflit.

### 1.1.3 Le rôle prépondérant des femmes

Dans un ouvrage pionnier, intitulé *Les femmes algériennes dans la guerre*<sup>407</sup>, D. Amrane résume un travail d'enquête issu de sa thèse de doctorat. Cette ancienne militante de la guerre d'indépendance, ayant activement participé aux combats en milieu urbain propose une lecture synthétique de la question du rôle des femmes pendant le conflit. Son approche est centrée sur les différentes figures féminines qui ont parcouru la guerre, à travers une importante quantité de témoignages (quatre-vingt-huit interview). A travers cette somme sur les femmes en guerre, l'auteure rend compte de la pluralité des tâches incombant aux femmes,

---

<sup>405</sup> Entretien avec Ahcène, 5 novembre 2014.

<sup>406</sup> *Idem*.

<sup>407</sup> D. Amrane, *Les femmes algériennes dans la guerre...op.cit.*

de la maquisarde à la femme au foyer analphabète, en passant par la figure de l'intellectuelle engagée.

Dans un souci de redéfinition des acteurs de la guerre, cette historiographie de la guerre d'indépendance opère un double rééquilibrage : en replaçant le combat des femmes au cœur du combat pour l'indépendance d'une part, mais aussi en mettant en avant l'activité de soutien logistique et d'intendance opérée par des milliers de villageoises tout au long du conflit. Activité qui, selon D. Amrane consiste essentiellement dans l'hébergement et le ravitaillement des maquisards : « cette tâche, sans éclat, est la plus éprouvante. Jour après jour, nuit après nuit, il faut refaire les mêmes gestes, encourir un danger de plus en plus menaçant et subir les maux engendrés par la guerre<sup>408</sup>. » Genrée, cette activité recouvre l'ensemble des tâches domestiques telles que les tâches culinaires par exemple, que les femmes accomplissent traditionnellement dans l'Algérie rurale des années 1950-1960. Cette contribution exclusivement féminine a touché une grande majorité des villageoises pendant la guerre. Ce soutien logistique est l'une des manifestations les plus représentatives du combat pour l'indépendance au quotidien.

A Aït Bouadda tout comme à Moknéa, des femmes ont quotidiennement assuré ces tâches d'accueil des maquisards au sein de leurs maisons. Ce fut par exemple le cas de Fatima, qui résume ainsi sa situation pendant la guerre : « J'ai pris des réserves dans des cachettes pour les Mjoughed, j'ai lavé des vêtements, j'ai cuisiné pour les Mjoughed<sup>409</sup>... » Néanmoins, il ne faut pas négliger une évolution liée à la guerre car dans les trois dernières années de la guerre, l'intensification du conflit et de la répression ont entraîné la raréfaction des venues régulières des maquisards chez les villageoises dans la nuit. D'autres, telles que Melha (cf. Annexe), ont également assuré des tâches plus ponctuelles, celles d'agents de liaisons « chargées de transmettre du courrier, de transporter des objets (médicaments, piles, vêtements, etc.) et parfois même des armes<sup>410</sup> ». La prise de risque, réelle, était le prix à payer pour réaliser ce type de tâches même s'il était moins élevé en milieu rural qu'en milieu urbain<sup>411</sup>. Michèle Perrot écrit ainsi que « le témoignage de ces femmes "ordinaires" truffé

---

<sup>408</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>409</sup> Entretien avec Fatima, 5 novembre 2014.

<sup>410</sup> D. Amrane, *Les femmes algériennes...op.cit.*, p. 130.

<sup>411</sup> *Ibid.*, p. 132.

de dialogues et de détails concrets, a quelque chose de fluide, d'intemporel, inscrit dans cette éternité du quotidien qui caractérise le temps domestique<sup>412</sup>. »

D'autres cas, moins visibles dans les sources (qu'il s'agisse des sources orales ou écrites), mettent en évidence la part d'action des enfants qui, aux côtés des femmes, ont également pu assurer des rôles d'agents de liaisons. Nous ne pouvons généraliser ce cas à l'ensemble des enfants, mais on comprend néanmoins que l'âge ne constitue en aucun cas une barrière pour participer, en tant que civil, au soutien logistique dans le combat. Par exemple, en juillet 1959, un convoi de la 5<sup>ème</sup> compagnie du 27<sup>ème</sup> BCA intercepte une « (...) dizaine d'enfants, âgés de huit à onze ans, habitant au village des Azib Bou Adda. Tous étaient en possession d'une certaine somme d'argent (100 à 2000 francs), soigneusement dissimulée dans les doublures de leurs vêtements<sup>413</sup>. »

Néanmoins, cette aide pouvait parfois intervenir dans des circonstances exceptionnelles et relever d'une aide apportée de manière occasionnelle. Ainsi, Zahra eut l'occasion d'héberger temporairement un maquisard en fuite tandis que le village d'Aït Bouadda était en proie à un épisode de bombardement :

(...) Chacun se cachait comme il pouvait. On s'affairait dans la maison, on était quatre, jusqu'à ce que quelqu'un rentre, c'était un homme, *Amjahed*, il devait avoir vingt-cinq ans. On ne l'avait jamais vu dans ce village, il était de passage pour rejoindre Moknéa. Les avions ne lui avaient pas donné le temps de rejoindre la djamaa'. On s'est demandé, "qu'est-ce qu'on va faire de lui ? Comment on va faire ? Thacasmate (une casemate, c'est-à-dire une cache souterraine) on n'a pas " On lui a dit "qu'est-ce qu'on va faire de toi ?" il nous a dit "comme vous voulez ! Je vais rester parmi vous, si on meurt, on meurt tous ensemble, si on survit, on survit tous ensemble.". (...) On l'a fait rentrer dans notre *akufi* (jarre en terre crue qui sert à la conservation d'aliments) dans lequel il s'est caché. Il a pris avec lui son fusil et a dit "maintenant si on a de la chance, on va tous s'en sortir, sinon on sera morts pour la cause de Dieu". (...) Quand ça s'est calmé, on l'a aidé à sortir de l'*akufi* et les hommes du village lui ont montré le chemin pour rejoindre Moknéa<sup>414</sup>.

---

<sup>412</sup> Michèle Perrot, préface de l'ouvrage de Djamilia Amrane, *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, Edition Les Afriques, 1994, 218 p, p. 9.

<sup>413</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport du lieutenant Adamini, commandant la 5<sup>ème</sup> compagnie du 27<sup>ème</sup> BCA sur la circulation des populations du village des Azib Bouadda, 31 juillet 1959.

<sup>414</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

Loin d'être anecdotique, cette aide quotidienne apportée par les femmes aux maquisards est l'objet d'attentions qui s'accroissent au fur et à mesure que la guerre s'étend. Ainsi, dans les dernières de la guerre, la propagande française tente tant bien que mal de mettre en œuvre une « politique d'émancipation<sup>415</sup> » censée libérer la femme algérienne du patriarcat. Cette politique tente en fait d'être une réponse à cette mobilisation féminine croissante des villageoises que les autorités observent à partir de 1960: « L'organisation rurale est de plus en plus dirigée par les femmes<sup>416</sup>. »

L'attention du FLN à leur égard est manifeste et s'ancre dans une propagande qui met la femme au cœur du combat pour l'indépendance, à l'origine d'un mythe, celui de la « nouvelle femme algérienne<sup>417</sup> » c'est-à-dire d'une femme combattante, libérée du poids du colonialisme. On retrouve des traces de cette propagande du FLN dans la région où se situent nos villages. C'est par exemple le propos d'un tract distribué en septembre 1960, retrouvé par de soldats du 27<sup>ème</sup> BCA et qui, selon le commandement militaire « cherche à accaparer et à enrôler les femmes dans la rébellion<sup>418</sup>. » Ce soutien aux maquisards a ainsi été mis en évidence par une historiographie des femmes en guerre d'indépendance algérienne, soucieuse de redonner voix à ces « oubliées » de l'histoire. Néanmoins, au-delà de l'éventail des tâches confiées à ces figures féminines de résistances face à l'occupation française, cette historiographie ne dit rien des raisons ayant conduit ces femmes mais aussi ces hommes à soutenir, depuis leur village, l'action du FLN et à en accepter le poids au quotidien.

## 1.2 La « mystique des maquisards<sup>419</sup> » et les villageois

Les travaux portant sur l'histoire du nationalisme algérien et du FLN ont tenté d'effectuer un rééquilibrage historiographique sur la part de violence inhérente à leurs actions. Violences que dénonce M. Feraoun dans son *Journal* : « Ces gens-là qui tuent froidement des

---

<sup>415</sup> Diane Sambron, « La politique d'émancipation du gouvernement français à l'égard des femmes algériennes pendant la guerre d'Algérie » in Jean-Charles Jauffret (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie...op.cit.*, pp. 226-242.

<sup>416</sup> ANOM, 5 SAS 20, Bulletin mensuel de renseignements du chef de bataillon Vanbremeersch commandant le 27<sup>ème</sup> bataillon des chasseurs alpins pour la période allant du 18 avril 1960 au 18 mai 1960, 17 mai 1960.

<sup>417</sup> Neil McMaster et Christophe Jacquard, « L'enjeu des femmes dans la guerre » in Sylvie Thénault, Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale...op.cit.*, pp. 539-546, p. 542.

<sup>418</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du chef de bataillon Vanbremeersch commandant du 27<sup>ème</sup> BCA, 10 septembre 1960.

<sup>419</sup> Expression tirée de l'ouvrage de M. Feraoun, *Journal...op.cit.*, pp.104-105.



innocents sont-ils des libérateurs ? Si oui, songent-ils une seconde que leur « violence » appellera l'autre « violence », la légitimera, hâtera sa terrible manifestation. Ils savent les populations désarmées, tassées dans leurs villages, excessivement vulnérables. [...] Et de fil en aiguille, de suspicions en compromissions et de compromissions en trahisons, nous finirons tous par être déclarés coupables et exécutés sur-le-champ<sup>420</sup>. »

Dans ce sillage, l'interrogation porte sur les raisons qui ont conduit les villageois d'Aït Bouadda et Moknéa à accepter cette suprématie du FLN dans le quotidien de la guerre. En effet, l'affirmation du pouvoir du FLN dans les villages passait par l'imposition d'un régime contraignant, punissant selon une justice empirique les protestations à l'égard des ordres donnés. La justice, contraignante, s'est construite progressivement et s'est implantée au cœur des villages, redistribuant les rôles des acteurs sociaux et conférant une autorité à certains et pas à d'autres.

### 1.2.1 Une justice contraignante

L'invisibilité des maquisards, leur méconnaissance par les villageois pouvaient être à l'origine d'une crise de confiance et, partant, de protestations, d'insoumissions ou de comportements jugés compromettants par les cadres locaux du FLN. La justice progressivement mise en place par le FLN a ainsi constitué la pierre angulaire de l'exécution des ordres donnés. En effet, la justice du FLN constitue, jusqu'à la fin de la guerre, le rouage essentiel de l'encadrement des villageois qui refusent de se soumettre aux ordres. L'éventail des punitions se déploie selon des variations pouvant aller de la simple amende, jusqu'à la punition violente de ceux dont les agissements ou les actes les font accéder au rang de « traîtres ». Dans la région d'Ifigha, le rapport mensuel du chef de la SAS d'Ifigha sur la situation politique de sa commune signale l'« égorgement à Ifigha de la nommée Hamiti Chabha, laquelle parlant bien français, débutait comme aide-soignante<sup>421</sup> » à la date du 10 août 1958. Les raisons de son assassinat ne sont pas explicitées.

On peut néanmoins supposer que cet assassinat est une réponse radicale et directe à la politique française de propagande auprès des femmes lancée par le colonel commandant le secteur d'Azazga, proposant « que soient lancées dans le milieu féminin des équipes de jeunes

---

<sup>420</sup> M. Feraoun, *Journal...op.cit.*, p. 129.

<sup>421</sup> ANOM, 5 SAS 21, Rapport mensuel du chef de la SAS d'Ifigha sur la situation politique de la commune d'Ifigha, 30 août 1958.

femmes kabyles formées par l'armée qui, tout en accomplissant des tâches médico-sociales, expliqueront que la lutte de leurs hommes est sans espoir et qu'ils doivent se rallier. [...] Les hommes du village sont partis dans le maquis, mais ils sont en contact avec leurs femmes. Il s'agit d'atteindre les hommes par leurs femmes<sup>422</sup> ». Même si ce type de châtiments tend à disparaître dans les dernières années de la guerre<sup>423</sup>, les égorgements réapparaissent sporadiquement, notamment au cours de l'année 1960 à Moknéa. Ainsi, à la date de la désertion des membres du GAD en avril 1960, deux villageois de Moknéa sont tués sans ménagement, car accusés d'être des traîtres<sup>424</sup>.

La punition sous sa forme la plus violente a pu servir la propagande de l'armée française, visant à mettre en avant une forme de barbarie et de terreur dans les exécutions perpétrées par les membres du FLN. A cette vision colonialiste il faut substituer l'idée, abondamment développée dans l'historiographie du FLN, d'un châtiment des traîtres, visant à mettre en scène leur pouvoir, dans une forme de spectacle punitif. La valeur exemplaire d'une telle punition est cultivée. L'instauration d'une forme de contrainte par la peur des représailles a été un trait saillant du quotidien des villageois encadrés par le FLN. Dans ce contexte, pour les villageoises et villageois, nous préférons parler d'acceptation au quotidien de la guerre et de ses maux plutôt que de parler d'engagement massif pour le FLN.

### 1.2.2 Entre peur et devoir à accomplir

Les raisons qui poussèrent les villageois à agir en faveur du combat pour l'indépendance sont difficiles à appréhender. Certes la « mystique des maquisards » c'est-à-dire cette aura échappant à l'analyse et propre à une situation de foi en des libérateurs ne peut être prouvée sérieusement et ne peut constituer une explication totale de l'adhésion globale des villageois aux combats menés par le FLN. En effet, pénétrer au cœur de l'intention des

---

<sup>422</sup> Directive du colonel commandant le secteur d'Azazga cité par Diane Sambron, « La politique d'émancipation du gouvernement français à l'égard des femmes... » Art.cit., p. 237.

<sup>423</sup> G. Meynier, *Histoire intérieure du FLN...op.cit.*, p.219.

<sup>424</sup> SHAT, 1H 3416, Dossier 2 : « pénétration rebelle dans le GAD de Moknéa », Lettre du chef de bataillon VANBREMEERSCH commandant le 27<sup>ème</sup> BCA à Monsieur le colonel commandant la ZEA et la 27<sup>ème</sup> DIA, 4 mai 1960.

acteurs est une entreprise à la fois complexe et périlleuse car il s'agit d'un phénomène que même les sources orales ne parviennent pas à décrire.

La première catégorie d'analyse que nous pouvons mobiliser, à l'aune de nos témoignages, est celle, globalement, du devoir à accomplir, tel que Fatima le résume : « Oui j'avais peur, mais c'est comme ça que ça devait se passer. On se battait pour moi et pour les autres. Chacun faisait la guerre à sa façon, avec la force de ses bras, au maquis comme les *Mjouhed* ou comme moi chez moi avec ma maison en cuisinant, en lavant les vêtements pour eux<sup>425</sup>. » Cette idée de guerre à la mesure de la possibilité des uns et des autres permet de repenser le phénomène du fait guerrier. Nous pouvons ainsi replacer l'aide logistique et quotidienne des villageoises pendant la guerre, malgré leur dimension d'ordinaire et de répétition, comme des actions de guerre et de résistance à part entière.

Néanmoins, la peur quotidienne des représailles a été un facteur d'accomplissement de ces tâches. Pour M. Harbi, l'acceptation de la suprématie du FLN et, parfois de la violence qui lui est inhérente ne peut être « mise en balance » avec la violence infligée par l'armée. L'auteur l'analyse comme une « violence coloniale [...] vécue comme une violence étrangère qui menace l'identité ethnique, religieuse et culturelle de tous. Il y a là comme une histoire de famille que l'Occident ne comprend pas et qui explique les illusions que les militaires français ont entretenus sur la possibilité de dissocier le peuple algérien du FLN<sup>426</sup>. » Cette explication est celle de la primauté de la communauté et du rejet de l'étranger. Aussi, si l'hostilité au FLN pouvait être réelle, elle ne signifiait nullement le rejet de leur combat pour l'indépendance<sup>427</sup>.

*A fortiori* dans les deux dernières années de la guerre, « les Algériens rejettent en masse l'occupation coloniale<sup>428</sup>. » Nous voyons que les villageois n'ont pas réellement le choix car ceux-ci sont dans des situations de contraintes. Ils tentent néanmoins de ménager des espaces de liberté de penser et d'agir au quotidien, qui échappent à la propagande des uns et des autres.

## **2. Les villageois à l'épreuve de la guerre : le mutisme généralisé ?**

---

<sup>425</sup> Entretien avec Fatima, 5 novembre 2014.

<sup>426</sup> M. Harbi, *Le FLN, mirages et réalité...op.cit.*, p.311-312.

<sup>427</sup> S. Thénault, *Des événements à la guerre. Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Le Cavalier bleu, 2012, 192 p, p. 33.

<sup>428</sup> Neil McMaster et Christophe Jacquard, « L'enjeu des femmes dans la guerre »...Art.cit., p. 544.

## 2.1 L'ambiguïté de « l'accommodation »

Face à la présence militaire française accrue depuis l'occupation militaire des villages d'Aït Bouadda et de Moknéa, les attitudes villageoises se caractérisent par une grande diversité. Le degré « d'accommodation » peut se mesurer à travers les comportements des villageois qui peuvent aller du refus total de contacts à des rapprochements occasionnels (à travers les relations avec la SAS) en passant par des phases de coopérations (à travers les dénonciations). L'ambiguïté de ces situations doit être replacée spécifiquement dans le contexte de « pacification » que les autorités militaires tentent d'asseoir.

### 2.1.1 L'ambiguïté des relations entretenues avec la SAS

L'historiographie centrée autour du rôle des SAS au cœur des villages d'Algérie et, plus précisément, des villages de Grande-Kabylie, s'est efforcée de démontrer l'ensemble des « réalisations » de cette autorité militaire locale, antenne de la « pacification » au quotidien. Les travaux ont néanmoins montré que cette action s'est globalement soldée par un échec, notamment en Grande-Kabylie, où les officiers et représentants des SAS ont dû faire face à la vigueur et à la force d'un nationalisme implanté depuis les années 1946<sup>429</sup>. A l'échelle d'Aït Bouadda et de Moknéa, la SAS d'Ifigha a tenté de jouer le rôle d'instance française centralisatrice, soucieuse de susciter sympathie et adhésion des villageoises et villageois mais aussi, et surtout, en raison de sa coloration militaire, de les surveiller à travers un maillage de plus en plus serré au fur et à mesure que le conflit s'enlise.

Dans une directive rédigée par le général Crépin, alors commandant en chef des Forces en Algérie, ce dernier écrit : « Dans le cadre de la pacification, l'Action sur les milieux féminins fait partie de la mission dévolue aux différents échelons du Commandement, au même titre que la destruction des bandes<sup>430</sup>. » Cette directive sur l'emploi des EMSI (Equipes Médico-Sociales Itinérantes) en 1960 rend compte de la mission militaire de cette action sanitaire et sociale dans les campagnes, spécialement dirigée à l'attention des femmes. Elle invite à l'extension et au développement de cette activité, partie-prenante de l'action psychologique française en Algérie. Cette action est spécialement ciblée envers les femmes, notamment *via* le recrutement d'un personnel féminin français au cœur des SAS : « La

---

<sup>429</sup> S. Bartet, « Aspect de la pacification en Grande-Kabylie (1955-1962)... » Art.cit, p.3.

<sup>430</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du général de corps d'armée Crépin, commandant en chef des forces en Algérie, 16 novembre 1960.

présence de personnel féminin, notamment à la SAS de la Commune d'Ifigha, semble être accueillie très favorablement par la population féminine, laquelle vient de plus en plus nombreuse à l'effet de recevoir soit des soins médicaux ou des conseils quant à la manière d'élever les enfants<sup>431</sup>. » D'après les JMO de la SAS d'Ifigha, les contacts ont été pris avec Moknéa à partir d'avril 1960 : « 7 avril 1960 : Cercle féminin : prise de contact HAIDOUCE – ACHALLAM – MOKNEA<sup>432</sup>. » C'est à travers la SAS, « (...) lieu privilégié de ce lien étroit qui unit assistance et encadrement de la population<sup>433</sup> », que ces directives doivent concrètement s'appliquer.

Les comptes rendus mensuels des SAS insistent sur la variabilité de la fréquentation du dispensaire mis en place depuis 1956 et capable d'offrir une AMG c'est-à-dire une Aide Médicale Gratuite. Les consultations sont possibles à des lieux et des horaires précisés par la SAS d'Ifigha. Ainsi, les villageois d'Aït Bouadda peuvent en bénéficier tous les jeudis et vendredis après-midi tandis que ceux de Moknéa sont invités à se rendre dans les locaux de la SAS le mercredi<sup>434</sup>. D'après ces comptes rendus, la venue des villageois dépend des « mots d'ordre » du FLN, interdisant ou invitant les villageois à s'y rendre. D'autres mots d'ordre, suivis par la majorité des villageois, leur interdirent d'envoyer leurs enfants à l'école. Ainsi, l'officier de la SAS d'Ifigha écrit en décembre 1960 que « (...) la fréquentation scolaire à l'école à quatre classes d'Ifigha n'a pu être réalisée malgré les mesures variées qui ont été prises à son égard<sup>435</sup>. » Ce constat d'échec peut être nuancé dans la mesure où, antérieurement au déclenchement du conflit, la scolarisation des filles était déjà très peu développée au sein de ces villages.

Ce constat va dans le sens d'une adhésion générale aux ordres donnés d'en haut par les cadres locaux du FLN. Dans les deux dernières années de la guerre, les villageois d'Aït Bouadda et Moknéa ont fréquenté de manière plus assidue les locaux de la SAS, dans le cadre de l'obtention de soins et de ravitaillement au quotidien. Cela s'explique pour au moins deux raisons : d'une part, cela s'inscrit dans un mouvement général de demandes formulées par les villageois eux-mêmes et de tolérance du FLN vis-à-vis de cette situation. D'autre part, les

---

<sup>431</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenus dans la circonscription de la brigade d'Azazga pour le mois d'août 1960, 21 août 1960.

<sup>432</sup> ANOM, 5 SAS 21, Journaux de Marches et Opérations pour le mois d'avril 1960, 7 avril 1960.

<sup>433</sup> F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis...op.cit.*, p. 251.

<sup>434</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du capitaine Bertran de Balanda de la SAS d'Ifigha, 30 mars 1960.

<sup>435</sup> ANOM, 5 SAS 20, Lettre du lieutenant commandant la SAS d'Ifigha au préfet de la Grande-Kabylie, 7 décembre 1960.

« ralliements » des deux villages étant intervenus entre 1959 et 1960, l'accès aux soins et aux aides ont été facilités pour les villageois.

Plus spécifiquement, l'image de la SAS d'Ifigha semble avoir été fonction des attitudes personnelles de leurs représentants. L'arrivée en octobre 1956 du nouveau secrétaire-comptable, nommé Collin a constitué une évolution dans ce domaine<sup>436</sup>. Son nom est en effet apparu dans la plupart des récits que nous ont livrés nos témoins sur leurs relations avec la SAS d'Ifigha au moment de la guerre. Dans ces témoignages, la distinction se fait entre la SAS d'Ifigha d'un côté, et la personnalité de « Monsieur Collin » de l'autre.

Zineb raconte comment ce dernier est venu régulièrement lui rendre visite à la suite de sa blessure provoquée par le bombardement d'Aït Bouadda : « quand j'ai été blessée, Monsieur Collin m'a rendu visite à l'hôpital de Tizi-Ouzou. Eh bien, à l'époque, je lui avais fait de la peine parce que j'étais blessée et que j'avais perdu mon frère. (...) Trois mois après mon hospitalisation, j'avais un plâtre et à l'époque j'avais du mal à marcher, il est venu me voir et m'a dit « j'ai vu ton père, il va bien, ta mère aussi ». Il a demandé au personnel de l'hôpital de Tizi-Ouzou : « je vais la faire sortir et l'emmener à l'hôpital d'Azazga. » A Tizi-Ouzou, c'est vrai, j'étais loin et seule, mais j'ai refusé. Je me suis dit que jamais je n'irais avec lui, je n'avais pas confiance. A l'époque, nous n'avions pas confiance envers tous les Français<sup>437</sup>. » Si les qualités personnelles de cet agent de la SAS d'Ifigha sont mises en avant, ce récit illustre cette méfiance constante envers les militaires français, quels qu'ils soient.

Cette méfiance et cette crainte peuvent aussi être liées à la barrière que constitue la langue dans ces régions rurales reculées où la majorité est berbéphone et ne connaît que des bribes de français. Pour les villageois d'Aït Bouadda et de Moknéa, la supériorité militaire des troupes françaises et leur domination sur le terrain s'est confondue avec une langue qui, au fur et à mesure du conflit, devient, en plus d'être celle du colonisateur, la langue des militaires qui donnent des ordres à l'occasion d'épisodes brutaux, tels que fouilles, arrestations ou interrogatoires. Le silence des villageois fut l'une des réponses à cette forme particulière de violence dans le langage.

---

<sup>436</sup> ANOM, 5 SAS 21, Journaux de Marche et Opérations de la SAS d'Ifigha pour le mois d'octobre 1956.

<sup>437</sup> Entretien avec Zineb, 5 novembre 2014.

### 2.1.2 La loi du silence ?

Les attitudes villageoises pendant la guerre furent marquées par la peur, à l'origine de pratiques d'accommodation au quotidien. La peur de la dénonciation fut une crainte particulièrement présente dans les récits des témoins, c'est-à-dire la peur d'être « donné<sup>438</sup> » par un membre de sa famille ou un voisin du village. Si l'ensemble des villageois vivent dans un contexte de surveillance accrue de la part des autorités militaires, d'autres craignent la surveillance mutuelle, entre villageois eux-mêmes. Pour Ferroudja, « il y a eu beaucoup de dénonciations, un tel vendait l'un, un tel vendait l'autre... par exemple, un jour, je suis partie chercher du bois à Azrou, j'en avais trouvé beaucoup dans l'une des maisons abandonnées. Au retour, un des tissus de ma robe s'était accroché aux fils barbelés qui encerclaient le village. Des filles du village qui m'ont vue revenir se sont empressées de me dénoncer<sup>439</sup>. »

Cet épisode peut être situé aux alentours des années 1959-1960 car vraisemblablement, le témoin est parti se ravitailler clandestinement en bois dans les villages ayant été évacués en 1957 par l'armée française (Azrou, Chebel et Ahmil). La présence des fils barbelés indique d'autre part que cet épisode se situe après le « ralliement » d'Aït Bouadda (c'est-à-dire après 1959). Cet exemple illustre la part de flou entourant ces dénonciations entre villageoises et villageois. On peut supposer que la proximité sociale ainsi que l'étroitesse des lieux de cohabitations ont pu nourrir des situations où la délation pouvait être encouragée par l'armée française.

L'hypothèse du gain en contrepartie de la dénonciation peut être mobilisée, notamment si l'on se réfère au vocabulaire puisqu'il est aussi question d'être « vendu ». Cette explication n'épuise pas toutes les raisons de ces dénonciations entre voisins. Ces situations peuvent être l'occasion de réinvestir d'anciens conflits locaux dans un contexte de guerre mais dont l'analyse peut difficilement se saisir en raison des sources muettes ou fragmentaires sur ce sujet. Certains « bulletins de renseignements » émanant du 27<sup>ème</sup> BCA estiment que la dénonciation est une preuve de « coopération avec les forces de l'ordre ». Ainsi, dans un rapport datant du 18 août 1960, le chef commandant le 27<sup>ème</sup> BCA note : « le 19 juillet 1960, à Moknéa, la population donne une preuve supplémentaire de coopération avec les FO en signalant au chef de Poste de ce village, la présence d'un rebelle caché depuis des mois à

---

<sup>438</sup> Il s'agit de l'expression employée par les témoins interviewés.

<sup>439</sup> Entretien avec Ferroudja, 4 novembre 2014.

l'intérieur d'une mechta. Elle a permis ainsi la dénonciation de ce dernier<sup>440</sup>. » Il est très difficile de donner des facteurs explicatifs de cette « dénonciation » ni l'ampleur ou la généralisation du phénomène. Il nous est simplement permis de dire, en croisant sources orales et écrites que les « dénonciations » ont existé et que, lorsqu'elles se produisent, elles servent à alimenter la propagande française allant dans le sens d'un soutien des villageois à la France.

En nous plaçant du point de vue des représentations mentales des villageois, nous constatons que la peur, fondée ou non, est l'une des caractéristiques du quotidien en guerre. Cette crainte est celle qui mène à se retrouver dans une situation de « compromission » c'est-à-dire de désobéissance ou de délit vis-à-vis des mots d'ordre prononcés par le FLN à l'échelle locale. Une forme de conspiration du silence, difficile à briser, fut abondamment pratiquée comme bouclier contre toute compromission possible. Les rapports mensuels des militaires français notent régulièrement cette attitude de défiance à leur égard et les difficultés à communiquer. Se murer dans le silence est une défense, notamment mobilisée par certaines femmes, considérant que s'adresser aux soldats français constituait une forme de compromission avec l'occupant. Ce fut le cas de Zahra qui, à propos des soldats français et des harkis : « (...) ils nous disaient "bonjour" (en français), mais nous on ne leur répondait pas. Jamais tu répons au bonjour d'un *roumi* ou d'un goumier ! (elle le dit sur le ton d'une règle). On savait ce que "bonjour" signifiait, mais on ne leur répondait pas. On avait peur de le faire...Les *Mjahed* nous avaient interdit de répondre<sup>441</sup>. »

Nous ne pouvons certes pas souscrire à cette règle, que le témoin semble énoncer dans son propos comme une règle générale. Nous ne pouvons pas dire que cela est représentatif de l'ensemble des attitudes villageoises face aux militaires français. D'autres attitudes accompagnèrent ce mutisme volontaire des villageois. Les militaires français passent progressivement du statut d'occupants provisoires à celui d'occupants permanents à l'occasion du « ralliement » d'Aït Bouadda et de Moknéa.

Cette proximité accrue a entraîné une multiplication des interactions entre population civile et militaires français au quotidien. Cette situation, très prégnante dans les deux

---

<sup>440</sup> ANOM, 5 SAS 20, Bulletin mensuel de renseignements du chef de bataillon Vanbremeersch commandant le 27ème bataillon des chasseurs alpins pour la période allant du 18 juillet au 18 août 1960, 18 août 1960.

<sup>441</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.



dernières années du conflit, a nourri un vivier d'images intéressant pour tenter de décrire les représentations qu'avaient les villageois de l'occupant français en temps de guerre. En effet, les surnoms attribués aux figures militaires locales construisent un espace de complicités villageoises, où la moquerie et la dérision contribuent à se distancier des malheurs du quotidien. Ainsi, à Aït Bouadda, il est par exemple question de « Vo'ighssen », littéralement le « squelette », pour qualifier un sergent français installé au village et dont la réputation était, certes, d'être particulièrement craint mais n'empêchait pas les moqueries de se développer<sup>442</sup>. Cet imaginaire de la guerre se construit dans les échanges verbaux du quotidien, mais aussi de manière plus imagée à travers des registres narratifs spécifiques que sont les proverbes et les poèmes.

## 2.2 La poésie comme résistance ?

Les études d'anthropologie historique et de musicologie se sont intéressées à la production poétique berbère avant et pendant la guerre d'indépendance algérienne. Ces travaux sont peu nombreux mais ont le mérite d'avoir mis en évidence la spécificité et la richesse des matériaux poétiques produits par les Kabyles. Ces travaux, bien que datés, constituent d'importantes synthèses<sup>443</sup> ou encore d'utiles monographies<sup>444</sup> pour appréhender la spécificité des chants et de poèmes pendant la guerre d'indépendance. Leur point commun est d'ancrer la poésie produite pendant la guerre dans une continuité culturelle longue, allant des débuts de la colonisation jusqu'à l'indépendance. Une telle analyse, bien que pertinente dans le cadre d'une ethnohistoire par exemple, peut être à l'origine d'effets pervers, dommageables dans le cas de notre étude, tel que figer les discours des acteurs sociaux et leurs pratiques dans le temps, sans prendre en compte la spécificité de la guerre d'indépendance.

Le choix de s'intéresser à ces poèmes et chants produits pendant la guerre nous a été dicté par les enquêtes orales que nous avons menées. Spontanément, au cours de nos entretiens, plusieurs de nos témoins féminins ont récité des poèmes (ou *asefru*) en réponse à certaines de nos questions. Cela fût particulièrement le cas pour Melha, dont nous utiliserons

---

<sup>442</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

<sup>443</sup> Malha Benbrahim Benhamadouche, « La poésie populaire kabyle et la résistance à la colonisation de 1830 à 1962 », thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Camille Lacoste-Dujardin, EHESS, 244 p.

<sup>444</sup> Mehenna Mahfoufi, « Le répertoire musical d'un village berbère d'Algérie (Kabylie) », thèse de doctorat sous la direction de Gilbert Rouget, Université de Paris X, 1992, 474 p.

abondamment le témoignage pour illustrer cette partie<sup>445</sup>. Nous ne disposons malheureusement que de trop peu de poèmes pour parler de corpus à part entière. Néanmoins, cette irruption de la poésie au cours du processus de remémoration des événements de la guerre nous intéresse car, pour un usage historique, il s'agit de traces utiles pour tenter d'éclairer la vie quotidienne des villageois pendant la guerre du point de vue des représentations culturelles de celle-ci.

### 2.2.1 L'héritage d'une « poésie de résistance<sup>446</sup> »

Vivier d'images et de métaphores, le poème, qu'il soit chanté ou récité *a capella* est un registre narratif spécifique dans lequel la parole et le discours se déploient avec une logique et une chronologie interne. Nous verrons que si ces poèmes sont hérités d'une longue tradition berbère, les poèmes que nous avons recueillis sont avant tout des discours sur la guerre produits par des anonymes, essentiellement des femmes, dont le récit échappe à l'écrit, dont la parole se transmet oralement. De sorte que, pour une population majoritairement illettrée, la poésie apparaît comme un mode majeur d'expression de la contestation de l'ordre colonial<sup>447</sup>. Parce que le poème s'ancre dans un récit relevant de l'anhistorique, d'une dimension cyclique et échappant à la chronologie d'un discours raisonné, il constitue l'un des vecteurs du quotidien dans sa dimension répétitive.

Les poèmes kabyles créés pendant la guerre sont le produit d'un héritage antérieur car ancré dans un terreau culturel ancien. Cette forme particulière de culture orale est donc ancienne et s'insère dans une tradition populaire transmise de génération en génération. Les *topos* de cette poésie résident essentiellement dans l'affirmation de la communauté contre un ordre imposé par l'étranger ainsi que dans la valeur collective des poèmes qui, loin d'être l'expression d'une individualité, sont d'abord l'expression de la mémoire collective<sup>448</sup>. En effet, d'après Salem Chaker, spécialiste de la poésie berbère, « (...) la résistance, la réaction à l'agression extérieure, est partout l'une des inspirations majeures, permanentes de la poésie

---

<sup>445</sup> Etant donné la nature littéraire de ces textes, les traductions que nous avancerons sont avant tout des propositions personnelles, éclairées par le contexte dans lequel le témoin récite le poème (c'est-à-dire suite à une question précise ou dans le cours de son propre propos). Quand cela était possible, nous avons tenté de rendre compte des effets littéraires et stylistiques.

<sup>446</sup> Salem Chaker, « La tradition de résistance et de lutte : la poésie berbère kabyle, un parcours poétique », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°51, 1989, pp. 11-31, p.11.

<sup>447</sup> M. Mahfoufi, *Chants kabyles de la guerre d'indépendance...op.cit.*, p. 18.

<sup>448</sup> S. Chaker, « La tradition de résistance et de lutte... » *Art.cit.*, p 12.

berbère. (...) la (ou les) culture berbère peut être largement défini comme une « culture de résistance »<sup>449</sup> ».

Ce dernier distingue ainsi plusieurs temps pour la poésie kabyle et isole la période allant de 1954 à 1962 comme moment particulier de production de poésies qui ne sont plus seulement des paroles résistantes mais aussi politiques<sup>450</sup>. Notre lecture ne sera pas politique mais culturelle. En effet, les matériaux poétiques collectés au cours de notre enquête émanent de villageoises dont les discours sont certes, imprégnés d'une « culture de résistance » mais dont l'intérêt majeur est d'être avant tout un discours sur la guerre, un mode de représentation de celle-ci.

### 2.2.2 La poésie comme expression du quotidien

Le quotidien est d'abord celui de la vie en communauté, au cœur du village. Certains poèmes produits pendant la guerre rendent compte de la nature de ces rapports sociaux et d'une forme de contamination de ceux-ci par la guerre.

Ces Imams-là, nous nous étonnions qu'ils soient aussi cupides,  
Ils nous interdisaient de suivre les *roumi*, tandis qu'eux devenaient goumiers,  
Certes, ils ont appris le Saint-Coran, ils le connaissent par cœur,  
Mais, enfants d'Afrique, pourquoi vous a-t-on emprisonnés, demandez-leur :  
« Pourquoi vous nous avez ôté notre drapeau ? »

Les Imams qui n'ont pas fait leur devoir, pour nous c'étaient des Chrétiens.

*L'cheiyaxx agui nouhem ighelbithen ouebouth'nssen*

*Goumanay aff'Irroumiyen, nouthni ddan th'iggoumiyen*

*L'Kourâan nabi ighrathen*

*Arrach n'Ifriqiya dhalbeth iwachu ikounhabssen*

*L'Aelam iwachu istekssem ?*

*L'cheiyaxx our n'xxiddimarra n'hssbithen thipapassen*<sup>451</sup>

---

<sup>449</sup> *Ibid.*, p.11.

<sup>450</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>451</sup> Entretien avec Melha, 3 novembre 2014.

Melha a spontanément récité ce poème à la suite d'une question (nous souhaitions savoir si son mari, Imam, lui avait appris le Coran à la maison.) En se plaçant dans l'énonciation du « nous » c'est-à-dire du collectif, ce poème décrit le jugement que la communauté des villageois mais aussi la communauté des croyants (« Umma ») pouvait porter sur une figure de notabilité locale, l'Imam (le « cheikh »).

Il s'agit pour l'essentiel d'un réquisitoire contre la cupidité, l'hypocrisie et l'opportunisme des Imams en temps de guerre. Le poème construit un système d'intégration / exclusion dans lequel Français (*roumi*), goumiers et Chrétiens (littéralement des « papes » c'est-à-dire des représentants de l'Eglise chrétienne) se confondent pour mieux s'opposer au « Nous » de la communauté villageoise dont ils sont par conséquent exclus. Le devoir patriotique semble se confondre avec le devoir religieux car « les Imams qui n'ont pas fait leur devoir, pour nous, c'étaient des Chrétiens. » Ce devoir, qui est celui de ne pas se compromettre avec les Français lorsqu'il n'est pas rempli par les Imams est une atteinte à leur dignité de notable religieux et à la pureté de leur service.

D'autres poèmes sont plus explicitement l'expression de la guerre comme expérience de renversement d'un certain ordre social et comme ruine :

Dans mes meilleures années, j'étais estimée par tout le monde  
Je restais chez moi, et je ne mangeais que des mets raffinés,  
Il me reste bien des mauvais jours à passer, Salem me fait travailler<sup>8</sup>.

*Asmi rebhen woussen, hamelniyyi aouk međen,  
Irimi inou g'axxam, el meklna inou thayin zidhan  
Gouraniyyid oussan, ari yes 'xxaddam Salem.*

Il s'agit d'un poème chanté, que Melha récitait au cours des travaux de rénovation et de construction des routes entre Moknéa et Ifigha : « dès que j'avais terminé mon *asefrou*, il m'a donné un coup de pied au ventre. Il m'a dit « c'est moi que tu insultes ? » C'était un Arabe, un engagé dans l'armée, il était sévère. Je lui ai menti en disant « non ce n'est pas toi, c'est mon fils qui s'appelle Salem ». Il m'a dit : « toutes les autres femmes vont rentrer chez elle, toi tu vas rester travailler »<sup>9</sup>. » Dans cet épisode traumatique des travaux forcés, la guerre

est personnifiée à travers la figure honnie de « l'Arabe », ne comprenant pas le berbère et se croyant insulté.

Nous voyons ainsi que la poésie, par la liberté de ton et parfois l'irrévérence qu'elle suppose, construit un espace littéraire qui peut ménager un espace de liberté pour les villageois. A travers la récitation et l'apprentissage d'un poème, il est possible de cheminer et d'exprimer ses peines et ses douleurs. D'autres poèmes et chants sont pendant la guerre l'expression d'un nationalisme logé au cœur de la langue berbère :

Bienvenue aux *Mjouhed*, tiges des pommiers,  
Ceux qui sont encerclés de fils de fer ne sont pas blessés,  
Les goumiers nous ont réprimés, ils nous ont réprimé, c'est vrai,  
De notre côté, il n'y aura pas de pardon le jour du jugement dernier,  
Bienvenue aux *Mjouhed*, tiges des figuiers,  
Notre village, entouré de fils de fer n'est pas endommagé,  
Les goumiers nous ont réprimés, ils nous ont réprimés devant Dieu, c'est vrai,  
De notre côté, il n'y aura pas de pardon le jour du jugement dernier.

*A3slama Imjouhed, ayioughthman n'tssfah*  
*Aouith fūzy silk, our then tsaouth el djrreh*  
*Harssnagh iggoumiyen, harssnagh yirna the sah*  
*Ass n'chra3, yil djiha negh, oulach smah*  
*Aslamas Imjouhad ayioughthman el meloui*  
*Asmi iss zin el silk, ouritznouza senghi aman*  
*Harssnagh iggoumiyen, harssnagh zath rebbi, yil djiha negh, oulach smah*

La mention des « fils de fer » renvoie à la situation de « ralliement » du village de Moknéa à partir de 1960, marqueur physique de la guerre qui atteint le village sans pour autant le toucher (les villageois « ne sont pas blessés », le village « n'est pas endommagé »). On remarque que le nationalisme s'énonce à travers la convocation des figures archétypales de ceux qui luttent pour la libération (les *Mjouhed*) et de ceux qui incarnent la compromission (les goumiers). Les *topos* de la paysannerie et de la religiosité se déploient de sorte que le nationalisme s'énonce également comme un nationalisme de la « petite patrie », à travers les

marqueurs de la ruralité kabyle (il est ainsi question de « pommiers » et de « figuiers », dont les *Mjouhed* seraient les garants (les « tiges »).

D'autres poèmes font explicitement référence à l'Algérie en tant que nation à travers des histoires de combats héroïques entre maquisards et militaires. La figure du héros local, « Amar » se déploie ici sous forme d'éloge funèbre :

A celles qui sont pudiques, ne riez plus,  
Chacun sait quel mal a frappé la demeure des Aït Amrah,  
La maison était pleine de *Mjouhed*, la France les encerclait,  
L'un, s'approchant de la fenêtre s'écriait : « mes frères, nous n'y arriverons pas »  
L'autre, valeureux, une arme à la main, abattit les premiers  
Ils l'ont frappé d'électricité, Amar, tendre comme le foie  
Ils l'ont frappé, Amar, tendre comme le foie  
Le relevant promptement, Amar Oul Hadj recueillit ses dernières paroles,  
« Amar, laisse-moi mourir, le paradis m'appelle,  
Ceux qui sont encore vivants, qu'ils aillent consoler ma mère »  
Comment peut-on la consoler ? C'était là son unique fils  
Il faut veiller sur elle, le parfum de son fils flotte encore  
C'était le préféré des filles d'Amrawa, son sang s'est désormais mélangé à l'huile  
Il nous reste encore à mourir, pour l'Algérie et le Sahara,  
Moussebelines, amenez les vivres pour les montagnes,  
Moudjahidines, nous nous verrons au jour du jugement dernier.

*Athidh itssthin atssiouthemt thatssa*  
*Asmi thethra gaathemrah koul yioun ghir yir hala*  
*Axxam itchour thiMjouhed thecircled Franssa*  
*Ithaled yioun ittaq : "ayithma ounzmir ara"*  
*Illa yiwoun the charar thapiessed thaamar isseghled guimzwoura*  
*Outhentid s'triciti Amar Azizen amthasa*  
*Illa yiwoun outhentid Amar Azizen amthasa*  
*Amar Oul Hadj thin yilla, irrefthithid sslekhfa*  
*Inayass, "Amar, anfiyi athemthar thssaouliyid rahma,*  
*Awith id'iqimen rohtheth atssevram yemma"*

*Amikh aranssebar ? Yimmass yiwoun lowhidd ay ittssaa*  
*Ilaq atshadhrem yimmass idjayassid ariha*  
*Ikhlatth zeith th'yidhim, ifathlith issis n'Aa3mrawa*  
*Mazal n'mouth annemeth, afel dzayer the Sahraa*  
*El Moussebelines, sithourar awith a3ouin*  
*El Moudjahidin annmezar yawm eddin*

Dans les derniers mois précédant la fin du conflit, beaucoup de chants ont célébré l'indépendance comme fin prochaine, ou encore le retour glorieux des *Mjouhed* dans leur village comme horizon. C'est pourquoi plus largement, il faut nous interroger sur la manière dont la fin du conflit réoriente le quotidien des villageois.

### **3. Les villageois et la fin du conflit à Aït Bouadda et Moknéa**

Il s'agit ici de nous interroger sur la manière dont le quotidien des villageois a été affecté, au niveau local, par la précipitation d'événements politiques aux retentissements nationaux. A partir de quand la fin de la guerre se profilait-elle réellement pour l'ensemble des villageois ? Comment les sorties de guerre se déroulèrent à l'échelle d'Aït Bouadda et de Moknéa ? Les témoignages furent malheureusement très peu prolixes à ce sujet. Les témoins préférant, dans leur grande majorité, insister sur la guerre elle-même.

Il s'agit donc essentiellement de pistes que nous proposons ici afin d'évaluer un processus extrêmement complexe, ne pouvant être réduit à la simple signature des accords d'Evian le 18 mars 1962 et à la promulgation du cessez le feu le lendemain. De 1954 à 1960, nous avons été confrontés, à travers le récit des témoins et la chronique de deux villages en guerre, à une forme de disjonction entre les grandes décisions qui font événement au niveau national, et la vie quotidienne, ancrée dans le temps cyclique des habitudes routinières et journalières des villageois. Pour la période qui s'étend de 1960 et 1962, cette disjonction est-elle toujours opérante ?

### 3.1 La fin du conflit comme horizon ?

Cette période charnière dans l'histoire politique de l'Algérie est marquée par un certain nombre de négociations et d'événements politiques majeurs, entérinés par le général De Gaulle. Si, dans le temps long du quotidien, les villageois sont *a priori* éloignés de ces événements politiques, ils ne sont pas, dans les dernières années du conflit, totalement exclus des nouvelles et informations qui circulent dans les villages. Les bulletins de renseignements militaires évoquent ainsi l'idée de « rumeurs » et de « propagande » dont les villageois seraient abreuvés tandis que les témoins que nous avons interrogés parlent quant à eux « d'informations » qui circulent, notamment par le biais des hommes<sup>452</sup>. En effet, un certain nombre de voix s'expriment et chuchotent que l'indépendance est un horizon qui n'est pas lointain mais proche. Pour les autorités militaires françaises, il s'agit de « rumeurs nombreuses et souvent fantaisistes [qui] circulent sur la fin prochaine des hostilités<sup>453</sup>. »

Entre 1960 et 1961, l'aveuglement des autorités est total concernant le positionnement des villageois. Tout d'abord, le parti-pris de ces comptes rendus est explicitement celui d'ignorer leur opinion car « l'avis des populations du Djebel ne peut être utilement connu. Celles-ci sont partagées entre la crainte de Forces de l'ordre et la vengeance des HLL, aussi, leur point de vue ne présente aucune valeur politique<sup>454</sup>. » Les autorités militaires françaises persistent néanmoins à énoncer l'attachement des villages à la France, en mettant en avant un certain nombre de « preuves » de leur engagement. C'est par exemple le cas à l'occasion des élections cantonales à Moknéa : une synthèse de renseignements de la brigade de la gendarmerie d'Azazga note que « le mois a été marqué par la participation massive et enthousiaste des populations aux élections cantonales. Le résultat de cette consultation doit être considéré comme une victoire éclatante de notre action et une perte d'influence de la rébellion<sup>455</sup>. »

Mais les autorités militaires lisent surtout cet attachement supposé « dans les villages ralliés, [où] la partie est presque gagnée. Chaque jour, la population s'engage davantage à nos

---

<sup>452</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

<sup>453</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Bulletin mensuel de renseignements du chef de bataillon Vanbremeersch Commandant le 27ème bataillon des chasseurs alpins pour la période du 18 septembre au 18 octobre 1960, 18 octobre 1960.

<sup>454</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenus dans la circonscription de la brigade d'Azazga pour le mois de janvier 1960, 20 janvier 1960.

<sup>455</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Bulletin mensuel de renseignements du chef de bataillon Vanbremeersch Commandant le 27ème bataillon des chasseurs alpins pour la période du 18 mai au 18 juin 1960, 17 juin 1960.



côtés et manifeste sa fidélité et sa confiance dans l'Armée Française et croit dans l'avenir commun de la France et de l'Algérie<sup>456</sup>. » Or, nous l'avons vu, le ralliement est d'abord le résultat d'une pression économique et non le reflet d'une adhésion idéologique. Les comptes rendus mensuels insistent néanmoins sur l'opportunisme économique du « Fellah », dont l'attitude varierait en fonction des rétributions matérielles qu'il perçoit *via* son engagement :

Le Fellah de l'intérieur ne voit pas le problème de la même façon que le musulman des villes. Restant plus attaché à ses coutumes, les idées d'indépendance et de politique en général, le laissent froid. Il n'aspire qu'à une seule chose : pouvoir vivre en paix et nourrir sa famille. L'étiquette pour lui n'a qu'une importance toute relative. Il est tributaire de ses propres problèmes matériels. Il suit les mouvements du moment. Si le FLN contrôle son village : il est pour l'indépendance, sans trop savoir la portée exacte de ce terme ; si le Français s'installe à son tour, il se tourne vers lui et sollicite son aide<sup>457</sup>

Il est ainsi question du « Fellah », essentialisé comme l'homme des montagnes, dont le monde est cloisonné et fermé aux événements extérieurs. Le stéréotype colonial est fixiste. Il énonce l'idée d'une population uniformément passive, où l'indifférence du villageois, soumis aux besoins matériels fait qu'il suit « le mouvement du moment. »

La prise de conscience des autorités militaires françaises s'observe néanmoins progressivement à la lecture des correspondances et des comptes rendus mensuels. L'inquiétude des autorités se fait de plus en plus sentir, notamment à partir du mois de mai 1961. Ces dernières qualifient en effet le climat de « pourri » et insistent sur la « dégradation du climat psychologique<sup>458</sup> ». Ces constats font suite aux débuts de « contraction » du dispositif militaire dans la région. Cette incertitude est partagée par les supplétifs algériens, dont le malaise est grandissant face à la tournure des événements et dont les autorités militaires françaises prennent acte à travers la distribution de consignes et de directives

---

<sup>456</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Bulletin mensuel de renseignements du chef de bataillon Vanbremeersch commandant le 27ème bataillon des chasseurs alpins pour la période du 18 juin au 18 juillet 1960, 19 juillet 1960.

<sup>457</sup> SHD, GD 2010 ZM 4 6352, Synthèse des événements intéressant la sécurité générale et l'ordre public survenus dans la circonscription de la brigade d'Azazga pour le mois de septembre 1960, 20 septembre 1960.

<sup>458</sup> ANOM, 5 SAS 22, Bulletin mensuel de renseignements du chef de bataillon Vanbremeersch commandant le 27ème bataillon des chasseurs alpins pour le mois d'août 1961, 20 août 1961.

spécifiques à leur égard. Par exemple, une note de service concernant la « réorganisation du dispositif et la réorganisation concernant la Pacification » stipule que : « dans le cadre de l'allègement du dispositif de quadrillage, une attention particulière devra être apportée au problème des GAD<sup>459</sup>. »

### **3.2 Les débuts d'un relâchement ? De l'allègement du dispositif militaire français au cessez-le-feu**

Les années 1960-1961 sont marquées par une lente mais progressive déprise de l'emprise des troupes militaires françaises sur le quotidien des villageois d'Aït Bouadda et de Moknéa. Cela se manifeste plus précisément à partir du mois de mai 1961, par la promulgation de mesures dites de « libéralisation<sup>460</sup> » c'est-à-dire de rétablissement de la libre circulation des biens et des hommes dans les limites, néanmoins, de la commune d'Ifigha, pour les villageois d'Aït Bouadda et de Moknéa<sup>461</sup>. Aussi, ces mesures d'allègement de surveillance sont accueillies avec joie par les villageois même, si dans les faits, cela ne se traduit pas par l'absence de contrôle.

En effet, le démantèlement des OPA reste une obsession militaire à la fin du conflit, comme le reconnaît le chef de bataillon du 27<sup>ème</sup> BCA : « Il faut aussi reconnaître que nous en sommes au démantèlement de cellules souvent élémentaires. Cette action policière, peu brillante, n'est toutefois pas à négliger car les minables agents de cette organisation sont le germe latent d'un pourrissement généralisé de la population<sup>462</sup>. » Ces mesures d'allègement ont en effet pour conséquence la facilitation des contacts entre villageois et maquisards : « la suppression des zones interdites et le retour aux libertés des populations ont été des mesures déterminantes dans la reprise des contacts entre HLL et villageois. La population dans l'euphorie des libertés recouvrées a été une proie facile et naïve pour le FLN qui proposait à chaque individu une paix locale en marge des pourparlers d'EVIAN et de LUGRIN<sup>463</sup>. » Ce relâchement est donc tout relatif.

---

<sup>459</sup> SHAT, 1H 4335, Note de service du général de Brigade J. Simon, commandant la ZEA et la 27<sup>ème</sup> DIA, 12 août 1961.

<sup>460</sup> ANOM, 5 SAS 22, Bulletin mensuel de renseignements du chef de bataillon Vanbremeersch commandant le 27<sup>ème</sup> bataillon des chasseurs alpins pour la période du 15 juin au 20 juillet 1961, 20 juillet 1961

<sup>461</sup> ANOM, 5 SAS 20, Note de service du chef de bataillon Saulnier commandant le 27<sup>ème</sup> BCA, 13 juin 1961.

<sup>462</sup> ANOM, 5 SAS 20, Bulletin mensuel de renseignements du chef de bataillon Vanbremeersch commandant le 27<sup>ème</sup> bataillon des chasseurs alpins pour la période du 18 mai au 18 juin 1961, 17 août 1961

<sup>463</sup> ANOM, 5 SAS 22, Bulletin mensuel de renseignements du chef de bataillon Vanbremeersch commandant le 27<sup>ème</sup> bataillon des chasseurs alpins pour le mois d'août 1961, 21 août 1961.

Les départs successifs de certaines troupes et les processus de « satellisation<sup>464</sup> » de certains villages, c'est-à-dire de réduction des effectifs des postes militaires stationnés, vont également dans le sens de ces débuts de relâchement de l'étreinte de l'armée française sur les villageois. D'autre part, les missions des SAS, désormais, ne sont plus opérationnelles à partir du 18 janvier 1961<sup>465</sup>. Celles-ci sont désormais réduites à un rôle purement administratif même si, comme nous l'avons vu, elles continuent avec leur makhzen à effectuer un rôle de police rurale. En octobre 1961, un rapport sur les nouveaux plans de défense de la SAS d'Ifigha écrit : « depuis l'allègement du dispositif militaire, l'emprise du FLN sur la population est beaucoup plus sensible [...] Il est notoire que la population est beaucoup plus sensible aux arguments du FLN qu'à ceux exposés par les Forces de l'Ordre<sup>466</sup>. »

Les cadres locaux du FLN profitent en effet de cette situation de recul des autorités militaires pour convaincre les villageois de l'approche de la fin du conflit. Des mots d'ordre circulent par exemple pour convaincre les villageois de manifester leur soutien au FLN à l'occasion de dates symboliques, commémoratives de leur action. Ce type de manifestations populaires envers le FLN se développe dans la région d'Ifigha à partir de juillet 1961. Elles se produisent à l'occasion de dates symboliques, telles que le 14 juillet ou encore 1er novembre. Les premiers villages à manifester se situent globalement au Nord de la région d'Ifigha, à proximité d'Azazga. Ainsi, un bulletin de renseignement militaire note : « les populations des villages de Cheurfa, Taddert, Flicki, Ighil Bouzel, Boubroun ont reçu l'ordre de se tenir prêt à manifester dans les mêmes conditions que le 5 Juillet<sup>467</sup>. » Le mouvement semble s'être prolongé du Nord vers le Sud. De sorte que des villageois et plus précisément des villageoises d'Aït Bouadda ont, à leur tour, manifesté leur soutien au FLN lors d'un défilé organisé le 1er novembre 1961<sup>468</sup>. Ainsi, à la date du mercredi 1<sup>er</sup> novembre 1961, les JMO de la SAS d'Ifigha notent la coloration féminine de cette manifestation : « Date anniversaire du déclenchement de la rébellion. Trois à quatre cents femmes manifestent aux Aït Bouadda et molestent un sous-officier et un caporal-chef de patrouille. Mokhaznis au pied d'alerte n'ont pas eu à intervenir. Situation calme dans l'ensemble des villages<sup>469</sup>. » Si la participation

---

<sup>464</sup> ANOM, 5 SAS 22, Bulletin mensuel de renseignements du chef de bataillon Vanbremeersch commandant le 27<sup>ème</sup> bataillon des chasseurs alpins pour le mois d'août 1961, 21 août 1961.

<sup>465</sup> F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis...op.cit.*, p. 284.

<sup>466</sup> ANOM, 5 SAS 21, Plan de défense de la SAS d'Ifigha, 25 octobre 1961.

<sup>467</sup> SHAT, 1H 4337, Bulletin de renseignement du chef de section de la 2<sup>ème</sup> compagnie de la 27<sup>ème</sup> DIA, 28 août 1961.

<sup>468</sup> ANOM, 5 SAS 22, Bulletin mensuel de renseignements du chef de bataillon Vanbremeersch commandant le 27<sup>ème</sup> bataillon des chasseurs alpins pour la période du 20 octobre au 20 novembre 1961, 20 novembre 1961.

<sup>469</sup> ANOM, 5 SAS 21, Journaux de Marches et Opérations de la SAS d'Ifigha pour le mois de novembre 1961.

semble massive (quatre-cent femmes), tous les villageois n'ont pas répondu à cet appel du FLN. Une minorité a fait le choix de la prudence.

C'est le cas par exemple de Zahra, qui justifie le fait de ne pas avoir participé à ce type de défilés avant que la fin du conflit ne soit officielle, par crainte des représailles des autorités militaires françaises encore présentes: « On est sortis défiler (*en français*) un mois avant la fin. On était les derniers à être libérés, on voulait pas vraiment défiler avant que les soldats ne se soient retirés de partout<sup>470</sup>. » Si ces défilés patriotiques de soutien envers le FLN ne furent pas unanimement effectués par tous les villages de la région d'Ifigha ni par tous les habitants des villages participants, nous pouvons néanmoins suivre le constat de G. Meynier concernant la proclamation officielle du cessez-le-feu : « le jour du cessez-le-feu, le peuple algérien est bien au diapason du FLN. Les tentes et les maisons se hérissent de drapeaux vert et blanc, l'exultation est générale<sup>471</sup>. »

A l'échelle nationale, la sortie du conflit franco-algérien a été qualifiée de période « chaotique », en raison de la multiplicité des acteurs et des enjeux complexes d'une guerre de décolonisation. La fin du conflit ne marque pas la fin des violences pour la région où se situent nos villages. A l'échelle locale de la région d'Ifigha, le rythme et l'intensité des violences qui ont suivi la proclamation du cessez-le-feu sont spécifiques et ont touché une catégorie particulière de villageois : ceux qui, à un moment donné, au cours de la guerre, ont été enrôlés en tant que harkis ou GAD. Parce qu'il s'agissait de civils armés, le choix a été fait de s'intéresser plus particulièrement au sort de ces supplétifs de la région d'Ifigha au sortir du conflit.

### **3.3 La sortie de guerre à Aït Bouadda et Moknéa : le cas des anciens supplétifs de l'armée française**

Du point de vue des processus de transfert de pouvoirs, des travaux ont mis en évidence la complexité des crises internes au FLN à partir de mars 1962<sup>472</sup>, à l'origine d'un véritable « été de la discorde<sup>473</sup>. » Du point de vue des populations algériennes, la majorité des travaux s'est

---

<sup>470</sup> Entretien avec Zahra, 3 novembre 2014.

<sup>471</sup> G. Meynier, *Histoire intérieure du FLN...op.cit.*, p. 465.

<sup>472</sup> Cf. Amar Mohand-Amer, « La crise du FLN de l'été 1962 », Thèse de doctorat sous la direction d'Omar Carlier, Paris VII, 2010.

<sup>473</sup> Bruno Cabanes et Guillaume Piketty, « Sortir de la guerre : jalons pour une histoire en chantier », *Histoire Politique*, 2007, n° 3, pp.1-9, p. 1.

contentée de mettre en évidence les phénomènes de liesse collective et de rassemblements populaires fêtant l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962. Rares sont les « sorties de guerre » ayant fait « l'objet d'investigations poussées, dans des perspectives très variées<sup>474</sup>. » L'historiographie récente de la guerre d'indépendance s'est intéressée aux processus de sortie de guerre pour les harkis. Elle a permis de mettre en évidence la diversité des situations locales en Algérie, les disparités géographiques et ont permis de nuancer certaines affirmations sur « l'abandon » des harkis par l'armée française et sur leurs « massacres ».

Pour l'historien Abderrahmane Moumen, « Le thème des violences à l'encontre des harkis au sortir de la guerre d'Algérie constitue encore aujourd'hui une querelle historiographique pour les chercheurs spécialistes de cette période<sup>475</sup> ». Cette querelle portant essentiellement sur la nature de ces violences et leur intensité. Or, l'intensité des violences qui se sont produites en Algérie ayant pour cibles les anciens harkis n'a pas partout été la même. L'absence de sources, notamment françaises, à ce sujet ne veut pas dire absence de violences. Nos sources, bien que fragmentaires sur le sujet, nous permettent d'établir quelques pistes sur le rythme et l'intensité de cette violence frappant les supplétifs de la région d'Ifigha après le cessez-le-feu.

En nous appuyant sur les récits des villageois et en les croisant, nous pouvons élaborer quelques pistes concernant la fin du conflit à Aït Bouadda et Moknéa du point de vue des anciens harkis. Tout d'abord, il semble que les premiers mois suivant le cessez-le-feu aient été marqués par des mesures de réquisitions financières à l'encontre des anciens harkis, qualifiées de « dons » par Tahar :

Quand la guerre s'est finie, je suis resté trois mois chez moi. J'étais tranquille, je pouvais faire mon marché, circuler sans problèmes. Après le cessez-le-feu, les fellaghas sont venus me voir ici. Ils m'ont dit « tu vas faire des dons, tu vas donner de l'argent ». Je leur ai donné 40 000 francs ce jour-là, ils m'ont dit « tu n'as pas payé de cotisations pendant la guerre, tu vas en payer chaque mois dorénavant ». Ils ont compté que je devais en donner 3000 par mois<sup>476</sup> (...)

---

<sup>474</sup> Ali Haroun, *L'été de la discorde : Algérie 1962*, Editions Casbah, 2000 (1ère éd. 1999), 238 p.

<sup>475</sup> Abderrahmane Moumen, « Violences de fin de guerre. Les massacres des harkis après l'indépendance algérienne (1962-1965) », in Marie-Claude Marandet (dir.), *Violence(s) de la Préhistoire à nos jours. Les sources et leur interprétation*, Presses Universitaires de Perpignan, 2011, pp. 331-346. En ligne :

<sup>476</sup> Entretien avec Tahar, 5 novembre 2014.

Pour Tahar, la fin du conflit a d'abord été synonyme d'un moment d'accalmie durant les trois premiers mois suivant le cessez-le-feu puis a été synonyme d'arrestation par les nouvelles autorités locales. En croisant le récit de cet ancien harki avec celui de Youssef, ancien maquisard, il semble qu'à partir de juin 1962, les premiers « ramassages » de harkis dans la région ont été effectués :

Ils ont ramassé tous les harkis de la région, toutes les harkas la commune de Bouzeguène, Ifigha...Ils étaient nombreux, 500 ou 900 personnes pour toute la région. La Croix-Rouge française était là quand ça s'est passé, elle nous avait contrôlés avant qu'on nous embarque. Ils nous ont ramassé à Moknéa et m'ont emmené avec Omar dans une camionnette. Ils m'ont dit « pourquoi tu travailles avec la France ? (il le dit en Français). Pourquoi tu es passé harki ? » Celui qui était bon, ils l'ont pris, celui qui était mauvais ils l'ont pris. Parfois même ceux qui avaient fait du mal y ont échappé...ça dépendait de ta chance. Ils nous ont mis la misère, une grande misère...Quand on est arrivés à Ifigha, trois-cent ou quatre-cent personnes nous attendaient avec des bâtons. Ils nous ont frappés avec des barres en fer. On était à peu près soixante personnes à avoir été ramassées. Ils nous ont fait marcher sans souliers pendant des semaines à Ifigha. Quand ils nous ont emmenés à Tizi-Ouzou, ça allait mais à Ifigha c'était le pire. Pendant trois mois, on en a bavé. Ils nous ont tous frappés ! Ils nous ont fait des injustices noires. Noires. Les tortures...du matin au soir, c'était le bâton. Beaucoup n'ont pas survécu à Ifigha<sup>477</sup>.

Il est difficile d'établir avec certitude l'identité des responsables de son arrestation. F-X Hautreux a établi trois hypothèses possibles sur l'identité des acteurs ayant perpétré ces violences : l'ANP, les populations « ou une partie d'entre elle, les « Marsiens<sup>478</sup> ». Le témoin parle indifféremment de « fellaghas » et de « soldats » algériens. A travers l'expression « ça dépendait de ta chance », le témoin sous-entend que les arrestations étaient arbitraires. Néanmoins, nous pouvons avancer quelques hypothèses sur le choix des harkis ayant été arrêtés et de ceux qui ne l'ont pas été.

---

<sup>477</sup> *Idem.*

<sup>478</sup> F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie...op.cit.*, p. 356.

Tous les anciens supplétifs de la région d'Ifigha n'ont pas été arrêtés. C'est notamment les cas des mokhaznis de la SAS d'Ifigha. D'après le récit de Youssef<sup>479</sup>, ceux-ci ont été respectivement renvoyés dans leur région d'origine, à la suite de la décision personnelle d'un cadre FLN local. On peut supposer que, devant la guerre, les identités collectives se sont progressivement rigidifiées. En effet, dans les différentes assignations de Tahar, celle qui semble l'avoir emporté n'est pas le fait d'avoir été un voisin ou un membre de la communauté villageoise, c'est le fait d'avoir été ancien harki et ce, qu'il ait « fait du mal » ou non.

Dans le quotidien de la guerre, être un harki originaire ou non du village n'entraînait pas de différences majeures dans l'accomplissement des tâches de surveillance et de contrôle. Dans les derniers mois du conflit, notamment quand l'annonce du cessez-le-feu se propage dans les villages, l'appartenance locale des anciens harkis peut avoir été un facteur déterminant dans leur arrestation. En effet, les logiques punitives de la fin du conflit peuvent avoir fonctionné à Aït Bouadda et Moknéa selon un système de reconnaissance d'individus qui, avant d'avoir été enrôlés comme harkis, ont aussi été d'anciens voisins. Pour Tahar, le fait d'avoir été originaire de Moknéa peut avoir constitué un motif facilitant sa reconnaissance en tant qu'ancien harki et, de ce fait, son arrestation. En effet, ce dernier était connu des villageois et des maquisards locaux. L'idée de retourner en France lui était étrangère : « Les Français nous ont proposé de venir avec eux. Celui qui voulait y aller, il y est allé, celui qui voulait rester est resté. Moi je ne voulais pas, je n'avais pas peur, je savais que je n'avais rien fait de mal » explique-t-il.

### **Conclusion de la troisième partie**

Nous voyons finalement que la neutralité pendant la guerre, telle qu'on peut l'entendre dans le sens courant d'absence de prise de position, était impossible dans une logique de survie au quotidien mais aussi dans la logique d'une guerre pensée et menée comme telle par l'armée française. Nous avons tenté de mettre en évidence l'échec de la politique française de « collaboration » politique en raison d'un aveuglement des autorités militaires françaises face à la réalité politique des villageois qu'ils quadrillaient. Si les dernières années de la guerre correspondent effectivement à l'étiollement des maquis d'un point de vue militaire, les

---

<sup>479</sup> Entretien avec Youssef, 4 novembre 2014.

solidarités entre villages et nationalistes ont été renforcées, notamment par l'action souterraine des femmes au quotidien.

Si la peur et la lassitude d'une guerre qui s'éternise a caractérisé les attitudes villageoises pendant toute la guerre, la stratégie « d'accommodation » fut une constante et une réalité jusqu'à la fin du conflit. Nous avons mis en évidence, par des formes de résistance passive, que l'occupation militaire a aussi été à l'origine de la création de nouvelles représentations liées à la guerre au sein des villages. Enfin, la sortie de guerre ne marque pas la fin des violences. Les différents processus de relégation et d'arrestations des anciens supplétifs de la région ont constitué des moments de perpétuation de la guerre à l'échelle locale.



## CONCLUSION GENERALE

Entre 1954 et 1962, les villageois d'Aït Bouadda et de Moknéa ont été mis à l'épreuve de la guerre : ce fut *l'Imtihad*<sup>480</sup>. Parce que la guerre a scandé leur quotidien, ils ont subi les poids successifs de l'occupation militaire renforcée du territoire, des violences et des humiliations quotidiennes. Les années 1957 ont été marquées par un durcissement des contraintes, imposant des restrictions lourdes au ravitaillement et aux déplacements des individus. La guerre s'est manifestée de différentes manières : elle a d'abord été à l'origine de l'accentuation de la faim et de la misère mais aussi de destructions matérielles. Elle a aussi largement été une guerre « psychologique » au sens où l'armée française l'a définie à cette époque. C'est-à-dire qu'elle a mobilisé des pratiques de propagandes où les gens impliqués étaient soumis à des pressions d'ordre multiple. La guerre s'est manifestée à des rythmes et sur des lieux différents. Elle a pris le visage de la fatalité c'est-à-dire de la mort comme horizon proche et pouvant arbitrairement s'abattre. C'est cette conscience même de la brièveté de la vie en situation de guerre qui a parfois poussé les villageois à prendre des risques au quotidien.

Au terme de cette étude nous avons identifié cet espace à celui d'un espace occupé. Les vicissitudes communes à tout espace occupé militairement se sont conjuguées aux conditions inédites d'une guerre non-conventionnelle, où ceux qui n'étaient pas tout à fait des civils ni tout à fait des nationalistes engagés ont fait l'objet d'une suspicion intense et croissante pendant la guerre. Les femmes ont payé un lourd tribut durant cette guerre. L'historiographie de la guerre d'indépendance s'est intéressée à leur sort, soulignant le caractère restreint de leurs marges de manœuvre au quotidien. Aussi, malgré la difficulté croissante à parler de « civils » pendant la guerre, ils n'ont pas pour autant été que des victimes passives subissant le conflit. A travers un constant processus de négociation des différentes autorités à l'œuvre sur leur territoire, les villageois ont développé un éventail de stratégies d'évitement et de survie pendant le conflit.

Parce que le quotidien ne constitue pas un objet pour la mémoire, il a fallu, aux cours de nos entretiens, tenter de mobiliser la mémoire à travers des questions concrètes et matérielles. L'échelle locale nous a permis de débusquer les traces de la guerre comme expérience à la fois individuelle et collective ; comme cadre matériel et mental des villageois.

---

<sup>480</sup> La mise à l'épreuve.

Si le « quotidien » revêtait au départ une certaine opacité, cette étude nous a permis de démontrer que fondamentalement, la guerre introduit un double mouvement de rupture et de continuité.

D'abord, le bouleversement s'observe du point de vue de la vie des villageois : c'est tout un ordre politique qui est remis en cause par la multiplication des pratiques clandestines, de l'encadrement progressif effectué par le *nizâm* du FLN. C'est aussi un ordre économique qui est bouleversé par la mise en place des pratiques de surveillance et de contrôle du ravitaillement. Un ordre social et symbolique a pu également être l'objet d'une certaine rupture en raison de la mise en place d'un quadrillage militaire resserré et de la toute nouvelle place que les femmes occupent dans cette histoire. La guerre s'inscrit néanmoins dans une continuité qui est d'abord et avant tout celle de la continuité coloniale du point de vue français : l'institution des SAS, le recrutement de supplétifs ainsi que les discours de propagande de l'armée française se nourrissent d'un répertoire colonial de domination et de justification de l'Algérie française.

Cette étude permet d'une part de réajuster le sens conféré aux « acteurs » de la guerre et, plus largement, aux acteurs de l'histoire. Nous avons tenté de réévaluer le rôle des « petites gens » à l'aune de leur combat au quotidien qui, certes était éloigné des grands événements politiques mais était conçu comme un combat pour la survie. Leurs gestes banals de survie et parfois d'entraide, leur ont permis de surmonter les épreuves de la guerre. Nous avons ainsi tenté de centrer le regard sur les pratiques de contournement, d'évitement et des stratégies des « petits » face à celles des « grands ». A travers cette tentative de rééquilibrage des points de vue, nous avons pu éclairer certains aspects économiques de la vie pendant la guerre du point de vue des rapports de domination entre ville-campagne, métropole-colonie et des mouvements de population en général.

Notre étude permet, d'autre part, à l'image des dernières productions historiographiques<sup>481</sup>, de mettre en évidence le rôle policier des SAS dans un souci de rééquilibrage vis-à-vis d'une historiographie encore parfois complaisante sur leur rôle positif pendant la guerre. Certes, leurs réalisations en termes d'infrastructures sont indéniables mais certaines pratiques, telle que la constitution de fichiers de suspects notamment, entrent pleinement dans la logique policière propre à la guerre d'indépendance algérienne. D'autre part, nous avons tenté de mettre en évidence le rôle de certaines figures intermédiaires de

---

<sup>481</sup> Cf. F-X Hautreux, *La guerre d'Algérie des harkis...op.cit.*

l'autorité et les multiples représentations que les villageois pouvaient avoir de ces derniers. Ainsi, nous avons insisté sur le rôle fondamental que jouaient les gendarmes dans la fouille et l'expulsion des villageois pendant la guerre. Par contraste, d'autres vieilles figures coloniales telles que les caïds par exemple, n'apparaissent pas du tout dans le récit des témoins. En faisant un point sur les rapports entretenus entre villageois et supplétifs, nous avons également tenté de mettre en évidence la complexité des interactions qui étaient les leurs.

Cette recherche des perspectives pouvant aller premièrement dans le sens d'une étude à l'échelle de la Kabylie tout entière. Elle permettrait d'une part de faire un point sur la situation militaire de cet espace et son évolution, tout en mettant en évidence l'éclatement géographique de cette région. Dans la perspective d'une étude comparative, elle permettrait de comprendre l'hétérogénéité ou l'homogénéité du quotidien en guerre dans cette région.

D'un point de vue thématique, cette recherche ouvre également des questionnements sur un aspect que nous n'avons pas pu traiter de manière systématique ou autonome : celui de l'enfance en guerre. Ce thème permettrait notamment de poser la question des enfants en tant qu'enjeu spécifique de la guerre puisqu'il s'agit de l'avenir de l'Algérie. Cette question pourrait être abordée tant du point de vue des autorités françaises que du point de vue des cadres du FLN : existait-il des discours spécifiques à leur égard ? Il permettrait aussi de s'intéresser aux trajectoires particulières de certains enfants, nés par exemple de viols commis pendant la guerre<sup>482</sup>. D'autre part, la question du traitement historique de l'enfance pourrait être pensée dans la lignée de travaux portant sur la Première Guerre mondiale qui ont fait le choix de se placer dans « l'œil de l'enfance » et de faire de l'enfance une catégorie sociale propre<sup>483</sup>.

---

<sup>482</sup> Cette question est notamment abordée par R. Branche dans son article, « Des viols pendant la guerre d'Algérie »...Art.cit.

<sup>483</sup> Nous pensons notamment aux travaux de Manon Pignot, *Allons enfants de la patrie, Génération Grande Guerre* effectués dans le sillage de Stéphane Audoin-Rouzeau, *La guerre des enfants. Essai d'histoire culturelle*.

# ANNEXES

## Sources. Inventaire des archives

### Archives du Service Historique de la Défense

#### Archives du Service Historique de l'Armée de Terre

##### Sur le secteur d'Azazga

- 1H 1222/ Dossier 2: présentation des SAS de l'arrondissement d'Azazga (1958-1959)
- 1H 1895: Dossier 3 : Secteur d'Azazga (étude sur la Kabylie, fiche de liaison, visites, cartes, calques d'implantation) 1958-1959
- 1H 3415 : Dossier 2: bulletins de renseignements sur l'activité rebelle dans le secteur d'Azazga (1958-1962)
- 1H 3429 : Dossier 1 : désertions dans les unités des secteurs d'Azazga, Bordj-Menaïel et Bouira (1959-1961)
- 1H 3435 : Correspondances (juillet-décembre 1959)
- 1H 3436 : Correspondances (janvier-juin 1960)
- 1H 3437 : Correspondances (juillet-décembre 1960)
- 1H 3445 : Plans de stationnement des unités par secteurs (secteurs d'Azazga, Bordj-Menaïel, Bouira, Dra-El-Mizan, Fort-National, Palestro et Tizi-Ouzou), 1958-1962.
- 1H 3455 : Ordres et comptes rendus d'opérations dans les secteurs d'Azazga, Bordj-Menaïel et Bouira (1957)
- 1H 3461 : Ordres et comptes rendus d'opérations dans les secteurs d'Azazga, Bordj-Menaïel, Bouira et Dra-El-Mizan (1958)
- 1H 3466 : Dossier 1 : ordres et comptes rendus d'opérations dans les secteurs d'Azazga, Bordj-Menaïel, Bouira et Dra-El-Mizan (1959)
- 1H 3467 : Dossier 2 : ordres et comptes rendus d'opérations dans les secteurs d'Azazga, Bordj-Menaïel, Bouira, Dra-El-Mizan, Fort-National, Palestro et Tizi-Ouzou (1960)
- 1H 3468 : Dossier 2 : Ordres et comptes rendus d'opérations dans les secteurs d'Azazga, Bordj-Menaïel, Dra-El-Mizan, Fort-National et Tizi-Ouzou (1961)
- 1H 3470 : Situation des effectifs et comptes rendus d'activités des commandos de chasse des secteurs d'Azazga, Bordj-Menaïel et Bouira (1958-1962)
- 1H 3473 : Comptes rendus mensuels d'activités des unités des secteurs d'Azazga et Bordj-Menaïel (1959-1962)
- 1H 4335 : Dossier 1 : Organisation du secteur d'Azazga (1960-1964). Dossier 2 : emploi des unités en opérations (1955-1961). Dossier 3 : programmes d'infrastructures et de chemins de pacification (1959-1961)
- 1H 4336 : Bulletins mensuels de renseignements du 2<sup>ème</sup> bureau sur le secteur d'Azazga (1959-1960)
- 1H 4337 : Dossier 1 : Bulletins mensuels de renseignements reçus des quartiers et sous-quartiers du secteur d'Azazga (1961-1962). Dossier 2 : fiches de renseignements et comptes rendus d'interrogatoires (1960-1961)

## Archives de commandement et journaux de marches et opérations (JMO)

### *27<sup>ème</sup> Bataillon des Chasseurs Alpains*

- GR 7 U 364 : JMO (janvier 1950 - décembre 1960)
- GR 7 U 365 : JMO (janvier 1961 – décembre 1964), notes d'organisation (1956-1963), rapports sur le moral (1952-1956)

### *6<sup>ème</sup> régiment des Hussards*

- GR 7 U 921 : Notes d'organisation (1957-1963), Registre des actes administratifs (1959-1962), Comptes rendus d'activités (1957-1962), Ordres d'opérations (1956-1958)
- GR 7 U 922 : Opérations (1956-1962), Cartes et calques concernant le stationnement, le tracé des itinéraires pour convois et itinéraires rebelles (1956-1962), Comptes rendus mensuels d'actions psychologiques (1957-1962), Moral des FSNA (1960-1961)
- GR 7 U 923 : JMO manuscrits (mars 1960 – janvier 1962)
- GR 7 U 924 : JMO manuscrits (mai 1956 – janvier 1962)

## **Archives de la gendarmerie en Algérie**

### Brigade territoriale d'Azazga

- GD 2010 ZM 4 6351 : Correspondance confidentielle (janvier 1955-mars 1962)
- GD 2010 ZM 4 6352 : Répertoire des procès-verbaux, registre de correspondance confidentielle spécialisée Renseignements (1958-1961)
- GD 2010 ZM 4 6353 : Registre de correspondance (1960)
- GD 2010 ZM 4 6354 : *Idem.* (1961)
- GD 2010 ZM 4 6355\* : Procès-verbaux (1954)
- GD 2010 ZM 4 6356\* : *Idem.* (1954-1955)
- GD 2010 ZM 4 6357\* : *Idem.* (1955)

### Archives de la brigade territoriale d'Azazga n'ayant pas pu être consultés en raison de problèmes techniques

- GD 2010 ZM 4 6358\* : Procès-verbaux (1955-1956)
- GD 2010 ZM 4 6359\* : *Idem.* (1956)
- GD 2010 ZM 4 6360\* : *Idem.* (1957)
- GD 2010 ZM 4 6361-6362-6363\* : *Idem.* (1958)
- GD 2010 ZM 4 6364-6365-6366-6367\* : *Idem.* (1959)
- GD 2010 ZM 4 6368-6369-6370-6371-6372\* : *Idem.* (1960)
- GD 2010 ZM 4 6373-6374-6375- 6376-6377\* : *Idem.* (1961)
- GD 2010 ZM 4 6378\* : Procès-verbaux (1962)

## Archives nationales d'Outre-Mer

### Archives de la Section Administrative d'Ifigha

- 5 SAS 20 : réglementation générale (1957/1961) ; instructions générales, notes de service, circulaires (1956/1962).
- 5 SAS 21 : journal des marches et opérations (1959/1962) ; rapports périodiques (1956/1959) ; correspondance (1956/1962) ; radio et chiffre, instructions, fonctionnement, comptes rendus (1956/1959) ; Plan de défense de la SAS (1961) ; Action économique et sociale : ouvriers employés à la SAS, listes (1956) ; Contrôle administratif : villages et population villageoise, contrôle, listes, correspondance (1957/1960) ; appelés, insoumis, listes, signalements (1956/1960) ; armes des civils, jeunes filles recensées, correspondance diverse (1958/1961).
- 5 SAS 22 : Lutte contre le FLN : bulletins d'information divers, actualités militaires, messages d'information, bulletin d'information de l'EMI (1957/1961) ; Aux écoutes des SAS de Grande Kabylie, n° 5 (1959) ; opérations, comptes rendus (1957/1961) ; renseignements, synthèse mensuelle du Quartier (1957/1961) ; renseignements, fiches, bulletins, correspondance (1956/1960) ; activité du FLN, organisation politico-administrative (OPA) rebelle (1956/1959) ; suspects, listes (1956/1961).
- 5 SAS 23 : Lutte contre le FLN : suspects et rebelles, fiches ; assignés à résidence, correspondance, "notices psychologiques" (dossiers individuels) (1957/1960) ; pacification, action psychologique, propagande, documentation sur les rebelles, action des SAS vue par le FLN (1956/1961).
- 5 SAS 24 : Lutte contre le FLN : méthodes d'action et de propagande, brochures (1959) ; bulletin d'information hebdomadaire de la Zone est-algérois (ZEA) (1959/1961) ; action psychologique, synthèses et directives (1955/1960).

### Archives du Gouvernement Général d'Algérie (GGA) – Cabinet du préfet régional

- 1K 321 : Rapports mensuels des administrateurs de communes mixtes pour l'arrondissement de Tizi-Ouzou, 1951/1952.
- 1K 354 : Rapports mensuels des administrateurs de communes mixtes pour l'arrondissement de Tizi-Ouzou et Orléansville, 1954.
- 1K 420 : Rapports mensuels des administrateurs de communes mixtes pour l'arrondissement de Tizi-Ouzou, 1955.
- 1K 692 : Rapports mensuels des administrateurs de communes mixtes pour l'arrondissement de Tizi-Ouzou, 1956/1957.
- 1K 1102 : Rapports mensuels des administrateurs de communes mixtes pour l'arrondissement de Tizi-Ouzou, 1953.

## **Entretiens oraux réalisés en Algérie (séjour du 2 novembre au 9 novembre 2014)**

- Mohand-Saïd : Né le 31 mars 1937 à Aït Bouadda. Entretien réalisé chez lui en français le 2 novembre 2014. A écrit une autobiographie non publiée.
- Melha : Née présumée en 1925 à Aït Ahmed (Michelet). Entretien réalisé chez elle en kabyle le 3 novembre 2014. Elle a habité au village de Moknéa suite à son mariage avec l'Imam du village. Elle est décédée en mai 2015.
- Zahra : Née présumée en 1936 à Aït Bouadda. Entretien réalisé en kabyle le 3 novembre 2014. L'entretien s'est déroulé en extérieur, dans la place centrale du village, en présence de sa fille.
- Zineb : Née en 1943 à Aït Bouadda. Entretien réalisé chez elle en kabyle le 3 novembre 2014. Un deuxième entretien, plus court, a été réalisé le 5 novembre 2014.
- Ahcène : Né en 1940 à Aït Bouadda. Entretien réalisé à la fois en kabyle et en français. La première fois, l'entretien s'est déroulé le 3 novembre, la deuxième fois le 5 novembre 2014. Il quitte Aït Bouadda à partir de 1959 environ.
- Youssef : Né le 30 juillet 1933 à Aït Bouadda. Entretien réalisé en kabyle le 4 novembre 2014 en présence de son épouse. Un premier échange d'environ une heure mais non-enregistré a été fait le 2 novembre 2014. Il a vécu en France de 1949 à 1952.
- Ferroudja : Née le 9 octobre 1937 à Aït Bouadda. Entretien réalisé en kabyle le 4 novembre 2014 en présence de son époux (Youssef).
- Fatima : Elle ne connaît pas sa date de naissance mais dit qu'elle doit être âgée d'environ 77 et 78 ans. Entretien réalisé le 5 novembre 2014 en kabyle en présence de sa sœur (Zineb)
- Tahar : Né le 17 février 1934 à Aït Salah (commune de Bouzeguène). Premier entretien non-enregistré réalisé le 6 novembre 2014 en kabyle. Deuxième entretien réalisé le 7 novembre 2014 chez lui en kabyle et français.
- Ferroudja H. : Elle ne connaît pas sa date de naissance précise mais dit qu'elle était âgée d'une vingtaine des faits aux alentours des années 1960. Entretien réalisé en kabyle chez elle pendant qu'elle préparait à manger. Un deuxième entretien, beaucoup plus court, a été réalisé le 7 novembre 2014.

## **Bibliographie**

### **Histoire de l'Algérie coloniale**

#### Ouvrages de synthèse

AGERON Charles-Robert, *De l'Algérie française à l'Algérie algérienne*, Bouchène, 2005 (1<sup>ère</sup> éd.1980), 1308 p.

LACOSTE-DUJARDIN Camille, Lacoste Yves, *Maghreb, peuples et civilisations*, La Découverte, 2004 (1<sup>ère</sup> éd. 1995), 208 p.

STORA Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale*, Editions La Découverte, coll. « Repères histoire », 2004 (1<sup>ère</sup> éd. 1991), 107 p.

THENAULT Sylvie, BOUCHENE Abderrahmane, PEYROULOU Jean-Pierre, TENGOUR Ouanassa Siari (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale 1830-1962*, Editions La Découverte, 718 p.

#### Articles et chapitres de livres

AGERON Charles-Robert, « Le mythe kabyle » in *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, tome I et II, Éditions Bouchène, 2005, pp. 267-292, 1300 p.

FABBIANO Giulia, « Pour moi, l'Algérie, c'est les Béni-Boudouane, le reste j'en sais rien. Construction, narrations et représentations coloniales en Algérie française », *Le Mouvement social*, n°236, 2011, pp.47-60.

Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), « Les administrations coloniales. Etat de l'historiographie. Structures et acteurs », n°87, 2007.

Disponible sur internet

: [http://www.ihtp.cnrs.fr/sites/ihtp/IMG/pdf\\_BULLETIN\\_IHTP\\_87.docbis.pdf](http://www.ihtp.cnrs.fr/sites/ihtp/IMG/pdf_BULLETIN_IHTP_87.docbis.pdf)

#### Essais

FANON Frantz, *Les damnés de la terre*, François Maspero (éd.), Gallimard, Coll. « Folio actuel », 1991 (1<sup>ère</sup> éd. 1957), 163 p.

#### Travaux universitaires

MUSSARD Christine « Archéologie d'un territoire de colonisation en Algérie. La commune mixte de La Calle 1884-1957 », Thèse de doctorat sous la direction de Francis Simonis, Université Aix-Marseille, 2012, 457 p.



## Généralités sur la Grande-Kabylie

### Ouvrages de synthèse

BELAIDI Nadia, *L'émigration kabyle en France : une chance pour la culture Berbère ?*, EUD, DATE, 134 p.

DIRECHE-SLIMANI Karima, *Histoire de l'émigration kabyle en France au XXème siècle*, L'Harmattan, 1998, 214 p.

LACOSTE-DUJARDIN Camille, *Dictionnaire sur la culture berbère de Kabylie*, La Découverte, 2005, 394 p.

MAHE Alain, *Histoire de la Grande Kabylie. XIXème - XXème siècles. Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Editions Bouchène, 2001, 650 p.

### Articles

ABROUS D, « Kabylie : Anthropologie sociale », *Encyclopédie berbère*, n°26, Judaïsme – Kabylie, 2011. En ligne : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1416>  
\_\_ 1995, « Djemâa – tajmaet », *Encyclopédie berbère XVI* (p. 2434 – 2438), Édisud, Aix-en-Provence.

AIT FERROUKH Farida, « Le chant kabyle et ses genres », *Encyclopédie berbère*, n°12, 1994, pp. 1869-1971.

CHAKER Salem, « Une tradition de résistance et de lutte : la poésie berbère kabyle, un parcours poétique », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°51, 1989, pp. 11-31.

LACOSTE-DUJARDIN Camille, « La montagne pour les Kabyles : représentations et réalités », *Montagnes méditerranéennes (La montagne et le savoir)*, n° 12, 2000, pp. 95-100.

SILVERSTEIN Paul A. « De l'enracinement et du déracinement. Habitus, domesticité et nostalgie structurelle kabyles », in *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 150, 2003, Regards croisés sur l'anthropologie de Pierre Bourdieu, pp. 27-42.

### Travaux universitaires

MAHFOUFI Mehenna, « Le répertoire musical d'un village berbère d'Algérie (Kabylie) », thèse de doctorat sous la direction de Gilbert Rouget, Université de Paris X, 1992, 572 p.

## Histoire de la guerre d'Algérie

### Ouvrages de synthèse

BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée. 1954-1962*, Gallimard, 2001, 474 p.

\_\_ *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* Seuil, coll. « L'histoire en débats », 2005, 450

p.

\_\_\_ *L'Emboscade de Palestro. Algérie 1956*, Armand Colin, 2010, 256 p.

\_\_\_ *Les prisonniers du FLN*, Editions Essais Payot, 2014, 288 p.

GERVEREAU Laurent, RIOUX Jean-Pierre, STORA Benjamin (dir.), *La France en guerre d'Algérie. Novembre 1954-Juillet 1962*, Musée d'Histoire Contemporaine – BDIC, Coll. « Publications de la BDIC » dirigée par Joseph Hue, 1992, 320 p.

JAUFFRET Jean-Charles (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Autrement, Coll. « Mémoires/Histoire », 2003, 574 p.

JAUFFRET Jean-Charles, VAÏSSE Maurice (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Editions Complexe, 2001, 561 p.

HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie, 1954-2004. La fin de l'amnésie*, Robert Laffont, Paris, 2004, 728 p.

HAMOUMOU Mohand, *Et ils sont devenus harkis*, Fayard, 1993, 364 p.

HAUTREUX François-Xavier, *La guerre d'Algérie des Harkis*, Perrin, 2013, 468 p.

STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie*, Editions La Découverte (1<sup>ère</sup> éd. 1993), coll. « Repères histoire », 102 p.

\_\_\_ *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte, Paris, 1998, 380 p.

THENAULT Sylvie, *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, La Découverte, Coll. « L'espace de l'histoire », 2001, 347 p.

\_\_\_ *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, 2005, Paris, 303 p.

\_\_\_ *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Odile Jacob, 2012, 381 p.

\_\_\_ *Des événements à la guerre. Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Le Cavalier bleu, 2012, 192 p.

### Articles

AGERON Charles-Robert, « Le drame des harkis en 1962 » in : *Vingtième siècle*, n° 42, avril-juin 1994, pp. 3-6.

Disponible sur internet : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs\\_0294\\_1759\\_1994\\_num\\_42\\_1\\_3028](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294_1759_1994_num_42_1_3028)

\_\_\_ « Les supplétifs algériens dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie » in : *Vingtième siècle*, n°48, octobre 1995, pp. 3-20.

Disponible sur internet : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs\\_0294-1759\\_1995\\_num\\_48\\_1\\_4419](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1995_num_48_1_4419)

AÏT EL DJOUDI Dalila, « L'Armée de libération nationale face à l'armée française », colloque Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne, 20-22 juin 2006, Lyon, ENS LSH, 2007. Disponible sur internet : [http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id\\_article=278](http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=278)

BRANCHE Raphaëlle, « Des viols pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, n° 75, pp. 123-132. Disponible sur internet : [www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-123.htm](http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-123.htm)

CORNATON Michel, « Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie », colloque Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne, 20-22 juin 2006, Lyon, ENS LSH, 2007. Disponible sur internet : [http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id\\_article=259](http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=259)

FREMEAUX Jacques, « Les SAS (sections administratives spécialisées) », *Guerres mondiales, conflits contemporains, intitulé Aspects militaires de la guerre d'Algérie*, n° 208, 2002, pp. 55-68.

HABERBUSCH Benoît, « Renseignement et guerre d'Algérie, le rôle de la gendarmerie mobile », *Revue historique des armées*, n° 247, 2007. Disponible sur internet : <http://rha.revues.org/1863>

HAUTREUX François-Xavier, « Au-delà de la victimisation et de l'opprobre : les harkis », colloque Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne, 20-22 juin 2006, Lyon, ENS LSH, 2007.

Disponible sur internet :

[http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id\\_article=239](http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=239)

SACRISTE Fabien, « Surveiller et moderniser. Les camps de « regroupement » de ruraux pendant la guerre d'indépendance algérienne », *Métropolitiques*, 2012. Disponible sur internet : <http://www.metropolitiques.eu/Surveiller-et-moderniser-Les-camps.html>

THENAULT Sylvie, « Mouloud Feraoun, un écrivain dans la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, n°63, septembre-décembre 1999, pp. 65-74.

Disponible sur internet : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs\\_0294-1759\\_1999\\_num\\_63\\_1\\_3854](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1999_num_63_1_3854)

#### Témoignages, essais, romans

CAMUS Albert, *Actuelles III, chroniques algériennes 1939-1958*, Gallimard, 1958, 216p.

FERDI Saïd, *Un enfant dans la guerre*, Seuil, 1981, 164 p.

### **Histoire du nationalisme algérien et du FLN**

#### Ouvrages de synthèse

AGERON Charles-Robert, (dir.), *La guerre d'Algérie et les Algériens 1954-1962*, Armand Colin, 1997, 340 p.

CARLIER Omar, *Entre nation et jihâd : histoire sociale des radicalismes algériens*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, 443 p.

COLIN-JEANVOINE Emmanuelle, DEROZIER Stéphanie, *Le financement du FLN pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Bouchène, 168 p.

GADANT Monique, *Islam et nationalisme en Algérie d'après « El Moudjahid » organe central du FLN de 1956 à 1962*, Coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », L'Harmattan, Paris, 1988, 221 p.

HARBI Mohammed, *Aux origines du FLN : le populisme révolutionnaire en Algérie*, Christian Bourgois, 1975, 316 p.

— *Le FLN, mirage et réalité. Des origines à la prise de pouvoir (1945-1962)*, Éditions Jeune Afrique, 1980, 446 p.

— 1954, *La guerre commence en Algérie*, Editions Complexe, 1984, 209 p.

MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, Fayard, 2002, 812 p.

STORA Benjamin, *Le nationalisme algérien avant 1954*, CNRS Editions, 2010, 346 p.

#### Articles

JAUFFRET Jean-Charles, « Le nationalisme algérien vu par les services de renseignement français : l'œil du cyclone (1946-1954) », colloque « Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne », 20-22 juin 2006, Lyon, ENS LSH, 2007. Disponible sur internet :

[http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id\\_article=246](http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=246)

MEYNIER Gilbert, « Pourquoi le 1er novembre 1954 ? », colloque « Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne », 20-22 juin 2006, Lyon, ENS LSH, 2007. Disponible sur internet :

[http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id\\_article=263](http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=263)

#### Témoignages

Abdoun Mahmoud, *Témoignage d'un militant du mouvement nationaliste*, Paris, éd. Dahlab, 1990, BDIC

### **Sur la guerre d'Algérie en Grande-Kabylie**

#### Livres

AÏT EL DJOUDI Dalila, *La guerre d'Algérie vue par l'ALN. 1954-1962*, Autrement, 241 p.

Camille Lacoste-Dujardin, *Opération oiseau bleu. Des kabyles, des ethnologues et la guerre d'Algérie*, La Découverte, 1997, 308 p.

MAHFOUFI Mehenna, *Chants kabyles de la guerre d'indépendance, Algérie 1954-1962*, Les colonnes d'Hercule Séguier, 2007, 314 p.

### Travaux universitaires

AIT EI-DJOUDI Dalila, « Image des combattants français vus par l'ALN. 1954-1962 : l'exemple de la wilaya III », Thèse de doctorat d'histoire, Université Montpellier III, 768 p.

BOUAZIZ Moulay, « Sociologie de la guerre d'Algérie en wilaya III : structure et organisation du F.L.N. en Kabylie », mémoire de maîtrise sous la direction de Daniel Rivet, Université Paris I, 1995, 238 p.

BENBRAHIM BENHAMADOUCHE Malha, « La poésie populaire kabyle et la résistance à la colonisation de 1830 à 1962 », Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Camille Lacoste-Dujardin, EHESS, 244 p.

GHANEM Zoubir, « Les déplacés de la guerre d'Algérie dans la vallée de la Soummam (1956-1962) », mémoire de master sous la direction de Nadine Picaudou, Université Paris I, 2009, 177 p.

GUIDDIR Souria, « Le monde rural kabyle à l'épreuve de la guerre d'indépendance d'Algérie 1954-1962 : Histoire intérieure de la région sud-est de Michelet », mémoire de maîtrise sous la direction d'Omar Carlier, Université Paris I, 298 p.

LOKMANE Sabri, « L'arrondissement de Tizi-Ouzou à la veille de la guerre d'Algérie : les communes mixtes de grande Kabylie vers le soulèvement », mémoire de maîtrise sous la direction d'Omar Carlier, Université Paris I, 214 p.

### Articles et chapitres d'ouvrages

BOUAZIZ Moulay, MAHE Alain, « La Grande-Kabylie durant la guerre d'indépendance algérienne », in HARBI Mohammed, STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Robert Laffont, 2004, 728 p.

BARTET Sylvain, « Aspect de la pacification en Grande-Kabylie (1955-1962). Les relations entre les sections administratives spécialisées (SAS) et les populations », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 85, n°319, 2e trimestre 1998. pp. 3-32.

Disponible sur internet : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/outre\\_0300-9513\\_1998\\_num\\_85\\_319\\_3627](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/outre_0300-9513_1998_num_85_319_3627)

CHAKER Salem, « Une tradition de résistance et de lutte : la poésie berbère kabyle, un parcours poétique », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°51, 1989, pp. 11-31.

HARBI Mohammed, « Nationalisme algérien et identité berbère », *Peuples méditerranéens*, n°11, 1980, pp. 31-37.

\_\_\_ « L'échec militaire de Krim », *Stratégies de la guérilla*, Paris, Gallimard, 1984, pp. 266-273.

LACOSTE-DUJARDIN Camille, « Histoire et représentation de la guerre aux Iflissen lebahar », in AGERON Charles-Robert (dir.), *La guerre d'Algérie et les Algériens*, Armand Colin, 1997, pp. 71-91

#### Témoignages, essais, romans algériens

AÏT AHMED Hocine, *Mémoires d'un combattant*, Messinger, 1983, 240 p.

BENZINE Abdelhamid, *Journal de marche*, Editions nationales algériennes, 1965, 144 p.  
— *La montagne et la plaine*, Anep, 2001, 104 p.

FERAOUN Mouloud, *Les chemins qui montent*, Paris, Le Seuil, 1957, 222 p.  
— *Textes sur l'Algérie*, supplément à Preuves, 1962, 32 p.  
— *Lettres à ses amis*, Le Seuil, 1969, 221 p.  
— *Jours de Kabylie*, Seuil, 2002, 135 p.  
— *Journal. 1955-1962*, Seuil, 2011, 347 p.

KHEFFACHE M.A, *Une enfance kabyle pendant la guerre d'Algérie de 1955 à 1958*, L'Harmattan, 2012, 190 p.

KHELLIL Mohamed, *La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié*, L'Harmattan, 1984, 176 p.

MAMMERI Mouloud, *La Colline oubliée*, Gallimard, 1992 (1<sup>ère</sup> éd. 1952), 256 p  
— *L'Opium et le bâton*, Point, 2012, 312 p

MEBTOUCHE Ali, *Histoire d'un berger de Kabylie pendant la guerre d'Algérie*, L'Harmattan, 2007, 176 p.

OULAMARA Messaoud, *Les sentiers de l'honneur : dans le mouvement de libération nationale en haute-kabyle, du PPA au FFS*, L'Harmattan, 2014, 262 p.

SI HADJ MOHAND Abdenour, *Mémoires d'un enfant de la guerre, Kabylie, Algérie, 1956-1962*, L'Harmattan, 2011, 217 p.

YAHA Abdelhafidh, *Ma guerre d'Algérie au cœur des maquis de Kabylie, 1954-1962*, Riveneuve, 2012, 381 p.

ZAMOUM Ali, *Le pays des hommes libres, Tamurt Imazighen, Mémoires d'un combattant algérien (1940-1962)*, Editions Pensée sauvage, 1998, 319 p.

#### Témoignages français

DEMAY Jean, *Troufion en Algérie en Grande Kabylie avec le 27<sup>ème</sup> BCA, 1955-1957*, Editions Cheminements, 2004, 423 p.

ENRIA Roger, *Mon poste en Kabylie*, Rillieux-la-Pape, 1981, 287 p.  
— *Les chasseurs de l'Akfadou, Kabylie, 1955-1962*, 342 p.

FAUCHON Paul, *Journal du sergent Paul Fauchon : Kabylie, Tizi Gueniff, 19 juillet 1956-16 mars 1957*, ESID, 1997, 138 p.

LOUSTEAU Henry-Jean, *Guerre en Kabylie, 1956-1961*, Albin Michel, 2000, 247 p.

NALLET Albert, *On n'efface pas la vérité...Guerre d'Algérie, Grande-Kabylie*, Aléas, 2004, 320 p.

LOUDINOT Georges, *Un béret rouge en...képi bleu ! Mission en Kabylie, 1956-1961, Carnets d'un chef de SAS, Béni-Douala*, L'Esprit du Livre Editions, 2007, 703 p.

PICARD Claude-Georges, *Un piton séparé du reste du monde. Ma guerre en Kabylie : journal d'un appelé en Algérie, 1961-1962*, Les Editions du Net, 2013, 230 p.

SCHWEISGUTH Charles, *Journal de Kabylie*, Privat, Coll. « Histoire », 2006, 384 p.

## **Sur les femmes pendant la guerre d'indépendance algérienne**

### Ouvrages de synthèse

AMRANE Djamila, *Les femmes algériennes dans la guerre*, Plon, 1991, 298 p.

— *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, Edition Les Afriques, 1994, 218 p.

SAMBRON Diane, *Femmes musulmanes. Guerre d'Algérie, 1954-1962*, 2007, Autrement, 194 p.

— *Les femmes algériennes pendant la colonisation*, 2009, Editions Riveneuve, 351 p.

### Articles

ALI-BENALI Zineb, « Les femmes et leurs corps dans la guerre. Refus de mémoire et "traces" littéraires », colloque Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne, 20-22 juin 2006, Lyon.

Disponible sur internet :

[http://w3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id\\_article=195](http://w3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=195)

AMRANE Djamila, « Femmes dans la guerre d'Algérie. Entretiens avec Fatma Baïchi », *Clio. Femmes, genre, Histoire*, n°9, 1999. Disponible sur internet : <http://clio.revues.org/1530>

SEFERDJELI Ryme, « Rethinking the history of the Mujahidat during the Algerian War », *International Journal of Postcolonial Studies*, 2012, pp. 238-255.

SEFERDJELI Ryme, « Les femmes dans l'Armée de libération nationale : le mariage et/ou l'action ? », Colloque Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne, 20-22 juin 2006, Lyon, ENS LSH, 2007. Disponible en ligne : [http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id\\_article=261](http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=261)

## Historiographie, Méthodologie, archivistique

BERTRAND Romain, « Politiques du moment colonial. Historicités indigènes et rapports vernaculaires au politique en « situation coloniale », *Questions de recherche*, n°26, 2008. Disponible sur internet : <http://www.ceri-sciences-po.org/publica/qdr.htm>

BRANCHE Raphaëlle, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Revue de Sciences humaines*, 2010. Disponible en ligne : <http://traces.revues.org/4866>

IHTP, Problèmes de méthode en histoire orale table ronde 20 juin 1980.

JOUTARD Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Hachette, 1983, 268 p.

LEMERCIER Claire, ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, La Découverte (Repères), 2008, 120 p.

LÜDTKE Alf (dir.), *Histoire du quotidien*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1994, 341 p.

NAEPELS Michel, « Quatre questions sur la violence », *L'Homme*, n°177-178, 2006, pp. 487-496

KALYVAS Stathis, *Logic of violence in civil war*, Cambridge University Press, 2006, 510 p.

REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard/Le Seuil, 1996, 243 p.



## Chronologie indicative

25 août 1880	Arrêté gouvernemental portant création de la commune mixte du Haut-Sébaou
Décembre 1945	Création du centre municipal d'Aït Bouadda
30 novembre 1956	Arrêté gouvernemental portant dissolution de la commune mixte du Haut-Sébaou
20 mai 1957	Création de l'arrondissement d'Azazga au sein du département de Grande-Kabylie
20 janvier 1957	Création de la « commune » de Moknéa et de la « commune » d'Aït Bouadda
Avril 1955	Installation de la SAS au sein du village d'Ifigha
28 septembre 1955	« Ralliement » d'Aït Issad.
1 <sup>er</sup> octobre 1955	Arrivée de Monsieur Collin, secrétaire de la SAS d'Ifigha.
1957	Début des travaux pour la construction d'une piste reliant Moknéa au village d'Ifigha.
Décembre 1957	Vol des registres d'Etat-civil de la commune d'Aït Bouadda
Octobre 1958	Désertion de la harka d'Aït Bouadda avec emport d'armes
12 décembre 1959	« Ralliement » du village d'Aït Bouadda
14 janvier 1960	« Ralliement » du village de Moknéa.

## Lexique Kabyle-Français

**Achetidh** : couverture traditionnelle kabyle.

**Adrar** : la montagne.

**A'goumi** (sg) ; **Igoumiyyen** (pl.) : un goumier, un harki.

**Akhal** : terre (au sens géologique).

**Akufi** (s.g) / **Ikufan** (pl.) : jarre traditionnelle utilisée pour stocker le blé et la semoule.

**A'ouin** : les provisions, les vivres

**Amadhagh** : le maquis

**Amin** : président de l'assemblée villageoise (*tajmat*)

**Amjahed** (sg.) / **Imjouhed** (pl.) : mot kabyle pour désigner les *Moudjahidines*.

**Amravedh** : marabout

**Assif** : un fleuve.

**Axxam** : la maison, le foyer.

**Intihad** : la mise à l'épreuve

**Irthen** : le blé

**L'vir** : le puits.

**Stoufra** : en cachette.

**Taddert** : le village.

**Tajmat** : l'assemblée ou la mosquée.

**Tamurt** : patrie.

**Tardjman** : interprète

**Tharouwla** : clandestinité (ou fuite)

**Thissirt gh'oukham** : le moulin traditionnel kabyle

**Thissirt b'waman** : le moulin à eau.

**Tislith** : une mariée.

**Tufiq** : un hameau.

## Extraits d'entretiens

**1/ Extrait d'un entretien avec Ahcène, novembre 2014. Ahcène raconte son périple pour se rendre à Alger en 1959 depuis Aït Bouadda. Il est alors âgé de 19 ans<sup>484</sup>.**

LHA : Il y avait des endroits où vous ne pouviez pas circuler ?

*Aaaaaaah oui ! A l'époque tu ne peux pas sortir quand tu veux !* Le jour où on est partis sur Alger, on a dû traverser tout un fleuve et c'était seulement la nuit qu'on pouvait sortir. Tu peux pas marcher la journée...Pour aller à Azazga, fallait avoir un laissez-passez. A l'époque, on y allait sans...mais depuis que ça s'est serré, là il fallait absolument l'avoir. Si par exemple, on te voyait dans les bois la journée, on te mitraille ! *Pour partir à Alger, il fallait partir la nuit.* On a traversé ce fleuve la nuit jusqu'à Thavourqirth avant l'embranchement de Laarba Nath Irathen...à partir de là, on pouvait se montrer comme des voyageurs et c'est seulement là qu'on prenait les transports sans problème. A Tizi-Ouzou il y avait un barrage de soldats, parce que la SAS c'est Ifigha, et nous on pouvait pas aller là-bas pour avoir le laissez-passez vu qu'on circulait la nuit. On était 4 ou 5, on nous avait demandé les papiers...Avec moi y avait deux Ferrag, un Belassel et y avait quelqu'un d'Azrou aussi mais celui-là on l'avait rencontré dans le car, il n'avait pas traversé avec nous la nuit. On sait pas comment il est passé et s'il avait un laissez-passer mais il était avec nous. Aussitôt qu'on est arrivés là-bas, les militaires ont demandé nos papiers, ils nous ont dit « *tout le monde à terre pour le contrôle des papiers !* ». Quand ils sont arrivés à nous, ils nous ont demandé les laissez-passez et nous...ben on les avait pas. Ils nous mis sur le côté et ils ont vite appelé la SAS d'Ifigha. Ils leur ont dit « *qu'est-ce qu'on va faire de ces bonhommes ?* » A la SAS ils leur ont dit « *faites leur payer une amande de 500 francs – aujourd'hui c'est quoi 50 dinars ? - par personne et laissez-les filer.* » Moi je t'assure j'avais pas un rond sur moi! En plus je n'avais pas de carte d'identité, c'était juste un récépissé... Puis le monsieur Si M'hand Ferrag, qui était l'aîné parmi nous a demandé qui avait un billet de 50 parce qu'il ne voulait pas montrer qu'il avait un billet de 1000. En fait à l'époque on te prenait tout l'argent que t'avais sur toi, même si l'amande était de 500 et pas de 1000! Moi on m'a payé et je devais les rendre plus tard. Puis on nous a laissés passer. On était contents qu'ils nous fassent payer l'amande, ça aurait pu être pire...

LHA : Vous avez eu de la chance...

---

<sup>484</sup> Les phrases prononcées en français lors de l'entretien ont été mises en italique.

Ahhhh oui, c'est sûr...pourquoi on partait la nuit ? C'est-à-dire que, si on partait le jour et qu'ils nous voyaient avec leurs jumelles dans le sentier, là on pouvait te prendre pour un *fellagha* et te mitrailler. Alors la nuit si on rencontrait les militaires on pouvait dire au revoir à la vie! Mais comment il faut faire, il fallait arriver à Thavouqirth à l'aube, quand il ne faisait pas vraiment jour... Car en fonction d'où t'arrives, on savait si tu étais de Thavouqirth ou de l'extérieur. Mais une fois que tu es rentré dans la ville, on se mêlait aux gens de là-bas...On est passés par Tizi Rached, on est arrivés à Tizi Ouzou, on s'est fait contrôlés, on nous a laissés passer, c'était une chance alors qu'on avait pas de laissez-passer car on ne pouvait pas savoir ce qui pouvait nous arriver, nous arrêter, nous torturer...c'était au petit bonheur la chance<sup>485</sup>.

**2/ Extrait d'un entretien avec Melha, 3 novembre 2014. Melha, chargée par les Moudjahidines de Moknéa de transporter du ravitaillement, raconte comment elle a réussi à échapper à un contrôle militaire sur la route.**

(...) On ne pouvait pas suivre les routes goudronnées, sinon tu te faisais arrêter ! Je me suis fait arrêter en cours de route avec un âne chargé, du côté de Flikki. Les Français m'ont arrêtée, ils étaient à pieds. Ils n'étaient pas en voiture, ils patrouillaient à pieds. Ils étaient sept ou dix. L'âne était chargé : des chaussures, de la nourriture et des allumettes pour les Moudjahidines, j'avais ramené en plus un *mendil* (foulard traditionnel kabyle) pour Thaouahmilth (une femme originaire d'Ahmil). Ils ont retiré la marchandise du dos de l'âne et m'ont demandé « d'où tu as ramené tout ça ? ». Ils ont trouvé trois bérets, des baskets, quatre boîtes d'allumettes. Quant à la nourriture, je transportais de la semoule – à peu près 150 kg – du pain, du café, du vinaigre, du sucre...ils m'ont demandé « d'où tu as ramené tout ça ? Retourne là-bas avec nous pour nous montrer ». Je leur ai dit « ne me renvoyez pas là-bas ! » Pendant ce temps-là, un des soldats, un Arabe, a mis le *mendil* dans sa poche. Franchement, j'en étais bien contente parce que j'en avais déjà ramené un à Thaouahmilth et elle me l'avait renvoyé en pleine figure « rends-le, je n'en veux pas, ce n'est pas celui-là que je veux ! » ; en m'obligeant à faire des allers-retours. Je leur ai dit que j'étais d'Ifigha, ils m'ont interrogé de manière musclée, j'ai inventé toute une histoire : je leur ai dit « j'ai ma fille ici, je suis venue la voir pour l'aider dans ses travaux agricoles, j'ai croisé un âne qui marchait seul et j'en ai profité pour le prendre. » Ils ont appelé des gens mais je ne sais pas ce qu'ils leur ont dit. En

---

<sup>485</sup> Traduction personnelle de l'expression kabyle consacrée « rrebi ou zhar », littéralement : « au bon vouloir de Dieu ».

tout cas, ils leur ont répondu de me laisser passer et de saisir la marchandise de cet âne qui appartenait au fils du Cheikh Avouhini.

LHA : Ils vous ont relâchée donc.

Melha : Oui, ils m'ont laissée partir vers la route nationale. En partant, j'ai suivi l'âne des yeux, j'ai vu que les Français l'avaient relâché, j'ai attendu et je l'ai récupéré sur la route pour le remettre à la fille du Cheikh Avouhini, un grand *Mjahed* qui habitait dans un village au-delà de l'Oued Boubehir, qu'on appelle Ebazizen N'Cheurfa. Je leur ai ramené l'âne déchargé. La fille de Cheikh Avouhini, la sœur de Tayeb Avouhini m'a dit « tu es déjà revenue ? ». Je leur ai dit : « voilà ce qui s'est passé... » Elle m'a dit « et la nourriture ? Où est-elle ? ». Je suis donc retournée à l'endroit où je m'étais faite arrêter et j'ai retrouvé la nourriture telle quelle à Fliki. La nourriture était restée sur place longtemps après qu'ils l'aient saisie. Ils n'avaient pris ni le café ni aucune vivre...ils avaient laissé toute la nourriture, ils n'avaient pris que les effets vestimentaires. J'ai dit aux Moudjahidin « votre nourriture, elle est à la djemaa de Flikki, débrouillez-vous. » Finalement les *Mjouhed* n'ont pas cherché à récupérer cette nourriture, je crois qu'ils avaient peur que je les dénonce. Finalement, les gens de Flikki se la sont partagées entre eux. Ici, on raconte que je me suis faite arrêter et mise en prison à Aït Zellal mais c'est faux, ils ne m'ont pas emmenée.

## TABLE DES MATIERES

Remerciements .....	3
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
Quels acteurs ?.....	4
1) Les Algériens dans l’historiographie de la guerre d’indépendance algérienne.....	4
2) Désigner les Algériens pendant la guerre.....	7
Quel(s) espace(s) en guerre ? .....	10
1) Faire l’histoire de la Grande-Kabylie au prisme de la guerre d’indépendance algérienne .....	10
2) L’histoire à l’échelle locale de deux villages : la place de l’analyse spatiale .....	13
Etre en guerre au quotidien .....	14
1) Ecrire l’histoire du quotidien .....	14
2) La question de la chronologie .....	16
Une histoire « par en bas » ? La question du corpus des sources.....	18
1) Croiser les points de vue .....	18
2) Le recours à l’enquête orale .....	20
<b>Partie I : Physionomie de deux villages en guerre.....</b>	<b>25</b>
Chapitre 1 : Deux villages de Grande-Kabylie aux spécificités géographiques et politiques .....	26
1) Site et situation géographique.....	26
1.1) Aït Bouadda : un gros bourg regroupant plusieurs hameaux.....	26
1.1.1) Description géographique .....	26
1.1.2) Description morphologique du village.....	27
1.2) Moknéa .....	28
1.2.1) Description géographique .....	28
1.2.2) Description morphologique du village.....	28
2) La sous-administration d’un espace aux frontières constamment redessinées.....	29
2.1) A quels espaces correspondent ces villages ?.....	29
2.1.1) La commune mixte du Haut Sébaou et le douar Béni Ghobri.....	30
2.1.2) La création de la commune d’Aït Bouadda et de la commune de Moknéa.....	31
2.1.3) Le cadre militaire : le secteur d’Azazga, la SAS d’Ifigha, le quartier d’Ifigha.....	32
2.2) Aït Bouadda : un village au statut spécifique .....	33
2.2.1) Un ancien centre municipal.....	33
2.2.2) Aït Bouadda et la politique de municipalisation à l’échelle de la Kabylie.....	35
3) Ceux qui partent, ceux qui restent : organisation sociale de deux villages de Grande-Kabylie.....	37
3.1) L’organisation politique et sociale des villages en guerre .....	37

3.1.1) La fin des assemblées villageoises traditionnelles ( <i>tajmat</i> ) .....	37
3.1.2) Un repli sur l'espace familial ? .....	38
3.2) Des terres d'émigration pendant la guerre ? .....	39
3.2.1) Un phénomène structurel en Grande-Kabylie .....	39
3.2.2) L'émigration à Moknéa et à Aït Bouadda .....	40
3.3) Le départ pour le maquis.....	43
3.3.1) Quelle prégnance du nationalisme avant 1954 ? .....	43
3.3.2) Le départ pour le maquis : une réalité ancrée en Grande-Kabylie .....	47
Chapitre 2 : Deux villages en guerre, une zone-tampon et de repli.....	52
1) Quand commence la guerre pour Aït Bouadda et Moknéa ? .....	52
1.1) Entre symboles et réalités : de la difficulté à dater le début de la guerre pour les villageois .....	53
1.1.1) Un enjeu symbolique.....	53
1.1.2) Le 1 <sup>er</sup> novembre 1954 : zoom sur Aït Bouadda et Moknéa.....	55
1.2) Les débuts de la guerre : les premières opérations militaires.....	57
2) Des villages qui servent de repli pendant la guerre.....	58
2.1) Leur position géographique stratégique .....	58
2.1.1) La vision des autorités militaires françaises.....	58
2.1.2) La fonction de refuge des deux villages .....	60
2.2) Les liens de Aït Bouadda et Moknéa avec les autres villages environnants .....	63
2.2.1) Des réseaux villageois identifiés par les autorités militaires françaises .....	63
2.2.2) La place spécifique de Cheurfa dans le réseau des villages .....	65
Conclusion de la première partie .....	67
<b>Partie II : Vivre et survivre en temps de guerre.....</b>	<b>68</b>
Chapitre 3 : Le quotidien de la présence militaire française .....	69
1) La réorganisation de la vie économique : une survie au quotidien ? .....	69
1.1) L'occupation militaire comme temps de restrictions .....	69
1.1.1) La question de l'accès aux ressources économiques.....	70
1.1.2) Le contrôle du ravitaillement : un enjeu de « guerre révolutionnaire » .....	74
1.1.3) La SAS : une instance de restriction ou d'aide sociale ? .....	77
1.1.4) Une vie à « l'heure française » ? .....	80
1.2) Le cadre informel de la survie au quotidien.....	85
1.2.1) Contourner les restrictions : le cas spécifique du marché noir .....	86
1.2.2) Résister aux restrictions ? .....	88
1.2.3) Mais subir les pressions financières du FLN.....	89
2) Une pratique différente du territoire : un espace confisqué ? .....	93
2.1) Des mobilités réduites et contrôlées.....	94

2.1.1) Les laissez-passer : une entrave aux mobilités .....	94
2.1.2) Les pratiques de contournement.....	96
2.2) Les déplacements forcés .....	99
2.2.1) Zones interdites et zones d'insécurité .....	100
2.2.2) Une conséquence des politiques de regroupements, la cohabitation avec les « réfugiés » ..	103
Chapitre 4 : Des expériences de guerre : de l'incertitude du statut de villageois .....	110
1) Les conséquences matérielles de la guerre : des expériences propres à la guerre d'indépendance algérienne .....	110
1.1) Les chantiers de travaux publics : des « travaux forcés » ? .....	111
1.1.1) Les « chantiers de chômage » : une mesure largement inefficace .....	111
1.1.2) Les « travaux forcés » : rupture ou continuité coloniale ? .....	112
1.2) Les destructions matérielles : des villageois parfois au cœur des dommages collatéraux .....	116
1.2.1) La « stratégie du bombardement » .....	117
1.2.2) L'expérience des bombardements .....	118
2) La suspicion généralisée au quotidien ?.....	121
2.1) La fouille quotidienne .....	121
2.1.1) Les acteurs de la fouille et ses fonctions .....	122
2.1.2) Le déroulement des fouilles .....	125
2.1.3) Des fouilles, des humiliations et des violences .....	129
2.2) Une modalité de la suspicion : le fichage des individus par les SAS.....	131
2.2.1) Le fichage comme trace de la surveillance des villageois.....	131
2.2.2) La notion de suspicion.....	132
Conclusion de la deuxième partie.....	133
<b>Partie III : Quelle neutralité pendant la guerre ? .....</b>	<b>135</b>
Chapitre 5 : La fiction de la collaboration avec la France.....	136
1) Supplétifs de l'armée française dans la région d'Ifigha.....	136
1.1) Le cas de la désertion de la harka d'Aït Bouadda.....	137
1.1.1) Des mises en garde continues dans le recrutement des supplétifs.....	137
1.1.2) Les villageois et la désertion à Aït Bouadda .....	139
1.2) Vie quotidienne et supplétifs dans les villages .....	141
1.2.1) Les supplétifs comme auxiliaires de l'armée française .....	142
1.2.2) Les supplétifs : une figure d'autorité au sein du village ? .....	144
2) Le « ralliement » à l'échelle d'un village : le cas de Moknéa .....	147
2.1) Les principes du « ralliement » des villages algériens .....	147
2.1.1) Le déroulement du ralliement de Moknéa.....	147
2.1.2) Une application du principe de « l'action psychologique » .....	148



2.2) Le « ralliement » à l'épreuve des villageois de Moknéa.....	149
2.2.1) Le mythe de la spontanéité des villageois .....	150
2.2.2) Le GAD de Moknéa : un échec cuisant de la politique de « ralliement » .....	153
2.2.3) Les conséquences de cet échec : la suspicion des femmes.....	155
2.2.4) Le fichage des femmes .....	157
Conclusion du chapitre .....	158
Chapitre 6 : Le principe général de « l'accommodation » ?.....	160
1) Les villageois à l'épreuve d'un FLN régisseur .....	161
1.1) Quelle structuration et quel encadrement du quotidien ?.....	161
1.1.1) Le rôle des nizâm dans les deux villages .....	161
1.1.2) Encadrer la vie quotidienne.....	163
1.1.3) Le rôle prépondérant des femmes .....	165
1.2) La « mystique des maquisards » et des villageois.....	168
1.2.1) Une justice contraignante .....	168
1.2.2) Entre peur et devoir à accomplir .....	170
2) Les villageois à l'épreuve de la guerre : le mutisme généralisé ?.....	171
2.1) L'ambiguïté de « l'accommodation » .....	171
2.1.1) L'ambiguïté des relations entretenus avec la SAS .....	171
2.1.2) La loi du silence ?.....	174
2.2) La poésie comme résistance ?.....	176
2.2.1) L'héritage d'une « poésie de résistance » .....	177
2.2.2) La poésie comme expression du quotidien.....	178
3) Les villageois et la fin du conflit à Aït Bouadda et Moknéa.....	182
3.1) La fin du conflit comme horizon ?.....	183
3.2) Les débuts d'un relâchement ? De l'allègement du dispositif militaire français au cessez-le-feu.....	185
3.3) La sortie de guerre à Aït Bouadda et Moknéa : le cas des anciens supplétifs de l'armée française .....	187
Conclusion de la troisième partie .....	190
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>192</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>195</b>
<b>Sources. Inventaire des archives .....</b>	<b>195</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>199</b>
<b>Chronologie indicative .....</b>	<b>208</b>
<b>Lexique Kabyle-Français.....</b>	<b>209</b>
<b>Extraits d'entretiens.....</b>	<b>210</b>
<b>Fiches de suspects réalisés par les SAS en 1961.....</b>	<b>213</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>215</b>



